TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 514 — JEUDI 4 FÉVRIER 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le P.C. espagnol est menacé d'éclatement

LIRE PAGE 3

BULLETIN DU JOUR

L'Europe esclave du dollar

Une vive agitation s'est emparée des marchés des changes depuis le début de la semaine. Les cours du dollar se sont élevés brutalement sur toutes les places, dépassant 6 F mardi 2 février 1982 à Paris, à 3 % à peine du record historique de 6,18 F établi le 17 août 1981, pour retomber un peu mercredi 3 février à 5,96 F. A l'origine de cette flambée, on trouve, une fois de plus, une hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Cette hausse a d'autant plus impressionné les milieux financiers internationaux qu'elle intervient après une série de baisses amorcée en septembre dernier : en quatre mois, le taux de base des banques américaines est revenu de 20,5 % à 15,75 %, à la faveur d'une récession de plus en plus accentuée. Après une pause en fin d'année, on pouvait s'attendre que la désescalade reprenne, lentement mais sûrement.

C'est tout le contraire qui se produit, et les partenaires des Etats-Unis en subissent aussitôt les graves conséquences. L'envolée de la monnaie américaine renchérit d'autant les factures d'approvisionnement en pétrole et, surtout la tension des taux sur l'énorme marché des eurodollars empêche les pays européens, au premier rang desquels l'Allemagne fédérale, la France et la Grande-Bretagne, d'opérer une nouvelle réduction du coût du crédit pour faciliter la relance de leur économie.

Le dimanche 17 janvier, au cours d'une réunion secrète à Versailles, les ministres des finances européens avaient qualifié de « meurtrière » la politique américaine en matière de taux d'intérêt et mis en accusation M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor, qu'accompagnait M. Paul Volcker, président de la Banque centrale des Etats - Unis (le FED). Certes, M. Reagan vient d'affirmer que la hausse des taux d'intérêt dans son pays est, sans doute, « déprimante », et il a exprimé sa conviction que le gonflement rapide de la masse monétaire outre-Atlantique, à l'origine de cette hausse, n'était qu'un « phénomène temporaire qui devrait s'effacer d'ici quatre à six semaines ».

On prête certes au président Reagan l'intention de rencontrer prochainement M. Volcker pour mettre en place une stratégie commune de nature à faire baisser enfin le loyer de l'argent. Aux yeux des Européens, toutefois, ces propos et ces intentions ne sont qu'eau bénite de cour. Grande est leur colère, surtout en Allemagne fédérale où le nombre des chômeurs pourrait atteindre prochainement les deux millions, de faire les frais d'un affrontement entre la politique expansionniste de la Maison Blanche et les soucis d'orthodoxie monétaire du FED.

Sans doute M. Volcker n'a-t-il pas tout à fait tort de refuser d'assouplir sa politique d'argent aussi longtemps que le gouvernement et le Congrès américains n'auront pas entrepris de réduire réellement un déficit budgétaire grandissant, car les emprunts répétés du Trésor sont effectivement de nature à pousser les taux d'intérêt à la hausse.

Mais une fois de plus, et en dépit de leurs appels à la solidarité occidentale, notamment pour la Pologne, les Etats-Unis démontrent avec éclat que leurs affaires intérieures continuent à primer sur les intérêts de leurs partenaires.

Quant aux Européens, ils font, une fois de plus, la cruelle constatation que le dollar gouverne le monde et qu'ils en sont les esclaves.

L'Algérie livrera à la France chaque année 9,15 milliards de mètres cubes de gaz à un prix légèrement supérieur au cours mondial

La Sonatrach algérienne et Gaz de France ont signé, le 3 février, un accord qui règle la question du prix du gaz livré par l'Algérie à la France.

Un communiqué commun des deux ministres des affaires étrangères, MM. Cheysson et Benyahia, souligne que cette signature « s'inscrit dans le cadre de leurs efforts en vue de promouvoir les politiques favorables au développement des deux pays et de leur donner la sécurité souhaitable ». « Les deux sociétés, ajoute le communiqué, ont illustré la volonté manifeste des dirigeants des deux pays de sécuriser et de valoriser le revenu tiré des ressources naturelles, aspect fondamental de la relation Nord-Sud souvent mis en évidence par le gouvernement algérien et auquel le gouvernement français entend contribuer. »

Cet accord met fin à deux ans de négociations. Il va permettre, dès le mois de mars — avec plus d'un an de retard, — l'entrée en vigueur du troisième contrat franco-algérien. Dès 1983, la France recevra donc 9,15 milliards de mètres cubes par an de gaz algérien, à un prix légèrement supérieur au cours mondial.

A Maubeuge, les négociations qui s'étaient engagées ce mercredi matin entre les syndicats et la direction de l'usine M.C.A. (filiale Renault), ont été rompues à peine entamées.

Un accord qui se veut exemplaire pour les relations Nord-Sud

Avec la signature d'un avenant sur les prix qui modifie les trois contrats en cours entre la France et l'Algérie en matière de gaz, s'achève une négociation qui aura duré plus de deux ans. Tirant la leçon de l'impréparation de l'opinion publique à la conclusion de l'accord franco-soviétique, MM. Cheysson, ministre des relations extérieures, et Hervé, ministre délégué chargé de l'énergie, ont tenu, tôt dans la matinée du 3 février, à expliquer l'esprit de cette coopération nouvelle.

Le fait que les dernières discussions, dans la nuit de lundi à mardi, aient été menées par M. Cheysson, montre bien qu'il ne s'agit pas d'un contrat comme les autres. Le communiqué commun des deux ministres des affaires étrangères souligne d'ailleurs *« la volonté manifeste des dirigeants des deux pays de sécuriser et de valoriser le revenu tiré des ressources naturelles, aspect fondamental de la relation Nord-Sud souvent mis en évidence par le gouvernement algérien et auquel le gouvernement français entend contribuer »*.

« Le gaz est la principale ressource de l'Algérie, ajoute le ministre des relations extérieures, *il est normal que les Algériens cherchent la meilleure valorisation de cette matière première et une sécurité d'écoulement pour celui-ci. »*

Le prix retenu est donc politique. *« Le prix et les clauses d'indexation sont confidentiels,* affirme M. Cheysson, *comme il se doit pour un tel contrat commercial. »* Il reconnait toutefois qu'il est *« plus élevé que certains »*. En fait, il serait légèrement supérieur à 5 dollars FOB (c'est-à-dire au départ des ports algériens) par million de B.T.U. (1) et de l'ordre de 6 dollars une fois regazéifié en France. Soit un prix supérieur environ de 20 % à celui sur lequel Gaz de France et Soyouzgaz Export, l'exportateur soviétique, se sont accordés il y a douze jours et qui était au niveau du marché mondial. Le budget de l'Etat français versera donc une *« prime de valorisation de la matière première »*, Alger recevant un double paiement, l'un de Gaz de France et l'autre du ministère de la coopération.

BRUNO DETHOMAS.

(1) British Thermal Unit : un million de B.T.U. = 293 kWh.

(Lire la suite page 31.)

AU JOUR LE JOUR

ERREUR

A cause d'une erreur de manipulation, l'indice de la production industrielle calculé par l'INSEE était faux depuis un an.

Ainsi nous naviguions, inconscients, sur une courbe erronée. Quand elle chutait, nous peinions pour la redresser. Quand, enfin, elle remonta, nous eûmes la fierté et l'espérance au cœur. Las ! La vraie courbe était presque plate.

Nous savions nos opinions faussées par les sondages. Voici nos travaux trahis par un indice. Dans ce monde incertain, qui osera encore se réfugier derrière les chiffres ?

BRUNO FRAPPAT.

L'agitation sociale et paysanne

Les syndicats veulent obtenir une réduction effective de la durée du travail

La manifestation de quelques centaines d'agriculteurs du Calvados, qui a obligé les forces de l'ordre à dégager Mme Cresson à l'aide d'un hélicoptère le jour même où le président de la F.N.S.E.A. était reçu à l'Elysée, illustre le malaise grandissant du monde paysan.

Sur le front social, une certaine tension reste également perceptible, liée le plus souvent à la mise en œuvre de l'ordonnance sur la réduction du temps de travail, réduction que les syndicats veulent effective. Le plus spectaculaire de ces conflits touche les douanes, où un ordre de grève a été lancé pour le jeudi 4 février et qui risque de paralyser le trafic.

C'est, dans la plupart des cas, la remise en cause d'avantages acquis, comme dans le secteur des douanes, ou l'application restrictive des dispositions de l'ordonnance gouvernementale sur la semaine de trente-neuf heures et la généralisation de la cinquième semaine de congés payés qui sont à l'origine des principaux conflits, comme à l'usine Renault de Maubeuge, aux magasins des Galeries Lafayette, à l'usine des glaces Motta à Argentan (Orne), aux établissements Kodak à Vincennes, etc.

(Lire la suite page 30.)

Le double langage de la F.N.S.E.A.

Reçu par M. Mitterrand, mardi 2 février, M. Guillaume, président de la Fédération nationale des exploitants agricoles, a aussitôt livré ses impressions : « Au moment où une échéance difficile se présente pour l'agriculture et la France à Bruxelles, il était important que le représentant des paysans français soit entendu à l'Elysée. »

Voilà pour le ton. Huit mois après l'arrivée de la gauche au pouvoir et une tentative maladroite de déstabilisation de la F.N.S.E.A., son patron parle en tant que représentant des paysans français.

Le dossier plaidé est presque moins important que le fait de l'entretien. Est-on entré dans le détail ? « Avec le président de la République il n'est pas question de descendre à l'office. » *Mais M. Guillaume sait que M. Mitterrand a une certaine sensibilité rurale, et il a* « naturellement joué de cette sensibilité ».

Quant à l'aventure normande de Mme Cresson, cela ne l'émeut pas : « C'est arrivé à d'autres ministres, cela lui arrivera encore. » *Le commentaire est choquant alors qu'on pouvait attendre des regrets, sinon des excuses.*

On a là, en raccourci, la stratégie de la F.N.S.E.A., celle du double langage qu'elle risque de conserver, pendant un an, jusqu'aux élections aux chambres d'agriculture qui permettront de juger de sa représentativité exacte. D'ici là, elle entend prouver au pouvoir qu'elle est une organisation responsable et indispensable, et, à ses troupes, qu'elle ne se départ pas de son attitude revendicative en prenant à son compte, par exemple, les incidents du Calvados.

M. Mitterrand, légitimiste, ne peut que constater la réalité de cette puissance, voire être intéressé par le propos de cette couche de la société qui n'est ni salariée ni patronale. Il ne peut être question de désavouer son ministre de l'agriculture, mais il sera fait ce qu'il faut pour que décrispation s'ensuive, rue de Varenne et à Matignon.

Au président de la F.N.S.E.A. de savoir gérer ce regain de confiance en tentant de contrôler les actions des « desesperados », et en n'étant pas plus exigeant pour ce pouvoir, qui gère les résultats de plusieurs années de recul du revenu agricole, qu'à l'égard du précédent, qui n'avait pas fait preuve de beaucoup de fermeté à Bruxelles.

Point de vue

Nous sommes en 1938

par ANDRÉ GIRAUD (*)

Beaucoup a été dit et écrit depuis le coup de Varsovie. Mais M. Cheysson avait annoncé : *« Bien entendu, nous n'allons rien faire. »* C'est ce qui s'est passé.

La France ayant la rage au cœur, la vérité énoncée par le ministre des relations extérieures n'était pas bonne à dire. Le gouvernement s'est efforcé de traduire l'émotion générale et le vacarme verbal a résonné comme dans aucun autre pays.

Mais les actes n'ont pas suivi : nous allons acheter des quantités massives de gaz soviétique ; nous avons refusé de nous associer aux sanctions américaines ; le neutralisme allemand nous a troublés, mais l'Elysée nous a informés qu'aucune divergence substantielle ne nous séparait des Allemands.

Personne n'étant prêt à « mourir pour Dantzig », la Pologne sera-t-elle, demain, « normalisée » et oubliée ? Bien que l'histoire ne se reproduise jamais, je songe à 1938.

J'étais alors assez vieux pour entendre les grandes personnes. L'inquiétude venait de ce qu'une dictature cherchait à s'étendre dans des pays qui n'en voulaient pas. Elle avait en France ses partisans qui expliquaient à tout bout de champ, quand nous avions maille à partir avec elle, que les autres avaient raison et que l'important était de ne pas mettre d'huile sur le feu.

Nous avions eu notre Afghanistan ; ou plutôt notre Autriche. On avait protesté. Mais c'était, disait-on, la dernière retouche de ce que les traités de 1920 avaient eu d'aberrant. On s'était donc rassuré. Evidemment le chef nazi avait un allié installé en Libye, ce qui n'était pas bon pour les lignes de ravitaillement de l'Europe. Mais nos diplomates veillaient avec l'aide de la S.D.N. à ce que les choses n'aillent pas trop loin.

La France s'attachait à agir de concert avec la Grande-Bretagne dont le gouvernement, face à une situation intérieure peu solide, était tenu à la prudence. Et voilà pourquoi, en septembre 1938, c'est par la négociation, après avoir parlé haut et fort, que nous avons réussi à donner un coup d'arrêt à cet expansionnisme fasciste, qui s'en était pris à nos alliés tchécoslovaques. L'opinion, dans sa large majorité, était satisfaisante : la France avait été plutôt plus énergique que les autres.

(*) Ancien ministre.

(Lire la suite page 2.)

La trêve des attentats sera-t-elle rompue en Corse ?

« L'ÉTAT FRANÇAIS DOIT ANNONCER ET ENGAGER UN PROCESSUS DE DÉCOLONISATION »

nous déclare un représentant du F.L.N.C.

(Lire page 32.)

ANNIVERSAIRE AU CENTRE POMPIDOU

Pollock, l'Amérique

Fermé pendant trois semaines à la suite d'une grève, le Centre Georges-Pompidou est de nouveau ouvert au public.

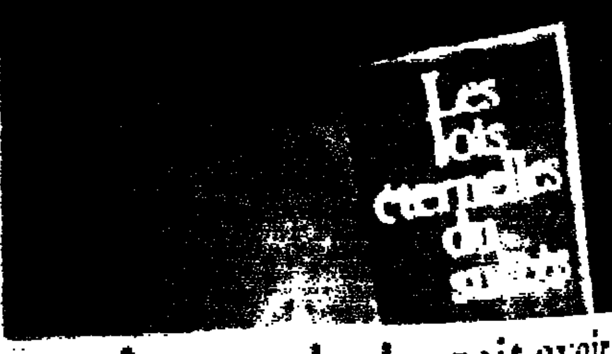
Le Centre a été inauguré il y a tout juste cinq ans, le 31 janvier 1977. Cet anniversaire aura connu une double et curieuse célébration : celle de la grève des employés de La Prévoyante — l'entreprise chargée de nettoyer les locaux — heureusement dénouée le 1er février, et qui commémore à sa manière les misères et les servitudes de cette vaste machinerie culturelle ; celle de l'ouverture (initialement prévue le 19 janvier) des « Chefs-d'œuvre de Pollock », une des expositions les plus réussies du Musée national d'art moderne, et qui montre, en revanche, les grandeurs et la fécondité du Centre.

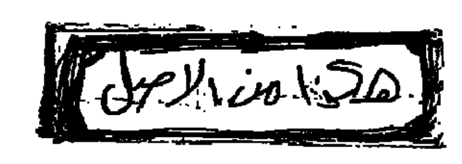
Mort en 1956 dans un accident de voiture, à quarante-quatre ans, Jackson Pollock est un des témoins les plus importants, les plus puissants de l'art américain.

Exposé il y a trente ans, à Paris, par le studio Facchetti, sans susciter alors le moindre remous, Pollock revient maintenant un peu en « vainqueur » dans cette capitale française qui a perdu le rôle de capitale de l'art. (Au même moment, politesse rendue ou renouveau, plusieurs galeries new-yorkaises ont prêté leurs cimaises à des peintres français.)

Tandis que notre collaborateur Jacques Michel rend compte de la rétrospective du Centre Pompidou, Michael Branson, compatriote de Pollock, qui vit à Paris, où il écrit sur l'art contemporain pour diverses revues spécialisées et pour le *New York Times*, donne la dimension américaine du peintre.

(Lire page 13.)





Le Monde

idées

EST-OUEST

Pour André Giraud, il n'y a pas de doute : nous sommes en 1938. Il n'y a pas une minute à perdre pour convaincre l'Est, par les moyens appropriés, que l'affrontement serait une voie sans issue. Parmi ces moyens l'embargo peut-il être efficace ? Jean-Marie Mahieux montre à quelles conditions. L'approche de Gustave Kars est toute différente : ce qu'il faudrait c'est désatelliser les zones d'influence respectives des Deux Grands.

L'efficacité de l'embargo

par JEAN-MARIE MAHIEUX (*)

Au lendemain de la normalisation en Pologne, la réunion du Cocom et la signature du contrat sur le gaz soviétique relancent le débat sur l'opportunité d'un embargo vis-à-vis des pays de l'Est.

Sous sa forme extrême, le blocus, l'embargo est un acte de guerre visant à interdire toutes relations d'un Etat avec le reste du monde. Il ne saurait faire partie du faisceau de mesures à la disposition des Occidentaux dans leur politique à l'égard de l'U.R.S.S.

L'embargo sélectif mis en œuvre par le Cocom depuis 1950 vise à tresser autour du camp socialiste un filet qui entraverait la croissance de certains secteurs, ceux liés à l'armement en particulier. Mais le filet a les mailles trop larges : on observe effectivement un retard dans de nombreux secteurs de l'économie de l'U.R.S.S. et de ses satellites, mais est-il imputable au seul embargo ? La planification bureaucratique suffirait à l'expliquer. Dans les domaines directement subordonnés à la politique étrangère, au contraire, les performances sont bonnes : le Cocom n'a pu empêcher les Russes de se doter des derniers gadgets de la panoplie militaire. Nous faisons fausse route.

L'impact de mesures d'embargo sélectives avait été envisagé dans une conception occidentale du déséquilibre économique qu'elles étaient supposées entraîner. Tablant sur l'absence de créativité de la recherche soviétique — fait établi, — on a déduit que l'économie de l'adversaire se trouverait affectée *de manière égale* et qu'apparaîtrait un fossé de plus en plus creusé avec les économies occidentales. C'était omettre deux éléments :

1) L'absence d'opinion publique, jointe au système de planification, qui autorise des déséquilibres considérables entre les budgets civils et militaires.

2) L'espionnage économique, qui a permis à l'U.R.S.S. de se procurer au prix fort les savoir-faire qu'elle ignorait.

Dès lors que le Kremlin parvenait sans trop de difficultés à tourner les obstacles mis par l'Occident, le signal qu'ils constituaient perdait toute valeur et les Soviétiques pouvaient par conséquent l'exclure des critères de la décision.

La concertation entre alliés occidentaux est la condition préalable de l'efficacité des mesures de rétorsion. Un choix ponctuel, fonction des besoins conjoncturels de l'U.R.S.S., garantirait un résultat à court terme de nature à provoquer un changement immédiat dans les conditions de la négociation.

Le cas du gaz sibérien était exemplaire : la non-conclusion de ce contrat aurait privé l'U.R.S.S. d'importantes rentrées de devises et constitué un signal efficace. Il faut bien prendre acte du fait que la décision de la France dément ses déclarations. Les justifications techniques ne sauraient empêcher les Soviétiques de voir dans notre attitude un geste politique objectif en leur faveur. Une grande occasion a été perdue. A force de vouloir toujours le beurre et l'argent du beurre, nous finirons par ne plus manger que du kéfir.

(*) Ancien responsable de la Chambre de commerce franco-soviétique.

Du bon usage du neutralisme

par GUSTAVE KARS (*)

LA vague pacifiste-neutraliste a laissé perplexe l'Occident. On fulmine contre elle, on l'exalte, et surtout on l'explique. Quelles ombres n'a-t-on pas invoquées à ce sujet : Hitler y côtoie Freud, et Marx Jung.

Mon propos n'est pas de nier l'intérêt de cette prose, mais d'énoncer quelques considérations, toutes cartésiennes, qui, si elles n'étaient pas présentes à l'esprit de tous les manifestants, ont pu, sous forme d'impressions vagues, aboutir aux résultats constatés.

I. La crise économique n'est pas conjoncturelle, mais structurelle.

II. L'économie dite « du marché » est incapable de la résoudre. (Échec des Chicago Boys, de Mme Thatcher, échec probable de Reagan).

III. La démocratie parlementaire a trop souvent défailli dans des situations dramatiques (guerre d'Espagne, résistance, en temps utile, à Hitler, etc.).

IV. L'Europe sera donc, tôt ou tard, acculée à un choix entre les systèmes que nous proposent les Super-Grands.

V. L'arrogance et la brutalité de Reagan ont fait comprendre que ce choix ne sera pas entre Washington et Moscou, mais entre Santiago et Varsovie. On nous a bruyamment menacés de « finlandisation » et de « hongkongisation » ; il convient d'enrichir cette floraison de néologismes du terme de « caraïbisation ».

VI. Les arguments invitant à donner la préférence à cette dernière sont rien moins qu'évidents, Pierre Emmanuel, par exemple, réclame une supériorité de l'Occident au nom du « principe » de la liberté (*le Monde* du 16 janvier). Mais un principe que ceux qui s'en réclament foulent aux pieds quand cela les arrange ne donne guère envie de mourir pour sa défense. Si l'on place la décision au niveau des principes, indépendamment de leur application, l'Est l'emportera aisément. Une société vraiment socialiste, libre et égalitaire est « en principe » plus séduisante que la jungle capitaliste.

Conclusion ? *Besser rot als tot.*

Que faire ?

1) Faire comprendre aux Américains que la stabilisation de l'Europe par voie économique, actuellement en cours, fait le jeu des Soviétiques. Si l'Europe bascule, elle basculera à gauche. Pourquoi ne pas leur proposer — à eux en toutes circonstances si friands de marchandages globaux — un lien entre d'éventuelles sanctions économiques contre l'U.R.S.S. et leur propre politique économique (taux d'intérêt, sidérurgie) ?

2) Faire comprendre aux deux Super-Grands que la première place de la planète est réservée non pas à celui qui a les bombes les meilleures et les plus nombreuses, mais à celui qui aura libéré le premier et le plus sincèrement sa « zone d'influence ».

En affichant une certaine indépendance envers les deux blocs, l'Elysée semblait vouloir suivre une telle voie. Certes, depuis le 10 mai, chaque camp a dû enregistrer, à côté de satifactions indéniables, de cruelles déceptions. Chacun voudrait cette politique plus musclée, qui en face de Moscou, qui en face d'Israël, et il est normal que chacun fasse connaître ses déceptions et ses exigences. Mais, une ligne une fois clairement définie, il serait hautement désirable que les divergences s'expriment de façon suffisament mesurée pour laisser à la politique étrangère de la France un aspect du consensus. S'abstenir de réclamer à cor et à cri des mesures que le contestataire ne prendrait certainement pas, s'il était au pouvoir, ou d'autres, qui ne changeraient absolument rien à la situation (le départ des ministres communistes).

Surtout, faire sortir le débat de politique internationale du niveau de la classe maternelle, auquel elle se meut actuellement. Faire comprendre, à ceux qui prétendent parler en notre nom, que nous sommes las du jeu stérile qui consiste à répondre « Chili » quand on vous reproche le Goulag, et de répondre « Goulag » quand on vous reproche le Chili. Que chacun se sente responsable de son propre camp. Que Marchais critique l'U.R.S.S. ou qu'il la justifie. (Il serait intéressant, par exemple, de l'entendre expliquer pourquoi les Soviétiques s'obstinent à empêcher la mise en accusation de l'Argentine devant le B.I.T.) Que les chrétiens- démocrates et apparentés disent son fait à Duarte. Que l'Église, au lieu de dénoncer inlassablement le « matérialisme athée », fulmine contre les oligarques d'Amérique latine, mais en termes clairs et sans équivoque. (L'épître de saint Jacques, chapitre 5, est respectueusement recommandée comme modèle de style.)

Jusqu'au jour où il sera possible de rassembler dans les capitales de l'Europe des centaines de milliers de manifestants prêts à brûler « dos à dos » les effigies de Brejnev et de Reagan.

Alors, peut-être, pourra-t-on espérer.

(*) Enseignant à l'université Paris-VIII.

Nous sommes en 1938

(Suite de la première page)

Nous avions dû, au passage, constater que nous ne pouvions pas tenir des engagements d'alliance. Certains pourraient s'étonner que nous n'en ayons pas immédiatement tiré les conséquences dans le fonctionnement de notre défense. Mais on croyait généralement notre défense pleinement satisfaisante. Le long de la frontière franco-allemande, elle était assurée par la ligne Maginot, car nous avions tiré les leçons de la guerre précédente. Quant à nos amis belges et hollandais, ils étaient protégés par leur neutralité. Nous savions bien que les Anglais n'avaient pas de soldats, et que les Allemands avaient la supériorité des armes, mais les Américains étaient nos amis. Ils ne pouvaient pas nous laisser tomber. Les Allemands le savaient : ils n'oseraient pas déclencher la guerre.

Tout le monde était donc pacifiste, à part quelques boutefeux sans audience, qui auraient voulu que nous fassions de la provocation en constituant des unités d'aviation et de blindés dont l'utilité restait à démontrer puisque nous avions la ligne Maginot. C'était le désarmement des autres qu'il fallait chercher, non notre réarmement. Sinon, c'était entrer dans leur jeu.

∴

Ce n'est pas foncièrement une critique de l'attitude du gouvernement français à laquelle je me suis livré. Le problème que je souhaite évoquer *avec angoisse* n'est ni de droite ni de gauche.

De tous les horizons politiques monte l'inquiétude. *Le danger existe que, comme en 1938, nous ne tirions pas les pleines conséquences des événements que nous sommes en train de vivre.* Ce n'est pas la Pologne qui est en cause. Mais l'Occident. Car notre impuissance en face du problème polonais traduit le déséquilibre des rapports de force en Europe entre l'Est et l'Ouest. S'il n'y est pas porté remède, nous connaîtrons d'autres Afghanistan et d'autres Pologne. Le monde occidental court les plus grands dangers, pour trois raisons qui apparaissent de plus en plus clairement.

1) Depuis longtemps, la défense Centre Europe repose sur l'idée que la défense nucléaire tactique de l'OTAN, appuyée sur la dissuasion stratégique américaine, pourrait équilibrer la supériorité soviétique bien connue en unités classiques et en effectifs. Ce n'est plus le cas. Comme de Gaulle l'avait pressenti, et comme M. Reagan l'a confirmé récemment, le couplage de la défense de l'Europe avec l'utilisation du « parapluie » américain est des plus incertains. L'OTAN n'a pas aujourd'hui les moyens de répondre à la menace des SS-20 soviétiques au plan des euromissiles. Il n'y a aujourd'hui aucune défense militaire de l'Europe libre : ce n'est pas parce que le pire n'est pas toujours sûr qu'il faut oublier cette évidence.

Malgré la solidité de notre défense stratégique nucléaire, ce problème nous concerne. J'imagine mal que nous puissions rester indifférent à une évolution qui amènerait, de l'autre côté du pont de Kehl, les représentants du système qui opprime actuellement la Pologne.

J'ai toujours trouvé particulièrement attristante la conception du « coup de semonce » selon laquelle, en cas de conflit en Europe, nous resterions tranquillement chez nous jusqu'au moment où, les troupes soviétiques ayant avancé en Allemagne, nos Pluton entreraient en action. On nous explique, sans sourciller, qu'il s'agirait non pas de contribuer à la victoire, mais de faire peur à l'adversaire *« en marquant ainsi notre détermination d'utiliser, si le territoire était violé, notre force nucléaire stratégique ».* Imagine-t-on une situation dans laquelle la dictature régnant sur les ruines d'une Europe vaincue, la France constituerait un îlot pacifique de prospérité démocratique à l'extrémité occidentale de l'Europe ?

Si la dissuasion stratégique est en effet notre dernier recours, ce n'est pas ce résultat que visait de Gaulle en la mettant en place. A l'époque, l'équilibre des forces n'était pas le même. Il voulait que la France restât maîtresse de son destin, non qu'elle devînt neutraliste. Il s'agit toujours de rester indépendants, mais la scène internationale a changé.

En 1940, c'est la défense de la Belgique qui constituait le point le plus faible du dispositif. Oui, la défense de l'Europe nous concerne.

2) De même que, dans les années 30, la peur de la guerre habite les Européens comme elle habite le mouton fasciné par le fauve. L'image de la guerre est insoutenable. On veut l'exorciser en n'y pensant pas. C'est ce que fait l'autruche.

Or, on ne peut concevoir une défense sans imaginer les conflits horribles afin de trouver les moyens de retirer à « l'autre » la tentation de les déclencher. Dans la situation que connaît aujourd'hui l'Europe, moins on pense à la guerre, moins on risque de l'éviter.

Les pacifistes refusent l'installation des euromissiles pour ne pas risquer d'être bombardés. Mais il n'y a pas de salut pour les peuples qui s'abandonnent. Un système de défense où les Américains seraient seuls à prendre des risques ne peut tenir : ils trouveraient pour eux-mêmes un autre système de défense et nous abandonneraient à notre triste sort. Il faut choisir : ou bien la polonisation ou bien un minimum de risques pour notre défense. Nous prenons bien ce risque, nous, Français, pourquoi les autres Européens ne le prendraient-ils pas ?

3) Depuis la disparition d'Adenauer, nous avons vu émerger progressivement, comme dans le passé, l'intérêt de l'Allemagne pour l'Est.

L'intérêt affectif des Allemands pour la réunification atteint une intensité que les Français ne mesurent pas. J'en avais été personnellement frappé lorsque j'avais accompagné le président Giscard d'Estaing, en particulier à Hambourg. A ce sentiment s'ajoute le poids des intérêts : le commerce allemand avec l'Est, parti après les autres, a devancé tous ses concurrents.

Le temps n'arrange rien. Il y a quatre ans, le gouvernement allemand s'était montré favorable, sans trop le dire publiquement, au déploiement des bombes à neutrons en Europe. Carter, en changeant d'avis, a commis un dégât difficile à réparer. Valéry Giscard d'Estaing mesurait pleinement le danger. S'il s'est rendu à Varsovie pour rencontrer Brejnev, c'était — il nous l'avait dit — avec la conviction qu'il était très important pour l'Europe et l'Occident que ne s'établisse pas un tête-à-tête germano-russe.

Cette rencontre a permis des effets faciles pendant la campagne électorale, mais, aujourd'hui, nous pouvons constater que ce tête-à-tête s'est établi. C'est à Bonn que vont les Polonais et les Russes. Ce qui s'est passé au cours des dernières semaines où l'Allemagne a ouvertement accepté le jeu de Moscou plutôt que de rallier Washington est un événement grave pour l'Europe et pour l'alliance atlantique.

Ce serait faire injure au chancelier Schmidt que de penser qu'il a décidé un renversement de politique. Mais son attitude traduit au moins son incertitude. C'est un avertissement majeur pour l'Occident. Hélas ! les avertissements se multiplient et se rapprochent. Il y a quelques jours, les diplomaties des deux Allemagnes ont annoncé qu'elles allaient faire des propositions communes pour la limitation des armements en Europe. Nous sommes au bord de la finlandisation.

∴

Il convient donc de réagir. Seule la France peut le faire, car ce n'est ni Schmidt, pour des raisons qui viennent d'être indiquées, ni Margaret Thatcher, trop habituée à s'occuper des seuls problèmes britanniques, qui peuvent être moteurs.

Il ne s'agit pas pour nous, naturellement, de rejoindre une OTAN dont je viens justement de décrire les faiblesses. Il ne suffit pas non plus de chercher une issue au seul problème polonais. C'est à la situation générale que ce problème révèle que notre gouvernement, avec l'appui du pays, doit donner tous ses soins, dans trois directions.

1) *La défense occidentale.*

Le président de la République a pris parti en faveur du déploiement des Pershing-II et des missiles de croisière en Europe. Il faut amplifier notre action pour que se renforce la défense européenne en liaison avec ceux des gouvernants occidentaux qui en ont le courage. Il faut dire et répéter qu'il n'y a qu'une seule façon d'équilibrer la supériorité des forces classiques soviétiques : l'arme à neutrons ; M. Mitterrand accomplirait un geste significatif en annonçant qu'il décide d'équiper les forces françaises de cette arme dont les études, que nous avons déclenchées en temps utile, ont aujourd'hui suffisamment progressé. La modernisation constante de notre défense est un impératif ; je ne suis pas saisi d'admiration parce que nous allons construire en douze ans un septième sous-marin nucléaire alors que le premier le fut en cinq ans.

2) *Le renforcement politique de l'alliance atlantique.*

Il faut proclamer les priorités, et rappeler que la réunification de l'Allemagne au prix de la finlandisation de l'Europe est totalement inacceptable. La conclusion du contrat gazier, à ce niveau, à cette date, dans cet environnement politique, était évidemment inopportune. Rien ne doit être négligé pour renforcer l'Europe, substituer le dialogue Europe-U.R.S.S. au diologue germano-russe et resserrer la vue commune du monde libre. Quelle que soit la noblesse des sentiments qui ont inspiré la livraison de quelques hélicoptères et camions au Nicaragua, ce n'était pas le moment — et même le Mexique s'en est désolidarisé. Ce sont les droits civiques des Français et des Européens qu'il faut défendre en priorité. Dans cette période où la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont quelque mal à discuter avec les États-Unis, il est essentiel que la France conserve sa capacité d'influence sur ce grand pays.

3) *Notre désir de paix égale notre volonté de liberté.*

Il faut le rappeler aux Soviétiques, au lieu de refuser de leur parler.

Dans le face-à-face mondial des deux idéologies, il y a deux attitudes possibles. Ou bien l'affrontement : pour l'éviter, il suffit de convaincre l'autre qu'il perdra. Ou bien la coexistence ; et les hommes dans leur sagesse sauront choisir. En prenant le pari de la détente, de Gaulle et ses successeurs exprimaient un acte de foi non seulement dans l'agrément, mais dans l'efficacité d'un système à base de liberté. Ce pari était juste, mais les premiers craquements, observables en Chine, en Pologne, en U.R.S.S. même, ont conduit l'Est à mettre la détente en péril. Il faut le convaincre, en restant forts, que l'affrontement serait une voie sans issue.

ANDRÉ GIRAUD

Correspondance

WILLY BRANDT A-T-IL TRAITÉ LES FRANÇAIS DE CHIENS ?

Un de nos lecteurs, diplomate allemand, qui souhaite garder l'anonymat, nous écrit :

Comme le constate André Fontaine (*le Monde* du 20 janvier), la normalité des rapports entre Français et Allemands, dans le sens d'une banalisation, n'est toujours pas atteinte. Parler alors d'amitié serait un euphémisme. C'est une vraie passion... Beaucoup de Français mènent publiquement un dialogue avec l'Allemagne de leurs fantasmes. Un des plus atteints est sans doute M. de Saint-Robert, qui, à la veille des élections européennes, voyait en R.F.A. fleurir des usines d'armes nucléaires secrètes et qui maintenant entrevoit l'arrogant aigle germanique épier l'aiglon polonais tout en faisant de l'œil à l'ours soviétique.

Le malentendu règne, sinon la mauvaise foi. Même André Fontaine tombe dans le panneau. A preuve la dorénavant fameuse phrase de Willy Brandt — fameuse seulement en France, où on la ressort volontiers avec une mansuétude quelque peu perverse — qu'il cite : Willy Brandt aurait parlé au sujet des Français de « chiens endormis » à ne pas réveiller. Passe encore de traiter les Français d'endormis quoiqu'ils soient tout le contraire, plutôt sur le qui-vive. Mais de les traiter de chiens !

En réalité, ce que Willy Brandt a dit, c'est qu'il ne fallait pas réveiller en France des chiens endormis, ce qui en allemand est une expression proverbiale — *Schlafende Hunde weckt man nicht* — qui veut dire : ne pas réveiller de mauvais souvenirs ou sentiments inamicaux et, par extension, être prudent dans ses rapports avec quelqu'un. « Chiens endormis » est donc une métaphore pour : mauvais souvenirs ou sentiments hostiles tombés plus ou moins dans l'oubli.

Le promeneur qui en passant près d'une ferme réveille inopinément une meute de chiens comprend aisément l'allégorie.

usage du neutralisme

1938

Le Monde

étranger

EUROPE

Le chef de la milice de Varsovie affirme que l'« ennemi ne s'est pas rendu »

Des messes spéciales ont été dites mardi 2 février dans la soirée dans toute la Pologne à l'appel de l'Eglise afin de demander la levée de l'état de guerre et la libération de toutes les personnes emprisonnées. Le primat de Pologne, Mgr Glemp, qui part jeudi pour le Vatican, a célébré un office à Gniezno.

« *L'ennemi ne s'est pas rendu, il continue à se manifester* », a déclaré dans une interview à la *Literatournya Gazeta* de Moscou le général Jerzy Cwek, chef de la milice à Varsovie. Selon lui, les adversaires du Conseil militaire de salut national se regroupent, des slogans et tracts font leur apparition dans la capitale polonaise. « *L'une de nos principales tâches est de lutter contre les activités clandestines. Les informations en notre possession indiquent que l'organisation est en cours de reconstruction* », a-t-il ajouté.

Les deux cent cinq personnes arrêtées à Gdansk lors des manifestations du samedi 30 janvier devront « *supporter les lourdes conséquences de leurs actes irresponsables* », a déclaré mardi 2 février Radio-Varsovie en affirmant que les fauteurs de troubles étaient armés de pavés et de cocktails Molotov. « *Les événements de Gdansk prouvent qu'il y a encore en Pologne des forces qui tentent de provoquer la population et sont hostiles à la paix sociale et aux efforts faits pour sortir le pays de la crise* », a ajouté la radio

Selon des sources bien informées, des manifestations de femmes auraient eu lieu lundi 1er février à Lodz, le grand centre textile, pour protester contre la hausse des prix qui était entrée en vigueur ce jour-là.

A Washington, M. Haig a estimé que la crise polonaise est « *loin d'être terminée* », que « *la résistance passive et non passive* » au régime Jaruzelski « *continuera probablement de grandir* », et que les risques de violence « *s'aggraveront d'heure en heure* » tant que sera maintenue la loi martiale. Le secrétaire d'Etat américain, qui intervenait devant la commission des affaires étrangères du Sénat, a invité les pays occidentaux à agir de façon « *prudente et réaliste* » pour amener les gouvernements de Moscou et de Varsovie à « *réexaminer leur marche vers l'abîme* » en Pologne. Il a rappelé que les Etats-Unis ont « *toujours été opposés* » au projet de gaz sibérien proposé à l'Europe.

● *La rencontre* entre M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, et son homologue polonais M. Czyrek « *est tout simplement scandaleuse* », affirme la *Lettre de l'U.D.F.* « *Quelques jours après la signature de l'accord franco-soviétique sur le gaz, le pouvoir socialiste dévoile ses véritables positions sur le drame polonais : au mercantilisme vient s'ajouter désormais le cynisme.* »

● *Deux spectacles au profit de la Pologne, le lundi 8 février, à Paris,* sont annoncés par l'AIDA, Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde. A la Comédie des Champs-Elysées, la cantatrice Jane Rhodes et le pianiste Christian Ivaldi se produiront dans un programme consacré à Milhaud, Fauré, Debussy, Duparc et Offenbach, tandis qu'au Palace aura lieu un récital Mama Bea Tekielski. Le produit sera versé au comité Solidarité avec la Pologne, créé par l'AIDA.

● *Le Comité droits de l'homme,* animé par MM. Marek Halter et Bernard-Henri Lévy, appelle à une manifestation, ce mercredi 3 février, à 18 heures, devant le ministère des affaires étrangères, pour protester contre la rencontre entre M. Cheysson et « *un représentant de la junte du général Jaruzelski* ». Le ministre français des relations extérieures reçoit au même moment son homologue polonais, M. Czyrek.

Pologne

LES CONSIGNES DE LA JUNTE AUX PRÉSIDENTS DES TRIBUNAUX DÉPARTEMENTAUX

« Il faut décider quels sont les hommes à éliminer de la magistrature »

En instaurant le 13 décembre l'état de guerre en Pologne, la junte militaire avait annoncé la constitution de tribunaux spéciaux qui jugeraient avec sévérité tout manquement aux dispositions de la loi martiale. A la veille de la mise en place de ces « tribunaux », une réunion des présidents des tribunaux départementaux s'est tenue le 18 décembre à Varsovie. Le colonel Kostrzewa est venu donner aux juges les consignes du WRON, le Conseil militaire de salut national présidé par le général Jaruzelski. Nous publions ci-dessous son discours qui nous a été transmis par le comité de coordination du syndicat Solidarnosc en France.

« C'est un grand honneur pour moi que de participer à une rencontre avec le groupe dirigeant de la magistrature de notre patrie socialiste. Ce n'est pas par courtoisie que je le dis mais parce que je suis profondément convaincu d'avoir, en face de moi, des hommes trempés dans le combat, des hommes qui en ont vu de toutes les couleurs et qui comprennent ce qui est en jeu.

» Je prends la parole en qualité de fondé de pouvoirs du Comité de défense du pays et commissaire plénipotentiaire du Conseil militaire de salut national WRON. Permettez-moi, camarades, de caractériser en quelques mots la situation actuelle. Ce qui s'est passé dans la nuit du 12 au 13 décembre c'était une attaque militaire bien planifiée et bien conçue et qui a, je crois, efficacement mis un terme à la réalisation des plans des extrémistes. Il était grand temps. Nous avons évité une effusion du sang. Mais est-ce à dire que nous avons gagné ? Pour employer le langage militaire, nous avons gagné la première manche. Maintenant, il nous faut défendre les positions conquises. L'arme suprême entre les mains de chaque pouvoir, c'est la loi. L'usage que nous en ferons ne dépend que de nous tous. C'est par les tribunaux que passe la première ligne du front : dans un jour ou deux, nous aurons à juger des hommes amenés devant des tribunaux spéciaux. Une question se pose : qui montera en première ligne ? Quels sont nos juges ?

» Pour agir efficacement, le chef qu'est un président du tribunal doit disposer d'hommes de qualités bien intégrés et sur lesquels il peut toujours compter. Vous connaissez bien votre milieu. Vous y connaissez les hommes et pouvez décider qui est avec nous et en qui on peut avoir confiance. Le moment n'est plus aux conversations et à l'éducation. Il faut décider quels sont les hommes à éliminer de la magistrature. Je veux croire que les camarades présidents prendront, en la matière, une attitude de principe et de responsabilité.

» Lors de cette vérification, certains critères nous seront d'un grand secours. Ce qui doit décider, en ce moment, ce n'est pas seulement les qualifications et les capacités d'un juge, mais surtout son attitude politique. Si je peux vous donner quelques conseils, je diviserais les juges en quelques groupes :

» — Le premier groupe est celui des militants actifs de Solidarité, les extrémistes qui se sont dressés contre le pouvoir populaire ;

» — Le second groupe est constitué par les militants des syndicats autonomes qui, à ce que l'on me dit, n'étaient guère moins actifs que les militants de Solidarité, et qui gênaient la direction du ministère ;

» — Et pour finir, le troisième groupe est celui des juges indolents, incapables de satisfaire aux impératifs du moment.

» Tous ensemble, ils ne sont pas adaptés à l'étape actuelle de la lutte pour le socialisme. C'est demain pourtant que commenceront à siéger les tribunaux spéciaux, fondés sur la loi martiale.

» Je suppose que la plupart des camarades présents ont apporté avec eux des propositions concrètes en matière de politique de personnel ; dans le cas contraire, il faudra les envoyer au plus vite au ministre. Il y a un problème : faut-il ou non exiger des déclarations (1) de la part des juges ? A mon avis, ces déclarations ne résolvent rien. Mais réfléchissez-y encore, d'autant plus que, conformément aux dispositions du premier ministre, de telles déclarations seront exigées des employés administratifs de la magistrature. Maintenant, la justice doit, elle aussi, agir fermement. Il faut que les verdicts soient prononcés rapidement et qu'ils soient conformes à la loi et aux exigences de l'état de guerre, c'est-à-dire lourds. Si, dans un avenir proche, nous voulons discuter calmement de la loi qui régira les tribunaux, de la codification pénale, nous devons aujourd'hui intervenir activement partout où il y a collision avec la loi. Le travail dans les tribunaux doit être mené d'arrache-pied et dans un esprit de responsabilité, même si les conditions sont extrêmement difficiles, absence de communications, manque de carburant et d'hommes. »

(1) On a fait signer « des déclarations de loyauté » aux fonctionnaires, aux journalistes et au personnel industriel.

A LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Le bloc soviétique réussit à faire ajourner un débat sur « le faux problème de la Pologne »

De notre correspondante

Genève. — Le bloc des pays de l'Est, soutenu par l'Algérie, Cuba, l'Inde, la Jordanie et aussi le Mexique, a réussi au cours de la deuxième journée des travaux de la commission des droits de l'homme de l'ONU (*le Monde* du 2 février) à empêcher un débat sur la crise polonaise. Cette tâche lui fut d'autant plus aisée que le président de la commission, M. Yvan Garvalov (Bulgarie) n'a guère résisté aux pressions visibles — pour ne pas dire aux ordres — de M. Valerian Zorine, chef de la délégation soviétique.

Lorsque M. Yvon Beaulme, délégué canadien, précisant qu'il parlait au nom de l'Allemagne fédérale, de l'Australie, du Canada, du Danemark, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, du Japon et des Pays-Bas, a annoncé l'intention de soulever le problème polonais, il fut violemment pris à partie. La tension est montée à son comble lorsqu'il a déclaré que la répression en Pologne « *allait à l'encontre de la charte des Nations unies et de la déclaration des droits de l'homme* ».

Pour sa part, M. Zorine a affirmé que le désir d'inclure dans le débat « *le faux problème de la Pologne* », qui n'était pas inscrit à l'ordre du jour, ne pouvait s'expliquer que par des mobiles politiques. M. Niels Boel, délégué du Danemark, a tenté de lire une déclaration commune des dix pays membres de la Communauté européenne, mais il en a été empêché par les délégués de l'Est et leurs alliés, ce qui permit à M. Garvalov d'interrompre la séance « *pour consultations* ».

Celles-ci, tenues à huis clos, furent longues et laborieuses. Dès la reprise en fin d'après-midi, le délégué de la Syrie volait au secours de l'U.R.S.S. en demandant d'ajourner « *la question en question* » (évitant soigneusement de nommer la Pologne) et de passer à l'examen des violations des droits de l'homme perpétrés par Israël. La question de fond fut alors écartée au profit d'une bataille de procédure qui aboutit à un vote nominal sur la proposition syrienne. Celle-ci obtint 11 voix, celles de l'U.R.S.S. (seul pays à disposer de deux votes puisque la Biélorussie est considérée à l'ONU comme un Etat indépendant) et de ses alliés ; il n'y eut aucune voix contre ; quatorze pays, dont la Chine et la Yougoslavie, se sont abstenus. Enfin, nombre de délégués, dont la totalité des Occidentaux, ont catégoriquement refusé de prendre part au vote, estimant que celui-ci était contraire à la procédure normale sur l'organisation des travaux.

Certains pays du tiers-monde ne voyaient dans ce débat qu'une querelle Est-Ouest qui ne les concernait pas. Ils n'en étaient pas moins d'accord — du moins en coulisse — pour estimer que le président, prisonnier de ses alliés, avait outrepassé son rôle.

A l'issue de la réunion un des délégués américains, M. Abrams, a d'ailleurs accusé publiquement le président Garvalov d'avoir « *instauré la loi martiale dans la commission des droits de l'homme* ».

ISABELLE VICHNIAC.

Espagne

Le P.C.E. est menacé d'éclatement

De notre correspondant

Madrid. — A peine remis de ses déboires avec les « eurocommunistes rénovateurs », qui ont abouti à l'expulsion de six membres du comité central et de cinq conseillers municipaux madrilènes, le P.C.E. doit affronter la rébellion des « *prosoviétiques* ». Le P.S.U.C., le parti communiste catalan, théoriquement indépendant du P.C.E., connaît depuis plusieurs mois une crise semblable.

La rupture qui se dessine à Madrid est déjà consommée à Barcelone. Vingt-neuf membres du secteur « dur » du P.S.U.C., qui appartenaient au comité central, ont décidé, après leur expulsion du parti, de réunir leur propre congrès en avril, immédiatement après celui que le P.S.U.C. doit tenir le mois prochain. Parmi eux se trouve M. Pere Ardiaca, qui a été, en 1936, l'un des fondateurs du communisme catalan. Les contestataires se réclament du congrès du P.S.U.C. de janvier 1980, qui avait décidé le retrait du mot « eurocommunisme » des textes de référence, dont la direction du parti veut, elle, la réinclusion.

Les prosoviétiques contrôlent une grande partie de l'appareil dans la banlieue industrielle de Barcelone, où les communistes avaient obtenu leurs meilleurs résultats lors des élections législatives de 1979. Pour les en déloger, la direction a décidé de renouveler les cartes du parti, et elle ne les délivre plus désormais qu'à ceux qui « *approuvent la ligne politique* » officielle.

A Madrid, une soixantaine de dirigeants prosoviétiques, appartenant pour la plupart aux commissions ouvrières, le syndicat communiste, ont rendu public, le 25 janvier, un document critiquant vivement la ligne politique du secrétaire général du P.C.E., M. Santiago Carrillo. « *Notre parti traverse une crise d'identité politique et idéologique* », affirme le texte, qui poursuit : « *Un parti communiste dépourvu de programme politique clair, de plus en plus détaché des masses, centré uniquement sur l'activité politique au sommet, et ne se préoccupant pas de l'éducation politique des travailleurs, ne pratiquant pas de manière conséquente l'internationalisme, peut-il être un parti de classe, à la fois démocratique et révolutionnaire ? Nous pensons que non, et qu'il est condamné à n'être qu'un parti marginal, victime de l'opportunisme.* »

Deux des signataires du texte, MM. Fidel Alonso et Luis Cabo (le premier est un important dirigeant syndical de Madrid), sont menacés d'expulsion. Ils entendent cependant, comme les autres signataires, « tenir » le plus longtemps possible au sein du P.C.E. et y mener un travail d'opposition dans l'espoir d'obtenir la convocation d'un congrès extraordinaire.

D'autres éléments pro-soviétiques, plus radicaux, viennent de constituer une « commission préparatoire du congrès de réunification du P.C.E. », qui devrait, en juin prochain, donner naissance à une nouvelle formation. Leur chef est un dirigeant ouvrier d'un certain prestige, M. Francisco Garcia Salve. Ancien prêtre, bien connu à l'époque de la résistance au franquisme sous le nom de « curé Paco », M. Garcia Salve trouve « ambiguës » les positions de M. Fidel Alonso et de ses compagnons, et il a entamé des conversations avec différentes petites organisations de communistes « durs » dissidents en vue d'une prochaine unification.

Désarroi au sujet de la Pologne

La résolution adoptée le 9 janvier par le comité central du P.C.E. au sujet de la Pologne a exacerbé les tensions. Elle déclarait notamment : « *Le modèle politique soviétique montre, au cours de son histoire, que le parti a été dévoré par l'appareil d'Etat, après avoir cru qu'il le dominait. C'est un risque qui pèse tôt ou tard sur les systèmes d'où a disparu le pluralisme politique. tel modèle a abouti à l'exclusion de toute discussion démocratique au sein du parti ; elle a réduit les congrès à une simple liturgie. Le parti se convertit de la sorte en un bloc bureaucratique, où les masses voient davantage l'instrument du pouvoir qu'une avant-garde révolutionnaire.* » La résolution se prononçait également pour une « *nouvelle forme d'articulation internationaliste* » entre les partis communistes ayant rejeté le modèle soviétique.

Selon les pro-soviétiques, cette résolution a provoqué un grand désarroi à la base du parti, notamment dans les milieux ouvriers, où des centaines de militants, à Madrid surtout, s'apprêteraient à le quitter. « *Elle signifie une rupture du P.C.E. avec les pays socialistes et le mouvement communiste international,* disent-ils, *et représente un rejet de l'internationalisme.* »

Les membres de cette tendance se refusent à abandonner certains postulats du mouvement communiste : la lutte entre les deux blocs est, selon eux, « *l'expression de la lutte des classes au niveau international* ». La tension mondiale est « *la conséquence de la crise actuelle du capitalisme* ». La lutte des communistes pour la paix ne peut pas conduire à abandonner les « *positions anti-impérialistes* ». L'existence de l'Union soviétique rend « *plus facile le passage au socialisme dans les pays occidentaux* ».

« *L'OTAN est un pacte offensif, tandis que le pacte de Varsovie est défensif* », affirme sans ambages M. Pere Ardiaca. En privé, les prosoviétiques, ceux du P.C.E., en tout cas, se montrent plus nuancés. « *Nous sommes d'accord pour critiquer certaines " erreurs " de la politique soviétique, comme l'intervention en Afghanistan ou le soutien à la junte militaire argentine,* affirment-ils. *Mais nous ne voulons pas d'un rejet global et public de l'U.R.S.S. formulé dans des termes dignes de l'administration Reagan.* » Des divergences sont d'ailleurs perceptibles entre les contestataires du P.S.U.C., opposés à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E., et ceux du P.C.E., qui y sont favorables.

Autre point de désaccord : la stratégie suivie par le parti en Espagne. Les pro-soviétiques ne remettent pas vraiment en cause la politique de « consensus » avec le centre et la droite, telle qu'elle a été pratiquée par M. Carrillo. La tentative de putsch du 23 février, en rappelant brutalement la gravité du problème militaire, a montré qu'elle était sans doute la seule possible. Mais une telle politique « *a péché par idéalisme* », selon les pro-soviétiques. Il aurait fallu, disent-ils, « *mobiliser les masses* » pour changer le rapport de forces entre les organisations qui ont participé au « consensus ». Le P.C.E. n'a pas su concilier les deux tâches qui s'imposaient à lui : « *consolider le régime démocratique* » et « *imposer une solution progressiste à la crise économique* ».

THIERRY MALINIAK.

U.R.S.S.

APRÈS LA PUBLICATION D'ARTICLES « IDÉOLOGIQUEMENT ERRONÉS » SUR DOSTOIEVSKI

Le critique littéraire doit être « la courroie de transmission de la ligne du parti » affirme la « Pravda »

Moscou (*A.F.P.*). — Le premier adjoint au rédacteur en chef de la revue *Nach Sovremmenik* (Notre contemporain), M. Youri Seleznev, vient de faire l'objet d'un blâme pour « *manque de vigilance idéologique* », a-t-on appris dans les milieux littéraires moscovites. On lui reproche d'avoir autorisé la publication, dans le numéro de novembre 1981 de la revue, d'une série d'articles « *idéologiquement erronés* » sur Dostoïevski, à l'occasion du centenaire de sa mort, et sur les spécificités des traditions littéraires russes. M. Seleznev, qui vient de publier un ouvrage sur l'héritage littéraire et spirituel de Dostoïevski, risque de perdre sa place.

Cette affaire a été jugée suffisamment grave pour justifier la publication, lundi 1er février dans la *Pravda*, d'un rappel à l'ordre de certains critiques littéraires qui auraient tendance à « *s'écarter des positions marxistes-léninistes* ». Ce soin a été confié à M. Vassili Koulevchov, spécialiste « *officiel* » de la littérature russe, qui rappelle que le critique doit être « *la courroie de transmission de la ligne du parti dans le domaine de la création artistique* ».

« *Les auteurs de certaines publications sur l'histoire de notre littérature s'écartent parfois des traditions de l'esthétique marxiste-léniniste,* souligne M. Koulevchov. *Ils cherchent à minimiser la signification de ce qui a été fait avant eux dans ce domaine (...), déforment le tableau réel du développement de notre littérature.* »

Il s'en prend plus particulièrement à M. Vadim Kojinov, l'un des auteurs de la revue, et l'accuse notamment d'avoir écrit que la célèbre bataille de Koulikovo (qui opposa le prince Dimitri Donskoï aux Tartares en 1380) a été une lutte des Russes « *contre l'agression cosmopolite mondiale* ». Il cite aussi nommément M. Seleznev parmi les critiques qui, dit-il, « *prennent des libertés avec les positions marxistes* », en particulier dans leur approche de l'œuvre de Dostoïevski, et qui, « *sous prétexte de leur « amour » pour Dostoïevski, font l'apologie des contradictions de l'écrivain, se complaisent dans l'évocation de certains de ses jugements confus en les embrouillant davantage* ».

Parmi les ouvrages que M. Koulevchov condamne comme « erronés », figure aussi un livre de M. Youri Koudriavtsev paru récemment sous le titre *Trois Cercles de Dostoïevski*.

● *Sept partis membres de l'Internationale socialiste boycottent une visite à Moscou.* — Les partis socialistes français, ouest-allemand, anglais, néerlandais, japonais, sénégalais et vénézuélien ont décidé de ne pas participer au voyage que fait en Union soviétique, du 1er au 4 février, une délégation conduite par le président de l'Internationale socialiste, M. Kalevi Sorsa (Finlande), et son secrétaire, M. Walter Hacker (Autriche). Cette décision, annoncée par un communiqué du Parti du travail néerlandais, ne signifie pas que, dans l'esprit de ces partis, tous les contacts avec Moscou doivent être rompus, mais que, tant que la situation ne s'améliorera pas d'une façon significative en Pologne, cette visite ne saurait être d'une utilité quelconque. — (*A.F.P.*)



EUROPE

Yougoslavie

Les autorités comptent sur le prochain plan pour entraver le morcellement économique

De notre correspondant

Belgrade. — Sarajevo, capitale de la République fédérée de Bosnie-Herzégovine et Nis, important centre industriel de la République fédérée de Serbie, sont reliés, ou, plus exactement, étaient reliés, par une ligne d'autobus. Depuis plus de deux mois les passagers ne vont plus directement d'une localité à l'autre. Ils sont contraints de changer d'autobus à Vardiste, à la frontière des deux Républiques. La raison : l'autobus bosniaque est interdit de circulation en Serbie et le car serbe en Bosnie. Les Serbes estiment en effet que le véhicule bosniaque fait concurrence sur leur territoire à leur propre autobus. Les Bosniaques pensent de même de l'autobus serbe.

Les interventions des autorités et de la Chambre économique fédérale pour trouver un compromis ont échoué et nul ne sait quand et comment le différend sera réglé. En attendant, les passagers continuent à descendre à Vardiste par un hiver particulièrement rigoureux, et à traîner leurs bagages d'un véhicule à l'autre. Quelque chose de semblable se passe dans les chemins de fer. Plus d'une fois la presse a signalé que la locomotive appartenant à une compagnie d'une République décroche à la frontière d'une autre République et revient sans convoi, à son point de départ... Ces exemples parmi d'autres reflètent l'actuel morcellement de l'économie yougoslave et l'existence en fait de six économies nationales, une pour chaque République fédérée.

Strictement centralisé en 1945, à l'exemple des autres pays communistes de l'Europe de l'Est, le système économique yougoslave s'est engagé dans les années 50, après l'instauration de l'autogestion, sur la voie de la décentralisation. L'emprise de l'Etat sur l'ensemble de la vie sociale s'est relâchée et les pouvoirs des Républiques se sont accrus. Avec les amendements constitutionnels de 1972, et la Constitution de 1974, la décentralisation a fait encore un pas. S'érigeant en Etats dans l'Etat, les Républiques ont édifié sans coordination chacune son propre plan de développement, caractérisé par l'autarcie. L'unité du marché yougoslave, pourtant solennellement proclamée par la Constitution, n'est plus respectée par personne, et il est plus facile à une entreprise, dans certains cas, de franchir la frontière de l'Etat que celle de la République voisine.

Querelles dans les milieux intellectuels

« Nous avons brisé notre unité économique, a dit M. Petchouilitch, membre du comité central et ancien recteur de l'université de Belgrade, *ce qui équivaut à un suicide technologique, à un moment où le monde qui nous entoure s'unit.* » Selon M. Petchouilitch, la *« fermeture »* des Républiques et leur rivalité ont donné naissance à une *« énorme »* bureaucratie qui gaspille les richesses. La communauté yougoslave repose, à son avis, sur des centres de puissance politique locaux et elle souffre d'une sorte d'*« irresponsabilité organisée »*. M. Gligorov, membre de la direction collégiale du parti, a déclaré de son côté que si le cours actuel se poursuit, *« nous serons obligés d'établir des droits de douane pour certains produits aux frontières des Républiques ».*

Ces *« manifestations négatives »* ne sont pas propres à l'économie. Depuis des mois, les intellectuels se querellent sur l'appartenance républicaine et nationale de tel ou tel écrivain. Ces querelles, où l'absurde n'est pas absent, ne sont pas sans répercussion sur l'ensemble de la vie culturelle. Il n'est pas étonnant que la rédaction de la nouvelle encyclopédie yougoslave ait décidé, pour ne pas jeter de l'huile sur le feu, de tenir certaines de ses réunions à huis clos...

Cette division menace en premier lieu le parti. Pour parer au plus pressé, le gouvernement fédéral n'a pas hésité, récemment, à recourir, dans plusieurs cas, aux « mesures provisoires », en réalité mesures d'exception, pour mettre en œuvre en temps voulu le plan de 1982 sur lequel les Républiques et les régions autonomes ne sont pas parvenues à s'entendre. On attend également, à bref délai, les conclusions d'une commission spéciale composée d'hommes politiques, de techniciens et de scientifiques chargée de présenter un plan cohérent à long terme, qui sera valable pour le pays tout entier.

Le plan, sans toucher aux principes de base de l'autogestion, doit permettre à la Yougoslavie d'amorcer un important revirement politique et économique. Sans ce revirement, il y a peu de chances de la voir surmonter les difficultés accumulées au cours des dernières années.

PAUL YANKOVITCH.

Danemark

POLÉMIQUE ENTRE WASHINGTON ET COPENHAGUE A PROPOS DE LA TURQUIE ET DE LA POLOGNE.

(De notre correspondante.)

Copenhague. — M. Kjeld Olesen, ministre des affaires étrangères du Danemark, a réagi vivement aux déclarations faites par le général Haig, dans un bulletin diffusé par l'ambassade des Etats-Unis à Copenhague, déclarations stigmatisant la *« double morale de certains alliés »*. Il s'est reconnu sans hésitation, semble-t-il, alors qu'il n'était pas nommé. Le secrétaire d'Etat américain, faisant allusion à des propos tenus, paraît-il, par M. Olesen lors de la dernière rencontre des ministres de l'OTAN, dit notamment : *« Quelques-uns essaient de prétendre que la situation en Turquie est la même qu'en Pologne et que la situation de l'Afghanistan est la même que celle du Salvador. Cela est non seulement incompréhensible mais dangereux. »*

M. Olesen, s'étonnant que ces reproches ne lui aient pas été faits directement pendant la rencontre de Bruxelles, les a commentés en ces termes : *« Il est clair que la violation des droits de l'home en Turquie et en Pologne ainsi que les événements qui y sont liés ne peuvent être exactement mis en parallèle... Néanmoins c'est un fait que le gouvernement danois doit prendre ses distances vis-à-vis de ce qui se passe en Pologne aussi bien qu'en Turquie. »*

Deux jours auparavant, le ministre turc des affaires étrangères avait convoqué le chargé d'affaires de l'ambassade du Danemark à Ankara pour lui reprocher que le gouvernement de Copenhague ait pris la tête de la croisade visant à accuser la Turquie devant la Cour européenne des droits de l'home. Le Danemark, en effet, avait pris l'initiative de cette démarche. — C. O.

Italie

● RECTIFICATIF. — Un mastic a rendu incompréhensible un passage de la « Tribune internationale » d'Alberto Zacoviello dans *le Monde* du 3 février. Il fallait lire :

« A l'examen objectif des choses, tout montrerait que la voie est désormais ouverte. Le lien avec l'U.R.S.S. empêchait de se fixer cet objectif. L'hypothèque étant levée, tout devrait se dérouler de la façon la plus simple. Mais les choses vont autrement dans la réalité concrète italienne.

» Avant tout, la rancœur s'est déposée en sédiments sur la base des deux partis, et il ne sera sûrement pas facile de la dégager. En second lieu, tant M. Craxi que M. Berlinguer cultivent le rêve d'un parti socialiste capable de se muer en pivot de toutes les forces de gauche. L'un et l'autre font ce rêve pour leur propre parti. D'où leurs combats respectifs contre le temps.

» Convaincu que la crise du P.C.I. est profonde, M. Craxi tend à considérer que des élections anticipées réduiraient la distance électorale entre lui et les communistes. A M. Berlinguer, au contraire, il faut du temps pour recommencer de rassembler les militants perplexes sous les drapeaux du P.C.I. »

D'autre part, le journal indépendant de gauche socialisant cité en note s'orthographie *Repubblica*.

AMÉRIQUES

États-Unis

L'opposition démocrate lance une offensive contre la politique du gouvernement au Salvador

Environ cinq cents guérilleros ont attaqué, mardi 2 février, la ville d'Usulutan, à un peu plus de 100 kilomètres à l'est de San-Salvador, près de la frontière avec le Honduras. Les combats ont duré quatre heures et ont été très intenses. Selon un porte-parole du ministère de la défense, trente-deux civils et un militaire ont été tués. D'autres informations indiquent, que, parmi les victimes, figurent le chef local de l'armée et onze soldats.

Avec 200 000 habitants, Usulutan est la quatrième ville du pays, et elle a déjà essuyé deux attaques de la guérilla au cours du dernier mois. Celle-ci a également assailli, lundi, la petite ville de Corinto, à la frontière avec le Honduras, coupant toutes les communications. Des actes de sabotage ont été commis en plusieurs autres endroits. La radio des guérilleros, Radio-Venceremos (« Nous vaincrons ») multiplie les appels aux ouvriers et aux paysans pour qu'ils prennent les armes afin de renverser la junte. Elle annonce que des actions d'envergure seront entreprises les jours prochains.

La situation au Salvador a fait l'objet d'un âpre débat, lundi et mardi, au Congrès américain.

De notre correspondant

Washington. — Quasiment oublié pendant des mois, le Salvador recommence à inquiéter et à diviser les milieux politiques de Washington. L'objectif à atteindre semble clair à tout le monde : empêcher ce petit pays d'Amérique centrale de devenir un autre Nicaragua, tout en le conduisant vers une forme décente de démocratie. Mais, sur les moyens à mettre en œuvre, deux thèses s'affrontent, et elles sont diamétralement opposées. Alors que la Maison Blanche envisage d'augmenter l'assistance militaire au gouvernement de M. Duarte, des élus démocrates, appuyés par plusieurs associations privées, réclament la suspension totale de cette aide, qui prend une triple forme : fourniture de matériel, présence d'une cinquantaine de conseillers militaires et entraînement d'officiers aux Etats-Unis.

Les Etats-Unis sont prêts à faire *« tout ce qui est nécessaire »* pour empêcher une victoire militaire de l'extrême gauche, a déclaré M. Alexander Haig, mardi 2 février au Sénat. Fidèle à son principe, le secrétaire d'Etat n'a donné aucune précision. Il s'est en outre refusé à écarter totalement la possibilité d'un engagement militaire américain.

Avec ces vagues menaces, on revient quelques mois en arrière, lorsque l'administration Reagan entretenait l'idée d'un éventuel blocus de Cuba ou de représailles contre le Nicaragua. Ces deux pays sont d'ailleurs l'objet de nouvelles attaques de Washington. Le premier est présenté comme un arsenal d'armes soviétiques, le second comme une *« base pour exporter la subversion »*. Les Etats-Unis constatent, en tout cas, le réveil de la guérilla salvadorienne et craignent que l'attaque contre la base aérienne de Ilopango (*le Monde* du 29 janvier) ne soit le début d'une vaste offensive pour torpiller l'élection d'une Assemblée constituante le 28 mars prochain.

Washington attache beaucoup d'importance à ce scrutin tout en reconnaissant qu'il n'établira ni la paix civile, ni la démocratie au Salvador. *« C'est un premier pas »*, a déclaré mardi M. Thomas Enders, secrétaire d'Etat adjoint, chargé des affaires interaméricaines, qui s'expliquait devant une sous-commission de la Chambre. Le collaborateur du général Haig a souligné que la hiérarchie catholique appuyait maintenant les élections. C'est, à vrai dire, le seul sujet de satisfaction que le Salvador donne en ce moment à l'administration Reagan.

Des obligations pour l'exécutif

La nouvelle loi sur l'aide à l'étranger, votée par le Congrès et signée le 29 décembre dernier, impose des obligations à l'exécutif en ce qui concerne le Salvador. Le président Reagan a dû ainsi faire savoir au Congrès, dans un document écrit, que les droits de l'homme étaient, à sa connaissance, mieux respectés dans ce pays, pour que l'aide décidée puisse être disponible (*le Monde* du 30 janvier). Un représentant démocrate de New-York, M. Stephen Solarz, envisage cependant de mener une action judiciaire contre le président. Deux autres personnalités démocrates, M. Studds (Massachusetts) et M. Harkin (Iowa), ont présenté, le 2 février, une proposition de loi, approuvée par une trentaine de leurs collègues, pour suspendre toute aide militaire jusqu'à ce que le Congrès ait lui-même établi le respect des conditions fixées.

« Un autre Vietnam »

Cesser l'assistance militaire au Salvador ? Cela n'améliorera en aucune façon la défense des droits de l'homme, vient de répliquer M. Enders. La suppression de l'aide américaine provoquerait une *« explosion massive »* et conduirait « probablement » à une victoire de l'extrême gauche. Selon le secrétaire d'Etat adjoint, la guérilla a renoncé à s'attirer un vaste soutien populaire. Elle mènerait maintenant une guerre d'usure, s'attaquant à de petites unités militaires et à des objectifs civils mal défendus : ponts, barrages, voies ferrées, lignes électriques.

Ces attaques contre les infrastructures économiques auraient déjà provoqué *« des dégâts pour quelque 50 millions de dollars »*.

M. Enders reconnaît que *« la situation des droits de l'homme au Salvador est troublée »*. Il met néanmoins en garde contre les accusations à sens unique et non vérifiées. L'aide militaire américaine, affirme-t-il, vise à *« rompre un terrible cercle vicieux qui fait que, en Amérique centrale, le seul choix est entre dictatures de droite ou de gauche »*.

Selon M. Enders, la bataille en cours peut être décisive pour la région. *« Si, après le Nicaragua, le Salvador tombe aux mains d'une minorité violente, qui pourra vivre sans peur en Amérique centrale ? Pendant combien de temps les principaux intérêts stratégiques des Etats-Unis — le canal, les voies maritimes, les fournitures de pétrole — seront-ils préservés ? »*

Ce langage a mis en fureur M. Studds, le représentant démocrate du Massachusetts, déjà mentionné plus haut : *« Vous craignez que le Salvador ne tombe aux mains d'une minorité violente,* a-t-il lancé au responsable gouvernemental. *Comme si ce n'était pas déjà le cas ! Vous vous obstinez à voir dans cette révolution une manœuvre du bloc communiste, et non ses causes internes : nous risquons de nous enfoncer de plus en plus au Salvador ; à long terme, cela signifie un autre Vietnam. »*

ROBERT SOLÉ.

BEAUCOUP DE BRUIT POUR UN CAILLOU

Beaucoup de bruit pour un caillou. Telle est la conclusion de l'« affaire », singulièrement grossie dans un premier temps, et ensuite réduite à de plus modestes proportions, qui a occupé mardi matin 2 février beaucoup de monde à Washington dans les rangs du « service secret » (chargé de la protection des personnalités officielles) et de la presse. La voiture du vice-président, M. George Bush, avait été atteinte par un projectile, en plein centre de la ville, alors qu'elle se dirigeait vers la Maison Blanche. Aussitôt, des équipes de sécurité se déployaient, inspectaient la chaussée, fouillaient les immeubles voisins. Des hélicoptères tournoyaient dans le ciel.

Après enquête de ses laboratoires, le F.B.I. concluait qu'il ne s'agissait pas d'une balle, comme on l'avait craint et même annoncé, mais d'un caillou, ou plus exactement d'un mélange d'argile et de ciment. Il reste à savoir si ce caillou a été lancé intentionnellement, est tombé d'un toit ou a été projeté par des roues d'une autre voiture.

M. Bush, en tout cas, a montré qu'il avait un peu de l'humour manifesté par le président Reagan lors de l'attentat du 30 mars dernier. Pressé de questions, il a lancé aux journalistes: *« Je ne suis pas habitué à toute cette attention ! »*

● *Le président Reagan* a demandé, mardi 2 février, au Congrès américain d'approuver un accord de coopération nucléaire entre les Etats-Unis et le Bangladesh. *« Cet accord,* a-t-il déclaré, *encouragera la non-prolifération et les autres intérêts de politique étrangère des Etats-Unis. Il doit promouvoir notre défense et notre sécurité commune et non constituer un risque. »* — (A.F.P.)

● *L'amiral à quatre étoiles Hyman Rickover*, à qui les Etats-Unis doivent leur flotte de sous-marins nucléaires, et qui était connu pour son indépendance et son franc-parler, a été mis, lundi 1er février, contre son gré, à la retraite, après cinquante-neuf ans de service. Agé de quatre-vingt-deux ans, il avait déjà dépassé de vingt ans l'âge légal de départ pour les officiers de son rang. L'amiral Rickover avait réussi à garder pendant des années la haute main sur la marine nucléaire, depuis la conception des bâtiments jusqu'à la formation des équipages. Il sera remplacé par le vice-amiral Kinnaird Mc Kee. — (A.F.P.)

● ERRATUM. — Dans le « bulletin de l'étranger » du 3 février, consacré à la politique américaine en Amérique centrale, une coquille nous a fait écrire que les soldats salvadoriens avaient massacré dimanche une « centaine » de personnes dans un faubourg de la capitale, alors qu'il s'agissait d'une vingtaine, comme nous l'avions indiqué la veille (*le Monde* du 2 février).

AU PROCÈS D'ATLANTA

L'accusé pourrait être mis en cause pour dix meurtres supplémentaires de jeunes Noirs

De notre correspondante

New-York. — Un peu plus d'un mois après le début du procès de Wayne Williams, le photographe de vingt-trois ans accusé de deux des vingt-huit meurtres de jeunes Noirs qui ont bouleversé pendant deux ans la vie à Atlanta, la liste de ses victimes probables s'est singulièrement allongée. Officiellement, Wayne Williams, Noir, lui aussi, n'est toujours inculpé que de l'assassinat de Nathaniel Cater et Jimmy Payne, dont les corps ont été retrouvés dans la rivière Chattahoochee. L'accusation reste très prudente. Elle s'efforce cependant de prouver que plusieurs autres meurtres de cette série répondent à un « schéma » identique qui laisse supposer qu'il s'agit du même coupable.

Parmi les éléments de ce schéma figure l'existence, sur les corps d'au moins dix des victimes, de fibres provenant, selon plusieurs experts, de tapis, tentures et vêtements retrouvés dans l'appartement et la voiture de Wayne Williams, ainsi que des poils de son chien, un berger allemand. Plusieurs témoins ont, d'autre part, assuré avoir vu Wayne Williams en compagnie de certaines des victimes, peu avant leur disparition. Williams a aussi assisté, sans raison apparente, à l'enterrement de trois des jeunes morts qu'il n'était pas censé connaître.

Trois des victimes, William Barrett, dix-sept ans, Eric Middlebrooks, quatorze ans et John Porter, vingt-huit ans, portaient des blessures semblables à l'abdomen et à la poitrine qui, selon les enquêteurs, pouvaient laisser penser que l'assassin avait obéi à quelque rituel. Eric Middlebrooks n'a pas été étranglé ou asphyxié, comme la majorité des victimes, mais assommé à l'aide d'une matraque, comme on en a retrouvé une, cachée dans le plafond de la maison de Williams.

Enfin, plusieurs jeunes témoins ont déclaré avoir été abordés par Williams sous le prétexte de leur faire effectuer quelques menus travaux, mais avoir découvert rapidement qu'il s'agissait en réalité d'avances d'ordre homosexuel.

Après l'audition des derniers témoins, le juge, M. Clarence Cooper, a officiellement autorisé l'accusation à produire des preuves de la culpabilité de Wayne Williams dans dix nouveaux cas. Un chapitre important de l'affaire n'a pas encore été abordé : la personnalité de l'accusé. Jusqu'ici, Wayne Williams, qui se faisait passer pour un photographe de presse doublé d'un imprésario à la recherche de nouveaux talents de la chanson, a fait preuve de la plus parfaite maîtrise de soi. Mais, au fil des audiences, tandis que les motivations du meurtrier apparaissent de plus en plus troubles, une image, encore floue, se dessine : celle d'un déséquilibré dangereux, sans doute inconnu de ses proches.

NICOLE BERNHEIM.

Canada

Le gouvernement fédéral doit faire face à une offensive de l'opposition contre sa politique économique

La politique économique de M. Pierre Elliott Trudeau a été vivement prise à partie mardi 2 février, à Ottawa, par les dix premiers ministres provinciaux au cours de la séance d'ouverture d'une « consultation fédéralo-provinciale sur l'économie ». La dégradation de la situation, marquée notamment par l'existence d'un million de chômeurs, a suscité d'autre part, il y a quelques jours, une offensive de l'opposition au Parlement fédéral.

De notre correspondant

Montréal. — Après avoir consacré en 1981 toute son énergie au débat constitutionnel, dont elle est finalement sortie perdante, l'opposition à la Chambre des communes d'Ottawa a décidé que 1982 serait l'année de l'économie et qu'elle ne laisserait pas un instant de répit au gouvernement de M. Trudeau tant que celui-ci ne se sera pas engagé à faire passer la lutte contre le chômage avant la lutte contre l'inflation.

Dès la reprise de la session parlementaire lundi 25 janvier, les conservateurs et les députés du Nouveau Parti démocratique (N.P.D.) (socia-démocrate) ont dénoncé l'« *indifférence* » du pouvoir à l'égard du million de chômeurs et ont exigé des mesures concrètes pour sortir de la récession qui affecte l'économie depuis l'été dernier. Le chef du parti conservateur, M. Clark, a présenté une motion demandant l'annulation du budget déposé le 12 novembre et la préparation d'une nouvelle loi de finances qui contiendrait des mesures destinées à réduire le chômage par une relance des investissements. Cette motion a été rejetée.

Les derniers chiffres publiés par l'organisme officiel Statistiques Canada ont donné des armes à l'opposition. Le chômage, qui pour la première fois a dépassé le seuil psychologique du million de sans-emploi, affecte 8,6 % de la population active. Les prix ont progressé de 12,5 % en 1981 — le plus fort taux depuis 1948. La production industrielle a baissé de près de 3 % l'année dernière, et des représentants de l'Association des manufacturiers canadiens ont annoncé qu'ils s'attendaient à cent mille licenciements au cours des deux prochains mois. Depuis le mois d'août, ont-ils indiqué, deux cent trente-cinq mille personnes ont été mises à pied dans le secteur industriel.

Pour l'opposition comme pour les milieux d'affaires, le principal coupable reste le gouvernement et sa politique monétaire restrictive qui maintient les taux d'intérêt à des niveaux record et décourage les investissements. Ils ne sous-estiment pas pour autant les effet négatifs de la récession américaine sur l'économie canadienne, remarquent que les Etats-Unis ont ramené leur taux d'inflation de 12,4 % en 1980 à 8,9 % en 1981, alors que le Canada connaît une situation inverse.

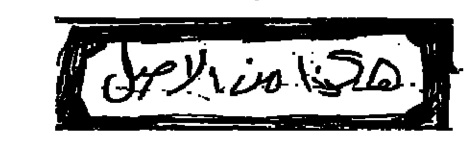
Un appel aux salariés

Le ministre fédéral des finances, M. MacEachen n'est pas impressionné par ces critiques. Il est décidé à lutter en priorité contre l'inflation en continuant par le biais de taux d'intérêts élevés à maintenir la progression de la masse monétaire à un très bas niveau. Le ministre des finances, qui affirme ne pas être favorable à la mise sur pied d'un contrôle des prix et des salaires comme en 1975-1976, souhaite cependant que les salariés fassent preuve de modération dans la négociation de leurs conventions collectives.

Cet appel aux salariés a été très mal reçu par les syndicats et par les députés sociaux-démocrates de M. Broadbent. Ceux-ci estiment que, depuis quatre ans, les augmentations de salaires n'ont pas suivi l'inflation alors que les profits des banques ont fait des bonds spectaculaires. Les syndicats exigent que des mesures concrètes soient annoncées dans les plus brefs délais pour créer des emplois et venir en aide aux nombreuses familles qui ne peuvent plus rembourser les prêts hypothécaires.

BERTRAND DE LA GRANGE.





DIPLOMATIE

M. Papandréou a réaffirmé sa volonté au chancelier Schmidt d'obtenir des privilèges pour la Grèce au sein de l'Europe

De notre correspondant

Bonn. — La visite à Bonn du premier ministre grec, M. Papandréou, ne paraît pas avoir résolu les difficultés qui troublent à l'heure actuelle les rapports du gouvernement d'Athènes, tant avec la Communauté européenne qu'avec l'OTAN. Telle est, en tout cas, l'impression des milieux diplomatiques après le tête-à-tête qui s'est prolongé pendant plus de deux heures, mardi 2 février, entre M. Papandréou et M. Schmidt.

Au chancelier, qui avait souligné tout d'abord la nécessité de maintenir un «consensus» au sein de l'alliance atlantique, le premier ministre grec a répondu en évoquant le problème particulier de son pays, qui aurait besoin d'une garantie contre les revendications territoriales de la Turquie. A propos de ce conflit gréco-turc, dans la mer Ionienne comme à Chypre, M. Schmidt a laissé entendre qu'il serait prêt à faciliter d'éventuelles conversations entre les deux gouvernements, avec lesquels la République fédérale entretient de bonnes relations. Encore n'est-il absolument pas question pour les dirigeants de Bonn de vouloir jouer un rôle de médiateur entre Athènes et Ankara.

En ce qui concerne la Communauté européenne, M. Papandréou a également revendiqué une position spéciale afin que l'industrie et l'agriculture grecques soient en mesure de s'exposer à la concurrence des Dix. Là encore, cependant, le chancelier Schmidt a fait preuve de beaucoup de réserve. Selon lui, un changement gouvernemental dans un pays de la Communauté ne devrait pas conduire à une révision des accords déjà conclus. Cela n'a pas empêché le premier ministre grec d'annoncer que son gouvernement présentera bientôt à la Commission de Bruxelles des propositions en vue d'assurer à son pays une position particulière au sein de la Communauté.

J. W.

Washington veut faire amender le projet de convention sur le droit de la mer

Les Etats-Unis participeront de nouveau aux négociations de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer, dont la onzième session doit s'ouvrir le 8 mars à New-York. Le 3 mars 1981, juste avant que ne s'ouvre, aussi à New-York, la dixième session, le département d'Etat avait fait savoir que l'administration Reagan, alors toute nouvelle, voulait étudier en détail le projet de convention sur le droit de la mer, laborieusement mis au point en 1980, afin de définir sa position sur ce texte. La délégation américaine a donc plus observé que participé pendant toute la dixième session.

Dans une déclaration publiée le 29 janvier dernier, le président Reagan précise la nouvelle position américaine. Les Etats-Unis souhaitent une convention sur le droit de la mer, mais une convention acceptable. Les dispositions relatives, notamment, à la liberté de navigation et de survol, aux pêche, à l'environnement, sont acceptables. En revanche, plusieurs dispositons ne le sont pas et la délégation américaine va s'efforcer de les faire modifier.

La convention ne doit pas dissuader d'exploiter les grands fonds marins. Autrement dit, les Etats-Unis ne veulent pas de la clause qui limite l'exploitation des nodules polymétalliques de façon que celle-ci n'excède pas 60 % de la croissance de la consommation mondiale du nickel. De même, ils veulent que l'Autorité (l'organisme international qui sera considéré comme «propriétaire» des grands fonds marins) n'ait le monopole de cette exploitation et veulent que les mécanismes de décisions de l'Assemblée et du Conseil de l'Autorité soient tels qu'ils garantissent les intérêts politiques, économiques et financiers des Etats participants.

En outre, les Etats-Unis veulent que les futures révisions éventuelles de la convention soient décidées avec l'accord des Etats parties, c'est-à-dire par consensus comme la convention elle-même aura été adoptée. Enfin, pour être ratifiée par le Sénat américain, la convention ne doit ni comprendre de dispositions obligeant les sociétés privées à transférer leurs technologies aux pays en voie de développement ni inclure les mouvements de libération parmi les parties à la convention. — Y.R.

LA PROCHAINE VISITE DE M. MITTERRAND EN ISRAËL

Le représentant de l'O.L.P. à Paris dénonce un «encouragement» à l'annexion du Golan

La proche visite de M. Mitterrand en Israël est «*inopportune*» et «*apparaîtra comme un encouragement aux actes d'annexion de Jérusalem et du plateau du Golan*», a affirmé mardi 2 février, M. Ibrahim Souss, représentant en France de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) devant l'association de la presse étrangère.

● *A Ryad*, la presse saoudienne a reproduit une déclaration de M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., dans laquelle ce dernier affirme que la «*sympathie manifestée*» par le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, à l'égard de l'«*ennemi sioniste*» au cours de sa récente visite en Israël est complètement «*contradictoire*» avec les principes que les socialistes français ont défendus au cours de l'élection présidentielle française.

● *Aux Nations unies*, Mme Dever, représentant la Belgique à l'Assemblée générale de l'ONU, a déclaré, parlant au nom de la C.E.E., que «*les Dix réaffirment officiellement qu'ils considèrent la loi du 14 décembre 1981 concernant les monts du Golan, de même que la loi fondamentale du 31 juillet 1980 concernant Jérusalem, comme étant nulles et non avenues et sans effet juridique sur le plan international*».

Mme Dever a également rappelé que les pays de la Communauté, dont la Belgique assume actuellement la présidence, «*mettent en garde le gouvernement d'Israël au sujet des conséquences de ces mesures qui ne feront qu'exacerber les dangers de la situation qui est déjà extrêmement tendue et compliquée*».

● *A Washington*, où le président égyptien Moubarak est arrivé mardi, M. Ronald Reagan a approuvé la nomination de M. Richard Fairbanks comme nouvel émissaire spécial américain pour le Proche-Orient.

(A.F.P., Reuter.)

A L'INVITATION DE L'INDE

Une trentaine de pays du tiers-monde vont examiner les possibilités de développer leur coopération

De notre correspondant

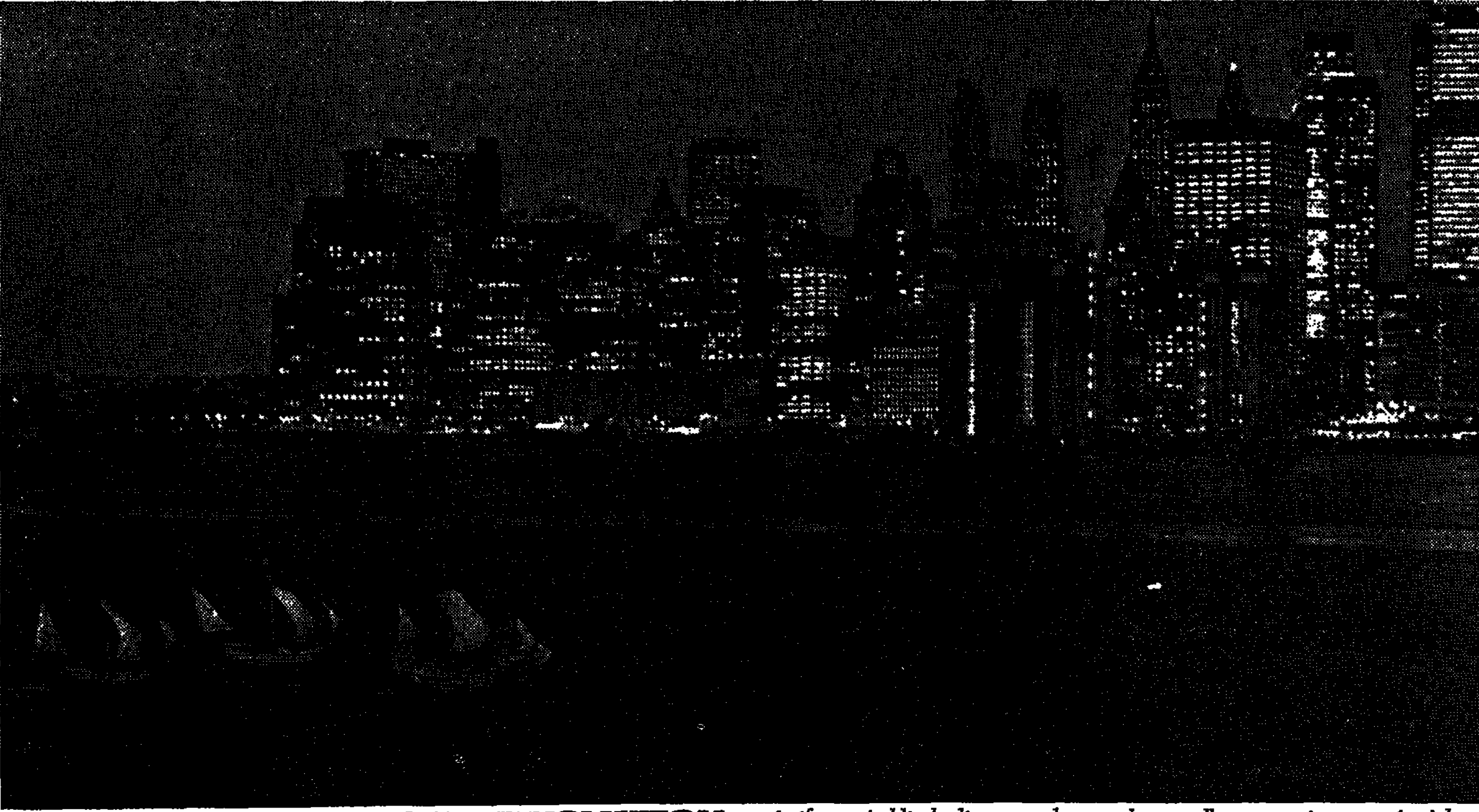
New-Delhi. — Convoquée à l'initiative du premier ministre, Mme Gandhi, une conférence Sud-Sud se réunira à New-Delhi du 22 au 24 février. Elle aura notamment pour but d'examiner les problèmes économiques auxquels sont confrontés les pays en voie de développement et de promouvoir une coopération accrue entre ces derniers. Ce faisant, elle entend également aider à sortir de l'impasse dans laquelle se trouve actuellement le dialogue Nord-Sud. Une trentaine de nations d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine (la plupart membres du groupe des «77»), ainsi que la Yougoslavie, ont été invitées.

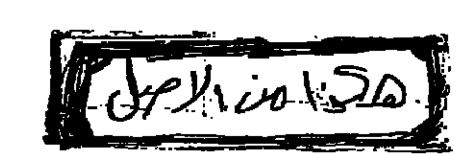
Pour l'Inde, il s'agit de poursuivre les discussions engagées lors de la conférence des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, début octobre, à Melbourne (Australie), puis au sommet de Cancun, le même mois, au Mexique.

L'Inde souhaite aujourd'hui approfondir les solutions préconisées à Melbourne en ce qui concerne la lutte contre le protectionnisme, le volume et la nature de l'aide internationale, la mise en valeur des ressources énergétiques et la sécurité alimentaire. Elle souhaite également explorer les possibilités de coopération technologique entre pays en voie de développement.

Une conférence plus qu'opportune, estimait le *Times of India*, qui constatait récemment que depuis Cancun, non seulement aucun progrès n'avait été accompli, mais qu'au contraire on observe «*une volonté délibérée, inspirée par les Etats-Unis et partagée par la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, de réduire considérablement l'aide multilatérale mise à la disposition du tiers-monde avec, pour résultat, l'incapacité du F.M.I. et de la Banque mondiale de recycler, au profit de ces derniers, les pétrodollars qui s'entassent dans les banques internationales*». «*Autant considérer, dans ces conditions, que le dialogue Nord-Sud est mort*», concluait ce journal.

PATRICK FRANCÈS.





AFRIQUE

Le Front Polisario demande à nouveau à la France de cesser de livrer des armes au Maroc

Alors que le roi Hassan II séjourne encore en France à titre privé, M. Fadel Ismaïl, représentant du Front Polisario en Europe, a annoncé, mardi 2 février, au cours d'une conférence de presse (*le Monde* du 3 février), l'ouverture d'une représentation à Paris « *pour permettre à la France d'établir un dialogue direct, officiel et continu avec l'autre partie au conflit du Sahara occidental, à savoir le Front Polisario* ». Il a toutefois souligné que le Front « *attend encore de la France qu'elle cesse de livrer au Maroc des armes que Rabat utilise dans sa guerre contre les peuples auxquels elle reconnaît le droit à l'autodétermination, et qu'elle rappelle ses experts au lieu de les renforcer* ».

Le comité de mise en œuvre des résolutions de l'O.U.A. devant se réunir incessamment à Nairobi, et Hassan II ayant réaffirmé, vendredi dernier, lors de sa conférence de presse, qu'il ne négociera « jamais » avec le Front Polisario « *lequel n'est même pas reconnu comme mouvement de libération par l'O.U.A.* », M. Ismaïl a souligné que le souverain « *a lui-même lié, ainsi, sa propre fin au retour de la paix* ».

Le Quai d'Orsay a rappelé, pour sa part, que l'article de la loi de 1901 sur les associations prévoyant que les associations étrangères devaient demander une autorisation officielle avant d'ouvrir un bureau en France, avait été abrogé en octobre 1981. Toutefois, M. Alain Vivien, député socialiste, qui préside le « groupe d'études sur le problème du Sahara occidental » à l'Assemblée nationale, a déclaré que l'ouverture du bureau du Front Polisario fait suite à une série de contacts politiques avec les dirigeants français, dont les responsables du ministère des relations extérieures, contacts qui n'ont pas eu lieu, a-t-il également indiqué, avec l'AOSARIO, association sahraouie promarocaine. Il a également souligné que ni l'Elysée ni le gouvernement français n'ont confirmé les déclarations faites à Paris par Hassan II. On laisse entendre, au P.S., que M. Mitterrand a fait un geste en rencontrant le souverain, et que la visite officielle qu'il envisagerait de faire au Maroc avant la fin de l'année dépendrait des décisions que prendrait le monarque en faveur des droits de l'homme et du règlement du conflit saharien.

Enfin, M. Thomas Jallaud, secrétaire général de l'Association des amis de la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique), a annoncé que plusieurs villes françaises allaient se jumeler avec des agglomérations sahraouies. Il a cité les cas de Brest et Bir-Anzaran et de Bourges et Gueïta-Zemmour, venant après le jumelage de Haouza avec Le Mans, lequel a provoqué une protestation de Rabat. — P. B.

Tunisie

LES GRÈVES SE MULTIPLIENT DANS PLUSIEURS SECTEURS

(De notre correspondant.)

Tunis. — Des négociations entre le gouvernement, les organisations patronales et la centrale syndicale U.G.T.T. en vue d'un réajustement du SMIG et de la grille des salaires ainsi que d'une révision des statuts — y compris dans la fonction publique — et des conventions collectives s'ouvrent, ce mercredi 3 février, dans un climat social assez tendu. Depuis plusieurs semaines, les grèves se sont multipliées dans divers secteurs, principalement dans l'enseignement, l'agriculture, l'industrie automobile et les chemins de fer. Au moment où les partenaires sociaux entament leurs discussions, l'activité à Tunis et dans une partie de la banlieue est perturbée pour la troisième journée consécutive par une grève illimitée déclenchée par le personnel de la Société nationale des transports. Le secrétaire général de la fédération syndicale a même laissé entendre que par solidarité les sociétés régionales de transport pourraient se joindre au mouvement, qui a été déclaré illégal par le gouvernement.

Tous ces arrêts de travail sont généralement motivés par des demandes non satisfaites d'augmentation de salaires ou, comme à la Société nationale des transports de Tunis, d'avances à valoir lorsque les futurs statuts en cours de négociations seront mis en application. Ils traduisent un mécontentement grandissant des milieux ouvriers devant la hausse du coût de la vie, qui a entraîné, principalement durant le dernier semestre de l'année passée, une détérioration constante du pouvoir d'achat. Afin de démontrer le bien-fondé de ces revendications salariales, l'U.G.T.T., qui conteste les chiffres officiels faisant état pour 1981 d'une augmentation se situant entre 10 % et 12 %, a décidé d'établir son propre indice des prix. — M. D.

Zaïre

LES ÉTUDIANTS CONTESTATAIRES SONT INCORPORÉS DANS L'ARMÉE « POUR RÉÉDUCATION ».

Kinshasa (*A.F.P.*). — Les étudiants qui sont à l'origine de la grève déclenchée à l'université de Kinshasa et à l'Institut pédagogique national (*le Monde* du 2 février) — tous deux fermés dimanche — et des déprédations commises sur la voie publique, sont incorporés dans l'armée pour y subir leur « rééducation », a annoncé, mardi 2 février, la radio zaïroise. Cette mesure s'accompagne du renvoi dans leurs foyers de tous les autres étudiants, à l'exception de ceux de la faculté de médecine et de pharmacie, qui ont été autorisés à poursuivre leurs cours.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● L'U.R.S.S. ET L'AFGHANISTAN ont signé, lundi 1er février, un accord commercial prévoyant notamment la livraison par Kaboul de gaz, d'engrais, de fruits, de tapis, de peaux et de produits d'artisanat en échange de marchandises, de véhicules et autres équipements lourds. Selon radio-Kaboul, Moscou accordera à l'Afghanistan une aide de 10 millions de dollars. Le premier ministre afghan a déclaré qu'il espérait un accroissement de cette assistance. Il a précisé que l'U.R.S.S. avait attribué à son pays une aide d'environ 95 millions de dollars au cours de l'année financière s'achevant en mars 1981, ce qui représentait à peu près 18 % du budget de l'Etat.

D'autre part, selon des sources diplomatiques occidentales à New Delhi, le nombre des militants du parti démocratique et populaire d'Afghanistan au pouvoir est passé de 15 000, en 1978, à 100 000, actuellement. — (*A.F.P.-Reuter*).

Ghana

● LE SORT DE L'ANCIEN PRESIDENT LIMANN. — Le capitaine d'aviation Jerry Ralings, nouveau chef de l'Etat du Ghana, a dit mardi soir 2 février, au cours d'une interview télédiffusée sur les antennes de la B.B.C., que l'ancien président Hilla Limann ne serait « *probablement pas exécuté* ». Il s'agissait de la première interview télévisée du capitaine Rawlings, depuis le coup de force du 31 décembre ayant abouti à la destitution de son prédécesseur. — (*A.P.*)

Irak

● DISPARITION DE DEUX GEOMETRES FRANÇAIS. — Le Quai d'Orsay a confirmé mardi 2 *février* que deux géomètres français, MM. Stanislas Rozeck et Gérard Perret, ont disparu alors qu'ils faisaient des relevés topographiques il y a environ une semaine près de Mossoul, dans le nord de l'Irak. L'ambassade de France à Bagdad a immédiatement demandé aux autorités irakiennes d'entreprendre des recherches.

Italie

● LA CAPTIVITE DU GENERAL DOZIER. — Le chef d'état-major adjoint des forces terrestres Sud-Europe de l'OTAN, le général Dozier, a fait, le 2 février, dans une conférence de presse, le récit de ses quarante-deux jours de captivité aux mains des Brigades rouges. « *J'ai toujours considéré que j'avais affaire à des criminels... A aucun moment je n'ai eu l'impression qu'ils bénéficiaient d'un quelconque soutien extérieur* », a-t-il dit, en donnant pour preuve le faible niveau des interrogatoires. Ils n'ont fait, dit-il, « *aucun effort sérieux* » pour lui arracher des secrets militaires sur l'OTAN. Ses geôliers, qui étaient quatre, étaient « *tous Italiens* » et « *disaient être des terroristes communistes* ». De sa captivité, le général garde le souvenir d'une « *routine effroyablement ennuyeuse* ». — (*A.F.P.*)

Philippines

● NEUF PERSONNES ONT ETE TUEES au cours d'une embuscade tendue le 2 février par des rebelles musulmans dans la province de Mindanao. Deux militaires et un policier figurent parmi les morts. Sept autres personnes ont été grièvement blessées. — (*A.F.P.*)

Sénégambie

● SIX DES RESPONSABLES DU COUP D'ETAT MANQUE DU 30 JUILLET 1981, deux militaires et quatre civils, ont été condamnés à mort par le tribunal spécial qui siégeait à Banjul et Kannefing depuis le 11 janvier. Cinq d'entre eux ont été reconnus coupables de haute trahison et le sixième de meurtre, de vol et de pillage. Ces condamnations portent à treize le nombre de personnes condamnées à la peine capitale à la suite du putsch manqué. Les condamnés à mort disposent d'un délai d'un mois pour présenter un recours en grâce. Environ neuf cents personnes avaient été arrêtées à la suite de la tentative de coup d'Etat et des pillages qui ont suivi. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

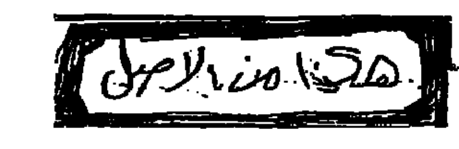
Iran

UN APPEL A L'UNITÉ DE M. MOGHADDAM DIRIGEANT DU PARTI RADICAL (DISSOUS)

Dans une déclaration rendue publique à Paris, M. Rahmatollah Moghaddam, un des admirateurs du parti radical (actuellement dissous) invite tous ceux qui ont pris part à la « *révolution iranienne* », à « *oublier leurs différents idéologiques* » pour tenter de sauver l'Iran « *menacé de guerre civile* ».

M. Moghaddam, qui avait en 1979 participé à l'assemblée des experts chargée de l'élaboration de la Constitution islamique, condamne sans appel les agissements de « *ceux qui ont monopolisé l'appareil de l'Etat par la duplicité et la conspiration* », menant le pays « *au bord de l'abîme* ». L'échec du régime islamique de Téhéran, affirme-t-il, « *démontre qu'aucun groupe ne peut imposer ses idées et que les problèmes du pays ne seront pas réglés par la force. La notion de lutte armée, qui dans le passé était considérée comme l'unique solution valable, s'est montrée inefficace et a coûté la vie à de nombreux jeunes. Le seul moyen de sauver l'Iran est l'unité de tous les groupes. Nous devons briser les murs du sectarisme et de l'égoïsme. Ceux qui sont réfugiés à l'étranger doivent penser aux militants restés sur place, qui sacrifient leur vie et espèrent à tout moment entrevoir une lueur dans le tunnel. Seule, la lumière de l'unité peut revigorer les forces nationales. Ceux qui ont capitulé doivent pour leur part, savoir qu'avec la survie du régime actuel, leurs mains seront de plus en plus tachées de sang, et qu'un jour ils devront répondre de ce fait. Pour que la révolution soit victorieuse et retourne dans la voie dont elle a été déviée par ceux qui ont monopolisé le pouvoir, il n'y a nulle autre issue que l'unité.* »

● *L'homme d'affaires britannique Andrew Pyke*, détenu sans procès en Iran, depuis dix-sept mois, a été libéré et remis au diplomate suédois représentant les intérêts diplomatiques britanniques à Téhéran. Il devrait regagner la Grande-Bretagne dans les prochains jours. — (*A.F.P.*).



Le Monde politique

LA LUTTE DES CLASSES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

III. — Socialistes : bourgeois et « damnés de la terre »

par JEAN-YVES LHOMEAU

De nombreux élus socialistes analysent l'affrontement politique entre la droite et la gauche en termes de « lutte des classes ». Certains, de par leurs origines sociales, ont naturellement la « tripe ouvrière » *(le Monde* des 2 et 3 février). D'autres ont découvert la classe ouvrière au travers de la politique. Ils ont fait un choix de classe, un choix idéologique ou, plus simplement, de justice sociale.

En décembre dernier, l'éditorialiste de *la Charente*, périodique animé, à Angoulême, par l'opposition giscardienne, écrivait en brodant sur le thème de *l'Internationale : « Il m'a personnellement toujours semblé d'une drôlerie irrésistible de voir ou d'entendre Philippe Marchand en « damné de la terre » et Jean-Michel Boucheron en « forçat de la faim ». »* Il est vrai que M. Marchand, député socialiste de la Charente-Maritime, avocat, fils d'avoué, n'est pas un « damné » de naissance et que M. Boucheron, député de la Charente, maire socialiste d'Angoulême, professeur d'enseignement technique, n'a pas la mine particulièrement famélique.

L'argument, pour chansonnier qu'il soit, n'est pas complètement grossier. C'est le même que celui qu'utilise M. Maurice Couve de Murville lorsqu'il met M. Pierre Joxe en demeure de lui expliquer quelle différence de classe sociale il y a entre eux. C'est de la même veine que le cri lancé, le 25 avril 1973, par M. Hector Rolland, maire de Moulins, alors député R.P.R., garagiste, ancien de l'Assistance publique, qui qualifiait M. Joxe de « *fils de bourgeois* » et l'accusait de ne pas défendre sa classe.

« Mes camarades de section ne m'ont jamais traité de bourgeois, assure M. Marchand. *Ils ne m'ont jamais critiqué parce que je possède une maison plus confortable que celle d'un ouvrier. En revanche, dans mon milieu d'origine, on m'en veut beaucoup plus qu'à un ouvrier. On m'a pris pour un traître, car je ne défendais pas la logique de mes intérêts. Mais ceux-là, dès que l'on est élu, seraient très heureux de vous recevoir dans leurs salons. »*

M. Marchand, élu pour la première fois à l'Assemblée nationale en 1978 — avant la nouvelle vague des députés de 1981 qui ont débarqué au Palais-Bourbon avec le langage militant des sections socialistes, — reconnaît sans honte qu'il a *« découvert la classe ouvrière par la politique »*. Qu'on le qualifie de bourgeois ne lui fait pas peur. Car il y en a deux sortes : *« Le bourgeois qui milite pour maintenir des avantages et le bourgeois de gauche qui accepte une société au sein de laquelle il est prêt à en abandonner une partie. »* Son adhésion au P.S. est plus marquée par la générosité que par un volontarisme doctrinal. Elle ne s'est pas faite, admet-il, sur une base de classe.

M. François Massot, député des Alpes-de-Haute-Provence, radical de gauche passé au parti socialiste lors du congrès de Valence au mois d'octobre dernier, est plus proche de M. Marchand que de M. Laignel, qui, avec quelques autres, incarne la « tripe ouvrière » du groupe socialiste. Héritier d'une lignée de notables radicaux, il a lui aussi *« l'impression de lutter pour plus de justice entre les individus, quelquefois à l'encontre de* [son] *intérêt personnel »*. Bourgeois ou pas, *« quand il s'agit de distribuer des tracts à la sortie d'une usine, j'y vais. Et quand il s'agit d'aller aux réunions de section jusqu'à 2 heures du matin, j'y vais sans déplaisir »*. La « lutte des classes », c'est, reconnaît-il, une expression qui ne fait pas partie de son *« vocabulaire habituel »*.

Si tous les travailleurs votaient à gauche...

Entre M. Laignel d'un côté, M. Massot de l'autre, cohabitent au groupe socialiste toutes les sensibilités. M. Claude Evin député de la Loire-Atlantique, appartient à la même classe sociale que M. Laignel. Mais ce militant chrétien, C.F.D.T., P.S.U. puis P.S., n'a pas *« l'habitude d'utiliser le même langage »*. Fils d'un cantonnier de la S.N.C.F., il a passé sa prime jeunesse à Doulon, banlieue de Nantes, dans une maison avec vue imprenable sur les trente-deux voies de chemin de fer d'une gare de triage. La lutte des classes, pour lui, cela existe. Mais il n'y a rien à faire, le député de la Loire-Atlantique se méfie de sa transposition hâtive dans le débat politique parlementaire, bien qu'il se sente *« pleinement impliqué dans les choix du parti socialiste qui sont des choix de classe »*.

Après tout, M. Evin a bien le droit, comme il le dit, de ne pas se sentir très proche de la grosse fortune de M. Gaston Defferre, ancien président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, ministre de l'intérieur. Il a bien le droit d'observer, aussi, l'expérience familiale aidant, que, *« si tous les travailleurs votaient à gauche, nous serions au pouvoir depuis longtemps »*.

Même méfiance chez M. Jean-Paul Planchou, député de Paris. Cadre au Crédit lyonnais, né d'un père agriculteur et d'une mère institutrice, adhérent du P.S. (courant CERES) depuis 1973 après avoir milité à l'Union des étudiants communistes, il croit autant à la lutte des classes, sur le terrain des luttes sociales, qu'à la *« démocratie de droit »* à l'Assemblée nationale. *« Penser que l'on vit la lutte des classes dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, c'est une erreur,* dit-il. *C'est là, au contraire, que se vivent les règles de la démocratie de droit. Le Parlement reflète des choix de classe puisqu'il débat d'une politique bien déterminée. Mais les députés ne doivent pas se comporter comme des héros de la lutte des classes. A l'Assemblée nationale, on échange, on débat, on vote. Point à la ligne. »*

A l'inverse, Mme Ghislaine Toutain, député de Paris, trente-cinq ans, militante socialiste depuis 1969, dont les parents instituteurs ont été *« compagnons de route »* du P.C.F., ressent, et s'en félicite, *« le même type d'affrontement de classe, à l'Assemblée nationale, que celui que l'on rencontre dans les entreprises »*. Elle a la certitude d'appartenir *« à la classe de ceux qui ne détiennent pas un moyen de production, de ceux qui ne disposent que de leur force de travail, et de rien d'autre »*.

Un *« front de classe »*, en somme, notion sur laquelle le parti socialiste a fondé sa stratégie. MM. Michel Berson (Essonne) cadre au Crédit lyonnais; et Philippe Bassinet (Hauts-de-Seine), professeur, fils d'un cadre supérieur contre lequel il a été candidat malheureux aux élections municipales de 1971 à Saint-Cloud, s'y reconnaissent aussi. Ces deux-là, nouveaux élus, ont été renforcés dans leurs convictions depuis les élections législatives. Ils se sont aperçus que les distances entre classes sociales sont plus grandes qu'ils ne le pensaient. M. Berson a découvert que des adolescents souffrent de la faim dans un lycée d'enseignement professionnel de sa région. *« Ça n'existe pas à Janson-de-Sailly »*, dit-il. M. Bassinet a eu la révélation, dans sa permanence, qu'*« il y a beaucoup plus de gens dans la merde qu'on ne peut le penser »*. *« La misère,* dit-il, *ce n'est pas seulement un thème de discours. »*

Pourquoi donc, dans ces conditions, les députés de l'opposition s'étonnent-ils d'entendre si souvent parler de lutte des classes à l'Assemblée nationale ?

Prochain article :

L'OPPOSITION : « NOUS SOMMES TOUS DES ÉLUS DU PEUPLE »

RETOURNER A LA BASTILLE

« C'est toi le député qui est déjà venu l'autre jour ? Et la retraite à cinquante-cinq ans, c'est pour quand ? Faut les bombarder, à la Chambre, les connards de l'opposition qui font traîner ! »

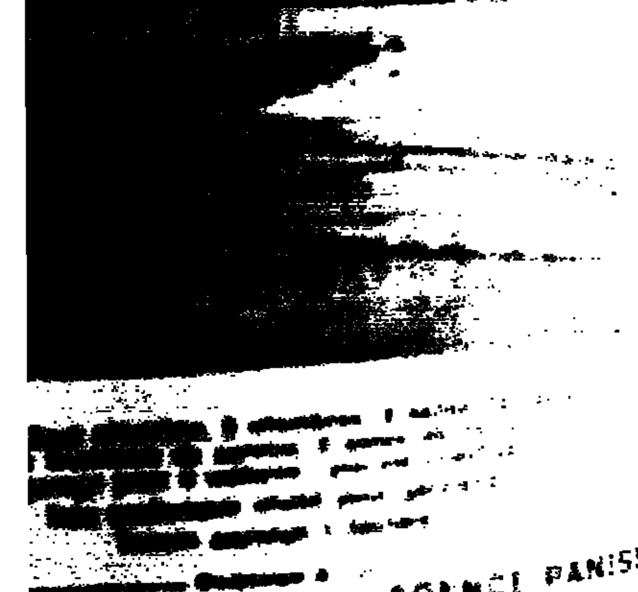
M. Philippe Bassinet, député socialiste des Hauts-de-Seine, visite régulièrement les ateliers de Renault-Billancourt, sans demander l'autorisation de la direction, à l'improviste. Chaque fois, il répond aux mêmes questions : la retraite, la durée du travail, la cinquième semaine de congés payés. Non pas par intérêt électoral. Renault, ce n'est pas sa circonscription, et, ce mardi-là, il n'a fait étape que dans les ateliers de fonderie où travaillent une majorité d'immigrés. Pas le moindre bulletin de vote en vue.

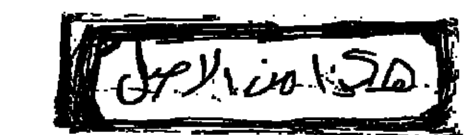
A cinquante-cinq ans, la retraite pour les travaux pénibles ? Il n'y croit guère, ce Breton qui, avec ses vingt-huit années de fonderie derrière lui, a l'air d'un Martien parmi ses collègues, tous des Maghrébins, rassemblés pour la pause sur des banquettes d'autocar défoncées. O.S. et, comme dit l'un d'entre eux : *« O.S. à vie, manœuvre quoi ! »* Eux, ce qui les intéresse, ce n'est pas de savoir ce que le gouvernement a prévu pour 1983 ou 1985, c'est le présent. *« M. Mitterrand, il parle de changement. Nous, on attend. Nous, on juge par rapport à ce que le patron nous dit. C'est pas demain qui nous intéresse. C'est aujourd'hui. »* Autant dire qu'ils ne l'ont pas beaucoup vu venir, le changement, et qu'ils ont des doutes sur l'avenir. Trente-cinq heures, retraite à cinquante-cinq ans ? *« Tu crois au père Noël ? »*, dit le Breton au député. *« Va encore falloir aller à la Bastille ! »*, ajoute-t-il.

D'autant qu'à l'atelier 54-42 — entretien des fonderies, — où travaillent des ouvriers professionnels mieux formés à l'action syndicale, on estime que les entreprises nationales devraient *« aller dans le sens du changement »* et que *« ce n'est pas le cas à la Régie »*. *« C'est peut-être encore pire qu'avant »*, dit l'un. *« Gestion, gestion, gestion, c'est tout ce qu'on entend,* dit l'autre. *On demande de l'augmentation. On nous répond « gestion ». »* D'accord, le gouvernement s'est occupé des vieux, des jeunes, des allocations familiales, *« mais les riches, on leur a pris quoi ? Le franc symbolique ! Et pour la classe ouvrière : rien »*.

M. Bassinet fait observer que, sans la fameuse gestion, la Régie ne vendrait pas de voitures et que, pour les riches, tout de même, l'impôt sur la fortune... *« A partir de combien, l'impôt ? » « 3 millions de francs »*, répond le député. *« Ben dis donc, il n'y en a pas beaucoup à ce prix-là. Tu pouvais pas descendre un peu plus bas ? A 2 briques, par exemple ? »*

J.-Y. L.





POLITIQUE

L'OUVERTURE DU XXIVe CONGRÈS DU P.C.F.

● La Chine est représentée par son ambassadeur à Paris

● La délégation soviétique est conduite par M. Constantin Tchernenko

L'ambassadeur de Chine à Paris, M. Yao Guang, assiste au congrès du P.C.F., a-t-on indiqué officiellement, mardi 2 février, à Pékin. Depuis la rupture sino-soviétique le parti communiste chinois n'est plus représenté aux congrès du P.C.F. Au seizième congrès, en 1961, il avait envoyé un message, et, ensuite, les seuls représentants chinois ont été ceux de l'agence Chine nouvelle. Au vingt-quatrième, la Chine se fait représenter en tant qu'Etat par son ambassadeur.

La délégation soviétique, conduite par M. Constantin Tchernenko, membre du bureau politique du P.C.U.S., est arrivée mardi à Paris. Elle comprend, selon l'agence Tass, MM. Vadim Zagladine, premier adjoint au chef de la section internationale du comité central, Pavel Fedirko, membre du comité central, et Mme Valentina Goloubeva, membre du comité central.

Le P.C italien est représenté par MM. Adalberto Minucci, membre de la direction, et Rodolfo Mechini, adjoint au responsable de la section étrangère du P.C.I. — *(A.F.P.)*

● *Un sondage* effectué, du 22 au 25 janvier, par Indice-Opinion auprès de mille personnes, et publié mercredi 3 février par *le Quotidien de Paris*, indique que, selon 50 % des personnes interrogées, le P.C.F. est un parti moins démocratique que les autres dans son fonctionnement interne, tandis que, pour 18 % d'entre elles, c'est, au contraire, un parti plus démocratique que les autres.

PORTRAIT

Le dauphin de M. Brejnev ?

Il serait hasardeux d'avancer que sa présence à Paris à la tête de la délégation du parti soviétique au congrès du P.C.F. suffit à situer M. Tchernenko comme gagnant dans la course au pouvoir à Moscou... Mais c'est tout de même un honneur pour M. Marchais, qui n'avait reçu, à l'occasion de son dernier congrès en 1979, « que » M. Ponomarev, vieux spécialiste des relations avec les partis frères, mais éternel « junior » de la direction soviétique (il est membre suppléant du Politburo). M. Tchernenko, lui, est membre de plein droit de cet organisme, l'un des trois « cumulards » (avec MM. Brejnev, Kirilenko et Gorbatchev) qui siègent aussi au secrétariat.

Or quelques autres signes indiquent que M. Tchernenko, après le décès de Michel Souslov, est bien parti dans cette course. La commission constituée pour les funérailles de l'« idéologue en chef » du parti soviétique n'avait, fait inhabituel, pas de président, mais M. Tchernenko y figurait en bonne place, avant M. Kirilenko : cet ordre était inversé il y a un an, à la fin du vingt-sixième congrès du P.C.U.S. C'est lui qui, en avril dernier, a présenté le rapport rituel sur l'anniversaire de Lénine.

Cela dit, M. Tchernenko est surtout connu comme un fidèle de M. Brejnev, qu'il a servi dès le début des années 50 en Moldavie, et qu'il a accompagné ces dernières années dans divers voyages à l'étranger, notamment au sommet du pacte de Varsovie de mai 1980 et, un an plus tôt, à la rencontre Brejnev - Carter de Vienne. Pendant onze ans, et avant d'être nommé secrétaire du parti en 1976, il a dirigé le « service général » du comité central, un poste-clé dans le saint des saints de la « Nomenklatura ».

Il y a à peine plus de trois ans qu'il siège au bureau politique, mais cela ne l'empêche pas de se situer dans la bonne moyenne d'âge du groupe dirigeant : il aura soixante et onze ans cette année. — M. T.

Un message chaleureux de Moscou

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda* publie ce mercredi 3 février en première page le texte du message exceptionnellement chaleureux adressé par le P.C. soviétique au parti communiste français à l'occasion de son vingt-quatrième congrès.

Les communistes soviétiques saluent en effet *« la lutte conséquente que mène le P.C.F. pour la paix et la sécurité des peuples, pour la maîtrise de la course aux armements »* et rendent hommage à sa *« position de classe et de principe »* au service des intérêts de la classe ouvrière qui *« inspire un profond respect aux travailleurs soviétiques »*. Ils notent que les communistes français, *« agissant au plus profond des masses, dans l'esprit d'unité des forces de la gauche »*, luttent pour *« des transformations démocratiques »* afin de *« sortir leur pays de la crise »* et *« limiter la toute-puissance des monopoles »*.

Enfin, au moment où *« certains milieux cherchent à entamer les bons rapports entre l'Union soviétique et la France »*, l'activité du P.C.F. *« en faveur du resserrement de l'amitié et de la coopération entre les peuples soviétique et français »* est soulignée comme sont rappelés les *« rapports d'amitié fraternelle et de solidarité étroite »* établis entre les deux partis sur la base des principes fixés en janvier 1980, c'est-à-dire lors de la visite de M. Marchais qui a suivi immédiatement l'intervention soviétique en Afghanistan.

La voie à suivre

Les événements de Pologne ne sont pas explicitement mentionnés sinon par la dénonciation de *« la pratique inadmissible d'ingérence sans gêne dans les affaires intérieures d'autres pays et peuples »* qui *« met en péril la paix et la sécurité des hommes sur toute la planète »* et *« exige instamment des actions plus énergiques et solidaires de toutes les forces anti-impérialistes et antimilitaristes »*.

En même temps qu'il exprime la satisfaction du P.C. de l'U.R.S.S. devant l'attitude du P.C.F., le message de Moscou dicte à celui-ci la voie à suivre en appelant à renforcer la défense des principes de la détente et de la coexistence pacifique et la *« riposte aux intrigues agressives de l'impérialisme »*. Les Soviétiques accordent ainsi au P.C.F., dans leur stratégie internationale, une place importante, comme l'indiquait déjà le choix d'une personnalité telle que M. Tchernienko pour les représenter au Congrès.

La publication du message du P.C. soviétique a été précédée par celle de plusieurs reportages sur le P.C.F. La *Pravda* a présenté mardi, sous la signature de son correspondant à Paris, quelques portraits de communistes français à Limoges et dans sa région, citant notamment les propos d'un adjoint au maire de Saint-Junien, pour qui l'Union soviétique a été *« un phare durant toute sa vie »*. Les *Izvestia* du même jour emmènent leurs lecteurs un peu moins loin, à Ivry, pour y rencontrer également des militants qui affirment leur *« fidélité au principe de la solidarité internationale avec toutes les forces révolutionnaires et progressistes »*. Il ressort de ces articles que les communistes français comprennent le rôle décisif joué par l'U.R.S.S. en faveur de la paix.

Ces éloges, qui contrastent d'une manière éclatante avec le blâme récemment décerné au parti communiste italien, montrent que pour l'U.R.S.S. le P.C.F. demeure le point d'appui le plus solide en Europe de l'Ouest. D'autres partis communistes participent à ses côtés à la ligne de défense du *« socialisme réel »*. Ainsi la presse a-t-elle fait ces derniers jours une large place au congrès du parti autrichien, marqué en particulier, selon Tass, par des attaques contre les représentants de l'eurocommunisme qui *« sont engagés en réalité dans la voie de l'adaptation idéologique et politique à la social-démocratie »*, et au plenum du parti portugais, qui *« a condamné avec force la campagne antipolonaise »*. A l'occasion de la crise internationale, le P.C. soviétique bat le rappel de ses vrais amis.

THOMAS FERENCZI.

● *« L'avenir du P.C.F. ne s'annonce pas facile »*, écrit le quotidien yougoslave *Politika*. L'influent quotidien de Belgrade note que *« l'héritage stalinien sera encore plus clairement reflété par les documents du vingt-quatrième congrès »* et que le P.C.F. est prêt *« à s'expliquer sur la voie démocratique au socialisme aux couleurs de la France »*. Mais, ajoute *Politika*, *« rares sont cependant ceux qui pensent que l'avenir qui s'ouvre au P.C.F. et à sa direction est rose après le retard et les erreurs d'appréciation fréquemment évoqués par la direction du parti à la veille du vingt-quatrième congrès »*. — *(A.F.P.)*

Sur Antenne 2

« LE PARI COMMUNISTE »

Un permanent, l'école centrale du parti, un ministre d'Etat, une militante chrétienne, un autre ministre, fervent de Roger Vailland, et une famille de l'*establishment* communiste : pourquoi pas ? Ce sont ces images du P.C.F., parmi bien d'autres possibles, que Noël Copin et Philippe Harrouard ont choisies pour décrire, jeudi 4 février, à 20 h 35, sur Antenne 2, le « pari communiste ».

Le paradoxe est que, de ce pari, l'émission ne dit rien, pas même qu'il a été, l'an dernier, perdu et que les Français sont de moins en moins nombreux à le tenter. Les mécanismes de protection du parti ont, encore une fois, joué efficacement et, lorsque arrive la dernière image, ont est tenté de féliciter la section de propagande et de communication du comité central, dont on nous a présenté, au début, l'un des collaborateurs.

Les bureaux de la place du Colonel-Fabien, M. Charles Fiterman dans sa voiture de fonction, assis à côté du chauffeur, M. Jack Ralite prônant — sans profit pour ses interlocuteurs — les vertus de l'irrespect, tout cela ressemble à une vitrine soigneusement disposée.

La séquence de l'école centrale, ouverte pour la première fois à des caméras étrangères, est, en revanche, riche d'images inattendues et éclairantes, qui auraient mérité des explications complémentaires sur la sélection des élèves et l'avenir de « professionnels » du P.C.F. auquel ils se destinent. — P. J.

A la conférence fédérale du Val-de-Marne

M. MARCHAIS A RENDU HOMMAGE A MAURICE THOREZ ET A M. WALDECK ROCHET

M. Georges Marchais, qui participait, les 30 et 31 janvier, à la conférence fédérale du P.C.F. dans le Val-de-Marne, a évoqué, dans l'intervention qu'il a faite à la fin de la conférence, l'action de ses prédécesseurs à la tête de son parti, Maurice Thorez, décédé en 1964, et M. Waldeck Rochet, écarté par la maladie depuis 1968, tous deux mis en cause par le projet de résolution, qui attribue le recul électoral du P.C.F. au « retard » pris en 1956.

Dans cette intervention, citée par *l'Humanité*, le secrétaire général a déclaré : *« Maurice Thorez fut et restera pour nous l'artisan du Front populaire, l'initiateur de la main tendue aux chrétiens, le dirigeant qui s'attacha à réconcilier* la Marseillaise *et* l'Internationale, *l'homme d'Etat qui apporta sa contribution à la reconstruction de la France après la guerre. Il fut celui d'entre nous qui eut la plus haute charge dans la lutte des communistes français contre le colonialisme et pour la démocratie. »*

M. Marchais a ajouté : *« Il en va de même pour Waldeck Rochet, à qui vont notre respect, notre estime, notre affection. Il a l'immense mérite d'avoir impulsé d'importantes avancées de notre pensée et de notre action dans des domaines essentiels : la culture, l'analyse du capitalisme monopoliste d'Etat, l'Europe. Il a surtout fait progresser notre réflexion sur les questions fondamentales de la démocratie et du socialisme en tirant les conclusions des grandes luttes de mai-juin 1968, des événements de Tchécoslovaquie, dans le manifeste de Champigny. »*

M. Paul Quilès souhaite que le P.S. désigne sans tarder son candidat contre le maire de Paris

M. Paul Quilès, député de Paris et chargé, au sein du secrétariat national du P.S., des fédérations, a choisi le cadre d'une réunion publique dans la capitale, mardi soir 2 février, pour mettre sur la place publique la question de la candidature socialiste à la mairie de Paris. En l'absence d'élections cantonales (les conseillers de la capitale sont à la fois conseillers municipaux et conseillers généraux), M. Quilès juge nécessaire que la fédération socialiste se saisisse dès maintenant de ce problème afin « de ne pas laisser le champ libre » à M. Jacques Chirac.

En agissant ainsi, le député de Paris poursuit plusieurs objectifs. D'une part, combattre l'idée selon laquelle le président du R.P.R. pourrait bénéficier, à l'occasion des prochaines élections municipales en 1983, d'une relative indulgence de la part du pouvoir ; d'autre part, prendre de vitesse le CERES, dont le chef de file à Paris, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville, avait défendu les couleurs du P.S. en 1977. Enfin, suggérer que, à moins que le premier secrétaire décide de se mettre sur les rangs, M. Quilès lui-même pourrait être le candidat des socialistes dans la capitale.

M. Paul Quilès a notamment formulé trois souhaits, à savoir : *« Premièrement, que le gouvernement continue et amplifie le programme de réformes dans lequel il est engagé, en essayant de mieux doser le court et le long terme. Je veux dire par là que, tout en accordant le même intérêt aux réformes de fond (décentralisation, nationalisations, fiscalité...), il devrait se montrer plus attentif à mettre également en œuvre des changements dont les effets soient perceptibles rapidement dans la vie quotidienne des Français.*

» Deuxièmement, que de nombreux sympathisants socialistes viennent nous rejoindre afin de faire du P.S. un véritable parti de masse. Nous sommes un peu plus de deux cent mille. C'est un progrès, mais c'est bien peu par rapport aux millions d'électeurs du 14 juin 1981 !

» Enfin, troisièmement, que les Parisiens commencent à se préparer dès maintenant en vue de la bataille des municipales de 1983. En l'absence d'élections cantonales à Paris, le prochain enjeu électoral pour nous, c'est les municipales. Il ne faudra pas attendre trop longtemps, et je souhaite que nous ne prenions pas de retard dans la réflexion et dans la préparation de cette bataille politique de première importance pour les Parisiens comme pour l'ensemble des Français.

» J'entends ici et là des échos défaitistes. Je lis des déclarations qui, lorsqu'on les regarde de plus près, signifient que l'on accepte implicitement de voir Jacques Chirac rester maire de Paris.

» Personnellement, aujourd'hui comme hier, je dis : non au défaitisme (...). Jacques Chirac peut être battu à Paris : il doit être battu.

» Aussi, nous devons donner tous les moyens de cette victoire et ne pas laisser le champ libre à Jacques Chirac qui est, ne l'oublions pas, le vrai leader de l'opposition. Il faut également que le statut de Paris soit révisé dans un sens plus démocratique, c'est-à-dire que les habitants des arrondissements soient mieux associés à la vie de la capitale. »

Auparavant, M. Daniel Benassaya, conseiller (P.S.) de Paris, avait souligné que le changement *« ne pourra toucher »* la capitale *« tant que Jacques Chirac en restera le maire »*. — J.-M. C.

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

M. Le Pors veut être « le ministre de l'antibureaucratie »

M. Anicet Le Pors, ministre délégué chargé de la fonction publique et des réformes administratives, devait faire mercredi 3 février une communication devant le conseil des ministres sur *« l'amélioration des relations entre l'administration et les usagers dans la vie quotidienne »*.

Le ministre communiste de la fonction publique s'attaque à son tour à un problème que ses dix-neuf prédécesseurs à ce poste depuis la fondation de la Ve République en 1958 ont déjà abordé. Il serait donc abusif de dire que rien n'a encore été fait dans ce domaine, bien que des améliorations soient toujours possibles. Des mesures nombreuses de décentralisation et de déconcentration administratives ont été fréquemment prises sous la Ve République.

Au cours de l'émission télévisée « Les dossiers de l'écran » du 2 février, M. Le Pors a esquissé sa conception du rôle de la fonction publique après avoir affirmé qu'on *« ne résoudrait les problèmes de la bureaucratie qu'avec une solution à la crise économique que traverse le pays »*. Il s'agit d'abord, selon le ministre, de *« rendre l'administration plus efficace avec la multiplication des centres de renseignements, d'accroître sa célérité et de simplifier les textes »*. Il faut également *« protéger les administrés contre les incertitudes, supprimer les dispositions contradictoires, mieux faire connaître les voies de recours, coordonner les organes de contrôle »*. Il convient enfin de permettre aux usagers *« de dire leur mot sur les grands projets, notamment par les enquêtes publiques »*.

M. Le Pors a également affirmé qu'il voulait être *« le ministre de l'antibureaucratie »*. C'est un pari qu'après ses prédécesseurs engage à son tour le ministre de la fonction publique. Mais il risque, cette fois-ci, d'être plus difficile encore à tenir. En effet, au fil des années, les interventions de l'Etat dans la vie quotidienne se sont multipliés et il n'est plus guère aujourd'hui de domaine d'activité qui échappe à la réglementation. L'extension du domaine public — avec notamment les nationalisations — va encore étendre le rôle des fonctionnaires. Le nombre de ces derniers a été accru depuis le changement de majorité politique. Le recrutement de nouveaux agents de l'Etat et des collectivités locales ne peut trouver sa justification que s'il s'agit — comme l'affirme le gouvernement — de rapprocher l'administration des usagers en créant des échelons plus proches d'eux.

Mais il n'est pas de cas d'administration ayant d'elle-même raccourci ses circuits, simplifié ses procédures, allégé ses formalités si les autorités hiérarchiques n'y ont pas veillé avec assiduité. Les fonctionnaires, toujours soucieux de perfectionnisme juridique et de pointillisme réglementaire, sont naturellement portés à « faire du papier » et à générer leur propre bureaucratie.

Enfin, la boulimie législative de la nouvelle majorité pose à l'administration un problème d'adaptation et lui impose un surcroît d'activité pour la mise en œuvre de la nouvelle réglementation.

Le risque que court M. Le Pors est d'apparaître davantage comme le ministre des fonctionnaires que comme celui de l'antibureaucratie qu'il proclame vouloir être. Défenseur naturel et légitime des agents de l'Etat, le ministre veut, a-t-il dit, *« assurer leur protection politique, en faire des citoyens et non des sujets et les rendre responsables parce que libres »*. Mais il n'a pas rappelé le rôle étendu qu'il vient de donner aux syndicats de fonctionnaires, les dispositions particulières, notamment fiscales, dont ils bénéficient, et il a à peine évoqué son projet d'égalisation par le haut du traitement des cadres supérieurs de la fonction publique.

L'extension du rôle de l'administration, la menace d'une bureaucratie envahissante, ne pourront donc être maîtrisées que par une volonté politique, mais elles assurent au ministère de la fonction publique et des réformes administratives un bel avenir.

ANDRÉ PASSERON.

VU

Ceux de l'administration

C'est quand même insensé cette histoire de glaisiers, je ne sais pas si vous l'avez suivie mardi soir aux « Dossiers de l'écran ». Alain Peyrefitte la raconté dans Le Mal français. *Il lui a fallu trente ans, rendez-vous compte, trente ans de démarches, de plaidoyers d'interventions, de harcèlements incessants pour obtenir que les mineurs d'argile soient alignés sur les mineurs de fond et bénéficient de la retraite à cinquante ans. Eux-mêmes n'en demandaient pas tant : ils la voulaient à soixante.*

Rien à faire : les galeries souterraines boisées sont assimilées à des carrières, pas à des mines. Il faudra le vote d'une loi pour changer ça. Après quoi, l'affaire se perd à nouveau dans les sables des décrets, des circulaires, des arrêtés d'application. Bref, à la fin du film — très bons, ce film, très bien joué, très percutant — leur retraite, les malheureux y ont enfin droit depuis dix-huit mois. Seulement voilà, on ne la leur a pas encore versée ! Il y en a un qui vient se plaindre au guichet de la sécurité sociale. Regard morne de l'employée. Désolée, son dossier n'est pas encore « liquidé ». Tête à l'envers de l'ouvrier.

Et stupeur dans les livings. Comment est-ce possible ? A quoi servent les ministres ? Ministre de ceci et de cela, Peyrefitte l'a été pratiquement pendant tout ce temps-là. Ceux qui disent que l'administration aura la peau du nouveau gouvernement auraient-ils raison ? On débarque ventre à terre au studio, tout bruissant de questions. Et on tombe en plein meeting électoral.

Les responsables de la fonction publique, l'ancien et le nouveau, un Peyrefitte très méprisant et un Le Pors très agressif, vigoureusement soutenu par un délégué de la C.G.T., s'empoignent, s'accusent de tous les maux passés et à venir. C'est la faute du système capitaliste. Si les fonctionnaires sont mauvais coucheurs, c'est à cause de la crise. Ce sera pire au lendemain des nationalisations, l'Etat socialiste ce sera le triomphe de la bureaucratie. Il y avait là un haut fonctionnaire, Robert Catherine, qui semblait plutôt d'accord avec ce triste pressentiment. Quant à François Bloch-Lainé — il a planché sur le bilan du dernier septennat, — il avait des prudences madrées de vieux matou que rien au monde ne forcera à sortir de dessous le canapé.

Plantés devant la vitre qui séparait une fois de plus les administrés (nous), des préposés à leur mieux être (eux), on râlait ferme. En fait — les apels à S.V.P. le confirmaient — on reçoit de plus en plus souvent quand on vient réclamer, protester, se renseigner, un accueil patient, gentil, souriant. Même au téléphone les agents s'efforcent de répondre d'une voix apaisant, enjouée.

Ce qui cloche, on le sent, on le constate à chaque instant, c'est ce qui se passe au-delà de ces guichets, derrière ces portes closes, plus loin, plus haut, dans le mystérieux royaume fortement hiérarchisé, où règnent apparemment sans partage ceux qu'on nomme les serviteurs de l'Etat. Nos serviteurs : l'Etat c'est vous, c'est moi.

CLAUDE SARRAUTE.

POLITIQUE

LE PREMIER COLLOQUE DU CLUB 89

M. Aurillac décèle des indices de totalitarisme

Quatre cents participants environ ont suivi les débats du premier colloque du Club 89 (proche du R.P.R.) fondé en septembre dernier. Sur le thème « Responsabilité et liberté », ils se sont d'abord répartis en quatre ateliers et ont, ensuite, ouvert un débat général, le 30 janvier, sous la présidence de M. Alain Poher, président du Sénat.

Décidés à *« relever le défi culturel de Jack Lang »*, convaincus que le grand service public, unifié et laïc, de l'éducation — selon la formule de M. Mitterrand — *« conduit au ghetto »*, résolus à développer l'enseignement de l'esprit civique, à sensibiliser les jeunes à la vie locale et à travailler dans les associations, les participants ont été invités à agir.

Secrétaire général du Club 89, M. Alain Juppé s'est demandé si la responsabilité aujourd'hui n'apparaît pas *« comme un luxe »*, s'il n'y a pas *« contresens politique »* à parler de responsabilité alors que l'esprit d'assistance se généralise. Il faut, estime-t-il, « vendre » ces notions de liberté et de responsabilité qui ne sont pas celles de *« repliement de soi mais d'épanouissement »*.

Concluant les travaux, le président du Club 89, M. Michel Aurillac, ancien député R.P.R., a observé que les idéologies dominantes de plus de la moitié du vingtième siècle — marxisme et freudisme — *« ont, sinon évacué les concepts de responsabilité et de liberté, les ont placés du moins dans un contexte qui les rend très ambigus »*.

Après avoir insisté sur la nécessité du pluralisme scolaire *« condition d'une saine émulation »*, M. Aurillac a assuré que, *« si la culture est libre, elle est responsable : chaque auteur, créateur, penseur, est personnellement responsable car il façonne l'esprit des générations futures »*. Pour la décentralisation, il s'est demandé, *« dans l'étrange machine libérée de tout contrôle et de toute hiérarchie qui se met en place, n'y a-t-il pas un moteur secret qui s'appellerait centralisme démocratique avec un cheval de centralisme et une alouette de démocratie ? »*

M. Aurillac reconnaît que le pouvoir totalitaire de l'Allemagne nationale-socialiste, ceux aujourd'hui de l'U.R.S.S. ou de la Chine n'ont *« rien à voir dans la forme et le degré »* au pouvoir en France. *« Mais dans le fond ? »* s'est-il demandé avant de poursuivre. *« Un pouvoir qui contrôle tous les contre-pouvoirs, qui glisse insensiblement de la souveraineté nationale à la souveraineté populaire, et de la souveraineté populaire à l'absolutisme de ses représentants, qui par les nationalisations s'empare de tout le crédit, qui vise à l'école unique, qui s'efforce de contrôler l'information, tout cela constitue des signes. »*

Pour M. Aurillac, il convient désormais de *« restaurer, face à l'Etat devenu gérant plus que garant, les contre-pouvoirs qui s'opposant à lui, le contraignent à remplir sa véritable fonction en démocratie »*, celle de garant.

A. CH.

FRANCE-DEMAIN : ni le Père Noël ni la méthode Coué.

France-Demain, nouvelle association qui se situe dans l'opposition, en se prétendant ni à droite ni à gauche, a rassemblé, mardi 2 février, au palais de la Mutualité à Paris, quelque cent cinquante personnes. Cette première manifestation publique a permis de préciser les objectifs du mouvement et de développer une première réflexion sur l'école, l'entreprise et l'emploi, l'agriculture et les libertés.

France-Demain, qui a adopté pour symbole l'arc-en-ciel, synonyme d'espoir, entend *« rassembler les Français qui ne veulent ni la division gauche-droite ni la lutte des classes »*, et qui *« ont du mal à se regrouper et à s'exprimer »*.

« Nous voulons, explique son président, M. Frédéric Chartier, avocat, *que les colères des Français soient autant de grondements de tonnerre qui dominent les voix de ceux qui nous bercent d'illusions : la majorité, qui veut nous faire vivre cinquante ans en arrière avec, en prime, la perte de nos libertés, et l'opposition, qui attend que les événements se chargent de lui rendre le pouvoir perdu. Les uns pratiquent la méthode Coué, une partie des autres croit encore au Père Noël. »*

« Nous voulons, ajoute M. Elie d'Humières, cadre supérieur d'une entreprise moyenne et vice-président du mouvement, *être une force de proposition plutôt qu'un club de réflexion. » « Nous allons*, précise-t-il, *recenser les conséquences néfastes des décisions du nouveau pouvoir, alerter l'opinion et définir les conditions du retour à une société libre. »*

★ France-Demain : 85, rue de Sèvres, 75006 Paris.

M. GISCARD D'ESTAING PRÉPARE « L'APRÈS-SOCIALISME »

M. Valéry Giscard d'Estaing a réuni pour la première fois, mardi 2 février, jour anniversaire de ses cinquante-six ans, le Conseil pour l'avenir de la France qu'il vient de constituer.

« Structure de réflexion, plutôt que machine de guerre, ce conseil, précise-t-on au secrétariat de l'ancien président, *se compose d'une quarantaine de membres, personnalités indépendantes ou invités permanents qui assurent les liaisons nécessaires avec les organismes de réflexion et d'action existants. Il se fixe exclusivement deux tâches : identifier les principaux problèmes qui se poseront à la France à la fin de la gestion socialo-communiste et proposer les actions à conduire dans un esprit libéral et social pour faire face à ces problèmes. Son action ne se confond pas avec celle qui est légitimement conduite par les formations politiques et leurs élus dans le cadre des institutions. »*

Le Conseil pour l'avenir de la France, qui se réunira une fois par mois, devrait contribuer à l'élaboration d'un grand projet libéral.

LE MARS SOUHAITE DEVENIR UN « RÉSEAU D'INITIATIVES »

Le Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes (MARS) se transforme en « Mouvement d'actions et de réseaux pour le socialisme »... Ce changement d'appellation d'un club de réflexion proche du Mouvement des radicaux de gauche et des mouvements écologistes correspond, selon ses dirigeants, à un « recentrage ».

Créé en 1973 pour soutenir la candidature de M. François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1974, ayant contribué à l'élection de M. Michel Crépeau à la présidence du M.R.G., en 1978, le MARS souhaite aujourd'hui apparaître comme un « réseau d'initiatives » ouvert à tous les « citoyens de la majorité présidentielle », c'està-dire moins directement lié au M.R.G. et davantage proches des soicalistes et des écologistes. Ce mouvement entend multiplier les propositions dans quatre semaines : lsélaboration de cahiers d'initiatives (sur trois thèmes : la reconversion de l'économie, le temps libre, la reconversion de l'administration), les liaisons entre réseaux, l'élaboration d'une revue, la réalisation d'émissions avec des radios libres.

Le nouveau bureau du MARS est ainsi composé : MM. Thierry Jeantet, président, Michel Porta, Maurice Lempereur, Jean-René Siegfried, Jacques Phelouzat, Jean-Philippe Fonterman et Jacques Delharu.

AU SÉNAT

La commission spéciale décide d'opposer la question préalable au projet de nationalisation

Réunie mardi matin 2 février, la commission spéciale du Sénat chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation est convenu d'opposer la question préalable, dont l'objet est de *« faire décider qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération »* (son adoption entraîne le rejet du texte). Le Sénat, dont la majorité est hostile au projet gouvernemental, avait déjà voté en première lecture, une telle question, le 23 novembre. En seconde lecture, le Sénat avait adopté une motion d'irrecevabilité, dans la nuit du 16 au 17 décembre dernier.

Le débat, qui doit commencer, mercredi soir 3 février, par une intervention de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, devrait s'achever jeudi en fin d'après-midi avec l'adoption de la question préalable, sans qu'il soit procédé à l'examen des articles.

Ce vote sera précédé des exposés des trois rapporteurs — MM. Jean-Pierre Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine) sur les aspects économiques et financiers, Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne) sur les questions juridiques et constitutionnelles et Jean Cherioux (R.P.R., Paris) sur le volet social — et de l'intervention des porte-parole des différents groupes de la Haute Assemblée.

M. Daniel Hoeffel (Un. cent., Bas-Rhin), président de la commission spéciale, a indiqué que la commission mixte paritaire pourrait se tenir dès le jeudi 4 février. Après avoir précisé que les commissaires socialistes et communistes s'étaient prononcés contre la procédure de la question préalable, M. Hoeffel a observé que le rapport de M. Fourcade mettra l'accent sur *« les raisons fondamentales qui s'opposent aux nationalisations »* et sur la *« nocivité économique et financière »* du texte du gouvernement.

Exprimant *« son sentiment personnel »* sur l'éventualité d'un nouveau recours devant le Conseil constitutionnel, M. Hoeffel a affirmé que le Sénat et sa majorité *« n'ont absolument pas la volonté de faire durer les choses. Nous souhaitons*, a-t-il ajouté, *que les choses soient faites dans les règles mais, à aucun moment, le Sénat n'a cherché par des artifices à faire durer le débat »*. Il a assuré que les éléments d'information attendus de la part du gouvernement quant à l'indemnisation et surtout à l'extension de la nationalisation de trois banques à caractère mutualiste ou coopératif seront déterminants pour une éventuelle saisine du Conseil constitutionnel.

LES SIGNATAIRES DU MANIFESTE DU C.I.E.L.

Le manifeste du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL), qui dénonce le totalitarisme soviétique et réclame le départ du gouvernement des ministres communistes *(le Monde* du 3 février) est signé par :

Mmes, MM. Louis Arbessier, Philippe Ariès, Raymond Aron, Fernando Arabal, Alexandre Astruc, Pierre Aubenque, Francis Balle, Raymond Bertrand, Alain Besançon, Claude Bétourne, Lucien Blanco, Pierre Bloch, Michel Boiron, Général Alain de Boissieu (C.R.), Claude Bolling, Jean Bonamour, Bernard Bonilauri, Etienne Borne, Camille Bourniquel, Pierre de Calan, Louis Cane, François Caron, Jean-Claude Casanova, Jacques Charpentier, Paul Chauchard, Pierre Chaunu, Jean-Louis Curtis, Pierre Daix, René Dars, Jean Davy, Michel Debost, Jacques Debray, Christian Dedet, Monique Delaroche, Sophie Desmarets, Marc Devade, Louis Devaux, Jean-Marie Domenach, Michel Drancourt, Pierre Dux, Pierre Emmanuel, Jacques Faizant, François Fejtö, François de Fontette, Jacques Garello, Raymond Gerôme, Alain Gillot, François Goguel, Paul Granet, Jacques Guillermaz, Eric Heidsieck, Edmond Humeau, Eugène Ionesco, Jean-Pierre Jorris, Basile Kerblay, Suzanne Labin, Marcel Landowski, Jacques Henri Lartigue, Alain Laurent, Jean Le Couteur, Yvonne Lefebure Goldbeck, Emmanuel Leroy Ladurie, Michael Lonsdale, André Lwoff (prix Nobel), Eduardo Manet, Maria Mauban, Jacques Mauclair, Frédérique Mauro, Général Georges Méry (C.R.), Philippe Meyer, Jean Negroni, Philippe Nemo, Jean Onimus, Ricardo Paseyro, Micheline Presle, Michèle-Laude Rassat, Alain Ravennes, Malka Ribowska, Michel Jean Robin, Maurice Ronet, André Roussin, Pascal Salin, Pierre Schaeffer, Philippe Sollers, Guy Suares, François Terré, Paul Vialar, Georges Vitaly, Jean-Pierre Wallez.

★ CIEL, 30, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

RAPATRIÉS

PLUSIEURS DÉCISIONS ANNONCÉES A MARSEILLE PAR M. RAYMOND COURRIÈRE

• Le projet de loi d'amnistie serait arrêté avant le printemps
• Création d'un institut d'études supérieures pour les jeunes Français musulmans

Marseille. — M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, est venu à Marseille, le mardi 2 février, pour participer à une journée de travail consacrée à l'examen de la situation des Français musulmans rapatriés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Après une matinée passée à la préfecture de région, où il a exposé ses décisions et ses intentions aux représentants du gouvernement, des administrations des ministères du travail et de la solidarité nationale ainsi qu'aux élus régionaux, aux maires concernés et aux présidents d'associations de rapatriés, il s'est rendu, l'après-midi, au hameau forestier situé près du village de Jouques, dans le nord du département des Bouches-du-Rhône, où vivent, dans la cité du Logis d'Anne, quarante-cinq familles comptant trois cent soixante personnes, dont cent cinquante enfants de sept à seize ans.

De notre correspondant

Après s'être informé des problèmes spécifiques qui se posent à cette communauté marginalisée et durement frappée par le chômage, surtout chez les jeunes, M. Courrière a présenté plusieurs mesures à court et moyen terme que le secrétariat d'Etat est en train de mettre en place et qui concernent l'ensemble des Français musulmans rapatriés.

Il a aussi indiqué que le projet de loi d'amnistie relatif aux événements d'Algérie devrait être présenté au conseil des ministres avant la fin du mois de mars et soumis au Parlement à la fin du premier trimestre 1982. M. Courrière a précisé que cette amnistie *« portera sur tous les événements d'Algérie »* mais que *« les personnes ayant commis des crimes de sang et qui se sont réfugiées à l'étranger »* en seront exclues.

Evoquant les problèmes de logement des rapatriés de confession islamique, M. Courrière a annoncé des actions destinées à aider ceux qui désirent demeurer sur place, en améliorant la qualité de leur habitation, tandis qu'une circulaire permettra à d'autres de bénéficier d'une aide à la location ou à l'accession à la propriété. Parallèlement seront combattus les refus de logement qui ressortissent de la discrimination raciale. *« Notre idée maîtresse*, a dit le secrétaire d'Etat, *n'est pas seulement d'améliorer leur sort mais de favoriser une intégration totale de cette communauté dans la communauté nationale grâce à la disparition de tout ce qui peut constituer une différence tout en permettant à chacun de conserver librement son patrimoine culturel et racial. »*

Les autres mesures annoncées concernent :

● La révision de la loi d'indemnisation avec l'aide d'une commission nationale qui va être créée par le secrétariat d'Etat, à laquelle participeront les représentants d'associations de rapatriés, et qui devrait, par exemple, permettre aux Français musulmans de bénéficier de la loi dite *« des meubles meublants »* destinée à compenser financièrement une éventuelle perte de meubles lors du rapatriement ;

● La suppression des délais de forclusion frappant les dossiers d'indemnisation arrivés trop tard ;

● La prise en compte pour le calcul des retraites du temps de travail antérieur au retour en France ;

● Pour les plus jeunes, une aide à la scolarisation prendra la forme d'une politique de *« mise à niveau »* dont seront chargées des équipes pluridisciplinaires envoyées sur place. De même, les jeunes qui, sortant de l'école, sont à la recherche d'un emploi bénéficieront de stages professionnels de *« mise à niveau »*.

D'autre part, M. Courrière a annoncé l'ouverture prochaine dans le département de l'Aude d'un institut d'études supérieures destiné à donner à de jeunes Français musulmans qui en auront les capacités une formation en vue de pourvoir des postes dans des entreprises tournées vers le monde arabe (vingt postes par an). Courant février vont s'ouvrir, à Paris et dans le sud de la France, les premiers centres de préparation aux concours administratifs destinés aux jeunes Français musulmans (quinze à vingt par stage), tandis qu'une centaine de places leur seront proposées chaque année dans les carrières militaires. Parallèlement, une action culturelle est mise en place. Un projet d'émission religieuse à la télévision est en cours d'élaboration. Le secrétaire d'Etat se propose, pour sa part, de publier une lettre mensuelle destinée à informer l'opinion des problèmes spécifiques qui se posent à cette communauté et de faire diffuser une série d'émissions télévisées dans le même sens.

« J'ai trouvé la situation pire que je ne l'imaginais, avoue M. Courrière. *Nous avons vingt ans à rattraper. Je n'ai pas de solution miracle, mais il importe que l'état d'esprit se modifie, que les murailles tombent. Nous ne pratiquerons pas une politique d'assistanat, mais nous voulons donner à chacun les moyens de prendre sa place. »*

JEAN CONTRUCCI.

Le Monde

société

JUSTICE

Le seul survivant d'un « suicide collectif » devant les assises du Gard

Complicité de désespoir

De notre envoyé spécial

Nîmes. — Juger ? Soit, mais juger qui, quoi, comment ? Cet homme-là dans le box avec son élégance endimanchée, ce costume bleu et sa coiffure sage et trop calme, trop indifférent ou simplement trop absent. Il gêne. L'affaire est trop douloureuse. Elle dérange. L'avocat général est trop hargneux à vouloir tellement débusquer la vérité qu'il en suggère une autre. Il choque.

La cour d'assises du Gard entend depuis mardi 2 février M. Jean-Claude Fils, trente-neuf ans, et si l'on a bien compris elle a à le juger, qui sait à le punir, d'être encore en vie.

M. Jean-Claude Fils est le seul survivant de ce que par une curieuse facilité d'expression l'on a coutume d'appeler un « suicide collectif ». La vérité n'a pas de ces pudeurs : le 18 mars 1980, à Alès, M. Fils et sa femme Joëlle ont tué leurs deux enfants adoptifs avant de se suicider, ou, lui, d'essayer. La vérité est cruelle : ce soir-là, pendant que M. Fils emmenait les petits au judo, elle confectionnait un gâteau aux barbituriques. Et après, vers 20 heures, ils ont dit aux enfants : « *Non, ce soir, ce n'est pas un jour comme les autres, on dîne au salon devant la télévision, pas à la cuisine.* » Alors, Arnaud, sept ans, Lila, trois ans, ont mangé le gâteau. Puis, sur les genoux de leurs parents, ils se sont endormis devant la télévision. On les a sagement bordés. Plus tard, Mme Fils est allée voir et est revenue dire : « *C'est fait, on peut y aller.* » Le mari, la femme y sont « allés », un dernier pastis et un tube d'aspirine effervescente plein de barbituriques pour chacun d'eux.

Terrifiante affaire que ce suicide presque petit-bourgeois : l'argent retiré de la caisse d'épargne pour ne pas embêter belle-maman, la voiture lavée pour ne déranger personne, les fausses ordonnances brûlées pour le qu'en-dira-t-on, les clés de l'appartement dans la boîte aux lettres et les lettres d'adieu aux amis, aux parents, rédigées au brouillon et recopiées au propre. Il y aura aussi cette lettre au médecin ami postée après la levée du mardi soir pour ne laisser aucune chance au trop bon Samaritain.

Mourir en ordre, mourir proprement, mourir après avoir fait le ménage avec sa conscience et lavé les verres de pastis. Mourir d'amour pour les enfants, car c'est preuve d'amour que d'enlever la vie à ceux qu'on chérit tant. Et mourir peut-être bien de désespoir, de folie ou d'orgueil pour les parents.

Coma et prison

Seulement voilà : M. Fils n'est pas mort. Le bon Samaritain, le docteur Jean-Pierre Naboudet, quoique prévenu trop tard, interviendra encore trop tôt. Jeudi matin 20 mars 1980, il reçoit la lettre et avec les policiers d'Alès se précipite au domicile à 11 heures. Les enfants, la mère, sont morts. Le père est vivant. Quinze jours de coma, quatre mois d'invalidité totale, M. Fils est revenu seul de ce voyage de l'ultime.

Le drame est devenu crime. Le revenant inculpé de complicité d'empoisonnement dit : « *On m'a obligé à vivre malgré moi. Je n'ai demandé à personne de me sortir du coma. Alors je n'ai pas compris pourquoi on m'a mis en prison.* » Comment comprendre, quand tout était prévu, accepté, enrobé d'amour, le crime avec les enfants et le châtiment pour soi-même.

Terrifiant, vraiment, ce décalage entre le droit et les faits. « *Mais enfin,* dira le président, M. Moulin, *adopter un enfant, c'est quoi pour vous ? Pensez-vous avoir ainsi le droit de décider de la vie et de la mort.* » M. Fils répond : « *Joëlle m'a dit, de toute façon les enfants vont être abandonnés une deuxième fois. Ils vont retourner à l'Assistance. Alors j'ai accepté.* » Le bonheur sauvé aux barbituriques, ce n'est pas tout à fait du droit pénal.

Voilà bien le problème, l'impossible procès, le droit face à la vie qui se nie, la logique légale contre l'illogisme du désespoir. Et même l'avocat général, M. Barselot, s'acharnant à faire coïncider la très cartésienne loi et la dépression nerveuse n'y pourra rien prouver. Ce n'est pas un crime comme les autres que le désespoir, pas un mobile courant que l'angoisse de vivre.

Terrifiante histoire aussi que celle de ce couple fragile. Qui pouvait comprendre mardi à Nîmes ? De lui, on apprendra qu'il fut, on en parle au passé, c'est tout dire, un type bien. Quand la justice et les experts se saisissent de quelqu'un, c'est rarement sans dommage pour l'intéressé. Lui s'en tire avec le minimum : le classique conflit avec le père, son orgueil, une identité masculine fragile, l'impulsivité hyper-contrôlée et son narcissisme. Mais, rappelle fort opportunément l'expert : « *Narcisse lui-même s'est noyé dans la rivière où il se regardait.* »

M. Fils s'est noyé dans sa vie, une sorte d'apostolat en faveur de l'enfance handicapée et peut-être bien aussi dans son mariage. Educateur bénévole à seize ans contre l'avis de son père, étudiant au Centre de formation d'éducateurs spécialisés de Toulouse à vingt et un ans. Filière classique qui le conduira plus tard, le 1[er] novembre 1977, à devenir directeur du Centre d'entraînement au travail d'Alès, un centre pour handicapés mentaux de quatorze à vingt ans. On l'y dira excellent pédagogue, animateur très dévoué et piètre gestionnaire.

Et puis, il y aura Joëlle, sa femme, éducatrice elle aussi, rencontrée à Bordeaux. Elle, c'est tout autre chose, une ombre énorme sur ce procès, la clé absente. Joëlle et Jean-Claude ne peuvent ensemble avoir d'enfant. Et Joëlle est probablement, d'une certaine façon, « *la femme portée par Jean-Claude, un peu comme les enfants inadaptés dont il avait la charge* ». C'est ce que dira un expert, ajoutant : « *Elle était une névrotique grave vivant dans une anxiété permanente le thème du suicide.* »

Le suicide est de tous les jours, de tous les instants. La jeune femme, avant de réussir, s'y essaiera quatre fois. Barbituriques, veines ouvertes et même ce bain en compagnie du petit Arnaud interrompu quand elle se préparait à laisser tomber dans l'eau un rasoir électrique branché. Elle se ratera quatre fois.

Couple suicide et pourtant amoureux, couple stérile et pourtant fécond qui va, dans une fuite en avant, adopter deux enfants. Très, trop facilement, car la Direction de l'action sanitaire et sociale (DASS), réputée vétilleuse, ne l'a pas été avec ces gens du bâtiment pour ces adoptions, alors même que dans l'administration on n'ignorait pas une des tentatives de suicide de la jeune femme.

Pourtant, malgré l'amour réel, excessif, porté aux deux enfants, malgré la fiction de bonheur tranquille, cette maison achetée 500 000 F « *avec un jardin pour les petits* », malgré le rôle de femme au foyer volontairement assumé par Joëlle Fils, le pire restera toujours possible.

Licencié abusivement

Il va se produire. Au mois de mars 1980, M. Fils entre en conflit avec ses employeurs, l'Association alésienne des parents d'enfants inadaptés. On lui reproche de ne pouvoir justifier dans sa comptabilité une dépense d'un peu plus de 1 000 F, en fait l'achat d'essence pour sa voiture personnelle. Au bout de cette affaire, les responsables de l'association — les bénévoles sont terrifiants parfois dans leur défense de la moralité en danger — décident le renvoi. Ni plus ni moins, malgré les protestations fort plausibles de M. Fils qui affirme s'être servi pour son travail de sa voiture personnelle. Le motif est insignifiant, indéfendable même. D'ailleurs, bien plus tard, après le drame, le 17 juillet 1981, le conseil des prud'hommes d'Alès déclarera ce licenciement abusif.

Mais l'affaire, probablement faite aussi de non-dits, est grave pour M. Fils, pour son honneur bafoué, sa situation perdue, pour ses dettes avec l'achat de la maison. Elle l'est surtout pour son épouse, en pleine dépression nerveuse. Joëlle, justement, va, peut-on dire, sauter sur cette nouvelle occasion et amener son mari, par orgueil blessé ou par lassitude, à sa conclusion à elle : leur vie fichue, sans issue autre que la pire des issues. Il le dira au procès, et les experts le résumeront par ce qu'ils appelleront — que c'est charmant la psychiatrie — « *la sommation d'un certain nombre d'événements* ».

La sommation à capituler, et M. Fils capitule. Ensemble, elle et lui, se préparent méticuleusement, peut-être bien amoureusement, au suicide, avec un luxe de détails dérisoire et pathétique.

Dérisoire et pathétique d'ailleurs, M. Fils l'est aujourd'hui encore devant ses juges. Capable d'occulter totalement la disparition de ses enfants, de charger inconsciemment sa compagne morte, en somme de se libérer, d'oublier tout du drame ou de s'y efforcer pour ne retenir que son essentiel à lui : non, il n'avait pas détourné d'essence ; non, il n'avait pas failli. En soi, cet après-midi de procès, consacré pour partie à ergoter sur ces 1 150 F et ces factures non justifiées, fut lui aussi assez pathétique.

PIERRE GEORGES.

ALTERNANCE

(De notre correspondant.)

Le Mans. — Les juges du tribunal correctionnel du Mans ont vu se présenter le même jour le patron d'une petite entreprise de menuiserie... et son seul employé, tous deux accusés de conduite en état d'ivresse. Le premier s'était fait prendre un matin, le second l'après-midi. « *Application de la loi : un an de suspension du permis de conduire* », demanda le procureur. Mais l'avocat souligna que condamner les deux hommes à aller à pied, c'était aussi condamner l'entreprise à mort.

Les juges ont alors choisi une application originale de la loi : les deux prévenus ont été condamnés à un an de retrait de permis, mais la peine sera suspendue pour l'un pendant les six premiers mois, du lundi 8 heures au vendredi 18 heures. Même suspension de peine pour l'autre pendant le semestre suivant. Aucun des deux ne pourra prendre le volant, évidemment, pendant les week-ends. Ainsi justice sera-t-elle faite et l'outil de travail préservé.

L'INSTRUCTION DE LA TUERIE D'AURIOL

Un mystérieux chargé de mission

Un mois après la reconstitution partielle de la tuerie d'Auriol, l'instruction de cette affaire criminelle en arrive à une « *phase de structuration* », Mme Françoise Llaurens-Guérin, juge d'instruction, essaye d'établir les responsabilités des assassins présumés — tous membres du SAC — de l'inspecteur Jacques Massie et de cinq personnes de sa famille.

Ce mercredi 3 février, Mme Llaurens-Guérin doit entendre M. Philippe Dechartre, soixante-deux ans, gaulliste de gauche et ancien ministre, comme témoin. Selon certaines informations, le magistrat désire interroger M. Dechartre sur ses activités en 1977 alors qu'il dirigeait, au sein du R.P.R., en tant que délégué national, l'organisation Action ouvrière et professionnelle » (A.O.P.). Cette audition, dont il ne faut pas attendre un rebondissement, devrait cependant être intéressante.

Un témoin, militant politique chez les gaullistes de gauche dont l'identité n'est pas révélée, assure en effet avoir reçu, en 1977, une mission de M. Dechartre. Une mission assez vague, apparemment, qui a consisté à étudier les milieux gaullistes dans les Bouches-du-Rhône. Le témoin, âgé de quarante-cinq ans environ, s'est donc rendu plus de deux mois dans ce département. Ces démarches et prises de contact finirent par éveiller l'attention du SAC local. L'inspecteur Massie, numéro deux du service d'action civique, demanda des renseignements et éclaircissements à M. Pierre Debizet, secrétaire général. Ce dernier lui déclara que cet homme était inconnu dans les milieux gaullistes.

C'est alors que le « chargé de mission », soupçonné de s'intéresser au SAC, fut prié, rudement, de quitter la région. Quelques semaines plus tard, le « chargé de mission » en question était victime d'un attentat dans la région de Bordeaux. Touché légèrement par balle à l'épaule, il ne déposait toutefois pas plainte.

Cet homme « enquêtait-il » effectivement sur le SAC ? Sur ordre ? Pour le R.P.R. ? Il connaissait en tout cas M. Jean-Louis Fargette, inculpé la semaine dernière de recel de malfaiteurs et écroué. M. Fargette, connu sous le pseudonyme de la « Savonnette », avait été le secrétaire des comités d'action varois pour l'ancienne majorité.

M. Dechartre, qui fut délégué national à l'A.O.P., de 1976 à 1978 et reste son président d'honneur, qui fut aussi conseiller de M. Jacques Chirac jusqu'en 1981, pourra peut-être donner quelques précisions au magistrat instructeur. — L. G.

Faits et jugements

Des juristes contre les contrôles d'identité.

Il y a un an, le 2 février 1981, la loi « sécurité et liberté » entrait en application. Son abrogation est prévue pour le printemps prochain, mais des juristes s'inquiètent du sort qui sera réservé aux contrôles d'identité. Si l'on en croit les conclusions du rapport Belorgey, les contrôles dits de police administrative, c'est-à-dire décidés en absence d'infraction, pourraient être maintenus (*le Monde* du 23 janvier).

Deux organisations de juristes favorables à la majorité, le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France ainsi que deux syndicats modérés, les Jeunes avocats et la Confédération syndicale des avocats, critiquent cette solution dans un communiqué commun, publié sur l'initiative du Syndicat de la magistrature. Pour eux, les contrôles de police administrative entretiennent « *un climat de méfiance entre les citoyens et la police* » et *portent atteinte aux libertés individuelles* ». Leur maintien, soulignent-ils, risque d'« *instituer le délit de sale gueule* ».

Les organisations signataires rappellent l'opposition des partis de gauche aux contrôles d'identité tels que les prévoit la loi Peyrefitte et déclarent qu'elles « *attendent du législateur qu'il traduise sa politique de changement en matière de droit et de liberté par le respect des grands principes démocratiques plus que par la caution apportée aux errements passés* ».

CHIENS DANGEREUX.

M. Jean-Claude Tabariès, le propriétaire des deux chiens qui avaient mortellement blessé, le dimanche 31 janvier, à Camarès (Aveyron), Patrick Billy, huit ans (*le Monde* du 2 février) a été inculpé, mardi 2 février, d'« *homicide involontaire* » et « *divagation de chiens dangereux* » par M. Patrick André, juge d'instruction à Millau. M. Tabariès a été placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Rodez.

Aux termes de l'article 1385 du code civil, « *le propriétaire d'un animal (...) est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé* ». Les deux dogues allemands sont actuellement soumis à des examens vétérinaires, au terme desquels ils seront probablement abattus.

D'autre part, une femme enceinte de huit mois, Mme Nicole Tonnaire, vingt-cinq ans, qui regagnait, à bicyclette, son domicile à Althen-des-Paluds (Vaucluse) a été attaquée, le mardi 2 février, par trois chiens, deux bergers allemands et un berger belge, appartenant à l'un de ses voisins, M. Salvatore Mura, artisan maçon. Grièvement atteinte, Mme Tonnaire a été admise en salle de réanimation à l'hôpital de Carpentras. Une intervention doit être pratiquée pour tenter de sauver l'enfant qu'elle porte.

Les trois animaux, que plusieurs témoins auraient décrits comme « *sauvages et agressifs* », ont été placés en observation chez le vétérinaire de la commune.

● *Le docteur Jean-Raymond, médecin à Rehon (Meurthe-et-Moselle) a été inculpé*, lundi 1[er] février, de « *non-assistance à personne en danger* ».

L'une de ses patientes, Mme Germaine Michaux, quarante-sept ans, très malade, était victime dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 janvier d'une hémorragie à la gorge. Prévenu par un de ses voisins, son médecin, le docteur Raymond, ne jugeait pas bon de se déplacer alors qu'elle succombait à cette attaque.

Mme Michaux était-elle « *au plus mal* », « *comme morte* » ou déjà dans le coma quand le médecin fut alerté ? Sur ce point, les témoignages diffèrent. « *Le devoir du médecin*, nous a déclaré le président du conseil départemental de l'ordre des médecins, *est toujours de se déplacer. Sur ce principe, il n'y a pas à transiger même si, en l'espèce, la venue du médecin n'aurait sans doute rien changé.* » Le docteur Raymond a été laissé en liberté.

TIMBRES PIRATES

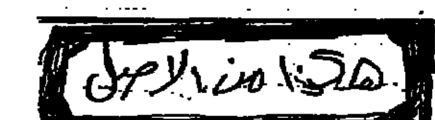
La direction générale des postes a, le 1[er] février, déposé plainte avec constitution de partie civile après l'arrivée dans plusieurs journaux parisiens de lettres affranchies avec de faux timbres.

Le Monde, *après notamment l'hebdomadaire* le Meilleur *et* le Quotidien de Paris, *a reçu ce 2 février, dans la matinée, une enveloppe adressée à son directeur, à titre personnel, sur laquelle était collée une vignette de couleur rose de 4 centimètres sur 3 portant la mention « République française socialiste » entourant un poing serrant une rose.*

Ce timbre a été régulièrement oblitéré par le bureau de poste parisien qui l'a reçu. A l'intérieur de l'enveloppe, un message se terminant comme suit : « Nous avons voulu démontrer que tout était possible aux audacieux et que la vigilance des services publics se relâchait. Canular ou test, à vous, messieurs de la presse, à en décider. Ces timbres ont été jetés dans des boîtes comme une bouteille à la mer. Signé : les imposteurs de la République. »

Le ministère des P.T.T. reconnaît que ces vignettes, d'un format et d'un dessin inhabituels, auraient dû être retenues au départ, ou à l'arrivée, et indique qu'un certain nombre de ces correspondances pirates ont été saisies, avant qu'elles ne soient remises à leur destinataire, à Paris et à Marseille.





SPORTS

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE SKI ALPIN

Combat au sommet entre Stenmark et Mahre

Schladming. — Après un rodage lent dû au mauvais temps, les championnats du monde de ski alpin sont enfin entrés dans le vif du sujet sous le soleil et par un froid vif. Mardi 2 février, la Suissesse Erika Hess, qui avait déjà gagné le combiné (descente-slalom), s'est à nouveau imposée, dans un temps total de 2 min. 37 sec. 17, devançant l'Américaine Christin Cooper de 78/100 et Ursula Konzett (Liechtenstein), dans un slalom géant au terme duquel la meilleure Française a été Fabienne Serrat, cinquième en 2 min. 38 sec. 49. Mercredi 3, la première manche du duel entre le double champion du monde et olympique Ingemar Stenmark et le leader de la Coupe du monde Phil Mahre devait avoir lieu dans le slalom géant.

De notre envoyé spécial

Dans le petit monde du cirque blanc, c'est « le roi Ingo ». Alors que la plupart des coureurs engagés dans ces championnats du monde rongent leur frein au fond de la vallée de l'Inn depuis une semaine, il n'a daigné faire son entrée que mardi 2 février. Dans un cadre choisi : un hôtel-bonbonnière aux murs couverts de boiseries sculptées et aux salles bourdonnantes d'accortes servantes, niché au milieu des sapins, sur les hauteurs de Ramsau. Cameramen et journalistes se sont bousculés pour recueillir les paroles du champion suédois. En dix-sept minutes, tout fut dit. Et décidément, jamais Ingemar Stenmark n'a paru autant calquer son comportement sur celui de son compatriote Björn Borg qui règne sur les courts comme il le fait sur les pistes.

Comme Borg, Stenmark répond par monosyllabes afin de donner le moins de prise possible aux sous-entendus de la presse suédoise avide de scandales. Du bout des lèvres, il se déclare donc satisfait des mesures de sécurité qui ont été mises en place pour le protéger après les menaces reçues par le comité d'organisation des championnats. Pourtant, il ne séjournera à Schladming que le temps des compétitions. Il préfère s'entraîner dans le calme à Bad Wiessee.

Comme Borg, Stenmark s'est établi à Monaco où il trouve la discrétion fiscale tant recherchée par certains champions sportifs. Le garçon, qui avait été surnommé le « Buster Keaton du ski » a aussi trouvé le sourire et une certaine décontraction au bras de la belle Ann qui le suit depuis leur rencontre en 1980 à Saalbach. Son statut semi-professionnel (licence B) ne l'inquiète pas non plus, car il n'est pas impossible qu'il puisse, malgré cela, participer aux Jeux olympiques de 1982. *« Mais Sarajevo, c'est dans deux ans »*, répond le laconique Suédois.

Comme Borg, Stenmark a pour principal rival un Américain. Certes, Phil Mahre n'est pas un champion de la même eau que McEnroe. Il a dû attendre vingt-quatre ans pour voir briller son étoile, éclipsé longtemps par des fractures (1973, 1974 et 1979), ou la simple malchance. Mais après avoir manqué deux fois de quelques points le trophée de Cristal, il a commencé à prendre l'ascendant sur le Suédois. Il le domina en 1981 grâce à une fin de saison exceptionnelle en dépit des points que Stenmark marqua en combiné, après une tentative unique dans la terrible descente de Kitzbühel. La saison 1982 a commencé sous les mêmes auspices. A Wengen, le dernier épisode de leur match tourna, en effet, à l'avantage de Mahre, le Suédois ayant commis une erreur inhabituelle dans la seconde manche du slalom.

Comme Borg, Stenmark, qui a vingt-cinq ans et huit ans de compétition, fait en effet depuis deux saisons des fautes qui traduisent un manque de concentration. Après avoir gagné trois fois la Coupe du monde, il sembla s'en désintéresser après la modification des règlements en 1979 qui favorisa les coureurs complets. Il se concentra sur des objectifs plus précis et plus prestigieux à ses yeux : le doublé slalom - slalom géant aux Jeux olympiques après le même doublé aux championnats du monde de 1978 ; le record de victoires en Coupe du monde qu'il a porté à 65. Mais, dans le même temps, il a relâché son entraînement, consacrant ses loisirs à la planche à voile et ne reprenant ses skis qu'en octobre.

A Schladming, il relève donc le défi de Mahre pour tenter un nouveau doublé dans les disciplines techniques. Ce serait un grand chelem unique dans les annales du ski alpin. Un grand chelem peut-être impossible, comme celui après lequel Borg a couru en vain, pendant trois ans, de Roland-Garros à Flushing-Meadow.

ALAIN GIRAUDO.

La reine Erika

Le Cirque blanc a une nouvelle reine, dont le couronnement a été fêté par un formidable carillon de cloches d'alpage helvétiques : Erika Hess, une Suissesse de vingt ans. Un sourire angélique éclairait, mardi 2 février, son joli visage rond encadré de mèches châtain lorsqu'elle reçut sa deuxième médaille d'or depuis le début des championnats du monde de ski alpin. Après le titre du combiné dimanche, elle venait, en effet, de décrocher celui du slalom géant en faisant une éblouissante démonstration d'audace et d'adresse.

Sur une neige durcie à l'extrême par un froid intense (— 11°) elle assura sa victoire en « tirant » impeccablement les trente-trois courbes de la première manche tracées par l'entraîneur français Sylvain Dao Lena. Toutes les favorites, Irène Epple, Perrine Pelen, Tamara McKinney perdirent la cadence dans le long mur terminal, alors qu'Erika Hess força encore le rythme avec un style sobre et efficace qui laissa une impression désarmante de facilité. Sa cousine, Monika Hess, faillit être associée à son succès. Elle réalisa le deuxième temps de la première manche, mais sa fougue lui fut fatale dans la seconde.

Erika Hess descendit le deuxième tracé à un rythme moins soutenu. Toutefois, son avance était suffisante pour conserver au total un avantage de 78 centièmes sur Christin Cooper (Etats-Unis), de 86 centièmes sur Ursula Konzett (Liechtenstein), de 88 centièmes sur Petra Wenzel (Liechtenstein) et de 1 sec. 32 sur Fabienne Serrat (France), qui furent plus rapides qu'elle sur ce parcours de quarante-sept portes. Peu à leur avantage, les autres Françaises, Anne-Flore Rey (17e) et Perrine Pelen (19e) furent reléguées à plus de 4 secondes, tandis que Elisabeth Chaud était sortie dans la première manche.

Petite merveille comme en produit régulièrement le ski helvétique, Erika Hess, dont les frères sont... lutteurs, fut formée par Lise-Marie Morerod, qui figura plusieurs fois sur les podiums mondiaux au début des années 70. Médaille de bronze en slalom aux Jeux de Lake-Placid, Erika Hess obtint sa première victoire en coupe du monde, le 13 janvier 1981. Cinq autres succès lui assurèrent le Trophée de cristal dans cette spécialité, aux dépens de Perrine Pelen. Cette saison, profitant de la blessure de sa camarade d'entraînement, Hani Wenzel, double championne olympique, elle prit la relève de sa compatriote Marie-Thérèse Nadig : première de quatre slaloms, elle est en tête de la coupe du monde, grâce à des places d'honneur en géant et dans les combinés. De quoi la mettre en confiance avant le slalom de vendredi, sa discipline de prédilection, à propos duquel elle dit en riant : *« N'y a-t-il pas un proverbe assurant jamais deux sans trois » ?*

A.-G.

TENNIS

L'Association des joueurs professionnels reprend son indépendance

Le milliardaire texan Lamar Hunt, promoteur du World Championship of tennis (W.C.T.), a gagné une nouvelle bataille contre le tennis traditionnel avec l'annonce de la démission des trois représentants de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.) au sein du conseil professionnel le 1er janvier 1983.

Contrairement aux pilotes de formule 1, les tennismen ne réclament pas une plus grande influence au sein de cet organisme paritaire de neuf membres (trois représentants de l'A.T.P., des organisateurs de tournoi et de la Fédération internationale), qui régit les quatre-vingt-onze tournois du Grand Prix. Depuis sa création et son entrée au conseil en 1972, l'A.T.P. a participé activement aux réformes et à l'essor du circuit professionnel, imposant même son système de classement et des superviseurs à tous les organisateurs de tournois, y compris ceux du grand chelem.

Un circuit de vingt-deux événements spéciaux

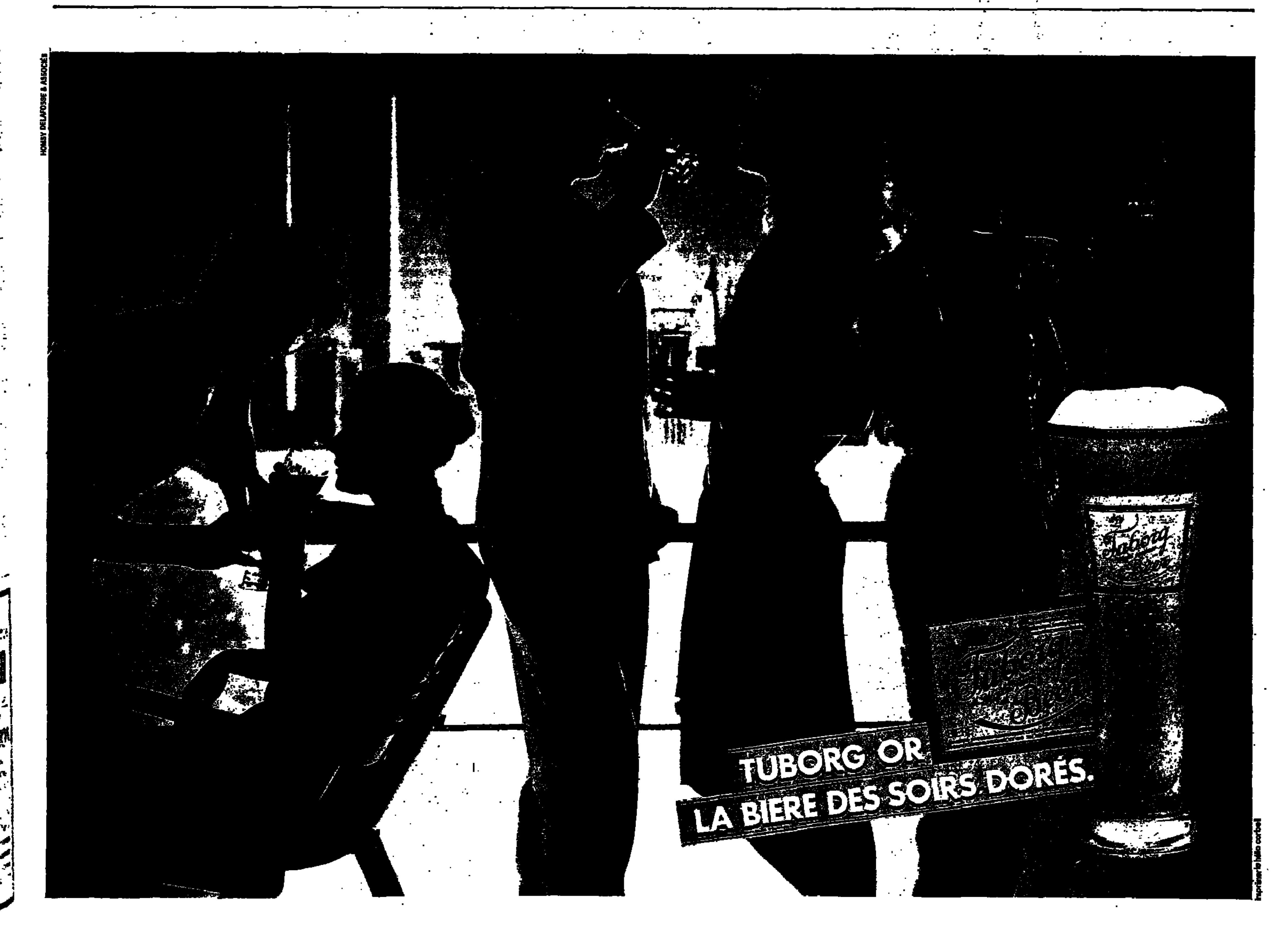
Si l'A.T.P. se retire aujourd'hui du conseil, après avoir opté dans un premier temps pour la défense prioritaire du Grand Prix, qui fait vivre la majorité de ses deux cents à trois cents membres avec les 17 millions de dollars (99 millions de francs) qu'il met en jeu, c'est parce que les meilleurs tennismen désirant reprendre tous leur indépendance pour répondre aux propositions de M. Lamar Hunt. Après quatre années de cohabitation, avec huit tournois intégrés au Grand Prix, l'homme d'affaires texan a décidé de refaire sécession, en 1982, avec un circuit de vingt-deux « événements spéciaux » dotés de 7 900 000 dollars (74 millions de francs). Ces tournois sont d'autant plus tentants pour les meilleurs joueurs qu'ils ne réunissent que seize ou trente-deux d'entre eux et offrent chaque fois au vainqueur 100 000 dollars (600 000 F), soit plus qu'un tournoi du grand chelem.

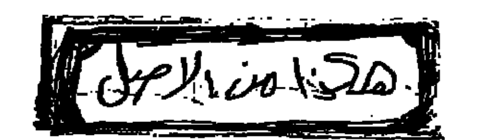
Face à cette situation nouvelle, l'A.T.P. risquait de perdre sa crédibilité et sa représentativité, si quelques-uns des meilleurs joueurs se retiraient de l'association pour rejoindre les « indépendants » comme Connors, Gerulaitis ou Vilas. En se retirant l'A.T.P. préserve son unité, mais ébranle celle du tennis professionnel où les confrontations risquent de succéder à la concertation. Corégisseur du Grand Prix, l'A.T.P., avait cautionné cette année, pour combattre le circuit W.C.T., l'obligation faite à tous les joueurs de s'inscrire à un minimum de dix tournois en 1982 — ceux du grand chelem n'entrent pas dans ce décompte — pour être admis normalement dans une épreuve de ce Grand Prix. Ainsi, Bjorn Borg, qui avait demandé, en vain, au conseil une dérogation pour disputer seulement six ou sept tournois en plus de Roland-Garros, Wimbledon et Flushing Meadow, devra-t-il passer partout par les épreuves de qualification. On peut douter que l'A.T.P. accepte de telles mesures en 1983.

Le comportement de certains joueurs vis-à-vis des arbitres, des juges de ligne ou du public — après MvEnroe et Gerulaitis ces derniers mois, Connors vient d'être suspendu pour trois semaines à la suite du championnat des Etats-Unis sur court couvert. — inquiète, d'autre part, les représentants des fédérations nationales, car ils font de plus en plus école auprès des jeunes. Au sein du conseil, l'A.T.P. semblait prête à admettre un renforcement des sanctions prévues dans le code de conduite. Son attitude dans ces négociations pourrait bien constituer un premier test révélateur sur sa volonté future de continuer à œuvrer dans l'intérêt général du tennis, ou de défendre à tout prix les intérêts de ses membres.

GÉRARD ALBOUY.

PATINAGE ARTISTIQUE. — *A l'issue des figures imposées, le Français Jean-Christophe Simond a pris la tête des championnats d'Europe qui ont commencé, mardi 2 février, à Lyon. Il devance le Soviétique Igor Bobrin, tenant du titre, et l'Allemand de l'Ouest Heiko Fischer.*





ÉDUCATION

Cinquante élèves et dix-huit professeurs emménagent au « lycée différent » de Saint-Nazaire

L'établissement, créé, à Saint-Nazaire, pour des élèves sortis du système scolaire traditionnel et marginalisés par l'abandon de leurs études et le chômage, a ouvert le lundi 1er février. Une cinquantaine de jeunes, âgés de quinze ans et demi à vingt-deux ans, et dix-huit professeurs de l'enseignement public, mis à leur disposition par le ministère de l'éducation nationale, ont emménagé dans des bâtiments utilisés précédemment comme centre de vacances, et loués par une association locale : la Société de bienfaisance des écoles laïques (SBEL). Cette expérience, due à l'initiative notamment de M. Jean-Gabriel Cohn-Bendit, professeur d'allemand, est soutenue par le ministère (« le Monde » des 9 octobre, 4 et 26 décembre 1981).

D'ici aux congés de février, élèves et professeurs vont faire connaissance ; le travail devrait ensuite commencer vraiment. Le prolongement éventuel de l'expérience sera décidé à la fin de l'année scolaire. Celle-ci n'est pas toujours appréciée en milieu enseignant. Ainsi, au congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), réuni actuellement à Avignon, le délégué départemental de Loire-Atlantique a rappelé que son organisation avait localement « désapprouvé la mise en place d'une structure à caractère propre à Saint-Nazaire »... « De telles structures ne peuvent (...) que conforter les tenants du privé dans leurs revendications du droit à la différence. »

De la brume à l'espoir

De notre envoyé spécial

Saint-Nazaire. — Le chenal s'est enveloppé de brume. De la margelle en demi-lune au bas du parc qui descend vers l'océan, on devine à peine les grues de Penhoët. L'hiver humide glisse sur la Bonne-Anse, cette propriété à la sortie de Saint-Nazaire où, depuis quelques jours, une demi-centaine de jeunes et dix-huit enseignants ont commencé à donner corps à leur aventure commune. Une aventure que le brouillard paraît vouloir gagner, elle aussi. Silence sur le « lycée pas comme les autres » : c'est le mot d'ordre officiel. Au ministère, on éteint les lumières, suppliant les journalistes de laisser l'expérience s'installer, se conforter avant de l'exposer aux courants d'air. Pertinente intention si l'on n'y décelait que la raison invoquée n'est pas la seule. Saint-Nazaire et Cohn-Bendit agacent, entre autres les représentants patentés des enseignants que dérangent l'*initiative* et l'*imagination*.

Les promoteurs du « lycée différent » jouent le jeu et se taisent. Non sans regrets, car leur projet prévoyait d'intégrer les médias à l'enseignement et d'inviter les membres de la presse écrite et audio-visuelle à venir travailler avec les élèves. En outre, s'ils n'ont pas envie de *« faire du théâtre »*, ils estiment illusoire la discrétion forcée, à en juger par le volume du courrier qui leur arrive.

L'équipe éducative muette, il reste les élèves. Eux parlent, dehors ou dedans, au café — la Bonne Anse a au moins ceci de commun avec les lycées traditionnels qu'elle a déjà son café... — ou chez eux, dans un des appartements H.L.M., par exemple, que le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) loue à ceux dont la famille est éloignée : deux élèves viennent de Saint-Dizier (Haute-Marne), un de Montauban (Tarn-et-Garonne).

« Les collèges, c'est des blocs »

Ils racontent, et la vie leur remonte à pleines gorgées. Ils ont quitté l'école, arrêté leurs études parce qu'ils n'en pouvaient plus. Ce n'est pas tant le contenu de l'enseignement qu'ils critiquent que les méthodes et le climat, le climat surtout. « *Les lycées,* dit Bertrand, vingt ans, *c'est comme le restaurant. Tu te pointes pour apprendre, tu mets les pieds sous la table et tu ingurgites des maths.* » Thierry, dix-huit ans : « *J'avais l'impression d'être toujours surveillé, obligé d'aller ici, d'écouter ça. Jamais aucune liberté.* » Agnès, vingt ans, fille d'agriculteurs : « *Quand j'étais petite, j'avais des problèmes auditifs et j'étais dyslexique. Dans l'école privée où j'étais, on m'humiliait. La sœur montrait aux autres que je suçais mon pouce.* »

Le climat d'un établissement scolaire, c'est aussi l'univers physique qu'il compose autour des élèves. Quelle réponse de géomètre ou d'intendant opposer à la question de Franz, dix-sept ans : « *Pourquoi tous les collèges, c'est des blocs, avec le bloc administratif bien à part, des couloirs avec toujours les mêmes couleurs, et toujours un escalier nord et un escalier sud ?* » Marie-Dominique, dix-neuf ans, fille d'agriculteurs, elle aussi, n'a pas supporté le lycée aux deux mille cinq cents élèves : « *C'était une vraie usine. Tout le monde se croisait, personne ne se connaissait. Et la foule, moi, ça me donnait la trouille.* » Alors a commencé la dérive de la petite paysanne qui se découvrait différente de ses camarades de classe. « *Je restais dans mon coin ; je n'avais plus envie de travailler. Les notes ont dégringolé. Tout s'est accumulé.* »

De cette année-là, Marie-Dominique garde le souvenir d' *« un truc tout gris »*. Le bilan, à la fin, emprunte une comparaison familière qui n'en est pas moins pathétique : « *De toute ma scolarité, j'ai eu l'impression que les profs ne m'ont jamais connue, ils ne savaient de moi que des notes. Comme le bétail chez nous. Mes frères, ils mettent des lettres sur les bêtes. « E », c'est une bonne reproductrice, « U » c'est mauvais : pour l'abattoir. Le lycée, c'est un peu le même genre de sélection. C'est triste.* »

« Ça dépend de nous »

Ils ont quitté le collège ou le lycée, d'eux-mêmes, si l'on peut dire. Ou chassés, dans la plupart des cas avec ménagements sans sans appel. Ils ont *« zoné »*, comme l'avoue Laurent. L'errance, du chômage au travail saisonnier. Ils ont *« fait les pommes »*, les vendanges. Plusieurs ont été vendeurs, perchistes ou plongeurs dans un restaurant d'une station de sports d'hiver. Quarante-huit heures de travail par semaine. Ils en ont assez.

Ils sont là aujourd'hui, décidés, presque tous, à préparer le baccalauréat. « *C'est un ticket de métro,* pense Isabel, dix-sept ans, *utile pour faire autre chose* ». Quoi ? Peu le savent avec précision. De la géologie ou l'étude des peuples pour Franz ; s'occuper d'enfants pour Marie-Dominique ; étudier les langues à l'Université pour Stéphane, qui parle déjà l'allemand, l'anglais et l'italien ; se diriger vers une carrière sociale pour Agnès, qui ne veut plus être contrainte *« d'aller à l'usine ou de faire les ménages »*, et qui ne se le cache pas : « *Le bac, ce sera dur, mais je m'accrocherai.* »

Ils sont pleins d'espoirs et de désirs : « *J'ai envie de participer à ce que j'apprendrai* », confie Bertrand. « *On va peut-être réapprendre à vivre* », espère Laurent, qui a « *dormi des années au fond de la classe* ». Franz voudrait croire que « *par les méthodes qu'on aura, on pourra avoir des passions. Parce que ça manque à beaucoup de gens, les passions.* »

Ils s'organisent. Ils se sont inscrits pour les projets : dessin, danse, piscine, journal, etc. qui se mêleront à l'enseignement. Comme Agnès, ils disent : « *Ce qui se passera ici dépend autant de nous que de l'école.* »

Ils n'ont pas encore pris le temps, l'air frisquet et mouillé aidant, d'aller jeter un coup d'œil sur le chenal Tout près du basin où le paquebot *France*, monstre ingouvernable, prit son départ en 1961...

CHARLES VIAL.

Une exposition en marge du congrès de la FEN

Quand l'école n'était pas encore laïque

De notre envoyée spéciale

Avignon. — « *Nous sommes responsables de nos actes, c'est-à-dire que nous devons en supporter les conséquences. Il y a des degrés dans les responsabilités, selon qu'on est plus ou moins responsable. Mais, à part quelques exceptions, toute faute est une lâcheté.* » Calligraphiée avec des pleins et des déliés, à l'encre noire et vraisemblablement à la plume Sergent-Major, cette leçon de morale orne la page de gauche d'un cahier d'écolier ouvert à la date du 7 novembre 1916. Posé parmi d'autres sur une table d'écolier à trois places en bois vermoulu, ce cahier fait parti des objets rassemblés, notamment avec le concours de la mairie de Fontaine-de-Vaucluse (Vaucluse), dans une exposition consacrée, à l'occasion du congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), au centenaire de l'école. Ou plutôt à l'histoire de l'école publique qui commence avant les lois de Jules Ferry.

Dans la classe d'autrefois ainsi reconstituée figure un « *inventaire des objets obligatoires* » dressé en 1878 ; l'exposition montre quelques-uns de ces objets en plus ou moins bon état : *une petite croix en bois blanc et,* pour la « salle d'asile » (ainsi appelait-on les premières écoles maternelles), une *Histoire sainte en vingt tableaux.* L'école publique n'était pas encore laïque. Et même après les lois Jules Ferry, l'obligation scolaire comme la laïcité ne sont pas immédiatement entrés dans les faits.

Avec une pointe de nostalgie, les plus anciens militants de la FEN retrouvent ici un exercice d'algèbre dans un cahier de cours primaire supérieur — « *le niveau était bien supérieur à ce qu'il est aujourd'hui* », — là un matériel d'imprimerie très rudimentaire — « *J'ai utilisé le même alors que Freinet venait de démarrer.* » Regards sur le balai fait de fagots avec lequel les élèves nettoyaient la classe — « *A cette époque, il n'y avait pas de graffiti sur les tables* », — sur le poêle que les enfants allumaient en apportant des bûches — « *le temps n'est pas si loin...* ».

Longtemps confrontée aux obstacles du pouvoir religieux, l'école publique n'en est pas moins devenue avec le temps l'école de la République. Ses maîtres et ses élèves ont pleinement participé à l'élan patriotique qui s'est développé à partir de la guerre de 1914-1918 et a continué bien au-delà. « *Marchez, héroïques soldats* », proclame un livre de musique de 1922 ouvert à la page de la chanson *le Défilé du régiment.*

Décidément, les temps ont bien changé. Et pas seulement en ce qui concerne le matériel, les effectifs (les classes pouvaient compter de trente à quatre-vingts élèves, affirme un organisateur de l'exposition), mais aussi les valeurs et les élèves. Certains congressistes regrettent presque les leçons de morale, *et surtout les parents,* déclare l'un d'eux.

Le combat laïque, évoqué à quelques pas de là dans une autre exposition plus directement centrée sur le thème de la laïcité, reste, certes dans un contexte différent, d'actualité. Tout comme cette citation tirée d'un texte du comité d'instruction publique daté de 1794-1795 : « *On ne forme pas d'élèves sans avoir au préalable formé des maîtres.* »

CATHERINE ARDITTI.

M. CLAUDE LONGEON NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-ÉTIENNE.

M. Claude Longeon, professeur de littérature française, a été élu lundi 1er février au premier tour, par 67 voix sur 78 votants, président de l'université de Saint-Etienne. Il en était le premier vice-président depuis 1972. Il succède à M. Christian Forestier élu en février 1979, qui a été nommé recteur de l'académie de Reims (*le Monde* du 5 novembre 1981). Le conseil de l'université avait été renouvelé au mois de janvier, suivant les modalités de la loi votée au mois d'octobre 1981.

[Né le 2 mai 1941 à Saint-Etienne, agrégé de lettres, M. Claude Longeon a enseigné de 1964 à 1966 au lycée Claude-Fauriel de Saint-Etienne. Maître assistant en 1970 à l'université de Saint-Etienne, il devient chargé d'enseignement en 1971 puis maître de conférences en 1974. Professeur sans chaire en 1979, puis professeur de seconde classe la même année, il est directeur de l'Institut d'études de la Renaissance et de l'art classique à l'U.E.R. de lettres de Saint-Etienne.]

● *Semaine de protestation des agents et des personnels ouvriers et techniques de l'éducation nationale.* — A l'appel des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. (SGEN-C.F.D.T. et S.G.P.E.N.-C.G.T.), les personnels « *agents, ouvriers et techniques de laboratoire* » sont conviés du lundi 1er au samedi 6 février, à « *une semaine de protestation et d'autolimitation des tâches* ». Ils réclament un horaire hebdomadaire de 41 h 30. Ces personnels, dans l'éducation nationale, ont bénéficié au 1er janvier d'une réduction de la semaine de travail de 44 heures à 42 heures, et 41 h 30 comme l'ensemble des « *agents de service* » de la fonction publique. Selon le SGEN-C.F.D.T., ces personnels, dans l'éducation, « *sont les seuls à devoir récupérer les vacances dans la semaine de travail* ». De plus, pour eux, « *la réduction du temps de travail, accompagnée d'aucune création de postes, se traduit par une accélération du rythme de travail* ». Le syndicat considère donc qu'ils doivent *« aller, plus vite que d'autres catégories, vers la semaine de 35 heures »*.

● *Grève dans un lycée d'enseignement professionnel de Clichy-sous-Bois.* — Une centaine d'élèves et d'enseignants du LEP Jules-Verne de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ont manifesté mardi 2 février devant le ministère de l'éducation nationale. En grève, ils voulaient ainsi protester contre la dégradation des locaux, les problèmes de sécurité posés par les installations électriques et la vétusté du matériel.

● *Insatisfaction des personnels du ministère de l'éducation nationale à propos de la réorganisation.* — La section du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) des personnels du ministère de l'éducation nationale a appelé à une manifestation, mardi 2 février, à 17 heures, à l'occasion de la réunion du comité technique paritaire (C.T.P.). Elle entend protester contre l'« inexistence » de la concertation, lors de la réorganisation de l'administration centrale actuellement en cours (*le Monde* du 28 janvier). Le SGEN-C.F.D.T. réclame, *« comme c'est de tradition »*, un vote du C.T.P. sur le projet de décret réorganisant les services centraux du ministère, car il s'agit, à ses yeux, d'une *« décision politique »*. Au cabinet du ministre, on préfère privilégier la concertation sur les arrêtés d'application du décret, « *qui, eux, définissent les attributions précises* ». Le conflit entre les personnels et les responsables du ministère porte aussi sur les attributions confiées à certains *« fonctionnaires d'autorité particulièrement zélés sous l'ancien gouvernement »*.

● *Deux nouvelles missions ministérielles.* — M. Alain Savary vient de confier à M. Claude Domenach, ancien directeur de l'Institut d'études politiques de Grenoble, une mission sur les conditions de vie et le contexte de travail des étudiants. D'autre part, M. René-Pierre Girard, professeur d'université et membre élu du Conseil supérieur des carrières universitaires (C.S.C.U.), s'est vu confier une mission sur les langues vivantes, qui porte sur l'établissement de la carte universitaire et de la recherche ainsi que sur l'enseignement des langues vivantes dans le secondaire et le problème des langues étrangères appliquées.

MÉDECINE

UNE PREMIÈRE TENTATIVE MONDIALE DE PRÉVENTION D'UN CANCER

Deux cent mille enfants doivent être vaccinés contre l'hépatite virale en Afrique

Vacciner deux cent mille enfants contre l'hépatite de type B et suivre leur destin durant plus de vingt ans dans le but de prévenir l'un des cancers les plus graves, le cancer primitif du foie, tel est l'objectif ambitieux que s'est fixé une équipe franco-sénégalaise.

Cette première tentative mondiale de prévention d'un cancer par la vaccination, a été rendue possible grâce à la découverte, par l'équipe du professeur Philippe Maupas (Tours), d'un vaccin efficace et sans risque contre le virus de l'hépatite B, qui, au Sénégal, a contaminé 90 % de la population à l'âge adulte.

Le docteur Yves Garnier, président-directeur général de l'Institut Pasteur-Production (I.P.P.), a annoncé, aux Journées médicales de Dakar, qui viennent d'avoir lieu (« le Monde » du 3 février), que l'industrie française soutiendrait le projet engagé par le professeur Maupas et M. Diop Mar, doyen de la faculté de Dakar, par une véritable action de coopération.

Le vaccin sera, en effet, fabriqué sur place à l'Institut Pasteur de Dakar grâce au concours de la Fondation Pasteur, d'Elf-Aquitaine (groupe Sanofi). La capacité de production de l'unité de Dakar pourra atteindre un million de doses de vaccin par an, et le virus sera fourni par des collectes de sang organisées localement d'abord, puis dans toute l'Afrique.

Matra et Renault participent à cet effort exceptionnel en fournissant, l'un (Matra) du matériel échographique permettant de réaliser le diagnostic précoce du cancer du foie, et l'autre (Renault) les véhicules de transport permettant le déplacement des cinq équipes de vaccination prévues contre l'hépatite B qui interviendront dans le cadre d'un programme plus large comportant la prévention contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite, la fièvre jaune et la rougeole.

L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) est étroitement associée à ce projet sans précédent. — Dr E.-L.

Une vive compétition scientifique et commerciale

En rendant publique la décision de créer à Dakar une unité de production de vaccin protecteur contre l'hépatite virale de type B, financée par Elf-Aquitaine (groupe Sanofi), l'Institut Pasteur-Production (I.P.P.) marque un point important dans une compétition internationale particulièrement vive depuis quelques années. Il est vrai que l'enjeu est considérable tant dans le domaine commercial que dans le domaine scientifique.

A la différence de la plupart des médicaments, les vaccins ne sont pas produits par synthèse ou par fermentation. Dans le cas du vaccin contre l'hépatite virale, il s'agit d'une substance biologique — une particule virale — obtenue à partir des prélèvements sanguins sur des sujets dits « HBs positifs », c'est-à-dire possédant cette particule dans leur sérum (ou antigène HBs). La récupération de ces sérums et les divers procédés ensuite mis en œuvre nécessitent une technologie complexe, qui au total fait de ce vaccin l'un des plus coûteux parmi ceux qui sont actuellement sur le marché (1).

C'est en 1976, pour la première fois au monde, qu'une équipe française dirigée par le professeur Philippe Maupas (Institut de virologie de Tours) mit au point un procédé fiable de fabrication. Après confirmation des résultats, la France fut en 1981, après que l'I.P.P. eut obtenu une autorisation de mise sur le marché, le premier pays au monde à pouvoir protéger les sujets à haut risque de contamination (essentiellement les malades et le personnel de certains services hospitaliers). C'est la même année que la puissante société américaine Merck Sharp and Dohme (M.S.D.), l'un des tout premiers groupes pharmaceutiques mondiaux, déposait auprès de la direction de la pharmacie et du médicament (ministère de la santé) une demande d'autorisation de mise sur le marché pour un vaccin lui aussi protecteur contre l'hépatite virale.

Quelque temps plus tard, la firme américaine se voyait opposer un refus d'autorisation. Fin 1981, elle l'obtenait pour les Etats-Unis après avis favorable de la Food and Drug Administration. Chez M.S.D., on prévoit le début effectif de la commercialisation aux Etats-Unis dans le second semestre de 1982. La France reste donc encore — avec la Suisse, qui vient de commencer la commercialisation du vaccin de l'I.P.P. — le seul pays à bénéficier de ce mode de protection contre une affection fréquente et potentiellement grave.

Depuis quelques mois, il semble que les rapports entre l'I.P.P. et M.S.D. soient assez tendus. Outre le fait que les bruits les plus divers ont couru, un temps, dans les milieux scientifiques et médicaux, sur la qualité du vaccin français et sur les capacités de fabrication de l'I.P.P., la firme américaine ne fait pas mystère du différend qui l'oppose à la France en matière de propriété industrielle. Elle invoque pour cela l'antériorité d'un brevet déposé aux Etats-Unis par le professeur Baruch S. Blumberg (2) enregistré le 18 janvier 1972 pour le compte de l'Institute for Cancer Research de Philadelphie.

Dans le même temps, M.S.D. insiste pour expliquer que les produits français et américains sont nettement différents, tant dans leur mode de fabrication que dans leur composition. Du côté français, après que les arguments d'outre-Atlantique ont, un moment, été pris en considération, on est, aujourd'hui, fermement décidé à engager la compétition. « *Que le meilleur gagne,* déclare M. Sautier, président-directeur général du groupe Sanofi (dont l'I.P.P. est une filiale). *Nous sommes disposés en ce qui nous concerne à verser des royalties raisonnables à Merck sur chaque dose de vaccin que nous vendrons. Nous tenons, de cette manière, à reconnaître l'important travail réalisé par le professeur Blumberg. Mais nous n'avons encore reçu aucune réponse.* »

Après qu'une forme de « Yalta » a été envisagée — chaque partie se réservant une zone d'exploitation dans une partie du monde, — on assiste, aujourd'hui, à une véritable course au dépôt de demande de commercialisation de ce produit. L'I.P.P. a déjà fait des démarches dans la plupart des pays européens et dans plusieurs pays africains. On bénéficie côté français du réseau de correspondants internationaux d'Elf-Aquitaine. Côté américain, on annonce que l'objectif est de commercialiser le produit « *dans le monde entier* » et que des essais cliniques sont terminés ou en cours dans treize pays.

Compte tenu de l'intérêt considérable que représenterait la démonstration par vaccination préventive du rôle joué par le virus de l'hépatite B dans la genèse du cancer primitif du foie en zone intertropicale, un enjeu scientifique de toute première importance vient s'ajouter à la compétition commerciale. Sur ce dernier point, la France, grâce à un travail entrepris depuis 1978 par l'Institut de virologie de Tours sous l'égide du ministère français de la coopération et des autorités sénégalaises, semble pouvoir conserver une avance importante. Le même type de travail est réalisé à Taïwan, où la firme M.S.D. expérimente, elle aussi, son produit grâce à un accord intergouvernemental passé entre les Etats-Unis et les autorités de Taïwan. Plusieurs contacts sont pris, d'autre part, entre des scientifiques français et chinois.

Compte tenu de tous ces éléments, il est difficile de dire si un accord sera conclu entre les firmes française et américaine ou si le différend sera porté devant une juridiction. La situation est d'autant plus complexe qu'une firme japonaise — la Green Cross Corporation d'Osaka — a acquis les droits de fabrication du vaccin auprès du professeur Maupas et envisagerait de lancer le produit sur le marché américain après l'avoir fait sur le marché japonais. Côté français, l'accession au marché américain est aussi étudiée.

La partie est importante : un document interne réalisé par les services de M.S.D. estimait, en 1978, à vingt-cinq millions le nombre d'Américains (3) pouvant justifier ce mode de protection par vaccination.

JEAN-YVES NAU.

(1) La vaccination proposée par l'I.P.P. (trois injections à un mois d'intervalle et un rappel au bout d'un an) revient à environ 500 F.

(2) Le professeur Blumberg, prix Nobel de médecine, a été le premier à mettre en évidence l'existence de l'antigène HBs dans certains sérums humains, puis à établir le lien entre cette substance et l'hépatite virale de type B.

(3). Il s'agit notamment des personnels médicaux et paramédicaux, des malades en hémodialyse (rein artificiel) et de leur entourage, des militaires, des hémophiles, des homosexuels et des malades ayant à subir une intervention chirurgicale.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

JACKSON POLLOCK AU CENTRE POMPIDOU



Arnold Newman.

La fureur et le bruit

LES expositions Pollock il y en a eu de plus considérables que celle du Centre Pompidou, mais elles n'ont pas toujours réussi à montrer ce peintre avec autant de bonheur. Les possibilités d'aménagement architectural des salles ont joué à plein. Les grandes peintures de Pollock ont trouvé ici leur espace, mieux, on peut le dire, qu'aux « Expressionnistes abstraits », de la National Gallery de Washington en 1978.

Il n'y a que soixante tableaux : c'est moins le nombre pourtant qui fait la qualité d'une exposition, que le choix des œuvres et l'intelligence de l'accrochage. Jamais ces grandes toiles classiques n'ont été autant traversées d'espace et d'air. Le lieu ne compte plus et les œuvres réunies dans un grand salon carré se répondent en écho, d'un mur à l'autre. D'un regard d'ensemble, on saisit l'unité de style de Pollock et la variété de son écriture : toujours la même et toujours différente d'un tableau à l'autre, sous des couleurs finalement peu nombreuses.

On perçoit la complexité du personnage, son ambivalence. Raide et contrasté à ses débuts lorsqu'il peint des images ; souple et ailé, virtuose du trait qui s'envole en traversant l'air en coup de fouet avant d'imprimer sa trajectoire vibrante sur la toile, lorsqu'il invente sa technique du « dripping ». C'est le peintre du noir et blanc contrastés mais aussi des rhapsodies de couleurs délicates, de l'écume blanche des matins de Springs où il s'était mis aux champs, du vert Véronèse, des tendres herbages, du jaune de cadmium des pâquerettes, des bleus métalliques et de l'argent de la peinture à l'aluminium qu'on retrouve dans les quatre grandes toiles placées aux quatre points cardinaux du salon carré : *Lavender mist* de la National Gallery de Washington, *Autumn Rythms* du Metropolitan Museum (deux tableaux qui n'avaient jamais été prêtés auparavant), *Number 31* du Museum of modern art, *Number 32* de Düsseldorf.

La critique nationaliste qui l'avait porté pendant les années 50 à l'avant-scène de la peinture américaine ne voyait chez Jackson Pollock qu'une force vitale déchirée, proprement américaine. Ici, apparaît un nouveau Pollock, bucolique, virgilien, qui fait penser aussi aux douceurs picturales de Monet.

Il faut revoir le mythe de la force sauvage et celui de l'originalité absolue. Pollock représente-t-il le cas d'une génération spontanée qui aurait éclos dans la grande serre américaine ? Ou bien est-il au contraire lié à l'histoire européenne de l'art moderne nourri de peinture et non pas seulement de nature ?

Lorsqu'il avait inventé les *drippings*, ces peintures liquides qui s'écoulent sur la toile à partir d'une danse du pinceau, de la boîte trouée et même de seringues, on avait crié à l'invention totale, on avait parlé d'une nouvelle peinture où l'Europe n'avait plus de rôle directeur.

Autant l'exposition que l'épais catalogue sont une contribution pour une « relecture » de l'œuvre de Pollock avant de l'asseoir dans une nouvelle postérité. Une contribution rendue possible grâce à l'active participation du Museum of modern art (MOMA) de New-York, actuellement en travaux, et qui prête volontiers ses tableaux avant leur installation définitive.

Elle propose un parcours qui illustre la marche hésitante du peintre : Pollock, à ses débuts, peint sans savoir. Il est seulement ouvert aux rencontres, aux chocs qu'il peut en recevoir. D'où le caractère peu homogène de son œuvre, avant le moment où il trouve sa voie, son « sujet » propre, pour cette fois donner des séries continues et cohérentes.

La biographie officielle de Pollock développe bien le côté voyageur et cow-boy de sa jeunesse. Il est, en effet, né de parents modestes dans un ranch à Cody, ville de Buffalo Bill. Il avait connu la vie instable d'un jeune homme pauvre qui cherchait sa voie en parcourant d'une ville à l'autre, cette Amérique en crise des *Raisins de la colère*. Il y a la vieille Ford d'occasion achetée à son frère Charles, les petits métiers exercés pour survivre : peintre de bol, bûcheron, homme de peine.

Une difficile survie

Il était lié à Philip Guston, comme lui militant communiste et lecteur de la revue *Partisan*. Et comme presque tous ses amis, il ne put survivre que grâce au programme du Work Progress for Art (W.P.A.), lancé par Roosevelt pour intégrer à la société américaine artistes et intellectuels soupçonnés d'être la proie du communisme. Mais Pollock avait d'autres problèmes : désordres mentaux, alcoolisme. Peinture thérapeutique comme le voulait alors son psychologue jungien ? En fait, l'exposition montre un peintre régional et romantique aux années 1934-1938, années de son apprentissage avec Hart Benton, et de sa participation à l'atelier Siqueiros, peintre communiste mexicain qui expérimentait des couleurs industrielles pour banderoles et des peintures murales « opérationnelles » pour les manifestations.

Une autre série de tableaux, datée 1938-1941, illustre ensuite une période où J. Pollock sort d'une forte dépression nerveuse. Le MOMA, premier musée d'art moderne du monde, vient de s'ouvrir à New-York avec *Guernica*, et les premiers artistes européens, émigrés de guerre, arrivent à Manhattan. Pollock les voit en chair et en os, après avoir découvert leurs œuvres dans les *Cahiers de l'Art* à Zervos, comme Daniel Abadie en suggère l'idée dans le catalogue. Il quitte soudain le régionalisme local et l'inspiration indienne pour rejoindre le courant de l'art moderne lié à la culture mythologique de l'Occident. On voit apparaître *Pasiphaé* (tableau que le MOMA vient d'acquérir) un « homme nu » dont un cercle remplace la tête et qui évoque *l'Ancéphale* de Masson, « *l'homme qui a échappé à sa tête comme le prisonnier à sa prison* », thème troublant chez Pollock. Dans une autre direction il peint *Stenographic figures*, un beau tableau aux couleurs cubistes qui fait penser à *l'Aubade* de Picasso (Musée national d'art moderne). En même temps, il explore ces compositions abstraites à la peinture liquide versée directement sur la toile : les *drippings*. Et là, plus encore qu'ailleurs, Pollock commence par le chaos. Les premiers flux de couleurs que le vent aide à dessiner n'ont ni structure interne ni rythmes. On le voit dans le grand *Mural* où les images de danseurs indiens se décèlent, noyés dans la peinture de geste.

Il tente de les structurer en simulant les arcs d'ogive des constructions gothiques (*Gothic*, *Cathédrale*). C'est en 1947 que l'image cesse de fuir, de s'échapper comme une eau versée. Abstraite mais désormais cohérente, elle révèle un accord avec le monde environnant, avec la forêt, les saisons, les fleurs, la rosée, accord dont la rude tendresse explose splendidement dans le salon carré où sont réunis les classiques de l'année 1950. Le tumulte qui emplissait sa tête a trouvé son espace.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 14.)

Le territoire du peintre

par MICHAEL BRENSON (*)

POURQUOI a-t-il fallu attendre si longtemps ? Pourquoi n'a-t-on pas, auparavant, rendu hommage à celui qui peut être considéré comme l'artiste américain le plus prophétique, celui qui représente le mieux la renaissance américaine de l'après-guerre ? Peu importe la réponse. La question met en lumière la singularité de Pollock.

L'œuvre se distingue, en partie, par une répudiation radicale des frontières, mais elle demeure très proche des racines du peintre. Le siège du pouvoir artistique s'est déplacé de la France aux Etats-Unis parce que des artistes comme Pollock ont su inscrire le mouvement moderniste européen à l'intérieur d'un langage particulier à l'Amérique. Cette « américanité », fondamentale pour comprendre la puissance de l'œuvre autant que son incongruité hors de son pays d'origine, vaut qu'on l'éclaire. On se bornera aux tableaux qui viennent à l'esprit dès que l'on mentionne le nom de Pollock, à ces grandes masses labyrinthiques qui font à présent partie de nos paysages intérieurs.

Les racines ouest-américaines de Pollock définissent l'une de ses orientations essentielles. Né en 1912 à Cody (Wyoming), il a grandi dans les fermes maraîchères de l'Arizona et de Californie. Vivant de la terre et la travaillant, lui faisant confiance, s'adaptant à ses cycles, Pollock développe un sentiment de communion avec elle et développe en lui un sens de la participation totale au processus de création.

En 1930, il quitte la Californie pour New-York, où il étudie les beaux-arts. Une décennie et demie d'apprentissage ingrat, de découvertes et de crises qui aboutissent à un colossal coup de force : trouver l'accord entre l'art, lui-même et le monde moderne. Guidé par Freud et par les expériences psychanalytiques des surréalistes, il tente de tout intérioriser au-dedans de son art. Pollock est à la recherche d'un langage si cohérent qu'il ne puisse être expérimenté ni analysé à travers ses composantes. Dans l'idéal, chaque ligne née sur la toile se doit d'être un lien avec son inconscient, un fil solide, hermétique, endiguant tout ce qu'il est, tout ce qu'il sait, tout ce qu'il veut être. Ambition stupéfiante. Cependant, seul un tel langage pouvait offrir une alternative à ce que l'école de New-York considérait comme un système politique et culturel décadent. On peut mesurer la réussite de Pollock à la manière dont son œuvre résiste à toute tentative de mesure, de morcellement.

A la fin de 1946, son utopie devient réalité. Au fin fond du pays, à East-Hampton (New-York), il travaille avec sa femme, Lee Kramer, également peintre, dans une grange transformée en atelier. Il recrée le dialogue avec la nature que, enfant, il avait entretenu. Il domine les toiles posées à même le sol, se tient autour, parfois dessus. Avec des branches, des truelles, des pinceaux, quelquefois avec ses doigts trempés directement dans les récipients, il projette, verse, ou répand directement la peinture. L'une de ses plus célèbres formules est : « *Je suis la nature.* » Pollock *est* la nature, mais intériorisée, refiltrée. On trouve dans ses tableaux des analogies avec la semence, l'arrosage, l'éclosion. Cependant, le processus est si condensé qu'il semble ne pas exister. Dès que la couleur, versée ou étalée, touche la toile, les graines s'ouvrent, fleurissent. La compression du temps explique, pour une part, l'impétuosité de son style.

L'intimité avec la terre

La manière dont s'incarne l'intelligence de Pollock n'est pas l'essentiel, non plus que le lien entre la cohérence de son langage pictural et sa relation intime à la terre. Ce qui compte, c'est comment son expérience de l'Ouest l'a équipé pour sa tâche à venir. Si le personnage de Pollock est à ce point persuasif et fécond, c'est que la satisfaction de ses besoins les plus profonds se confond avec ses exigences artistiques les plus pressantes. Il recherche, avec la peinture la même intimité qu'il connaît avec la terre ; il y parvient en supprimant le pinceau, en plaçant la toile à même le sol, en pénétrant l'espace de l'œuvre. Ainsi il prend ses distances vis-à-vis de la peinture de chevalet que — marqué par *Guernica*, par son maître Benton, et par les muralistes mexicains — il considère comme dépassée.

Aussi importante que sa relation avec la terre était sa notion des espaces de l'Ouest. Son « esprit frontalier » est celui du pionnier, pour qui aucune limite n'est absolue, aucune loi inviolable si elle constitue un obstacle à ses désirs.

Les plaines infinies et dépeuplées s'identifiaient encore à la liberté, au possible. Comme pour Huckleberry Finn, passé la dose quasi mortelle des mensonges et hypocrisies du monde « civilisé », on avait l'impression, au pis, de pouvoir « *foncer à toute pompe vers le territoire* ». Un territoire qui, cependant, provoque des réactions opposées. L'écrivain Joan Didion, Norman Mailer dans « *Chanson du bourreau,* » n'y voient pas une ouverture, mais le néant. Tout est possible là parce qu'il n'y a rien. Plus que les dimensions de l'Ouest, Pollock intègre les réactions contradictoires. Face au besoin de quelque chose de vaste et d'expansif, face à la relation entre territoire et liberté, il hérite d'un espace pictural trop étriqué. Il tente de le reconstruire, de l'étirer, d'en repousser les limites pour l'accommoder à son domaine intérieur. Les dimensions de ses tableaux sont inséparables de son écriture. Il lui faut inventer une nouvelle échelle, et sa détermination le conduit à en modifier les données, à en altérer la notion même, celle de la taille du tableau, de la forme dans laquelle il doit s'inscrire.

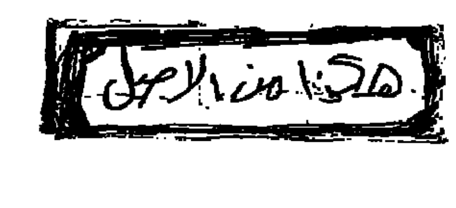
L'espace de Pollock équivaut à un anti-espace. Il suggère l'incommensurable, annule l'effet d'espace, l'oblitère si complètement que toute comparaison avec une représentation traditionnelle devient impossible. Inséparables également sont la peur et la nécessité de l'espace. Ce sens de l'exubérance festive et de la terreur conduit, dans ses œuvres entre 1947 à 1951, à des rites étranges, cérémonies dansées, moissons destinées à apaiser quelque démon anonyme, qui ne reconnaîtrait pas même l'existence de ce rite.

Les anti-espaces et les anti-compositions de Pollock, qui s'étendent sans début ni fin, évoquent deux personnages légendaires de l'Ouest : le paumé et le cow-boy. Pollock aimait le contact avec la route. En 1931, il traverse le pays en auto-stop et en train. En 1934, il parcourt 6 000 miles à travers l'Amérique dans un vieux tacot avec son frère Charles. Le motif « all over » qui caractérise l'œuvre de Pollock rejoint exactement cette idée de mouvement incessant, sans repos. Là aussi, le besoin de s'exprimer pleinement, de casser avec la peinture traditionnelle et celui d'inventer une alternative vont de pair.

L'ironie de Pollock est signe de sa réussite. Une ironie franchement moderniste, mais d'une conception purement américaine : c'est l'exigence puritaine, encore très vivace, d'abriter les émotions derrière une façade dure, insensible, qui révèle les tensions entre apparence et réalité. Pour satisfaire à cette exigence, il faut parvenir à exprimer ses sentiments par la manière, en quelque sorte, dont on les dissimule.

L'ironie existait dans la peinture américaine bien avant Pollock, mais jamais avec cette puissance révélatrice. Les tableaux de Pollock semblent être impulsion, violence, arrogance et apparaissent en même temps mesurés, fragiles, remplis de doutes. La matière en paraît brute, cependant elle trouve un chemin vers les étoiles. Pollock semblait décrier et désacraliser tout ce que l'on prisait en peinture, mais ses œuvres continuent d'évoquer une générosité et une foi particulières. Autant que quiconque, Pollock a su maintenir à l'ère de l'après-guerre la pulsion et la force de l'art religieux.

(*) Critique d'art.



LE PROJET DE CENTRE NATIONAL D'ARTS PLASTIQUES

POINT DE VUE

Une démission ?

par JEANNE LAURENT (*)

LE projet de création d'un centre national des arts plastiques (CNAP) appartient manifestement à la catégorie de ceux qui ne doivent pas nous laisser indifférents. Pour tenter de l'apprécier en connaissance de cause, nous sommes réduits, en l'absence d'informations officielles, à interroger des textes qui circulent sous le manteau et qui sont modifiés constamment.

Il y est prévu d'investir le CNAP de pouvoirs essentiels pour l'avenir de la vie artistique de la France (enseignement, achats et commandes d'œuvres d'art contemporain pour le compte de l'Etat). Si ces prévisions étaient adoptées, il y aurait de la part du ministre de la culture une forme de démission au profit d'un organisme qui serait, en marge de son ministère, dans une situation comparable à celle d'un grand féodal au Moyen Age.

En toutes circonstances, une telle abdication serait déplorable. Actuellement, elle le serait d'autant plus que le gouvernement, dans la période cruciale que nous traversons, doit être plus attentif à ses responsabilités. S'agissant de fonctionnaires qui n'ont pas de pouvoir propre, le président de la République déplore que trop souvent les ministres leur délèguent une autorité et un pouvoir de décision (1). Dans le cas d'un établissement public, comme le serait le CNAP, la démission ministérielle aurait des conséquences beaucoup plus graves : nous nous trouverions devant un organisme disposant de pouvoirs propres.

Son directeur serait en mesure de tenir en échec le ministre de la culture en usant de ses prérogatives statutaires. Il bénéficierait en outre de garanties de durée qui sont refusées aux ministres. Dans l'hypothèse d'une nomination pour une période de trois ans renouvelable, il pourrait rester en poste alors que plusieurs ministres se succéderaient.

⁂

Les Français sont volontiers réticents à l'égard de la puissance gouvernementale. Aussi ont-ils tendance à ne pas s'émouvoir dans un cas comme celui qui nous préoccupe. Ils devraient cependant être sensibles au fait qu'il s'agirait là de la prise d'un pouvoir qui ne s'exercerait pas avec les garanties démocratiques dont ils sont assurés pour un ministre. Celui-ci, dépendant du premier ministre et du président de la République, est tenu de fournir des justifications au Parlement et incertain quant à la durée de son appartenance au gouvernement.

Le CNAP pourrait être beaucoup plus néfaste que ne le fut l'Académie des beaux-arts pendant un siècle et demi. Il disposerait en effet de pouvoirs que les conventionnels avaient refusé à l'Institut de France, dont cette académie est une des classes. Car la Convention avait tenu à soustraire à l'Institut au *« péril de se considérer jamais comme une sorte d'autorité publique »* (2), suivant l'expression de Daunou à la séance inaugurale. L'orateur ajouta : *« Il ne possède aucun moyen de s'ériger en rival de l'autorité. »*

Il y a lieu de s'étonner que le CNAP, conçu en 1981, soit un organisme centralisateur : il gérerait des établissements qui ont actuellement une gestion autonome, dans le cadre de règlements qu'ils sont tenus d'appliquer. Par exemple, les manufactures nationales des Gobelins et de Sèvres.

Dans la limite de son budget, le directeur du CNAP serait pratiquement tout-puissant à l'égard des arts plastiques. Certes, il y aurait auprès de lui un conseil d'administration, mais on peut prévoir que ses membres seraient choisis sur proposition du futur directeur de l'établissement. De même pour les membres du conseil artistique.

Il y aurait là une situation de monopole propice, par le moyen d'un pouvoir personnel, à imposer une esthétique. Ceux qui redoutent, à juste titre, tout art d'Etat sont-ils conscients du danger que représenterait le CNAP pour la nécessaire liberté d'un artiste, celle de pouvoir être différent de tous les autres sans se heurter au sectarisme ou à l'académisme ?

⁂

La composition du conseil artistique amène à se demander quel service on attend de lui. Il comprendrait au moins vingt-huit membres. Auprès de fonctionnaires et de personnalités choisies en raison de leur compétence siégeraient des représentants d'associations concernées, des représentants des négociants en œuvres d'art, et des entreprises des métiers d'art, des créateurs, *« désignés sur proposition de leurs organisations les plus représentatives »*, des représentants des collectivités locales, des représentants des confédérations syndicales de travailleurs les plus représentatives au niveau national. On peut imaginer ce que deviendrait un tel conseil par l'effet du désintérêt de certains membres — en fait les plus compétents — et des interventions de ceux qui se prononceraient en invoquant un mandat des organisations qu'ils représentent. Est-ce vraiment respecter la démocratie que de solliciter les syndicats de sortir de leur rôle pour prononcer des jugements esthétiques ?

Il semble ressortir d'informations officieuses que le projet de création du CNAP serait amendé pour éviter le démantèlement de l'administration centrale et sauvegarder le fonctionnement normal d'écoles d'art, ainsi que des manufactures des Gobelins et de Sèvres.

Même ainsi, le projet de CNAP doit être combattu. S'il a été conçu pour compenser le refus par le ministère des finances d'un emploi de directeur d'administration centrale, il est urgent d'en appeler au premier ministre, voire au président de la République. Il ne paraît en effet pas normal, quand la culture devient une des priorités gouvernementales, que le ministre des finances fasse opposition à la création d'un emploi dont le ministre de la culture déclare avoir besoin pour assumer les responsabilités nouvelles qu'entraîne l'augmentation de ses crédits. L'attitude du ministère des finances est, là, d'autant plus surprenante qu'il s'agit d'un de ces emplois d'administration centrale qui peuvent être supprimés aisément dès qu'ils cessent d'être indispensables. L'accord du ministère des finances pour la création du CNAP apparaît comme une de ces compensations qui, à les considérer sous l'angle financier, coûtent finalement beaucoup plus cher que la demande rejetée.

(1) *Le Monde* du 5 janvier 1982.
(2) *Gazette nationale* ou *le Moniteur universel*, n° 203, tridi, 23 germinal, l'an 4e (mardi 12 avril 1796, vieux style).

(*) Sous-directrice des spectacles et de la musique, de 1946 à 1952. Auteur de *la République et les Beaux-Arts*, éd. R. Julliard, 1955, et d'*Arts et pouvoirs en France de 1793 à 1981, histoire d'une démission artistique*, actuellement sous presse à l'université de Saint-Etienne, CIEREC.

Promouvoir la création

LE 17 novembre 1981, peu avant de conclure son discours de présentation du budget de la culture, M. Jack Lang annonçait à l'Assemblée qu'il avait, la veille, obtenu *« l'accord de principe du ministère du budget pour instituer un centre national des arts plastiques, établissement public qui, à l'instar du centre du cinéma, assurerait l'unité de gestion des arts plastiques en respectant pleinement les statuts des personnels »*. Dans la perspective euphorique d'un budget presque doublé, mollement contesté et même approuvé par l'opposition, les députés, d'ailleurs pris de court, ne posèrent pas de questions sur ce projet.

Quelques semaines plus tard, amenés à leur tour à se prononcer sur le budget de la culture, les sénateurs furent plus curieux. Non satisfaits des précisions fournies par le ministre à propos de ce centre, ils refusèrent de voter des crédits qui devaient sinon servir à sa création, tout au moins la justifier (1).

Alors, on commença à s'interroger et à s'inquiéter de ce projet de centre, dont personne ne semblait jusqu'alors avoir grande connaissance, au ministère et ailleurs, à part son initiateur, M. Claude Mollard, délégué à la création, aux métiers artistiques, aux manufactures par intérim, et responsable du budget de la culture.

Lourd et centralisateur

Pour M. Claude Mollard, pas de doute, à ce moment-là en tout cas, le centre était l'instrument qu'il fallait au ministère de la culture, où les arts plastiques contemporains sont mal représentés. C'est le seul secteur culturel qui ne fasse pas l'objet d'une direction d'administration centrale, qui soit constitué d'une quantité de bureaux, de services et d'institutions épars et inefficaces, malgré leur regroupement, en 1979, au sein d'une délégation — celle-là même dont il a hérité et dont il juge le poids « nul », face notamment à la toute-puissante direction des musées de France, tournée vers la conservation. A défaut d'une direction des arts plastiques, dont n'aurait pas voulu le ministère du budget, ne fallait-il pas une structure nouvelle pour promouvoir la création ? Le centre, par son statut d'établissement public, permettrait une gestion *« en souplesse »*, *« adapée aux problèmes propres à ce secteur culturel »*. Il pourrait *« mieux associer les professions artistiques aux actions de l'Etat »*.

Si on peut comprendre la nécessité de renforcer, voire de modifier, les institutions existantes, il reste que le CNAP de M. Claude Mollard peut aussi apparaître comme une construction lourde et centralisatrice.

Il couvrirait, en effet, tout le champ des arts plastiques contemporains, de la formation à la diffusion de la création, des « beaux-arts » aux arts appliqués. Il aurait la haute main sur l'enseignement artistique national et supérieur : les écoles nationales de province, l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs ; sur la Villa Médicis, sur l'Institut français de restauration des œuvres d'art ; sur les achats d'œuvres d'art contemporain pour le compte de l'Etat, sur la commande publique, sur les manufactures nationales, sur le mobilier national, sur les métiers d'art (dont il gérerait en particulier le fonds d'encouragement). Sans compter de nouvelles institutions, comme une école supérieure de création industrielle, dont un projet est actuellement à l'étude.

Un tel instrument, fût-il établissement public, ne pourrait-il pas peser de tout son poids sur la création artistique, sans alternative, de manière univoque et uniforme ? Et, puisqu'il serait établissement public, ne pourrait-il pas libérer de l'autorité ministérielle des responsabilités qui, *a priori*, devraient, comme l'enseignement, relever de sa compétence ?

Le projet du CNAP, selon M. Claude Mollard, qui l'estime *« trop moderniste pour être compris »*, serait en train d'évoluer, dans la concertation. Aux dernières nouvelles, on garderait le CNAP, mais ce serait un établissement public parmi d'autres, et associé comme eux à une délégation aux arts plastiques, en attendant d'obtenir une direction. Cela changerait-il beaucoup ? Il faudrait pouvoir juger, sur pièces, les attributions de chacun.

En attendant plus de précision sur le nouveau projet, un texte de décret en bonne et due forme existe, qui attend, prêt depuis octobre. Il semblerait qu'au ministère on souhaite connaître le rapport de la mission Troche, auquel beaucoup de gens ont collaboré, et qui doit sortir ces jours-ci, pour engager l'avenir des arts plastiques.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) *Le Monde* du 11 décembre 1981.

La fureur et le bruit

(Suite de la page 13.)

La suite des salles montre ce qui est supposé être le drame de Pollock : après, les œuvres classiques de 1950, il se serait montré impuissant à se renouveler. Les *drippings* que la critique du moment tenait pour un sommet devenaient une impasse. Il est ainsi le premier peintre contemporain a avoir inauguré ce genre nouveau de l'artiste, à image de marque étroitement caractérisée. Il cherche une issue. Comme en 1938, l'année 1950, durant laquelle Pollock, particulièrement fécond, peignit trente-deux tableaux (le dixième de son œuvre totale) devait devenir celle d'une profonde dépression compliquée par l'alcool. L'inspiration l'aurait-elle abandonné au sommet ? Ses défenseurs, comme Clément Greenberg, sont loin d'approuver ses tentatives de retour à la figuration.

Pendant les années 70, la lecture traditionnelle de Pollock, selon laquelle il se serait cherché avant 1947, trouvé en 1950 et perdu après, avant de quitter la scène accidentellement, fut remise sur le métier, et cette fois à travers une approche jungienne. On découvre alors que les images d'avant 1947 n'auraient jamais disparu, mais se seraient seulement noyées dans l'entrelacs des *drippings*.

Un voile de peinture

Selon Lee Krasner la veuve du peintre, Pollock commençait souvent ses tableaux par des images allusives, puis, chemin faisant, les recouvrait d'un voile de peinture. Invisible dans les tableaux des années 50, elles sont réapparues ensuite : Pollock réprimait son moi créateur d'images et sa période abstraite aurait joué un rôle d'écran.

Cette nouvelle interprétation joue en faveur d'une cohérence de l'œuvre. Loin d'être un peintre de rupture, Pollock est donc intégré à l'histoire de l'art, à l'invention des images surréalistes, à leur démontage cubiste et même à la picturalité impressionniste.

L'exposition fait également justice au mythe des tableaux de grands formats qui parlaient des vastes paysages de l'Ouest. C'est naturellement la fureur et le bruit qui habitaient sa tête, que peignait Jackson Pollock : non pas à partir d'une table rase, mais stimulé par ce qu'il avait vu chez d'autres. Il a peint, parfois en miniaturiste délicat, davantage de petits tableaux que de grandes toiles auxquelles la légende a prêté la « dimension américaine ».

JACQUES MICHEL.

LE « FILM INTERNATIONAL » DE ROTTERDAM

Quand l'exception devient la règle

PREMIERE manifestation cinématographique importante de l'année en Europe, le festival de Rotterdam, de son vrai nom le Film international, traîne depuis dix ans derrière lui une réputation prestigieuse. Dans le style le plus décontracté possible, mais avec une extrême rigueur dans le choix des œuvres, Film international sait le premier donner le feu vert à tout ce qui, de quelque façon, s'inscrit dans la recherche d'avant-garde, la marginalité.

Les auteurs maison s'appellent Rohmer et Rivette, Jean-Marie Straub, Raul Ruiz, mais aussi André Tarkovski, dont on a montré ici avant tout le monde *le Miroir* et *Stalker*. Cette année, pour la première fois avec quelque éclat — on les a vus à Paris en coup de vent en 1978. — les deux cinéastes indiens en qui se résume la recherche de pointe en Inde, Mani Kaul et Kumar Shahani, sont présents avec leur production, quatre titres pour Kaul, un pour Shahani.

Apprendre de la Hollande

Le budget, selon Herbert Bals, le directeur de Film international, se monte à 1 250 000 francs; un million est remboursé par l'argent officiel et les tickets d'entrée, il reste 250 000 francs à trouver. Pour convaincre l'Etat de collaborer plus activement, une invitation a été lancée à M. Jack Lang, le ministre français de la culture, lui demandant de venir parler du rapport Bredin, traduit en hollandais pour l'occasion. C'est Francis Beck, conseiller technique du ministre, qui a fait le déplacement. On se demande pourtant si ce n'est pas nous, Français, qui avons à apprendre de la Hollande.

Sous le nom de Film international se cache une triple structure : une maison de distribution, une chaîne de salles et le festival proprement dit. Les salles, on les trouve à Rotterdam, Amsterdam, Utrecht : salles municipales, dont le personnel est payé par les villes, et qui doivent équilibrer leurs comptes sans nécessairement faire de bénéfices. Monica Telegaar, bras droit d'Hubert Bals, nous rappelle la situation dans la patrie de Joris Ivens : une cinémathèque, à Amsterdam, préoccupée principalement de la conservation des classiques, une distribution commerciale monopolisée par les directeurs de salles, avant tout des commerçants épris du moindre risque : « *Leur but*, explique Monica Telegaar, *montrer le moins de films possible dans le plus de salles, où ils restent à l'affiche le plus longtemps. Nous sommes les premiers en chiffre de films, et non en chiffre d'affaires. La situation est acquise pour de bon. Film international est un objet de prestige et en même temps aide concrètement les créateurs.* »

Film international a franchi un nouveau pas en produisant carrément un film, *le Toit de la baleine*, le dernier-né de Raul Ruiz, ce cinéaste chilien en exil dont l'INA (Institut national de l'audio-visuel) fit la réputation avec *la Vocation suspendue* et *l'Hypothèse du tableau volé*, tous deux inspirés de Pierre Klossowski. Fin 1981, à la rencontre de l'Art et Essai à Strasbourg, nous vîmes en première mondiale *The Territory*, ouvrage produit en langue anglaise (et tourné au Portugal avec un infime budget) par Pierre Cottrell pour la France et Roger Corman pour les Etats-Unis. Raul Ruiz, qui, dans *l'Hypothèse du tableau volé*, rendait visiblement hommage à la photo d'Henri Alekan dans *la Belle et la Bête*, avait mobilisé Henri Alekan en personne, toujours maître des lumières.

Henri Alekan a fait cette fois le déplacement de Rotterdam pour filmer en moins de quinze jours, en 35 millimètres couleurs, *le Toit de la baleine*. Monica Telegaar a dirigé la production : « *Ce fut une expérience unique, j'ai tout appris, je vois le cinéma autrement. Raul Ruiz n'avait pas de scénario en règle au départ, tout était dans sa tête. Henri Alekan m'a fascinée par la manière qu'il avait d'enlever ou de mettre la lumière. Je ne voyais rien, j'ai jugé au résultat.* »

Dans sa présentation au public de Rotterdam, Raul Ruiz définit *le Toit de la baleine* « *un film personnel, car il traite de mes souvenirs... (les souvenirs) de quelqu'un qui est né en Amérique latine.* » Un aimable lunaire, un anthropologue français marié à une Hollandaise, rencontre un millionnaire chilien qui l'invite dans sa propriété en Patagonie. Tous les Indiens ont été exterminés sauf deux, que Jean, l'anthropologue, écoute amoureusement. Raul Ruiz va se faufiler dans les interstices d'une situation très mince, occasion pour lui de rappeler en clin d'œil l'héritage colonial de l'Europe et de se livrer follement à tous les jeux de lumière et d'image concevables. Retour aux origines, à l'avant-garde des années 20 en France : à travers ce jeu de cache-cache du cinéma avec lui-même, c'est un peu la culture de l'Occident, ses prétentions à commander au monde entier, que le cinéaste met sur la sellette.

La projection d'anciens films chiliens de Ruiz peu connus comme *la Colonie pénitentiaire* (1971) et *le Réalisme socialiste* (1973) — même si nous ne vîmes qu'une heure du dernier — confirmait le statut d'iconoclaste de l'artiste, militant de l'Unité populaire : il tourna des heures de bandes vidéo dans les *poblaciones*, témoigna pour le peuple au travail, et en même temps vit la réalité politique se défaire. Raul Ruiz est impitoyable, dans *le Réalisme socialiste*, pour un « *front poétique* » (*sic*) d'intellectuels hurluberlus complètement coupés de la réalité.

Straub, Dwoskin, Shahani

Trop tôt, trop tard est peut-être le plus cohérent, idéologiquement et plastiquement, des films réalisés à ce jour par Jean-Marie Straub et Danielle Huillet : le plus ambitieux, le plus abouti, le plus simple et le plus complexe à la fois. Ainsi la technique narrative consiste dans un récit en deux parties qui se veut un peu l'histoire des révolutions. Une courte demi-heure, nous tournons inlassablement autour de la Bastille, cependant qu'Engels parle de la révolution en France, puis le corps du film, l'Egypte, des plans fixes, interminables, la campagne, une sortie d'usine dans une ville. Conjuguant l'héritage des frères Lumière et les recherches de Michael Snow, s'inspirant d'une sorte d'ascèse poétique à la Dreyer, Jean-Marie Straub ne réduit en apparence le cinéma à sa plus simple expression que pour aller à l'essentiel. Jamais la provocation n'a été poussée à ce point, jamais le sens n'a paru plus clair.

Maya Darpan, de Kumar Shahani, Inde, remonte à 1972 : c'est une œuvre d'une grande beauté, aussi peu misérabiliste qu'il convient, marxiste à l'évidence, avec une certaine hauteur, l'amour des formes, des couleurs, l'attention au passage du temps, au nécessaire changement. Une jeune Indienne, fille d'un haut fonctionnaire à la retraite, se morfond dans un univers mort. Le changement arrive imperceptible, un jour la rupture. Formé en France auprès de Robert Bresson, Kumar Shahani ne copie personne, travaille la couleur, capte l'espace, fait toucher le poids des objets, des tissus, de la lumière. Cette œuvre, unique dans le cinéma indien, reste isolée, son auteur n'a encore pu terminer son nouveau film, *Tarang* (1979).

Outside In de Stephen Dwoskin était le film le plus directement séduisant, sensuel, du Film international. Stephen Dwoskin, cet Américain établi à Londres, où il enseigne au Royal College of Art, crée dans un rapport particulier à l'objet cinéma. Atteint de poliomyélite, obligé de se déplacer avec des béquilles, Stephen Dwoskin ne semble exister que par la caméra, qui lui permet de libérer ses fantasmes les plus secrets. Un cortège de créatures toutes plus ravissantes les unes que les autres sillonne l'espace, l'artiste tantôt se moque durement de lui-même, de son impuissance, tantôt laisse déborder la tendresse, la sensualité. Il tord le cou à la pitié, offre au spectateur une confession imaginaire.

Résultat de mois de travail, prodigieuse affirmation de la force de création de l'individu, *Outside In* pousse un degré plus loin, au plus intime de l'être, des passions humaines, cette quête de vérité qui anime, au-delà des formes établies, un Ruiz et un Straub.

LOUIS MARCORELLES.



Horst : Lisa (1939)

Cinquante ans de *Vogue*

VOILA, enfin, une exposition généreuse, fourmillante, qui offre beaucoup de possibilités de plaisirs, découvertes, rêveries, agacements, voluptés. Elle est le fait d'un néophyte assez génial, Jean-Paul Scarpitta, qui, à l'occasion du cinquantième anniversaire de Vogue, *a fouillé dans les archives de la revue et a embarqué tout ce qui lui plaisait, plus de deux cent cinquante photos qui vont du portrait de Garbo par Steichen à un ventre blanc de femme qui tournoie dans un carré d'herbe nocturne, par Guy Bourdin. Il s'agissait de trouver un lieu d'exposition adéquat, et le musée Jacquemart-André (au fait, y êtes-vous déjà allé ?), avec ses tableaux, ses tentures, ses tapis, son lustre et son gardiennage austère, l'est tout à fait : le décor coïncide souvent avec celui, réduit, des photos.*

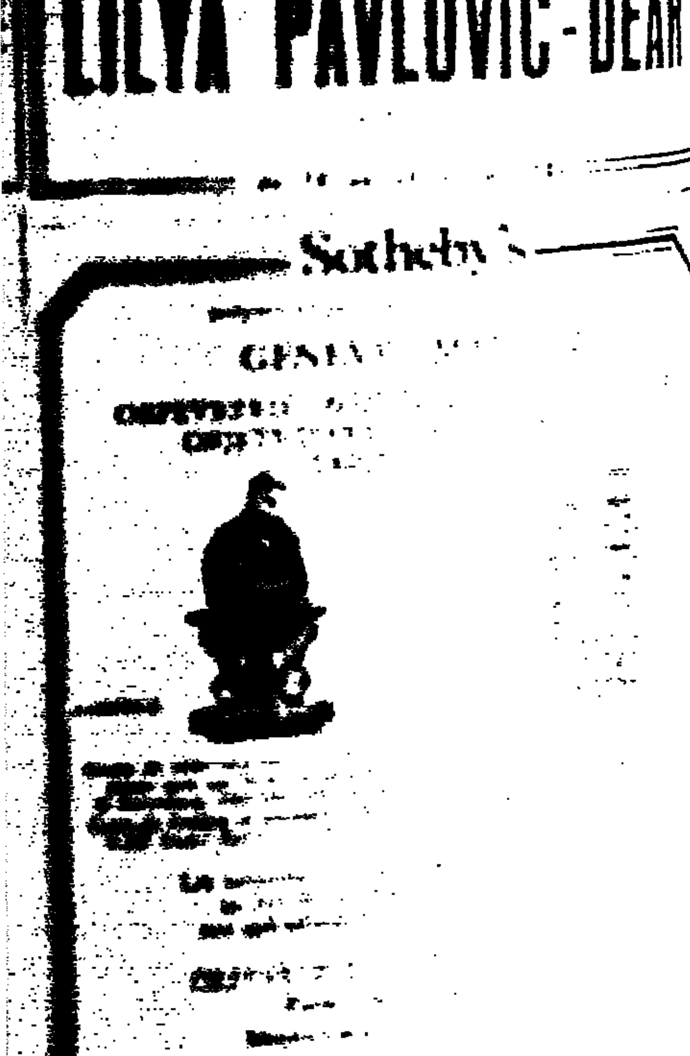
Certains, dans le monde de la photographie parisien, ne manquent pas de faire la grimace : trop de photos entassées, disent-ils, sans discernement, sans cloisonnages, sans catégories, sans flèches, et sans temps de répit. Ceux-là n'ont pas pensé que ce fouillis sublime avait sa raison d'être : non pas d'étouffer le visiteur, mais de l'entraîner dans un labyrinthe chatoyant, avec autant de parcours possibles, pour que chacun, à sa guise, y trouve son chemin ou sa perte, rebondisse de mirage en mirage, corps parés ou à demi dénudés des mannequins, proximité irréelle de visages défunts, celui de Giacometti photographié par Irving Penn, qui est aussi une manière de bonne fréquentation, qui délie complètement le temps et la mort.

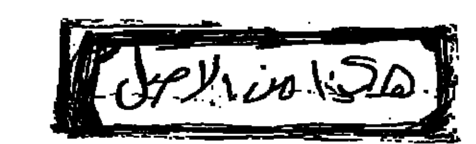
La revue Vogue *et ses successifs directeurs artistiques, à Paris ou à New-York (Condé-Nast, Alex Liberman), n'ont pas seulement permis à des photographes de mettre en scène, en studio, avec leur science de l'éclairage et le plus de fantaisies possibles, corps et vêtements, visages et maquillages (et là il faut citer Horst, Hoyningen-Huene, le baron de Meyer, Cecil Beaton, Man Ray, puis Avedon et Penn, pour une fois tous réunis), mais à certains autres photographes, plus indépendants, moins soucieux d'esthétisme, comme Cartier-Bresson ou Doisneau, d'avoir les moyens matériels de poursuivre leurs reportages, de s'exercer au portrait.*

Il faudra, à la suite de cette exposition enchanteresse, et avant de quitter le musée, chercher dans une des salles un tout petit tableau de Rembrandt, les Pèlerins d'Emmaüs, *qui tient un discours radical, photographique avant terme, sur la lumière et l'ombre.*

HERVÉ GUIBERT.

★ Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, Paris, 8e.





SÉLECTION

Concerts

Retour à la musique contemporaine

Après une folie d'opéras, le vent revient à la musique contemporaine, avec, à Paris, un concert de Musique au présent, donné par le NOP, sous la direction de David Epstein, consacré à la musique américaine (Harbison, Druckman, Epstein, Schoenberg ; Radio-France, le 6, à 16 h 30), et un programme italien de l'Ensemble intercontemporain, dirigé par Zoltan Pesko (Sciarrino, Donatoni, Corghi, Maderna ; Théâtre du Rond-Point, le 8).

Pendant ce temps, à Nice, les MANCA (Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur) s'ouvrent avec l'UPIC, la fameuse « machine à composer » de Xenakis, qui fonctionnera avec des groupes d'enfants, de poètes et de musiciens jusqu'au 17 février, tandis qu'un très remarquable programme de dix-sept concerts se déroulera du 6 au 28 février (œuvres de Boucourechliev, Eloy, Marie, Essyad, Mâche, Ligeti, Ferrari, Barbaud, Boulez, Berio, etc.) ; un programme très riche préparé par J. E. Marie (renseignements : Direction des musées, Palais Masséna, 06000 Nice).

A Nanterre, la 3e Biennale Voix, Théâtre et Musiques d'aujourd'hui se poursuit avec *l'Opéra-bouffe du jeudi saint*, évocation étonnante de Naples au dix-huitième siècle par Roberto de Simone (Maison de la culture, du 9 au 14 février).

Théâtre

« L'Etranger dans la maison »

Le roi Louis XIV s'invite à diner dans une famille de fous. Il est reçu par un balayeur nord-africain. Un conte populaire, qui provoque le fou rire.

★ Cartoucherie de Vincennes.

« Ce titre, tu es né avec »

Un grand acteur, Alexis Nitzer, rêve à voix haute à son interprétation du *Roi Lear*. Très étrange et émouvant.

★ Théâtre de la Cité internationale.

ET AUSSI : *Faust* à Chaillot (magie du théâtre, animée par Vitez). *Virginia* au Rond-Point (aventures intimes figurées par la grande comédienne Catherine Sellers). *L'Orage*, à l'Artistic Athévains (excellente représentation de l'un des chefs-d'œuvre du théâtre russe). *Le songe d'une nuit d'été* salle Gémier (un Shakespeare d'une rare jeunesse, beau et gai).

Cinéma

« Loin de Manhattan » de Jean-Claude Biette

La véritable nature des silhouettes masquées qui hantent tout un petit monde parisien : critiques d'art, discoureurs, au milieu desquels résiste la directrice d'une galerie, l'étourdissante Laura Betti.

★ Action République.

ET AUSSI : *Dernier caprice*, de Yasujiro Ozu (la famille japonaise, par un grand entomologiste). *She dances alone*, de Robert Dornhelm (un étonnant psychodrame autour de Kyra Nijinsky). *Fontamara*, de Carlo Lizzani (un film grave, comme il y en a parfois, à ne pas manquer). *Transes*, d'Ahmed El Maanouni (le trajet d'un groupe de musiciens marocains). *Mur murs* et *Documenteur*, d'Agnès Varda (fiction, réalité, la vie et les « murals » californiens).

Expositions

La peinture française du dix-septième siècle dans les collections américaines

Une exposition forte de cent vingt des plus beaux tableaux du dix-septième siècle français, signés Poussin, Lorrain, La Tour, Le Nain, etc., conservés aux Etats-Unis, souvent depuis 1945. On peut la voir de plusieurs manières : en allant à la redécouverte progressive de ces peintres ; en se demandant ce qui est français dans tout cela ; ou bien en explorant le « collectionnisme » d'outre-Atlantique, et ses effets sur l'appauvrissement de notre patrimoine.

★ Grand Palais.

Les collages de Jacques Prévert

Des anges, des bêtes, des célébrités, des christs, des clowns, des religieuses, des diables, Dieu le père, des monstres... Un inventaire pas triste d'images subversives concoctées dans l'irrespect le plus absolu, et à cœur joie, par Jacques Prévert, qui fut, ne l'oublions pas, une des créateurs du jeu surréaliste du « Cadavre exquis ».

★ Bibliothèque nationale.

ET AUSSI : *Bertholle*, *Chastel*, *Singier*, à l'école des Beaux-Arts, quai Malaquais. *Magdalena Abakanowicz*, à l'ARC Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Dessins français contemporains à la galerie de la SEITA, rue Surcouf. Dessins de Pierre Klossowski, galerie Templon.





EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) Informations téléphoniques 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam et dim de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et 19 h. ; le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines

JACKSON POLLOCK. Rétrospective. — Jusqu'au 19 avril.

PIOTR KOWALSKI. — Entrée : 5 F. Jusqu'au 8 février.

MURS Bochner, Buraglio, Dezeuze, Frize, Lewitt, Pagès, etc. Jusqu'au 8 février

MAN RAY. — Jusqu'au 12 avril.

TAKIS. Trois totem-espace musical. — Entrée libre. Jusqu'au 1er mars

HANS HARTUNG. — Entrée libre. Jusqu'au 22 mars.

ALAIN FLEISHER Photographies. — Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 mars.

L'ENFANT PHOTOGRAPHE — Atelier des enfants Sauf mardi et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 20 mars.

C.C.I.

LE DESSIN sous presse. — Entrée libre Jusqu'au 15 février

LES MURS MURMURENT. - Photographies de Burhan Dogançay. — Jusqu'au 22 mars.

B.P.I.

HISTOIRE D'UNE LIBERTE. La presse 1881-1944. — Jusqu'au 8 mars.

LE LIVRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE QUEBECOIS. — Jusqu'au 15 février.

Musées

LA PEINTURE FRANÇAISE DU XVIIe SIECLE DANS LES COLLECTIONS AMERICAINES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F (gratuite le 22 mars). Jusqu'au 26 avril.

DONATION JACQUES - HENRI LARTIGUE. — Vingt années de découvertes. En permanence. — Sacha Guitry et Yvonne Printemps. Jusqu'au 5 mars. Grand Palais, entrée av. Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée, 8 F.

L'ARCHITECTURE CIVILE A TOURS. — Grand Palais (Espace 404). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 avril.

CANTON DE NOLAY : architectures et œuvres d'art. — Grand Palais (porte D). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 20 février.

COLLECTION THYSSEN - BORNEMISZA (maîtres anciens). — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 28 mars.

MEXIQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. — Petit Palais (voir ci-dessus) Jusqu'au 28 février

JACQUES PREVERT ET SES AMIS PHOTOGRAPHES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30 ; mercredi jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 9 F. (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

ABAKANOWICZ. Altérations. - ATELIERS 81-82 (deuxième partie). ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 février.

AU LOUP ! P. Mathey, des enfants, des amis, I. Gantrey. — Musée des enfants, 12, quai de New-York (723-61-27, poste 16). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 30. Animation samedi et dimanche à 14 heures et sur rendez-vous Jusqu'au 14 mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. — L'Orient des croisades. Visages et portraits de Manet à Matisse. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, av du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

JOUETS TRADITIONNELS DU JAPON. — Musée des arts décoratifs 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 14 h. à 20 h. ; sam. et dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 3 mars.

DESSINS FRANÇAIS CONTEMPORAINS. — Musée galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 10 mars.

DIEUX DE L'INDE DU SUD dans l'imagerie populaire. — Musée Guimet, 19, avenue d'Iéna (723-61-63). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'à fin février.

PARIS MEROVINGIEN. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (278-60-39). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40 Jusqu'au 25 avril.

LES PREVERT DE PREVERT. Collages. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h. à 18 h. Jusqu'au 25 février.

ARNAUD CLAAS. Paysages-miniatures. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 février.

SZEKELY à la Monnaie de Paris. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février

LES CENTAURES. Dessins de Rodin. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34) Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 15 février.

OBJETS - REALISMES. Affiches suisses 1905-1950. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (273-14-60) sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mars.

PAUL PERRAUDIN. Journal parisien (1928-1981). — Dessins, aquarelles, estampes. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 11 avril.

MOULINS DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'à fin avril.

LA MODE ET LES POUPEES, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée 9 F Jusqu'au 18 avril.

GERARD DE NERVAL. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-85-46) Sauf lundi, de 10 h à 17 h. 40 Entrée 8 F Jusqu'au 21 mars

SALLES PERMANENTES ET DONS RECENTS. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80) Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F. Jusqu'au 19 avril (l'exposition est complétée d'animations par des apiculteurs et de projections de films Renseignements au musée).

CHAMPS DE BERCHERES. Paysage tactile de Marie José Pillet — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 9 h. 30 à 12 h 30 et 14 h à 16 h. 30 ; merc., 9 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. à 18 h. ; sam., dim., de 12 h. à 18h. (animation à 15 h. précises). Jusqu'au 28 février.

Centres culturels

BERTHOLLE, CHASTEL, SINGIER. — Ecole des beaux-arts, 11, quai Malaquais. Sauf mardi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 2 mars.

LA VOLIERE IMAGINAIRE D'AERT SCHOUMAN. - SLIJPER. Tableaux et gouaches. — VAN GELDER. Dessins et gravures. — BOTMAN. Photographies — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 février

ERLAND CULLBERG. Peintures. — PETER TILLBERG. Dessins. — VERRERIES D'ORREFORS. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20) De 12 heures à 18 heures ; sam. et dim., de 15 heures à 19 heures Jusqu'au 21 février.

PIERRE GRANCHE. Espace-Environnements. Jusqu'en avril. — MICHAEL HAYDEN - BIENNALE DE LA TAPISSERIE DE MONTREAL 1981. — Jusqu'au 7 mars. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h. à 19 h. Entrée libre.

GALERIE PARNASS. Carrefour de recherches 1949-1965. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21) sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 26 février.

LILI FISCHER Recherche sur le terrain. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé Sauf sam. et dim., de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 19 février (fermé du 8 au 14 février).

DAVIOUD. Architecte de Paris (1823-1881). — Mairie annexe du dix-neuvième arrondissement, 2, rue André-Dubois. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 14 février.

SALVADOR DALI. Deux cents gravures. — Mairie annexe du cinquième arrondissement, place du Panthéon. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 17 février.

AUBER ET L'OPERA ROMANTIQUE. — Mairie annexe du treizième arrondissement, rue Philippe-de-Champagne. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

NIKOLA GVOZDENOVIC GVOZDO. — Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 février.

LE DESSIN DANS LES PAYS BOLIVARIENS : Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela, et en France. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 13 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 19 février.

L'ART DANS LA MARINE. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 février.

FENETRES VILLES ETRANGES. Photographies. — American Center, 261, boulevard Raspail (633-51-26). Sauf dim., de 12 h à 19 h. ; sam., de 12 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 février.

ARTISTES MEXICAINS chez Clot, Bramsen et Georges — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h. à 18 h ; sam., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 13 février.

J.-P. VILADECANS. Peintures. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). Sauf dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 février.

HERVE FISCHER. Installation. — Délégation générale du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 17 h. Jusqu'au 9 mars.

VORDONI, ROSSI, IVANOV, GAUDRAT. Peintures et dessins. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h. à 19 h. Du 5 au 15 février.

CINEMA ET HOLOGRAPHIE. — Musée de l'Holographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 15 F.

SCULPTURES COREENNES. — Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-84-15). Entrée libre. Jusqu'au 24 février.

PHOTO/THEATRE. Jusqu'au 15 février. — MARIONNETTES. Jusqu'à fin février. Théâtre national de Chaillot.

GEORGES SIMENON. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16) Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 février.

VALENCIENNES. Dentelles et autres richesses. — Maison de la région Nord - Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62. Jusqu'au 26 février.

Galeries

LE DESSIN. Adami, Alechinski, Bazaine, Chillida, etc. — Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96) Jusqu'au 15 février.

SANEJOUAND (Espaces peintures 1978 - 1981) - FLORENCE HENRI (Photos/Vintage 1928-1940). — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 21 février.

PHOTO - REALISME « Dix ans après ». — Galerie Ysy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 6 mars.

PROCESSUS D'ENGENDREMENT. Travaux de Bézie, Levy et Pasquer Texte de P. Rousseau, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 13 février

LES PRESIDENTIELLES vues par Villeglé - DENISE A. AUBERTIN Art contemporain J Donguy, 57, rue de la Roquette (au fond de la cour) (700-10-94) Jusqu'au 10 février.

TOUR D'Y VOIR. Œuvres récentes de Daja, Liuba, Flavio-Shiro, Melo — Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 15 février.

TETSUO HARADA. Sculptures - ALEX BURKE (Espace 2). — Galerie P.-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39) Jusqu'au 16 février

BATEAUX ET AUTRES FIGURES D'UN VOYAGE : Baumé, Bassmadjian, Colaianni, Ghez, Ledaunois, Semser et Weiss. — Bar de l'Aventure, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'à fin février.

JOSEPH BEUYS. — Jusqu'au 20 mars. ANDRE CADERE. Histoire d'un travail. — Jusqu'au 27 février. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60).

GRAVURES ET LITHOGRAPHIES de jeunes artistes japonais. — Galerie de la Maison des beaux-arts, 11, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 13 février.

EPICERIE FINE. — A l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 15 mars.

LEPPIEN ET NAVROT. Peintures. — 20, place des Vosges (bât. cour, 2e étage, 277-99-01). Jusqu'au 21 février.

MAGDANELA ABAKANOWICZ (vingt et un dessins au fusain). — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32) Jusqu'au 20 février.

LYDIE ARICKX. — Galerie J Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 27 février.

ASSE. Gravures, huiles sur papier. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325 - 54 - 06). Jusqu'au 14 février.

JEAN-PIERRE BOURQUIN. Œuvres sur papier. — Galerie G Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 10 février

HOMMAGE A BRAM VAN VELDE : Alechinsky, Courtin, Messagier. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi, (548-84-28). Jusqu'au 27 février.

MICHEL BRIDENNE. Dessins. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52) Jusqu'à fin février.

BERNARD BUFFET. Autoportraits. — Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon.

PIERRE BURAGLIO. — Galerie J. Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 20 février.

HOMMAGE A MARCELLE CAHN (1895-1981). — Cahiers d'art, 14, rue du Dragon (548-76-73). Jusqu'au 17 février.

ALEXANDRE DELAY. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10), Jusqu'au 13 février

FASSIANOS. Peintures et poteries 1980-1981. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 13 février

MICHAEL HAYDEN. — Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 7 mars.

PAUL KAMPER. Paysages 80-81. — Le roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 27 février.

PIERRE KLOSSOWSKI. Œuvres récentes. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 mars.

FRANCIS LIMERAT. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 15 février.

MAGNELLI. Ardoises, collages, gouaches, dessins. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 13 février

WILHELM MOSER. Ville tatouée. — Galerie Texbraun, 12, rue Mazarine (633-14-57). Jusqu'au 20 février.

MARIE-JOSEPHE MITTERRAND. Pastels et portraits. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 27 février.

FRANÇOIS RISTORI - JEAN-LOUIS VILA. — Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare. Jusqu'au 11 février.

DIETER ROTH. Tableaux objets musicaux. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 13 mars.

CARL SIEBERT. Peintures et reliefs. — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 26 février.

T'ANG. Encres de Chine. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46) Jusqu'au 13 février.

GWENN THOMAS. — Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 13 février

VAN HOVE. Peintures récentes. — Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278 - 66 - 67). Jusqu'au 13 février.

LAURENT ZUNINO. — Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 13 février.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Jardins barbares, œuvres brutes. — Maison de la culture, 134, rue Anatole-France (868-00-22). Sauf lundi et jeudi, de 16 h. à 19 h. 30 Jusqu'au 14 février.

BOULOGNE - BILLANCOURT. Le tapis: Art traditionnel et fonctionnel. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). Sauf dim., de 10 h à 23 h. Jusqu'au 28 mars.

CRETEIL. Une autre photographie. — Maison des Arts A.-Malraux, place S.-Allende (899-94-50) Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

EAUBONNE. Architecture rurale et mobilier au cap Sizun. — Mairie. Jusqu'au 28 février.

IVRY. Matta. Architecture du temps. — Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure (672-37-43). De 16 h à 20 h. Jusqu'au 14 février.

LE VESINET. L'enfance de l'art. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75) De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Entrée libre Jusqu'au 14 février

MANTES-LA-JOLIE. Images du District. — Mairie, nouveau sous-sol. Jusqu'au 14 février.

MARLY - LE - ROI. « Parcours ». — Institut national d'éducation populaire, 11, r. W.-Blumenthal (958 - 49 - 11). De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 mars.

MARNE-LA-VALLEE. Le cinéma français. — Centre régional « Arcades », niveau 2, porte 22.

MONTGERON « Vingt-cinq ans de l'art russe non officiel ». — Château du Moulin de Senlis (942-96-52). Jusqu'au 15 février.

PONTOISE. Le dessin et ses techniques, du quinzième au vingtième siècle. Les livres de notre enfance, dix-neuvième et vingtième siècle. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031 - 93 - 00) Jusqu'au 28 février. — Pontoise et ses peintres du dix-neuvième siècle. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75) Du mercredi au dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Filliger : dessins, gouaches, aquarelles. — Musée du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973 - 77 - 87), sauf lundi et mardi, de 10 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 15 février.

En province

ANGOULEME. L'école des beaux-arts Saint-Luc de Bruxelles (section B.D.). — Hôtel Saint-Simon, rue de la Cloche-Verte. Jusqu'au 13 février.

AUBUSSON. Aspects contemporains de la tapisserie d'Aubusson. — Musée de la tapisserie avenue des Lissiers (66-33-06) Jusqu'au 7 juin.

AUXERRE. Photographies de Jean Clerc. — Abbaye Saint-Germain. Jusqu'au 28 février.

BESANÇON. Art catalan contemporain. — Centre culturel P. Bayle, 27, rue de la République (81-50-71). Jusqu'au 20 février.

CAEN. Jordaens. Œuvres du musée de Besançon. — Musée des beaux-arts, esplanade du château (85-28-63) Jusqu'au 7 mars. — Gilles Ailland. Peintures et œuvres sur papier. — Hôtel d'Escoville, place Saint-Pierre. De 14 h à 19 h. Du 7 au 26 février.

DIJON. Art concret suisse : mémoire et progrès (A. Christen, V Lœwensberg, C. Vivarelli, etc.). — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37) Jusqu'au 14 février.

DUNKERQUE. Dunkerque et Louis XIV (1662-1715). — Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 14 février.

EVREUX. La gravure au musée d'Evreux - Techniques de la gravure. — Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 juin.

FLAINE. Bernd Zimmer. Peintures. — Centre d'art contemporain (90-85-84). Du 6 février au 17 avril.

LE HAVRE. Dix photographes bavarois. — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 21 février.

LES SABLES-D'OLONNE. Donation Launois. Donation Chaissac. Philippe Boutibonnes Œuvres récentes. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (31-01-16) Jusqu'au 28 février.

LYON. Emil Orlik Dessins et gravures. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 15 février — Energie New-York (artistes new-yorkais). — Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges, Perrache (842-27-39) Jusqu'au 15 mars — Lyon vu par... — Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film Jusqu'au 28 mars. — Gilbert and George, Photogrammes. — Le Nouveau Musée, 129, rue Servient (863-70-71) Jusqu'au 13 février

MARSEILLE. L'art hongrois contemporain (constructivistes, hyperréalistes, conceptuels). — Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Février.

MONTAUBAN. Dessins des dix-huitième et dix-neuvième siècles du Musée des beaux-arts de Dijon. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04) Jusqu'au 28 février.

NICE. Antonino Virduzzo. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 14 mars.

NIMES. Jardins méditerranéens. — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-25-57). Jusqu'au 21 février.

PAU. Michel Moy : Tondi et Sinopiae - Kenneth White : l'itinéraire et l'œuvre. — Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02).

POITIERS. Art contemporain de la collection B. Lamarche-Vadel — Musée Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (41-07-53) Jusqu'en 1984.

ROUEN Tout l'œuvre gravé de Théodore Géricault. — Musée des beaux-arts (71 - 28 - 40) Jusqu'au 1er mars. — Du livre. Œuvres uniques (Musée des beaux-arts), — Livres édités et multiples (bibliothèque municipale — Livres parlés, vidéo-films (Ecole des beaux-arts). — Livres anciens (C.R.D.P. de Mont-Saint-Aignan) Jusqu'au 28 février.

SAINT - ETIENNE. Rauschenberg photographe. — Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85).

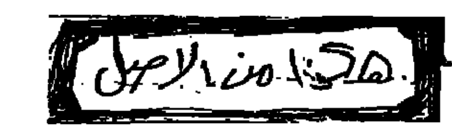
SENS. Mécaniques magiques. — Maison Jean Cousin. Jusqu'au 22 février.

STRASBOURG. De Sumer à Babylone. — Bibliothèque municipale, 3, rue Kuhn. Jusqu'au 27 mars.

TOULON. Jean - Pierre Vielfaure, fragments d'itinéraires et Journal new-yorkais. — Musée, 20, boulevard Leclerc (93-15-54) Jusqu'au 28 février

TOULOUSE. Emile Zola, photographe. — Galerie municipale du Château-d'Eau, entrée place Laganne.

TOURS. Abraham Bosse. Gravures. — Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73).



RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 5 au 11 février

Les programmes du mercredi 3 et du jeudi 4 février sont en page 28.

LE MEXIQUE, PAR JEAN-ÉMILE JEANNESSON, SUR TF 1

Les fantasmes du « Grand Chingon »

A Chilpancigo, capitale de l'Etat de Guerrero au Mexique du Nord, tout près des falaises d'Acapulco, siège le gouverneur « el Señor » Ruben Figueroa. Cet homme d'une soixantaine d'années, de stature imposante (tête massive de Tatar ou d'obus) est une personnalité politique des plus *étranges*. Ruben Figuerao, grand bâtisseur d'édifices publics et grand gouverneur de l'Etat de Guerrero, règne en maître incontesté sur son territoire. *« Le seul bruit de mon pantalon fait trémir »*, dit-il avec une pointe d'humour. Le gouverneur aime plaisanter et il semble qu'il soit conseillé de rire.

Jean-Emile Jeannesson — pour ses « Lettres d'un bout du monde », une série de deux émissions consacrées au Mexique — est allé à sa rencontre et a été accueilli, on doit le noter, avec une « chaleur » qui n'exclut pas la menace. Bien que rustre, nature, un rien roublard, ce personnage en train de se baigner en chantonnant *la Marseillaise* dans la piscine couverte de sa résidence surveillée, peut sembler d'abord sympathique.

On le suit dans les rues de son village natal, ou en hélicoptère, survolant la baie d'Acapulco, en encore en train de dîner dans son autocar blindé, toujours accompagné de ses musiciens-photographes qui lui servent le plus souvent de gardes du corps. El Señor Ruben Figueroa, haute figure de la classe politique mexicaine, a le mérite de parler sans feintes ni restriction, avec même une pointe de vantardise, de ce qui choquerait ici nos habitudes politiques. Il a le pouvoir. Qui le contestera ? Il est le mâle, le maître, le héros du peuple et de la révolution mexicaine, ce que les Mexicains désignent par trois mots : *« le Grand Chingon. »* Il sait que *« l'homme mou est mangé tout cru »* et rend hommage à sa mère qu' *« il place dans une niche céleste »* car, dit-il avec un léger sourire, *« elle m'a appris à ne pas craindre les morts et à me méfier des vivants »*.

Mangeant, dormant, vivant presque dans son autobus (c'est un passionné d'autocar et il possède une fructueuse compagnie de transports), ce personnage de roman fantastique, que Jean-Emile Jeannesson n'a aucun mal à filmer (il semble même en remettre pour la caméra), nous livre ses passions : les jeunes filles blondes, les « pucelles » et les « petites Françaises ». *« Je souhaite être enterré avec un slip de jeune fille sur le cœur. »* Mais Ruben Figueroa ne serait pas ce qu'il est, le puissant, s'il n'avait vécu une aventure digne du meilleur western. Il raconte cette histoire avec des yeux d'enfant émerveillé. Séquestré par un groupe de cinq cents guérilleros, il a marché pendant cent trois jours, autant de nuits et d'humiliations endurées, il a été sauvé *« miraculeusement »* par l'armée, bref, il possède la panoplie du vrai héros de bandes dessinées.

Les guérilleros ont été tués, et il n'y a plus d'« idéologues » dans l'Etat de Guerrero : *« Quand meurt le chien meurt la rage. »*

Des images muettes des prisons mexicaines aux gros plans sur le gouverneur, la première partie de ce reportage, intitulé *El Señor Governador*, est bien menée. Outre le portrait très cru d'un petit tyran qui offre tous les symptômes de la mythomanie, c'est de violence qu'il s'agit, une violence qui couve, cachée derrière les visages masqués et douloureux des prisonniers, prête à éclater.



« Les Soldats de Zapata », détail d'une fresque de Da Siqueiros.

La deuxième partie, *les Enfants de la Chingada*, bien que critiquable parfois dans la forme (les montages photographiques, entre autres, bien qu'obligés) est plus frappante. Même si Jean-Emile Jeannesson n'a pas pu filmer tout ce qu'il projetait, l'œil de la caméra s'est fait secret et perspicace. Nous sommes près de Villahermosa, ville pétrolifère dans le golfe du Mexique. C'est ici que les jeunes Mexicains, les exclus, les « gringos », puisent la substance de leurs rêves. Après un court passage dans cet endroit béni des dieux, où l'expansion est arrivée si vite, symbolisée à l'écran par une mariée jamais assez belle, nous quittons ce havre de richesse peuplé de parvenus pour rejoindre Tijuana, ville frontalière de la rêveuse Californie. Ici, dans un espace étroit, circonscrit par les barbelés, deux cent cinquante mille Mexicains par an sont pris aux filets de la police américaine.

Tout se passe de nuit, la peur au ventre, dans le coffre d'un passeur, un « coyote » comme on les appelle. Les chemins de la liberté coûtent cher : une année de travail. Mais, de l'autre côté de la ligne, ce sont les U.S.A. et la Californie. Avant, il faut déjouer la ronde incessante des hélicoptères et les ordinateurs de la tour de contrôle, échapper à la traque des faisceaux lumineux. Un manège nocturne qui se déroule en direct sous nos yeux, avec le tri des malchanceux invités à retourner d'où ils sont venus, les fouilles ou l'explosion de joie de ceux qui ont réussi et que l'on retrouve à Los Angeles ou à San-Francisco.

La dernière partie du reportage, qui traite de la civilisation mexicaine, est décevante. Il semble que Jean-Emile Jeannesson se soit égaré dans des généralités trop dites. C'est un détail. Reste un document important qui démythifie l'image un peu trop démocratique que l'on a habituellement de ce pays.

MARC GIANNESINI.

★ « Lettres d'un bout du monde » : *El Señor Governador*, *les Enfants de Chingada*, jeudi 11 et vendredi 12 février, TF 1, 22 h. 5 et 21 h. 30.

Un reportage sous contrôle

On ne fait pas un reportage en Grande-Bretagne comme on le fait en Turquie, ni en Chine comme aux Etats-Unis. Il y a des pays où l'Etat ne contrôle pas les journalistes, il y en a où ceux-ci sont étroitement surveillés, et il y a ceux, c'est le plus difficile, où les gens refusent même de parler. Trop de risques...

« Au Mexique, on ne le sait peut-être pas, mais on ne peut tourner un film de télévision qu'à deux conditions, *dit Jean-Emile Jeannesson*, soit on accepte un « accompagnateur », désigné par le Centre de la cinématographie, organisme d'Etat, qui fait son rapport tous les soirs, soit on est obligé de monter son film au Mexique et de le montrer aux autorités avant de partir. C'est une des censures les plus terribles que je connaisse, avec l'Inde et l'Union soviétique.

» En vertu des accords qui venaient d'être signés entre l'ancien président de la République française, M. Giscard d'Estaing, et le président de la République mexicaine, M. Lopez Portillo — accords privilégiés dont certains à caractère culturel, — j'avais demandé de ne pas avoir d'accompagnateur du tout. On m'a répondu qu'on tenait à ce que j'en ai un au moins dans l'Etat de Guerrero, parce que c'était dangereux. Cet « accompagnateur » a donc suivi tout le tournage chez le gouverneur, celui qui constitue le premier volet de ma série.

» Pour le deuxième volet, il est parti à ma demande, mais je n'ai pas pu faire ce que j'avais prévu.

» Dans mon projet initial, je voulais consacrer toute la deuxième partie de mon enquête au pétrole, à ses aspects économiques et sociologiques et je voulais surtout parler du contrôle direct ou indirect exercé par les Etats-Unis sur la recherche et les industries annexes (j'avais trouvé des connections entre le gouvernement américain et la direction de la Pemex, entreprise d'Etat des pétroles mexicains qui se trouve à Villahermosa). Un certain nombre de personnes, hors caméra, m'avaient dit beaucoup de choses sur la mainmise des Américains, sur la corruption, etc. Mais quand je suis arrivé à Villeharmose, fin 1980, pour tourner, la Pemex n'a pas tenu ses engagements. Les gens ne venaient pas aux rendez-vous qu'ils m'avaient eux-mêmes fixés, certains, devant la caméra, m'ont dit exactement le contraire de ce qu'ils m'avaient dit avant. Il est très difficile d'avoir des informations au Mexique. C'est un pays qui se tait. On a eu aussi quelques problèmes de visa qui expliquent ces photos fixes avec Juan de Dios. Une fois passés aux Etats-Unis nous n'avons pu retourner au Mexique avec tout notre matériel, nous n'avons pu passer qu'avec un appareil photo. »

Propos recueillis par
CATHERINE HUMBLOT.

« CE MÊME CORPS QUI M'ATTIRE » SUR A 2

Portrait d'une femme seule

JEANNE LABRUNE a un regard, une manière tout à elle et rien qu'à elle d'envisager les choses, d'accomplir son métier de réalisatrice : on apprécie ses idées et ses images depuis 1975, où elle co-signa avec Gérard Guillaume « La guerre des demoiselles », documentaire de deux heures : un document plutôt unique, hors des modèles reçus.

Marianne Gosset, productrice à Antenne 2, de son côté, fait partie des rares à posséder un « point de vue », une optique : lisez les titres des émissions qui composent sa série « La vie à vif » : ils annoncent la couleur. *« Montrer des tranches de vie »*, dit-elle, *montrer sans voyeurisme ce dont on parle peu à l'antenne sinon sous la forme de dossiers.* »

Il n'y avait donc qu'à se féliciter. Encore un choix judicieux de Gosset : Labrune, pour fabriquer cinquante-deux minutes au sujet de l'homosexualité féminine? Très bien, ton juste assuré. Et puis l'on a vu. Le ton est vrai. Le talent est là... le regard. Pourtant un je ne sais quoi semble faire que le « thème » a été un peu esquivé.

Difficile de dire pourquoi, ou comment. La confidence de Marie-Anne, la jeune femme que l'on suivra du Périgord à Paris, via Bordeaux, via une plage de l'Atlantique — voyage effectué pour la seule raison de l'émission, — cette confession sans fausse littérature, ni complaisance est moins une interrogation sur l'homosexualité que le portrait d'une âme seule.

Le téléspectateur rencontrera Marie-Anne, dans la ferme où elle vit sans personne. Il observera une femme qui fait un métier d'homme, puisqu'elle a en charge un troupeau entier de moutons qu'elle nourrit, tond, soigne et probablement fait agneler. Jeanne Labrune a été impressionnée par cette personne, si « forte », au point d'en faire un personnage, une héroïne presque.

Cette Marie-Anne a été désignée pour être celle qui interroge, ou questionne, par sa simple présence. Dès lors tous les témoignages suscités perdent un soupçon de leur intensité : à cause de la seule silhouette de Marie-Anne, de son port de tête, à cause de sa démarche sans concessions et de son visage où point une ébauche de sourire bien éloigné des bavardages citadins. C'est à elle que du coup l'on s'attachera. Femme coutumière du silence — sinon du mutisme — était-elle la mieux à même de poser à d'autres, d'elle inconnues, des questions sur leur homosexualité ? Peut-être que non. La parole des autres s'en banalise. Il y a pourtant cette vieille dame, veuve de sa compagne, expliquant qu'elle n'a jamais connu un homme. Il y a cette divorcée et mère d'un enfant, déclarant qu'elle ne peut, à cause des enfants, vivre en couple avec l'amie qu'elle aime. Il y a cette militante habituée au discours politique expliquant son engagement *« d'amour révolutionnaire »*. Il y en a une autre avouant son envie de bébé, et encore une, mariée, confiant son besoin de liaison homosexuelle extra-conjugale...

On croise toutes celles-là. Sans qu'elles se livrent, sans que soit devinée la chaleur des liens qui entre certaines peuvent exister... Vision furtive d'un baiser échangé dans une boîte pour femmes, image ultra-rapide de « filles » qui se lancent un regard de tendresse, scène un peu stéréotypée de « copines » rassemblées autour d'un piano où quelqu'une joue. C'est tout, ou presque. Sinon ?

Sinon, deux personnages en contre-jour grimpent l'interminable escalier menant en haut d'une dune... Femmes séparées par une rampe centrale. Est-ce ainsi que Jeanne Labrune a voulu symboliser la question ? Et à force de pudeur ne laisse-t-elle pas persister des ombres pouvant faire croire à un « problème » ?

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Antenne 2, dimanche 7 février, 22 h. 25.

SUR FR 3

Les blues de George Gershwin

Sur la scène de l'Underground de Harlem est installé un bar de la 135e rue, un bar de New-York pour des Noirs de convention ; un bouge miteux où déambulent des couples fêtards : femmes en robe moirée qui vérifient leur pouvoir de séduction et miment en dansant des scènes érotiques ; les hommes sont en veste blanche et nœud papillon, gilet pelucheux : tout cela semble un peu trop cossu pour la faune que voulait peindre Gershwin. Ainsi va le « théâtre noir » quand la Suisse s'avise de le mettre en scène : *Blue Monday blues*, qui n'avait jamais été repris depuis sa création en 1922, doit sa renaissance au Théâtre de Lugano.

Sans bouder son plaisir, il faut donc un coup de pouce de l'imagination pour être dans le vrai, pour retrouver la tradition de Broadway où l'œuvre a été créée.

La mort est au bout de l'histoire. Histoire un peu simple, un peu trop manichéenne. Mais il y a la musique qui annonce déjà *Porgy and Bess* : le piano déglingué et les cuivres déchaînés, ces morceaux de jazz doucement hilares qui sont *la* « patte » de Gershwin, et puis les blues fiévreux : de grands coups de cœur qui font frissonner la peau.

THIERRY FRESLON.

★ *Blue Monday Blues* (« Prélude à l'après-midi », dimanche 7 février, FR 3, 19 h. 5).

Vendredi 5 février

Un film

ALICE DANS LES VILLES

Film allemand de Wim Wenders (1973-1974), avec R. Vogler, Y. Rottlander, E. Kreuzer, E. Kochi, D. Petrikat.

A 2, 23 h 5.

★ *C'était avant* Faux mouvement, *et Rudiger Vogler devenait, dans le « film d'errance », l'interprète idéal de Wim Wenders. Ici, dans un voyage en voiture à travers l'Allemagne, après un retour des Etats-Unis, une petite fille cherchant elle-même ses racines et la photographie d'une maison guident la quête de l'identité. La mise en scène découpe, dans le temps et l'espace, un univers où le pessimisme est moins présent que dans les autres films de Wenders. A cause d'Alice.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- 9 h 55 Sports : ski (et à 12 h 25). Championnat du monde en direct de Schladming.
- 11 h 40 Réponse à tout.
- 12 h Les visiteurs du jour.
- 13 h Journal.
- 13 h 35 Emissions régionales.
- 14 h 5 Télévision scolaire. Eveil à dominante sciences sociales : un produit industriel, nickeler le monde.
- 18 h C'est à vous.
- 18 h 25 Un, rue Sésame.
- 18 h 45 Quotidiennement vôtre.
- 18 h 50 Les paris de TF 1.
- 19 h 5 A la une.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Opérette : Dédé. D'A. Willemetz et M. Christiné, orchestre dirigé par C. Oleg, ballet de J. Guélis, mise en scène F. Lopez, réal. P. Ducrest. *L'action se situe dans le magasin de chaussures d'André amoureux de la femme de Charisson, ancien propriétaire de la boutique.*
- 22 h 10 Sports : patinage. En direct de Lyon, championnat d'Europe de patinage artistique.
- 22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- 12 h 5 Passez donc me voir.
- 12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
- 12 h 45 Journal.
- 13 h 35 Emissions régionales.
- 13 h 45 Série : Les amours des années grises.
- 14 h Aujourd'hui la vie. Jean-Michel Folon.
- 15 h Série : La famille Adams.
- 16 h 5 Magazine : Un temps pour tout. Réal. : J.-P. Spiero. *Le vieux couple ; Variété : P. Sébastien ; Comment soigner, abcès, varices, furoncles et panaris ?*
- 16 h 50 Série documentaire : Les chemins de la vie. L'ordinateur au programme. Réal. : P. Schreiber-Wiszemski. *L'ordinateur comme outil pédagogique.*
- 17 h 50 Récré A 2. Mes mains ont la parole ; Pouffi-Fonti ; Dick le rebelle...
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Les gens d'ici.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Série : Les nouvelles brigades du tigre. Le Complot. Réal. : V. Vicas. *1926 : Le franc perd de sa valeur jour après jour. Des milices fascistes envisagent d'assassiner Poincaré et de renverser la République.*
- 21 h 35 Apostrophes. Magazine littéraire de B. Pivot. Cinq femmes d'aujourd'hui. Avec M. Brossard-Legrand (*Chienne de vie, je t'aime*), A.-M. Crolais (*l'Agricultrice*), D. Decuré (*Vous avez vu le pilote ? c'est une femme*), L. Kaplan (*l'Excès-l'Usine*), B. Lozere'ch (*l'Intérimaire*).
- 22 h 55 Journal.
- 23 h 5 Ciné-club (cycle Wim Wenders) : Alice dans les villes.

Un miroir trouble

« LE PIANO DES SONGES »
FR 3, 21 h 30.

« Rêvant, rêvant au sans pareil/ Pays des Monts et Merveilles/ Où brille un nocturne soleil. » Claire, adolescente de douze ans en vacances dans une maison-mémoire, feuillette, blottie dans le grenier, le journal des amours tout imaginaires de tante Marie et d'un mystérieux pianiste polonais. On croit, de l'autre côté du miroir, au pays de Lewis Carroll. On se trompe. On navigue en eaux troubles, cherchant à tâtons un pan de réalité vraisemblable. On conçoit aisément que le réalisateur, Michel Vuillermet, ait confondu obscurité et profondeur, mais le téléspectateur est en droit de demander, en revanche, un masque de plongée sous-marine ou un scaphandre pour y voir plus clair. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

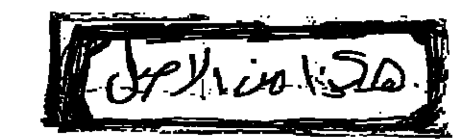
- 18 h 30 Pour les jeunes. Les Wombles ; Vive le volley ; Des livres pour nous : le livre des couleurs.
- 18 h 55 Tribune libre. La C.F.D.T.
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31. Le labyrinthe du Minotaure.
- 20 h Les jeux.
- 20 h 30 Le nouveau vendredi : Des juges d'instruction passent aux aveux. Une émission de J. Radiguet dans la série « Caméra vive ». Enquête : J.-M. Perthuis. Réal. : Y. Barbara. *Le 21 octobre 1981, un juge d'instruction est abattu à Marseille. « Caméra vive » a enquêté sur le rôle, les limites, les pouvoirs d'un juge d'instruction.*
- 21 h 30 Téléfilm : Le piano des songes. Une émission de F. Lavallée ; réal. : M. Villermet. Avec : J. Henry, E. Riva, R. Bordenave, etc. *(Lire notre sélection.)*
- 22 h 25 Journal.
- 22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

- 7 h 2, Matinales : Mémoire vivante ; la stérilité ; à la frontière du Cambodge ; Chronique de P. Chaunu.
- 8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (I. Prigogine et I. Stengers) ; à 8 h 32, Frédéric II, roi de Prusse.
- 8 h 50, Echec au hasard.
- 9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
- 10 h 45, Le texte et la marge : « Vues de dos », avec M. Tournier.
- 11 h 2, Libre parcours récital : J. Leandre, contrebasse.
- 12 h 5, Agora : « La gloire - le Messie », avec J. Grosjean.
- 12 h 45, Panorama : avec J. Rabaud.
- 13 h 30, Musiques extra-européennes : évocation du vieux Bagdad.
- 14 h, Sons : Prière pour une nonne.
- 14 h 5, Un livre, des voix : « Bof », d'A. Moravia.
- 14 h 47, Les inconnus de l'histoire : l'abbé J. Lemire.
- 15 h 50, Contact.
- 16 h, Pouvoirs de la musique : livres sur la musique.
- 18 h 30, Bonnes nouvelles grands comédiens : « Portraits » de G. Léautier, lus par H. Virlojeux.
- 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les comètes.
- 20 h, La violence au sein de la famille.
- 21 h 30, Black and blue : Aventures jazziques.
- 22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; James Joyce.

FRANCE-MUSIQUE

- 6 h 2, Musiques du matin, œuvres de Stamitz, Beethoven, Honegger, Dvorak, Vivaldi, Mozart, Schumann.
- 8 h 7, Quotidien-Musique.
- 9 h 5, D'une oreille l'autre, œuvres de Tinctoris, Sainte-Colombe, Mozart, Schubert, Brahms, Britten.
- 12 h, Equivalences, œuvres de Leguay et Mégélas.
- 12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
- 13 h, Jeunes solistes, œuvres de Cassado, Lutoslawski, Rameau, Ohana et Piechowska-Pascal, avec B. Marcinkowska, violoncelle, et J. Szymczack-Krainik, clavecin.
- 14 h 4, Boîte à musique, œuvre de Strauss.
- 14 h 30, Les enfants d'Orphée.
- 15 h, Musiciens à l'œuvre, Pianos, pianos et pianos, œuvres de Bach, Janacek, Dvorak, Strauss, Stravinsky, Moussorgski-Ravel, Cage et Bério.
- 17 h 2, L'histoire de la musique, l'école de Notre-Dame.
- 18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) œuvre de Telemann, Leclair, Milandre, Haydn, Bach, par l'Ensemble Rameau.
- 19 h 38, Jazz, le clavier bien rythmé.
- 20 h, Musiques contemporaines.
- 20 h 20, Concert (émis de Sarrebruck) : « Musique funèbre maçonnique en ut mineur » de Mozart, « Die Windrose » de Kotonski, « Symphonie n° 3 en ré mineur » de Bruckner ; par l'orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. S. Skrowaczewski.
- 22 h 15, La nuit sur France-Musique, œuvres de Dvorak, Liszt ; 23 h 5, Ecrans (N. Rota) ; 0 h 5, Musiques traditionnelles (musique indienne).



Samedi 6 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 40 **Accordéon, accordéons.**
11 h **Trente millions d'amis.**
Dénonce le scandale des pièges mutilants.
11 h 30 **La maison de TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Court métrage : Un rendez-vous à Galliera.**
13 h 50 **Fugues à Fugain.**
La moto ; Plume d'élan ; Sergent Anderson ; G. Bécaud et N. Peyrac ; Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 5 **La séquence du spectateur.**
18 h 45 **Magazine auto-moto.**
19 h 5 **Tout va très bien (I.N.C.).**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Vous pouvez compter sur nous.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Droit de réponse.**
Une émission de Michel Polac.
21 h 50 **Série : Dallas.**
Angoisse.
22 h 40 **Magazine d'actualité : Sept sur sept.**
De J.-L. Burgat et E. Gilbert.
23 h 40 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 25 **La vérité est au fond de la marmite.**
Couscous de poisson.
11 h 55 **Sports : ski.**
Championnat du monde, en direct de Schladming (et à 12 h 25).
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Domus.**
14 h 5 **Série : Pilotes.**
Explosifs.
14 h 55 **Les jeux du stade.**
Rugby : Tournoi des cinq nations.
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
Présentation de la finale.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **C'est une bonne question.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**
Réal. : M. Drucker.
Autour de J. Hallyday, F. Cabrel, C. d'Asta, V. Reed, S. Stevens, etc.
21 h 40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
Finale (en direct de Monte-Carlo).
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
Ulysse 31 : le labyrinthe du Minotaure ; à 18 h. 55, En direct du passé : l'année 1483.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
Atlas.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Variétés : On sort ce soir.**
La nouvelle émission de Pierre Douglas se déroule en direct et en public depuis le conservatoire d'art dramatique. Pierre Douglas accueillera de nombreux comédiens dont Danielle Darieux, Pierre Badel, Michel Bouquet, etc. Des extraits de pièces de théâtre seront diffusés.
22 h 10 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Vie pratique : la stérilité ; exorcisons les menaces, par P. Chaunu.
8 h, Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quel dialogue Nord-Sud.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec...
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit opératique (« le Chevalier à la rose », de R. Strauss).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Péniches...
14 h 5, Les ex-voto, images du peuple par le peuple.
16 h 20, Le livre d'or : Schubert, interprété par U. Reinemann, baryton et N. Lee, piano.
17 h 22, Pour mémoire : La matinée des autres (Haut les cœurs piémontais).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La Radio Suisse-romande présente : Les raisons de la folie, par J. Adout.
20 h, Magnifique, la luxure, de C. Semprun-Maura.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-Matin : Œuvres de Janacek, Beethoven, Suk, Stravinski, Vivaldi, Webern.
8 h 2, Tous en scène.
9 h 7, Actualité du disque.
11 h, La tribune des critiques de disques : « Quatrième Symphonie en la mineur », de Sibelius (Versions comparées.)
14 h, Concert-lecture : « Dérives nocturnes pour chœur, orgue et quatre corus », de Lefebvre ; par les Ateliers des chœurs de Radio-France, dir. G. Reibel et A. Savouret.
16 h, Concours international de guitare : Œuvres de Constant ; Turina ; Boulez ; Sanchez.
16 h 30, Musique au présent (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : Œuvres de Ives, Harbison, Epstein, Schoenberg, Druckman, par le Nouvel Orchestre philharmonique. Dir. : D. Epstein.
18 h, Le disque de la tribune : « Quatrième symphonie en la mineur », de Sibélius (dernière parution).
19 h 5, Les mots de Xénakis.
20 h, Les pêcheurs de perles.
20 h 30 Concert (donné à la Salle Gaveau à Paris) : « Sonate pour piano à quatre mains n° 3 », de Mozart ; « Dolly, six pièces pour piano à quatre mains », de Fauré ; « Valses », de Brahms ; « Danses slaves » de Dvorak, « Rondo sonate », de J.-C. Bach ; « Quatrième danse hongroise » de J. Brahms ; « Romance et rondeau de la sonatine » de Diabelli ; par L. et N. Wright, piano à quatre mains.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Debussy, Grieg ; 23 h, Samedi-Minuit ; 0 h 5, Haute infidélité.

● **« Les ex-voto, images du peuple par le peuple »** (F.C., 14 h. 05). — Une enquête sur la période gallo-romaine à nos jours, réalisé par Régis Labourdette et Arlette Dave, et qui conduit l'auditeur dans différents musées de province (à Clermont-Ferrand, à Dijon, à Nantes), à travers les commentaires de professeurs et de conservateurs. L'émission souligne tout particulièrement le caractère ambigu des ex-voto, entre *magie* et religion, et leur qualité foncièrement populaire. Signalons aussi, un peu *plus* tard dans l'après-midi, à 17 h. 20, la rediffusion de « Haut les cœurs piémontais », de Francesca Piolot et Anne-Marie Abou — ce portrait social et culturel de la ville piémontaise de Caravino avait été diffusé une première fois en octobre dernier.

Dimanche 7 février

Deux films

BELFAGOR LE MAGNIFIQUE
Film italien d'Ettore Scola (1966), avec V. Gassman, C. Auger, M. Rooney, G. Ferzetti, E. Manni.
TF 1, 20 h 35.
★ *Un envoyé du diable à la cour de Laurent de Médicis. Conte libertin et bouffon (Belfagor invente le football en 1486 !), librement inspiré d'une nouvelle de Machiavel.*

HOMMAGE A DAVID WARD GRIFFITH
Courts métrages américains de David Ward Griffith (1908 et 1909).
FR 3, 22 h 25.
★ *La première de cinq soirées consacrées au pionnier d'Hollywood, qui utilisa les procédés techniques comme éléments d'expression narratifs et esthétiques. Huit courts métrages surprenants, allant du suspense au conte moral, où l'on voit se créer l'art cinématographique. Mary Pickford est l'interprète de quatre d'entre eux.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 **Foi et traditions des chrétiens orientaux.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
Célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Paris, prédicateur Père M. Boullet.
11 h 50 **Votre vérité.**
12 h **Télé-foot.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **Mise en boîte.**
14 h 10 **Toute une vie dans un dimanche** (et à 17 h 15).
15 h 25 **Sports dimanche.**
19 h **Pleins feux.**
19 h 30 **Les animaux du monde.**
Le boot du monde de Johnny Rook.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : Belfagor le Magnifique, d'Ettore Scola.**
22 h 15 **Soir sports dimanche.**
22 h 35 **A Bible ouverte.**
Le livre de Job.
22 h 50 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 55 **Sports : ski.**
Championnat du monde, en direct de Schladming (et à 12 h 25).
11 h 15 **Dimanche Martin.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin** (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h. 25, Série : Magnum ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série : L'île aux trente cercueils.**
18 h **La course autour du monde.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : La grande roue.**
Réal. : S. Minkoff.
R. Charlebois, Chi-Coltrane, J.-P. Capdevielle, K. Chéryl, S. Marceau, etc.
21 h 40 **Magazine : Aux arts citoyens.**
Le n° 1 d'un nouveau magazine d'actualités artistiques. Il est enregistré dans les conditions du direct. Il pose, semble-t-il, bien des problèmes, et a failli être déprogrammé.
22 h 25 **Document : La vie à vif.**
Ce même corps qui m'attire.
(Lire notre article page 17.)
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.**
13 h 45 **Dessin animé : Mister Magoo.**
14 h **La soupière a des oreilles.**
Une émission de Piem et P. Bonte.
15 h 15 **Cinéma 16 : Esprit de suite.**
D'après un roman d'H. Monaghan. Réal. : J. Henin. Avec : P. Brion, J. François.
Une comédie policière légère : un avocat allergique à sa femme tente de la supprimer.
17 h **Un comédien lit un auteur.**
J.-P. Darras lit La Fontaine.
Des extraits du « Corbeau et le Renard », de « La matrone d'Ephèse », de « La mort et le mourant ».
17 h 45 **Théâtre de toujours : Georges Dandin ou le Mari confondu.**
Comédie-ballet de Molière en différé du Festival de Quimper 1981.
Réal. : J. Kerchbron.
Avec : M. Jacquemont, Y. Clech, C. Marin, etc
Georges Dandin, riche paysan parvenu, épouse la fille d'un gentilhomme, surprend les projets malencontreux de sa femme.
19 h 5 **Prélude à l'après-midi.**
« Blue Monday Blues », opéra en un acte de G. Gershwin.
(Lire notre article page 17.)
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Benny Hill.**
20 h 30 **Haute curiosité : L'art et l'interdit.**
Une émission de M. Rheims.
Le musée considéré comme lieu de « débauches » où il est permis de tout voir. En compagnie d'Alain Robbe-Grillet.
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'invité de FR 3 : P. Janssen.**
Réal. : J.-F. Claire.
(Lire notre sélection.)
22 h 25 **Cinéma de minuit : cycle à la redécouverte de D.W. Griffith.**

Un musicien caméléon

L'INVITÉ DE FR 3 : JEAN JANSEN
FR 3, 21 h 40.

L'homme de cinquante ans environ, aux lunettes de mathématicien aussi épaisses que des maticien de bouteilles, est un musicien particulier. Jean Jansen est un homme invisible, caché derrière des images qu'il anime, qu'il transcende. C'est le compositeur des musiques des films des Claude Chabrol, Pierre Schœnderfer, Francis Giraud, Claude Goretta, entre autres. Cette activité, qui demande une continuelle adaptation aux exigences des images toujours mouvantes, le passionne. On le voit dans son studio en compagnie de Claude Chabrol, l'œil fixé sur le magnétoscope, les mains parcourant le piano, reprenant inlassablement une scène amoureuse, une action précipitée. Il parle avec simplicité de son métier ou, silencieusement, comme un artisan, nous fait participer aux difficultés de création d'un musicien-caméléon. — M. G.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, Le fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : La J.E.C.F.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h, Messe en l'église Saint-Laurent, à Paris.
11 h, Regards sur la musique : « 14e Symphonie », de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Moscou, dir. : M. Rostropovitch. Solistes : G. Vichnievskaïa, soprano, et M. Rechetine, basse.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope : « Wozzeck », d'A. Berg au Théâtre musical d'Angers
14 h, Sons : Péniches...
14 h 5, La Comédie Française présente : Le voyage, de G. Schehadé.
16 h 5, Disques rares de S. Slonimski.
17 h 30, Escales de l'esprit : « La fortune de Gaspard », de la comtesse de Ségur.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : La poésie électrique.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Haendel, Schlonsky, Enesco.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-Promenade : Œuvres de Lancen, Chopin, Fellner, Heykens, Lehar, Wieniawsky, Boulanger, J. Strauss, Millœcker, Chabrier, Benatzky, Suchanek, Schmit.
8 h 2, Cantate : Intégrale des cantates de Bach.
9 h 7, Magazine international.
11 h, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris) : « Grand duo » de Schubert, « Sonate n° 1 » de Prokofiev, « Danse russe » de Stravinski, par I. et N. Gotkovsky, piano et violon.
12 h 5, Les après-midi de l'orchestre : Les mahlériens ; œuvres de Beethoven, Mozart, R. Strauss, Brahms, Schubert, Mahler ; dir., B. Walter.
14 h D'une oreille l'autre.
17 h Comment l'entendez-vous ? « La Noise et la Fureur », par M. Serres : Œuvres de Haydn, Berlioz, Messiaen, Janequin, Prokofiev, Widor, Ravel, Beethoven.
19 h 5, Jazz.
20 h Les musées en dialogue.
20 h 30, Concert (en direct du Concerthall de Rotterdam) : « Symphonie Danuj » de Janacek, « Concerto pour piano et orchestre » de Bartok, « Symphonie n° 4 en ré mineur » de Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, D. Wayenberg, piano, dir., G. Albrecht.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Biennale de Venise : œuvres de Berio, Boulez, Ferney, Hough, Carter ; 0 h 5, rupture : œuvres de Mendelssohn, Sibelius.

Lundi 8 février

Trois films

L'HUMOUR PAS LA GUERRE
Film américain de Melville Shavelson (1972), avec J. Lemmon, B. Harris, J. Robards, H. Edelman, L. Gerritsen.
TF 1, 13 h 50.
★ *Une comédie intitulée aussi* la Guerre entre les hommes et les femmes, *inspirée par les dessins de James Thurber, et qui n'a jamais été distribuée, en France, dans les salles de cinéma. Très amusante, malgré une réalisation un peu trop « sage ».*

ILS SONT FOUS CES SORCIERS
Film français de Georges Lautner (1978), avec J. Lefebvre, H. Guybet, J. Guiomar, R. Saint-Cyr, C. Lachens, D. Ceccaldi.
FR 3, 20 h 30.
Jean Lefebvre et Henri Guybet sont poursuivis par la malédiction d'une divinité de l'île Maurice. Mais qu'allaient-ils faire là-bas ?

LES ZOZOS
Film français de Pascal Thomas (1972), avec F. Duru, E. Raillard, J.-M. Cholet, J.-C. Antezack, T. Robinet, P. Cole.
TF 1, 21 h 35.
★ *Les escapades et les amourettes de lycéens de province dans les années 60. Pascal Thomas s'est référé à sa propre jeunesse et a tourné le dos au cinéma « parisien ». Cette chronique séduisit le public par son naturel, la justesse du langage et du comportement d'adolescents qui n'étaient pas interprétés par des vedettes.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Les visiteurs du jour.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Portes ouvertes.**
Auto, métro, bus ou taxis ?
13 h 50 **Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.**
Cinéma : l'humour pas la guerre, de Melville Shavelson ; Les couleurs de la vie ; Et moi tout est un homme ; A votre service ; Paroles d'homme.
17 h 25 **Croque-vacances.**
Dessins animés ; bricolage ; variétés.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **L'île aux enfants.**
18 h 45 **Quotidiennement vôtre.**
On en parlait : Les folles de la place de mai.
18 h 50 **Les paris de TF 1.**
19 h 5 **A la une.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Vous pouvez compter sur nous.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **2002 : L'odyssée du futur.**
Des robots et des hommes.
21 h 35 **Cinéma : les Zozos.**
De Pascal Thomas.
23 h 20 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Cette semaine sur A 2.**
13 h 45 **Série : Les amours des années grises.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
Les grandes voyageuses.
15 h **Emissions pédagogiques.**
L'insertion sociale et professionnelle des jeunes sans qualification.
16 h 30 **Sports : patinage artistique.**
Championnat d'Europe.
17 h 45 **Récré A 2.**
Pierrot ; Poufki-Fouki ; Les quat' z'amis ; Le petit écho de la forêt ; Tarzan.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord... pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les gens d'ici.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Emmenez-moi au théâtre : La guerre de Troie n'aura pas lieu.**
Réal. : Pierre Badel.
D'après J. Giraudoux, mise en scène R. Rouleau. Avec A. Duperey, P. Santini, J. Piat, C. Piéplu, etc.
Dernier tournage pour la TV de Raymond Rouleau, décédé le 11 décembre 1981. La guerre de Troie n'aura pas lieu *met en scène Andromaque, femme du chef troyen Hector, ainsi que Troïlus Hélène...*
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Magazine d'actualité : Laser.**
Réal. : D. Delhoume, M. Meinon.
Spécial Charonne.
18 h 55 **Tribune libre.**
L'Union des femmes françaises.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
Atlas.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma : Ils sont fous ces sorciers.**
De G. Lautner.
22 h 10 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : En Equateur : Alphabétisation et développement ; La condition de vie des Indiens.
8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (avec J.-M. Oughourlian, psychiatre) ; à 8 h 32, Histoire de la solidarité au XIXe siècle : 1848.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Les Barricades ; Paule Minck, communarde et féministe ; La naissance du parti ouvrier français.
10 h 45, Le texte et la marge : « Le pain de l'étranger », avec H. Troyat.
11 h 2, Evénement-musique : la nouvelle politique musicale, avec M. Fleuret.
12 h 5, Agora : Le drame de la prostitution, avec G. Aziz.
12 h 45, Panorama : Avec Gildas Bourdet.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : Langues et langage musical.
14 h, Sons : Péniches...
14 h 5, Un livre, des voix : Il était une fois Jean Cayrol.
14 h 47, Contact...
14 h 50, Le monde au singulier : L'actualité selon J.-C Casadesus.
15 h 30, Points de repère : Les inondations. Réguler, indemniser, légiférer.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Le Seneçon. L'Attila des plantes.
17 h, Roue libre : La peinture française du XVIIe siècle aux Etats-Unis, exposition au Grand Palais.
17 h 32, Florent Schmitt, par A. Pâris.
18 h 30, Feuilleton : La Cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Energie New-York, à l'Espace lyonnais d'art contemporain.
20 h, Portrait : Olivier Perrier, par Y. Taquet.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Hegel et l'histoire
22 h 30, Nuits magnétiques : le Mall.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : œuvres de Bonneau, Ketelbey, Ganne.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Haendel, Satie, Dukas, Prokofiev, Milhaud.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 2, Le matin des musiciens : « Otello » de Verdi.
12 h 35 Jazz : tout Duke.
13 h, Jeunes solistes : œuvres de Gallot, Dubut, J.-S. Bach, de Visée ; Lully, avec F. Martin, luth et théorbe.
14 h, Amour et liturgie au Moyen-Age : œuvres de Abélard, de Saint-Victor, Perotin, Marcabru, de Ventadorn, Codax, de la Halle, Machaut ; 16 h, œuvre de Honegger, 16 h 30, Lieder de Hugo Wolf.
17 h 2, Le jeu des miroirs : œuvres de Beethoven, Mozart.
18 h 30, Studio-Concert (donné le 19 octobre 1981 au Théâtre Sébastopol), G. Marini et ses compagnes.
19 h 35, Jazz.
20 h, Saison Lyrique (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) « le Coq d'or », de Rimski-Korsakov, par l'orchestre national de France, chœurs de Radio-France, chef des chœurs, A. Boulfroy, chef de chant, M. Paubon, dir. J.-P. Marty.
23 h, La nuit sur France-Musique : Solistes français d'aujourd'hui, œuvre de Baur, Chopin, Alvares, Dalvinar, avec M. Nordmann, harpiste ; 0 h. 5, Guitare nuit : œuvre de Ohana, Boccherini, Ortiz, Dumond, Hendriks.

● **Le nouveau feuilleton de France-Culture** (chaque jour, à 18 h 30). — « La Cloche d'Islande », de Halldor K. Laxness, dans une adaptation de Roger Pillaudin et une réalisation de Jean-Jacques Vierne. L'auteur (prix Nobel en 1944) nous est inconnu, mais son traducteur Régis Boyer, affirme qu'il est injuste de ne pas l'avori lu. « La Cloche d'Islande » a été composé pendant la seconde guerre mondiale, et ce conte d'un autre temps (le dix-septième siècle) est aussi une allégorie, et en particulier pour l'histoire nationale islandaise.

● **Florent Schmitt** (F.-C., 17 h 32). — Florent Schmitt est l'un des compositeurs dont on se souvient lorsqu'on se demande qui pouvait bien composer à l'époque de Debussy. Le ton assez indéfinissable de ses œuvres, la proximité de quelques géants ont sérieusement assombri son mérite. Mort « musicien académique » en 1958, Schmitt était copieusement fêté par ses pairs en 1910. La gloire, il l'avait eue quand Ravel avait déclaré que *« ses nuits romaines ouvraient la voie au piano moderne »*. Seule dans un immense répertoire, la *Tragédie de Salomé* survit aujourd'hui, cela ne suffit pas à Alain Pâris qui, toute cette semaine, exhume un lot impressionnant de partitions méconnues : cantates, mélodies, symphonies. — F. R.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 5 FÉVRIER
● TELE-LUXEMBOURG, 21 h., *Les vécés étaient fermés de l'intérieur*, film de P. Leconte ; 22 h. 20, Chrono, l'actualité sportive automobile.
● TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35, *Vendetta pour le saint*, film de J.O' Connoly ; 22 h. 15, Chrono, Magazine automobile.
● TELEVISION BELGE, 21 h. 15, Affreux, sales et méchants, film de E. Scola ; TELE 2, 21 h. 15, feuilleton : « L'adieu aux as » (3e épisode) ; 22 h. 10, Patinage artistique.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 21 h. 30, Les visiteurs du soir : les Baha'is ; 22 h. 15, Patinage artistique.

SAMEDI 6 FÉVRIER
● TELE-LUXEMBOURG, 21 h., *Rien ne sert de courir*, film de C. Walters ; 22 h. 30, *Un grand amour de Beethoven*, film d'A. Gance.
● TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35, *les Femmes du lac*, film de B. Gantillon.
● TELEVISION BELGE, 20 h. 30, *Pour l'amour du risque*, téléfilm de T. Mankiewicz ; 22 h. 05, Patinage artistique.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 21 h. 15, Patinage artistique.

DIMANCHE 7 FÉVRIER
● TELE-LUXEMBOURG, 21 h. : *Frankie Doktor*, film d'A. Lattuada.
● TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35, *le Trésor des Hollandais* (troisième partie) : *Un « Diam » pour Jacinthe*, film de P. Agostini.
● TELEVISION BELGE, 21 h. 10 : *le Corniaud*, film de G. Oury.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 heures : La chasse au trésor ; 21 heures : Les Jivaros, émission de S. Mohr.

LUNDI 8 FÉVRIER
● TELE-LUXEMBOURG, 21 heures : *le Ciel sur la tête*, film d'Y. Ciampi.
● TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *Au seuil de la psychose*, film de B. Edwards.
● TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : *la Mer promise*, téléfilm de J. Ertaud ; TELE 2, 19 h. 55 : Soirée wallonne : A chacun sa musique.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 05 : A bon entendeur, émission de C. Wahli ; 20 h. 25, Spécial cinéma.

MARDI 9 FÉVRIER
● TELE-LUXEMBOURG, 21 heures *Casino royal*, film de J. Huston
● TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : Aventures australes : Les évadés ; 21 h. 40 : Télé-cinéma.
● TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : Feuilleton : « Le chef de famille », de N. Companeez ; 20 h. 50, Au nom de la loi, émission de M. Chaldron ; TELE 2, 19 h. 55 : Point de mire, émission de G. Valet ; 20 h. 35 : *Le Dibbouk*, film polonais de M. Waszinski.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 5, feuilleton : « Le chef de famille », de N. Companeez ; 21 h. 5, Noir sur blanc, émission littéraire.

MERCREDI 10 FÉVRIER
● TELE-LUXEMBOURG, 21 heures : *la Diligence vers l'Ouest*, film de G. Douglas.
● TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *Fiction Makers*, film de R. Baker ; 22 h. 15 : Gogo rythmes.
● TELEVISION BELGE, 20 h. 45 : Variétés : La bonne étoile ; 21 h. 55 : Arts-Magazine ; Léon Spilliart ; TELE 2, 19 h. 55 : Sport 2.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 5 : *les Barbouzes*, film de G. Lautner ; 21 h. 55, L'antenne est à vous.

JEUDI 11 FÉVRIER
● TELE-LUXEMBOURG, 21 heures : *le Passé simple*, film de M. Drack ; ou *Gengis Khan*, film de H. Levin.
● TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *le Blues entre les dents*, film de R. Manthoulis ; 22 h. 15 : Grand Large, magazine du bateau.
● TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : Autant savoir : Un viaduc dans votre salon ; 20 h. 20 : *les Sept mercenaires*, film de J. Sturges ; TELE 2, 20 heures, Série : Les grands déserts.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE, 21 heures, Quadrillage : Jeu de lettre.

Mardi 9 février

Trois films

DUNDERKLUMPEN
Film suédois de Per Ahlin (1974), avec B. Wolgers, J. Wolgers.

A 2, 15 h 5.

★ *Les aventures d'un troll qui a dérobé les poupées d'une petite fille et leur a donné vie. Atmosphère de légende et de fantastique. Un long métrage d'animation où les personnages dessinés rencontrent, parfois, de vrais acteurs dans de vrais paysages.*

LA GRANDE ILLUSION
Film français de Jean Renoir (1937), avec J. Gabin, P. Fresnay, E. von Stroheim, M. Dalio, D. Parlo.

FR 3, 20 h 30.

★★ *La hantise de l'évasion chez des prisonniers français en Allemagne, pendant la guerre de 1914, et les différences de classes sociales plus fortes que celles des nationalités. Porteur, en 1937, d'un message pacifiste, ce film de Renoir a connu une célébrité mondiale et a toujours les faveurs du grand public. Le « réalisme » du cinéaste s'exprime par la vérité des rapports humains, une mise en scène sans bavures, des comportements, Pierre Fresnay, aristocrate français, Jean Gabin en prolo, Dalio en fils de banquier juif et Eric von Stroheim en aristocrate allemand corseté de fer et de cuir, sont magnifiques.*

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES
Film américain de Howard Hawks (1953), avec M. Monroë, J. Russel, C. Coburn, E. Reid, T. Noonan.

A 2, 20 h 45.

★ *Satire, à travers la comédie musicale inspirée d'un roman 1925 d'Anita Loos, d'un type de femme américaine cherchant à épouser un homme fortuné. Ici, il y a deux « chercheuses d'or », Marilyn Monroe et Jane Russell. Howard Hawks s'amuse à les opposer avec une ironie mordante et un « mauvais goût » délibéré.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; Rencontre en fête ; Elles comme littérature ; Découvertes TF 1 ; Tout feu, tout femme.
17 h 25 Croque-vacances.
Dessins animés ; Variétés ; Bricolage.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Les animaux savants.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la .ne.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Série : La nouvelle malle des Indes.
Réalisation C. Jaque (n° 6).
Délivrés par l'armée égyptienne, Tom et Martial s'embarquent pour l'Arabie Saoudite et ils ont la promesse de partir pour Bombay avec Fontanier et Vacherin.
21 h 35 Les mercredis de l'information.
De J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
« Liverpool : la crise et la colère ». Réal. : J.-J. Pêche et D. Parché.
Un reportage sur les émeutes, le chômage et la misère dans les bas quartiers de Liverpool.
22 h 30 Documentaire : L'aventure des plantes.
La conquête de la terre et l'invention du bois.
Mousses et fougères multicolores de Colombie.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les très jeunes parents.
15 h 5 Cinéma : Dunderklumpen.
Dessin animé de B. Wolgers.
16 h 25 Document : La cécité des rivières.
De N. Baratier.
Trente millions d'Africains du Sénégal à la Tanzanie atteint d'onchocercose, maladie transmise par une mouche, le simuli, entraînant la cécité.
16 h 55 Itinéraires : Cuba.
Malulais ou l'histoire d'une révolte d'esclaves noirs.
L'histoire de l'esclavage à Cuba du XVIe au XIXe siècle.
17 h 50 Récré A 2.
Pouffi-Pouki ; Les quat'z'amis ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Mardi cinéma (et à 22 h 15).
20 h 45 Cinéma : Les hommes préfèrent les blondes.
De Howard Hawks.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Centre d'études et de recherches pour l'égalité et la liberté (CEREL).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Atlas.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : la Grande Illusion.
de J. Renoir.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : En Equateur : la condition de vie des Indiens ; la réforme agraire.
8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (P. Watzlawicz, psychiatre) ; à 8 h 32, Histoire de la solidarité au XIXe siècle : les associations ; à 8 h 50, La route aventureuse.
9 h 7, La matinée des autres : la Mamma.
10 h 45, Un quart d'heure avec... A. Roussin.
11 h 2, Florent Schmitt, par A. Pâris (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : La lutte de libération au Cambodge, avec Son Sann.
12 h 45, Panorama : avec J. Lanzmann ; Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Péniches.
15 h 50, Les points cardinaux : Turquie 1982.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : La peinture française du XVIIe siècle aux Etats-Unis.
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H.K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Les cultures d'exportation.
20 h, Dialogues : Langage du pouvoir et pouvoir du langage, avec G. Antoine et P. Seguin.
21 h 15, Musiques de notre temps : Bartok et sa modernité.
22 h 30, Nuits magnétiques : le Mall.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Beethoven, Liszt, Wolf, Debussy, Strauss.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 2, Le matin des musiciens : « Otello », de Verdi.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Opérette : « Il campanello di notte », de Donizetti, par l'orchestre et chœur du théâtre de la Fenice à Venise ; dir. E. Gracis.
14 h, Boîte à musique.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, « La follia » ; 16 h 30, Lieder de Hugo Wolf.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Schubert, Haydn.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : œuvres de Cage, Leandre, Scelci, Druckmann, avec J. Leandre, contrebasse.
19 h 35, Jazz : Les irréfutables (ténors), J. Griffin.
20 h, Premières loges : Magazine d'archives lyriques, œuvres de Verdi et Bizet.
14 h 5, Un livre, des voix : « Œuvres romanesques » de Diderot.

● « Il campanello », de Donizetti (13 h). — Comment dans un opéra, exhiber toutes les ressources du chant, toutes les couleurs de la palette vocale, avec un minimum de chanteurs ? En ayant un livret astucieux, répondait Donizetti. *Il campanello* est l'histoire d'un amant déconfit qui, pour troubler la nuit nuptiale de son rival victorieux — celui-ci est apothicaire, — joue les malades. Il emprunte des déguisements. Autant de travestis, autant de voix. La musique, vivifiée par ce livret tonique, adopte le ton de la virtuosité joyeuse ; elle virevolte, lance de véritables traits d'esprit. Sylvie Février a rangé *Il campanello* dans son émission de musique légère, mais la partition vaut largement les mélos tragiques que Donizetti adaptait de Walter Scott. Les voix de Emma Bruno de Sanctis, de Flora Raffanelli et de Mario Guggio ont la rouerie et le désappointement souhaités. — T. Fr.

14 h 47, Le monde au singulier : l'actualité selon V. Farber, chorégraphe.
20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Quatuor à cordes », de Haydn, « Quatuor à cordes », de Takemitsu, « Quatuor à cordes », de Mozart ; par le Quatuor de Tokyo, avec K. Isomura, violon, K. Ikeda, violon, P. Oudjian, alto, S. Harada, violoncelle.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de Tchaïkowski, Rachmaninov ; 23 h 30, Jazz-Club.

Mercredi 10 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain.
Les métiers de la chimie.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; Spécial 10-15 ans ; La super-parade des dessins animés ; Studio 3.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
L'éducation sexuelle : du neuf à l'école.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Variétés : Direct Paris-Lille.
En direct de Lille, une émission de A. Blanc et R. Pradines.
21 h 35 L'Orchestre des jeunes de l'Europe.
Réal. : François Reichenbach.
Un reportage sur la vie d'un orchestre, le travail de jeunes solistes, accompagnés d'extraits de concerts : un invité H. Von Karajan.
22 h 35 La part de vérité.
Jacques de Maisonrouge.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Terre des bêtes.
Spécial adoption.
14 h 50 Récré A 2.
Mia-Mia O ; Wattoo-Wattoo ; Goldorak ; Casper ; Bouquin-Bouquine ; Marabout' ficelle ; La Panthère rose ; Zeltron...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Réal. : O. Pavard.
La compétition de planche à voile, organisée par le « Beach cumber » autour de l'île Maurice.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Chroniques martiennes.
Réal. : M. Anderson, d'après R. Bradbury.
Les colons.
Après l'ouverture d'un restaurant sur Mars, les Terriens en exil sont rappelés de toute urgence sur la terre pour une guerre imminente.
22 h 15 Magazine musical.
D'E. Ruggieri. Avec M. Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture.
Au sommaire : un concert Stravinski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, avec Helffer et E. Chojnacka ; un reportage sur les Contes d'Hoffmann.
(Lire notre sélection.)
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Union des travailleurs communistes libertaires (U.T.C.L.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Atlas.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Comme un roseau.
Téléfilm d'A. Dhenaut d'après « le Roseau pensant » de J.-L. Curtis. Avec P. Mondy, C. Minazzoli, J.-P. Darras, D. Grey, H. Deschamps, etc.
(Lire notre sélection.)
22 h Journal.

Un bric à brac

MAGAZINE MUSICAL
A 2, 22 h 15.

La nouvelle émission musicale d'Eve Ruggieri n'est pas totalement convaincante. René Kœring, directeur de France-Musique, a manqué de clarté à la première. La seconde fut un bric à brac de musiques classiques et modernes sans rime ni raisons : l'enthousiasme et les gags ne tiennent pas lieu de présentation. Le troisième essai d'Eve Ruggieri est consacré à Stravinski, d'abord aux *Dumbarton Oaks Concerto*, qui est la partition la plus spirituelle de sa période néo-classique. Claude Helffer, qui l'interprète n'a pas de mal à s'y montrer un peu moins exécrable qu'avec Debussy ou Ravel. Il est aussi un causeur fatigant. — T. Fr.

La cinquantaine

« COMME UN ROSEAU »
FR 3, 20 h 30.

La cinquantaine est un âge critique à éviter à tout prix. Un sentiment de précarité commence à traverser le corps de Martial quand il apprend la mort subite de son ami Félix. « C'est bientôt mon tour », se dit-il. Que faire ? Se mettre illico au régime sans sel ou mener tant qu'il en est temps une vie de bâton de chaise ? Martial, interprété avec tact par Pierre Mondy, malgré les doctes conseils de son beau-frère Hubert (Jean-Pierre Darras), optera pour la deuxième solution. Mais, au prix de multiples aventures comiques, qui font du téléfilm d'Alain Dhenaut une comédie légère, sans surprise mais cependant agréable à regarder. — M. G.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : La civilisation équatorienne.
8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (J.-P. Dupuy, économiste) ; à 8 h 32, Histoire de la solidarité au XIXe siècle : les assurances.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Au péril de la science ; Histoire de la France urbaine ; Le cancer de la prostate ; Divertissements mathématiques...
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : « La divine sieste de papa », de M. et G. Wolinski.
11 h 2, Florent Schmitt, par A. Pâris (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : avec A. Gautier.
12 h 45, Panorama : La littérature américaine.
13 h 30, Solistes : L. Samardzicki, contrebasse, et V. Krpan, piano (Sorkocevic, Kuljeric, Komadina, Tajcevic).
14 h, Sons : Péniches...
14 h 5, Un livre, des voix : « Psie, Anna et Lise », de C. Pierre.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Savoir bien se porter.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon le professeur A. Sicard.
15 h 45, Archimedia : La matière organisée. Les briques élémentaires.
16 h 45, Contact : Le futur musée de La Villette.
17 h, Roue libre : La peinture française au XVIIe siècle aux Etats-Unis.
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H.K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
20 h, La musique et les hommes : Liszt et la baronne O. Mayendorff.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le Mall.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de J. Strauss, Weber, Quilici et Paster, Vallecalle et Copana.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Mozart, Vivaldi, Biber, Bruckner, Martin, Stravinsky, Corelli.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 2, Le matin des musiciens : « Otello », de Verdi.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : Œuvres de Danzi, Beethoven, Roger, Poulenc, avec L. Comtois, cor, et D. Cahen, piano.
14 h, Micromos ; 14 h 10, Kaléidoscope ; 14 h 45, Le billet et l'invité du jour ; Les éphémérides de la musique ; 15 h 20, Le jeu et la bricole ; 15 h 50, L'école américaine de piano ; 16 h, Micro-concert.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Lesage, Monteverdi.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : Œuvres de Pixis, Lutoslawski, Britten, Poulenc, avec M. Bougue, Hautbois, M. Allard, basson, C. Kling, piano.
19 h 35, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre : Magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (donné salle Gaveau, à Paris, le 29 novembre 1980) : Œuvres de Schubert, avec M. Vogel, baryton, et C. Collard, piano.
21 h 30, Concert (en simultané sur Antenne 2) : « Dumbarton Oaks, concerto pour orchestre de chambre en mi bémol majeur » et « Concerto pour piano et orchestre d'harmonie », de Stravinsky ; par le nouvel orchestre philharmonique ; avec C. Helffer, piano, dir., H. Soudant.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : 23 h 15, Musique de nuit, œuvres de Chopin, Mendelssohn ; 0 h 5, Fidélité de nuit : œuvres de Puccini, Rimski-Korsakov, Villa-Lobos.

Jeudi 11 février

Un film

LES SOLEILS DE L'ILE DE PAQUES
Film franco-brésilien-chilien de Pierre Kast (1971), avec N. Bengell, F. Béoin, A. Stewart, Z. Bulbul, J. Charrier, M. Garrel, M. Romo.

FR 3, 20 h 35

★ *L'étrange aventure de trois hommes et de trois femmes poussés, par une force inconnue, à se rencontrer et à partir pour l'île de Pâques. Pierre Kast, passionné de science-fiction, a tiré le genre vers le conte semi-fantastique et la philosophie. Sa mise en scène est celle d'un démiurge qui rend fascinant le voyage au lieu le plus mythique de notre planète.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : respirer.
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés ; Variétés ; Bricolage.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Durs, durs les enfants prodiges.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
C.F.T.C.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Julien Fontanes.
Une fine lame, réal. F. Dupont-Midy.
Julien Fontanes enquête sur l'assassinat d'une prostituée à Dieppe et sur l'action du juge Bubot.
22 h 5 Document : Lettres d'un bout du monde.
Le Mexique : El Signor Governador, de J.-E. Jeannesson.
(Lire notre article page 17.)
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Notre sœur du Moyen Age.
15 h 5 Série : La famille Adams.
16 h 5 Rencontres : Images d'un chirurgien.
La main. Réal. : J. Desclères.
En France, on compte trois cent vingt mille blessés de la main. Une enquête à Nancy, au service d'urgence « assistance main », en compagnie du professeur M. Merle.
16 h 45 Document : l'Australie.
Une petite ferme de 45 000 hectares.
En compagnie de Graham Hearl, qui parcourt l'étendue de ses terres en avion : la vie quotidienne d'une immense exploitation.
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
Pierrot ; Casper ; Tilt ; Je veux être... bûcheron...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Situation 82.
Espagne : entre l'oubli et la crainte.
Une enquête de : C. Semprun-Maura, réal. P. Bouchet.
L'Espagne cinq années après la mort de Franco : dans un contexte économique et social difficile ; les problèmes du terrorisme. Le grand rêve de la démocratie s'est-il réalisé ?
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Réal. : M. Villermet et D. Sanders.
Buzy, une chanteuse de rock et le groupe « Meat Loaf ».
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Cuisine sans cuisson.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti républicain.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Atlas.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : les Soleils de l'île de Pâques.
De P. Kast.
22 h 20 Journal.

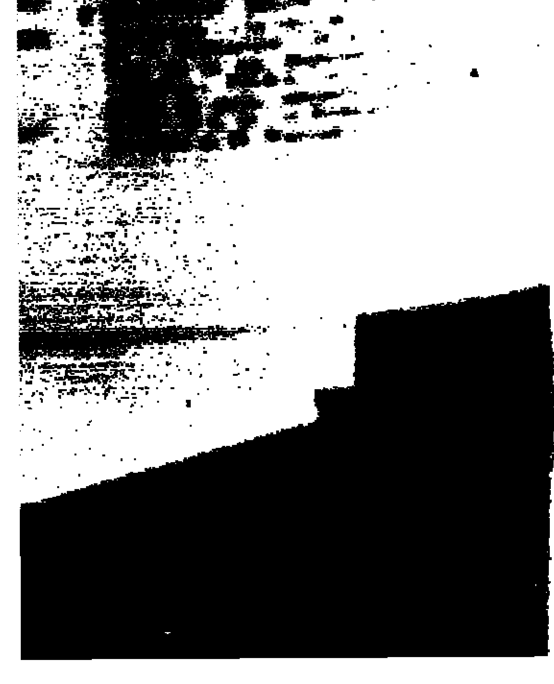
FRANCE-CULTURE

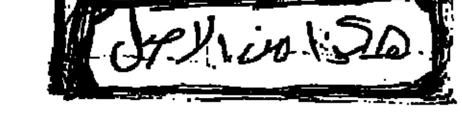
7 h 2, Matinales : Les actions de développement en Equateur.
8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (avec I. Watt) ; à 8 h 32, Histoire de la solidarité au XIXe siècle : le solidarisme ; à 8 h 50, La route aventureuse.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : « Christophe », avec F. Caradec.
11 h 2, Florent Schmitt, par A. Pâris (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : La vie d'une petite maison d'édition bretonne, avec C. Bugeon et T. Fournier.
12 h 45, Panorama : avec André Chastel.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : L'orgue du Musée des Augustins, à Toulouse.
14 h, Sons : Péniches.
14 h 5, Un livre, des voix : « Chronique d'une mort annoncée », de G. Garcia Marquez.
14 h 47, Départementale : A Brest.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon Y. Brekilien, écrivain.
15 h 30, La radio sur la place : Le Centre océanologique de Bretagne (COB).
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Le musée de Brest.
17 h, Roue libre : La peinture française du XVIIe siècle aux Etats-Unis.
18 h 30, Feuilleton : La Cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Problèmes éthiques en chirurgie cardio-vasculaire.
20 h, L'insaisissable affaire de la ville, de P. Bauiet.
22 h 5, Musique enregistrée.
22 h 30, Nuits magnétiques : le Mall.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : Œuvres de Dvorak, Stravinsky, Bartok, Griffes, Schoenberg, Martinu ; Granades, Mompaco.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 2, L'oreille en colimaçon.
9 h 17, Le matin des musiciens : « Otello », de Verdi.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Musique légère : Œuvres de Betti, Calvi, Luypaërts, Satie.
14 h, Portrait de Ilhan Mimaroglû : 15 h 30, Orgue français post-romantique ; 16 h 30, Lieder de Hugo Wolf.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de R. Strauss, Stockhausen.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : Michel de Villers Quartette.
19 h 35, Jazz.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (en direct de la Salle Pleyel à Paris) : « Variations sur une chanson populaire hongroise », de Kodaly, Concerto pour piano et orchestre n° 1 » de Rachmaninov, « Symphonie n° 5 en ut mineur » de Beethoven, par le Nouvel orchestre philharmonique avec H. Barda, piano, dir. C. Melles.
23 h, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Un portrait de Dinu Lipatti : œuvres de J.-S. Bach, Scarlatti, Lipatti, Mozart.

● Dinu Lipatti (F.M., 0 h 5). — Dinu Lipatti est mort en 1950, laissant derrière lui quelques documents éblouissants, une sonate de Mozart, dont il répétait inlassablement la rêveuse obstination, des partitas de Bach d'une rayonnante ferveur. Il avait été aussi l'un des premiers défenseurs d'Enesco. Georges Zeizel évoque cette carrière fragile qu'on a surtout glorifiée depuis que le pianiste a disparu. Au gré de ces enregistrements précieux, on retrouve des valses de Chopin, débarrassées de leur vernis clinquant, des impromptus de Schubert d'une jolie tournure. On retrouve le style le Lipatti, son sens de l'intimité, sa vélocité tranquille, faite de rythmes souples et de bouffées mélodiques. Il y a encore, au fil de l'évocation, des valses de Brahms, jouées à quatre mains avec Nadia Boulanger, et les grandes cascades cristallines des sonnets de Liszt : un phrasé sinueux dans lequel Lipatti est inimitable. — T. Fr.





UN ENTRETIEN AVEC M. JEAN-MARIE CAVADA

La télévision, sans maître ni moyens

Les rédactions des trois chaînes de télévision ne semblent pas s'être remises des événements politiques du printemps. Quelques départs (peu), des arrivées (dont un bon nombre de réintégrations), des aménagements partiels et de nouveaux organigrammes n'ont pas « relancé la machine ». Le spectre de la réforme de l'audiovisuel (cette dernière serait finalement présentée au mois d'avril devant le Parlement) n'est pas étranger au malaise. Parmi les rédactions, TF 1 est la seule à avoir conservé à sa tête un directeur de l'information en poste avant le 10 mai. Menacé à plusieurs reprises, critiqué par les uns, défendu par les autres (y compris, affirme-t-on, au sommet du pouvoir), il semble faire cavalier seul, l'actualité lui ayant fourni l'occasion à plusieurs reprises de prouver un professionnalisme dont il s'honore. Pourtant, des rumeurs persistantes s'accordent à annoncer son départ de la direction de la rédaction. D'autres fonctions importantes à la télévision pouvant lui être confiées. Ni la présidence de la chaîne ni le directeur de l'information lui-même ne disent mot sur cette information. M. Cavada a accepté cependant de faire le point sur cette situation tout en précisant qu'il s'exprime ici à titre personnel.

« L'instrument de télévision s'est détérioré peu à peu. Les professionnels de ce média vivent en état de crise et n'ont pas profité du changement politique pour prendre, de façon plus autonome, leurs responsabilités. Les téléspectateurs, victimes de cette évolution, amorcent, eux, une procédure de divorce sans précédent avec le petit écran. Personne ne peut plus tolérer cette dégradation. Surtout pas le public, témoin actuellement d'accrobaties expérimentales et loin d'être satisfait, lui qui détient l'arme absolue, qui peut choisir à tout moment de fermer son récepteur. Une dégradation de l'audience dans les programmes de divertissement n'est donc pas à exclure, et il est nécessaire de réagir très vite.

» Dans cet esprit, j'ai écrit au président Boutet au début du mois de janvier. Je lui ai fait part de mon inquiétude, je lui ai fait des propositions pour rendre la rédaction dynamique. Il me semblait urgent de réorganiser cette rédaction, toujours mobilisable. La condition : un respect minimum entre les individus (y compris sur le plan administratif), du sang frais afin de remettre en cause nos vieilles certitudes. Et plus important que tout : considérer que la télévision n'est pas le dernier des clubs où l'on se doit d'être aimable, mais le premier endroit où l'on se doit d'être efficace.

» J'attends que la direction de TF 1 se manifeste et m'accorde les moyens indispensables à une réforme.

– Sinon ?

– Sinon je ne pourrai plus cautionner un produit et une structure que je désapprouve. Je refuse l'analyse bornée selon laquelle l'information la meilleure est celle dont l'audience ne chute pas. Ou pas encore. Il est exact que le journal de 13 heures recueille le double de téléspectateurs de l'émission qui précède. Il est exact aussi que l'audience du « 20 heures » est supérieure du double, ou en tout cas d'un bon tiers, à celle de nos concurrents – pardon, de nos « compléments ». Mais tout cela ne fait pas du neuf et je serai forcé d'en conclure que la réussite (innovation, plus succès) n'est pas jugée fondamentale. Alors, en attendant que cette idée, visiblement démodée, revienne au goût du jour, je formulerai d'autres propositions pour des secteurs différents. Peut-être pour la production, peut-être au nom d'une équipe beaucoup plus réduite.

» On ne peut se permettre de prolonger trop longtemps une situation qui ne satisfait personne, ni le public, ni les artisans de la télévision, ni même ses gestionnaires. Prendre le petit écran pour tester des maquettes d'émissions ou présenter des brouillons à vocation élitiste relève de l'amateurisme et d'un rare mépris à l'égard des téléspectateurs.

– Comment expliquez-vous l'échec partiel de la réforme tentée à l'automne dernier ?

– J'ai vu beaucoup de « conseilleurs » pour proposer cette réforme qui finalement n'aura que peu de payeurs. Celle-ci comportait des maladresses administratives (faites commander une armée de capitaines par un sous-lieutenant, et vous m'en donnerez des nouvelles !) : notamment confier des responsabilités sans prévoir les rétributions en conséquence. Or, à la télévision, comme ailleurs, la responsabilité est une lente maturation. Il ne suffit pas de l'envier pour l'exercer.

» On fabrique aujourd'hui des colonels que l'on évacuera froidement demain, la plupart des télévisions du monde ont une vraie politique du personnel : elles ont compris que les machines coûtaient moins cher que les idées des hommes. C'est pourquoi elles protègent ceux qui en ont. Nous, nous les réformons aux enzymes.

» C'est à la fois la pollution des ambitions, la réforme de l'automne inachevée, les erreurs de jugement et un manque de moyens – pourtant peu considérables à mettre en place – qui ont abouti au blocage de toute autorité, en particulier celle de la direction. Situation qui rend malheureuse une rédaction, qui discrédite la télévision, qui polarise les mécontentements, et qui engendre la désaffection du public. Ni Renault ni l'E.D.F. n'auraient résisté à pareille intempérance.

– N'aviez-vous pas une part importante de responsabilité dans cette réforme ?

– Une part de responsabilité, oui... pour la part dont on a bien voulu tenir compte. Importante ? Je m'en serais aperçu.

– Qu'avez-vous proposé à Jacques Boutet pour redresser la situation ?

– Les méthodes sont simples et connues de tous. Les appliquer n'est qu'une question de volonté. Tout tient en une phrase : donner à ceux qui ont la charge de l'information les moyens de la diriger et, surtout, manifester clairement la confiance en l'autorité installée. Les doubles circuits, l'absence d'information interne, ne facilitent pas le travail.

» Il s'agit ensuite de compléter la réforme entreprise à l'automne : débloquer des situations administratives non réglées, renforcer les effectifs de quelques secteurs clés, rétablir un dialogue avec les différentes formes de représentation du personnel. Et stabiliser les tranches d'information en évitant de donner aux journalistes l'impression que leur magazine ne sert qu'à combler un trou de la grille des programmes. En 1981, quatre grandes distinctions internationales ont été attribuées à TF 1 pour le reportage. Le magazine « 7 sur 7 » programmé le mardi soir prenait un bon départ ; est-ce pour cette raison qu'on l'a placé désormais le samedi à 23 heures ? Quant à la dernière édition du journal télévisé, elle continue à être programmée de façon irrégulière et désordonnée. Bravo à Antenne 2, qui a donné à ce journal une heure fixe chaque jour ! Que dirait-on de la S.N.C.F. si ses trains ne partaient que lorsqu'on se serait décidé à libérer la voie ?

– Et ce changement du 10 mai pour la rédaction de TF 1 ?

– Le 10 mai restera un moment particulier dans l'histoire de l'audiovisuel : repli des corporations pour une réflexion sur la télévision et ce métier, remise en cause d'habitudes et de principes. L'espace de liberté, pourtant à portée de main, n'a toujours pas été maîtrisé. Mais si nous la saisissons, cette liberté, il faudra faire preuve d'une rigueur professionnelle indiscutable – car le 10 mai a tout changé, sauf deux éléments qui m'intéressent vraiment : le métier de journaliste et le téléspectateur français.

» Le système français semble vicié à la base. Le public estime tacitement que la télévision est l'émanation du pouvoir ; les gouvernements ont toujours l'impression que leur politique y est mal expliquée, et les professionnels se plaignent d'être à la fois malmenés par le gouvernement et mal compris de l'opinion. Or la télévision, ce sont des hommes, des idées et de l'argent. Hormis la définition d'un projet culturel et un droit de regard légitime sur le cadre technique, juridique et financier de la télévision, l'État ne peut se permettre d'autres interventions. Il serait amoral qu'il se mêle du contenu des émissions.

» A vouloir s'en approcher de trop près, les pouvoirs se sont brûlé les ailes.

– Vous faites allusion à l'échec électoral de M. Giscard d'Estaing ?

– N'importe quel spécialiste de la communication vous dira que l'autorité du chef réside dans sa rareté. A plus forte raison dans la Ve République, où le président est un peu un père.

– Le développement des nouvelles techniques de communication va-t-il modifier la méthode de gestion d'une chaîne de télévision ?

– Oui, car si l'information est fondamentale, elle n'est plus le problème essentiel. Dans cinq ans, il y aura en France sept réseaux de diffusion, sept télévisions ! C'est fabuleux et effrayant ! Le marché financier français permet de fabriquer trois programmes. Si nous sommes capables de nous appuyer sur le fond culturel européen et français en captant les meilleurs talents qui, jusqu'à présent, nous ont souvent boudés (je pense aux auteurs populaires, dialoguistes, scénaristes, réalisateurs, producteurs), la grande aventure commerciale de l'image peut se développer. Puisque la télévision, comme le cinéma, est une industrie, il faut nous comporter en industriels. Il faut construire un instrument financier, qui permette d'être de grands producteurs d'images, et nous procurer de l'argent sur le marché international financier de l'image.

» Sinon, les téléspectateurs vont amplifier leur préférence pour le cinéma, et la France sera condamnée à devenir un vaste parking pour images américaines, japonaises, pourquoi pas coréennes ou koweïtiennes...

– Les productions télévisées françaises ont-elles des chances d'ouverture sur les marchés étrangers ?

– Evidemment. La télévision française est l'une des trois bonnes du monde. Mais pour atteindre à une dimension internationale, commençons par marier la télévision avec les intellectuels véritablement populaires. Je regrette que la télévision, à mes yeux, « le plus grand livre du pays » ne puisse bénéficier, dans l'année, du travail du prix Goncourt, ou du prix Interallié, ni ne s'attache le concours de grands metteurs en scène, de grands dialoguistes... Combattons cette réticence ridicule des intellectuels à l'égard de ce qui emporte le succès, l'adhésion de la masse.

» Je souhaite l'aménagement d'une structure qui accueille ces intellectuels, pour leur permettre de travailler régulièrement. Pourquoi pas des loges renouvelables ?

» Pourquoi Mme Dorin, MM. Lanzman, Lainé, Sabatier n'écriraient-ils pas de scénarios de films ou des feuilletons pour la télévision ? Leurs livres se vendent par centaines de milliers d'exemplaires, dans tous les milieux. L'argent du contribuable doit aller aux meilleurs... Les copains attendront.

– Vous parlez moins en journaliste qu'en gestionnaire.

– C'est vrai, d'abord parce que l'information n'existe pas que dans l'Information. Ensuite parce que les systèmes monolithiques nationaux arrivent à révision de moteur à cause des satellites, de l'éclatement des radios, du câble et de toutes les nouvelles techniques. Je choisis de parler aujourd'hui, non par ambition personnelle, mais parce que le manque de sang-froid sur tout ce qui touche à la télévision prouve que les professionnels qui ont de l'expérience, et qui ont réfléchi à l'avenir, ne seront peut-être pas de trop pour être les pompiers d'une maison qui fume...

Propos recueillis par ANNICK COJEAN.

Rappel des émissions

Mercredi 3 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Les mercredis de l'information.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
« Salvador : Patria libre o morir. » Réal. : « Collectif zéro de la Izquierda. »
La répression au Salvador : la lutte de la junte militaire de Napoléon Duarte contre les guérilleros.

21 h 45 Ballet : la Légende de Joseph.
Musique de R. Strauss, chorégraphie J. Neumeier, par l'Orchestre philharmonique de Vienne sous la direction de H. Hollreiser, avec le corps de ballet de l'Opéra de Vienne, J. Jamison, F. Wilhelm, K. Haigen, K. Musil.

22 h 45 Court métrage : l'As de carreau.
De I. Richard.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Magazine : Planète bleue.
De L. Broomhead. Les nouveaux bébés : aimeriez-vous connaître le sexe de votre enfant avant sa naissance ? ; les banques de sperme ; la science et la conception des bébés.

21 h 40 Sport : Patinage artistique.
Championnat d'Europe.

22 h 45 Document : Les enthousiastes.
Une série de J. Frat. Réal. : M. Favart : Picasso.
Une étude comparative de la Femme aux pigeons, *peint en 1930, et de l'*Aubade, *peint en 1942 : la clarté et l'ombre.*

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Ciné-Parade.
Une émission de C. Villers et P. Godeau.
Une visite des studios Couzinet à Bordeaux : en compagnie de J. Carmet, J. Lacouture. Hommage à Jean Eustache.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : La « Cenerentola », opéra de Rossini.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; James Joyce.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : (Festival de Lille 1980) ; Messe « Fors seulement » d'Ockeghem, « Fest und Gedenksprüche », de Brahms, « Aufblick », de Wolf Eichendorff par les Chœurs de la Norddeutscher Rundfunk, de Hambourg, dir., C. Gottwald, W. Hagen (piano).
22 h, Cycle acousmatique Œuvres de Mache et Boucourechliev.
23 h, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Stravinski et Beethoven.

Jeudi 4 février

Les programmes des trois chaines de télévision ainsi que ceux de radio risquent d'être pertubés en raison de l'appel à la grève lancé ce jour là par le S.U.R.T.-C.F.D.T.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Les traumatismes crâniens.
14 h Emissions pédagogiques
Rencontre avec... Victor Haïm, auteur dramatique ; 14 h 45, Les enfants et nous ; 17 h, Atelier de pédagogie : la bicyclette ; 17 h 30, Initiation à l'audiovisuel : comment se réalise un magazine télévisé.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
La majorité.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Féminin pluriel.
Réal. : M. Camus, avec D. Carrel, E. Dress, J.-L. Moreau.
22 h 10 Document : Au-delà de l'histoire.
A la recherche des Iroquoiens. Réal. : T. Party.
L'Amérique il y a 35 000 ans, les origines des Amérindiens et des Iroquoiens.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
La passion amoureuse.
15 h Série : La famille Adams.
Les dissensions entre le Nord et le Sud empêchent la réélection de John Adams.
16 h 5 Document : Espaces à vivre.
Architecture.
16 h 45 Documentaire : Le roi des autres.
Le Liechtenstein. Réal. : B. Baillot-Hardy.
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A2.
Casper, Pierrot, la bande à Bédé...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Organisations professionnelles.
La C.G.T.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
De J. Segui et Y. Bonsergent.
Le pari communiste.
Une visite à l'école des cadres du parti ; L'histoire du P.C. ; Une journée avec C. Fiterman, ministre des transports ; Représentation de l'idéal communiste. Jack Ralite, ministre de la santé, témoigne.
21 h 40 Sports : championnat d'Europe de patinage artistique.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Cuisine sans cuisson ; Le gras et le maigre : le métier de charcutier.
18 h 55 Tribune libre.
Le Centre des démocrates sociaux (C.D.S.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le labyrinthe du Minotaure.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Dillinger est mort.
Film italien de M. Ferreri (1968), avec M. Piccoli, A. Pallenberg, A. Giradot (rediffusion).
Enfermé dans son appartement, un homme mûr et fatigué de son existence se libère de ses aliénations après avoir trouvé un revolver rouillé, enveloppé dans un vieux journal annonçant la mort du gangster Dillinger.
Le réalisme poussé jusqu'à l'absurde et au fantastique. Vision du monde pessimiste et teintée d'humour noir. Mais on ne mord pas forcément à l'attitude intellectuelle de Ferreri, malgré la performance d'acteur (Michel Piccoli).
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'art de conter ; la stérilité ; retour de voyage ; la violence et la peur, par P. Chaunu.
8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (I. Prigogine, Prix Nobel de chimie) ; à 8 h 32, Frédéric II, roi de Prusse ; à 8 h 50, La route aventureuse.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag... Michel Dansel.
11 h 2, Libre parcours récital, (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : « L'issue-l'atelier », avec C. Lejeune.
12 h 45, Panorama, avec V. Hell.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : l'orgue du musée des Augustins, à Toulouse.
14 h, Sons Chorale au Cameroun.
14 h 5, Un livre, des voix : « Un crime très ordinaire », de M. Gallo.
14 h 47, Départementale : à Douarnenez.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon le photographe M. Thersiquel.
15 h 30, La radio sur la place : Le patrimoine maritime.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : La main.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Portraits », de G. Léautier, lu par H. Virlojeux.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La radiobiologie (2e partie).
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « A pas comptés », de M. Quint.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; James Joyce.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Mozart, de Falla, Schumann, Fauré, Schubert, Weber, Beethoven.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 7, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille l'autre : Œuvres de Biber, Vivaldi, Boccherini, Schubert, Beethoven, Verdi, Prokofiev, Mendelssohn, Varese.
12 h, Le royaume de la musique : « Miroirs » de Ravel.
12 h 35, Jazz : le blues urbain (Chicago).
13 h, Musique légère : Œuvres de Prin, Petit, Massenet.
14 h, Musiciens à l'œuvre (pianos) : Schumann, Brahms, Mahler, Strauss, Crumb, Liszt, Debussy.
17 h 2, Le jeu des miroirs : « Sonate n° 5 pour piano », de Scriabine, par V. Horowitz (piano).
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106) : Jazz moderne : le trio Mechali, J.-L. Mechali et G. Marais.
19 h 38, Jazz.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (Festival d'automne de Paris), « Seven sites », d'Amy, « Lucifer photophore », de Guyonnet, « Glühende Rätsel », de Holliger, « Domaines », de P. Boulez, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos, A. Ringart (mezzo), A. Damiens (clarinette).
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h, Studio de recherche radiophonique : « Bitter ending », d'Hodeir ; 0 h 5, Un portrait de D. Lipatti : Œuvres de Mozart, Schumann, Schubert.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 3 FÉVRIER

– *M. Michel Rocard*, ministre au Plan et à l'aménagement du territoire, est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

A Radio France et dans les trois chaînes de télévision

La C.G.T. et F.O. ne s'associent pas à la grève du 4 février

Les programmes pourraient être perturbés jeudi 4 février à Radio France ainsi que sur les trois chaînes de télévision même si l'appel à la grève générale lancé pour ce jour-là par le Syndicat unifié de radio télévision SURT-C.F.D.T. n'est pas aussi suivi qu'il était prévu (*le Monde* du 2 février). Le Syndicat national de radio télévision S.N.R.T.-C.G.T. vient d'annoncer en effet qu'il ne s'associait finalement pas à la grève du SURT-C.F.D.T., ce syndicat ayant selon le S.N.R.T.-C.G.T. modifié les bases de l'accord qu'ils avaient établi ensemble et ayant fixé unilatéralement les dates et les modalités de l'action. Le syndicat F.O. ne s'associe pas non plus au mouvement, estimant « *qu'une nouvelle réforme de l'audiovisuel doit s'élaborer dans la sérénité* ». M. Georges Fillioud, ministre de la communication, devait convoquer, ce mercredi 3 février, une réunion des présidents et des représentants syndicaux des sept sociétés issues de l'O.R.T.F., vingt-quatre heures avant la grève. Au SURT-C.F.D.T., on rappelle une fois de plus qu'on attend des propositions précises concernant les revendications des personnels de l'ex O.R.T.F. et un calendrier « *précis et crédible* » de la réforme de l'audiovisuel.

Rappel des émissions

Mercredi 3 février

Jeudi 4 février

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA DANSE DU DIABLE, Edouard - VII (742-57-49), 20 h. 30 (3).
LA GRANDE PEUR DANS LA MONTAGNE, Lierre Théâtre (586-55-82), 20 h. 30 (3).
QUELLE BELLE VIE, QUELLE BELLE MORT, Studio Théâtre 14 (545-49-77), 20 h. 30 (3).
LA NOCE CHEZ LES PETITS BOURGEOIS, Châtillon, CCC (657-22-11), 21 h. (4).
FOLLE AMANDA, Nouveautés (770-52-76), 21 h. (5).
PANTAGLEIZE, Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 (5).

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (723-47-77), les 1er, 4, 8, à 18 h. 30 : Lohengrin; les 3, 9 et 10, à 19 h. 30 : Ballets.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (723-47-77), les 3 et 6, à 20 h 30 ; le 7, à 14 h. 30 ; le 5, à 19 h. 30 ; le 9, à 20 h. ; le 4, à 20 h. 30 : Opéra national de Sofia.
SALLE FAVART (296-11-20), le 8, à 20 h. 30 : Concert Bach.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 3 et 10, à 20 h. 30 ; le 10, à 14 h. 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve ; les 4 et 7, à 20 h. 30 : les Femmes savantes (dernières) ; les 5, 6, 8 et 9, à 20 h. 30 : la Dame de chez Maxim ; le 7, à 14 h. 30 : Andromaque.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : les 3, 9 et 10, à 20 h. 30 : Tombeau pour 500 000 soldats ; les 4 et 5, à 20 h. 30 : Britannicus ; le 6, à 20 h. ; le 7, à 15 h. : Faust. — Foyer (D., L.), 14 h. 30, sam. 15. h. : Faust (marionnettes) : (D., L.), 18 h. 15 : Entretien avec M. Saïd Hammadi. — Salle Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 15 h. : le Songe d'une nuit d'été.
ODEON (325-70-32), les 3, 4, 5 et 6, à 20 h. 30 ; le 7, à 15 heures : le Palais de justice.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : Voyage de Mme Knipper vers la Prusse orientale.
TEP (797-96-06) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Giovanna Marini ; le 6, à 14 h. 30 : Films (Filasse ; L'or dans la montagne).
PETIT TEP (797-96-06), les 3, 4, 5 et 6, à 20 h. 30 ; le 7, à 15 h. : Bruce Schwartz ; les 9 et 10, à 20 h. 30 : Alain Duverne.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). Débats, le 4, à 18 h. : Le film publicitaire ; à 18 h. 30 : Public-écrivain - écrivain-public ; le 6, à 17 h. : La vidéo légère en France. — Musique, les 3, 4, 5, 6 et 8, à 14 h. 30 : Animation, avec le groupe de musique électronique de Bourges. — Cinéma-vidéo, les 3, 4, 5, 6 et 7, à 15 h. et 19 h. : Pollock ; le 3, à 18 h. : Trois films sur la Réunion ; le 5, à 17 h. et 19 h. : Burhan Dogançay ; à 18 h. : Seveso, et maintenant ; le 6, à 10 h. : Concours national vidéo.
CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), mer., 15 h. 30 ; sam. et dim., 14 heures et 16 h. 45 : Cirque Gruss à l'ancienne; les 5, 6 et 9, à 20 h. 30 ; le 7, à 16 h. : Troupe Ariadone (Zarathoustra).
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 3, 4, 5 et 6, à 18 h. 30 : Groupe vocal de France (au théâtre du Rond-Point ; les 9 et 10, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Tanztheater de Wuppertal (à la Maison des arts de Créteil).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Relâche.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : Potiche.
ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : l'Orage.
ASTELLE-THEATRE (202-34-31), V., S., 20 h. 30, Dim., 16 h. : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. D., 15 h. : le Nombril.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D.). 21 h. : L'étrangleur s'excite.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h. 30, mat. Sam., 15 h. : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Diable d'homme.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (271-82-20), les 3 et 7 à 20 h. 30 : A la dérive, d'Artaud ; les 5 et 7, à 17 h. : Via Scavi.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), J., V., S., 18 h. 30, Dim., 15 h. 30 : Richard II. — Epée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. S., Dim., 16 h. : Ecrits contre la Commune. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : l'Etranger dans la maison.
CENTRE D'ARTS CELTIQUE (258-97-62), les 6, 7, 8, 9, 15 h. : le Regard d'Antoine ; 20 h. 45, mat. Dim., 17 h. : Evasion (dern. le 7).
CISP, Théâtre Paris 12 (343-19-01) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 17 h. : les Mentons bleus.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, J., V., S., 20 h. 30 : la Divine Comédie. — Galerie (D., L.), 20 h. 30 : la Religieuse. — Resserre (D., L.), 20 h. 30 : Ce titre, tu es né avec.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : le Jardin d'Eponine.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : la Servante amoureuse.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 20 h. 30 : le Chanteur d'opéra.
DAUNOU (261-69-14) (D. soir, mer.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : la Vie est trop courte.
ESPACE GAITE (327-95-94) (D. soir, L.) 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : Stratégie pour deux jambons.
ESPACE MARAIS (271-10-19) (D., L.) 20 h. 30 : le Misanthrope.
ESSAION (278-46-42) (D) I, 21 h. : Protée ; le 6 à 14 h. : la Cathédrale de la peur ; II, 18 h. 30 : Ballades.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE (589-32-28) (D., L.) 20 h. 45 : l'Heure de mon plus grand silence.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (241-82-16) (D., mar.) 20 h. : Vie et mort du roi boiteux.
FONTAINE (874-74-40) (D.) 20 h. 30 : Les trois Jeanne.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.) 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : l'Os de cœur.
GALERIE 55 (326-63-51) le 3, 18 h. 30 et 20 h. 30, les 4, 5, 6, 20 h. 30 : Zoo story (dern. le 6).
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h. mat. dim. 15 h : le Divan.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : Yerma ; 20 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île. — II. 18 h. 30 : Don Quichotte ; 20 h. 30 : le Fétichiste ; 22 h. 15 : le Combat de la mouche. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. sam. et dim. 15 h. : Du vent dans les branches de sassafras.
MARIE STUART (508-17-80) (D., L.) 20 h 30, mat. sam. 17 h 30 : l'Ile des Chèvres.
MARIGNY (265-04-41) (jeu.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74) (D.) 21 h : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D., L.) 18 h. 30 : le Grain de sable (D. soir, L.), 21 h. : mat. dim., 15 h. et 18 h 30 : Jacques et son maître.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h 15, mat. Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : la Pattemouille.
MODERNE (280-09-30) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : Trio.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., 17 h. 30. Dim., 16 h. : Trahisons ; Petite salle (322-77-30) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : les Archivistes.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Orties... chaud.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Pauvre France ; Rencontres, le 8 à 20 h. 30, le 9 à 14 h. 30 : l'Enfer de la curiosité.
PETI FORUM (297-53-47), 20 h. 30 : Toute honte bue.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Frère et sœur.
POCHE (548-92-97) (Mer., Dim. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Baron baronne.
RANELAGH (224-14-08), les 4, 5, 20 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h. : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. 30 : le Cœur sur la main.
STUDIO FORTUNE, les 5 et 6 à 21 h. : Paroles d'infâmes.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DE L'EPICERIE (271-51-00) (D.), 20 h. : Ecritures I.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 16 h. : Méli-mélomane.
THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h. 30 : Henri IV.
THEATRE DU PARVIS (633-08-80) (D., L.), 20 h. 30 : Ecoute le vent sur la lande.
THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L., Mar.) 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80) : les 3, 4, 5 et 6 à 18 h. 30 : Groupe vocal de France ; les 3, 4, 6, 9, 20 h. 30, le 7, 15 h. 30 : Antigone toujours. Le 5, 20 h. 30 : Oh les beaux jours ! — Petite salle (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Virginie. — Maison internationale du théâtre, les 4, 6, 18 h. 30 : Saint-Simon le Voyeur.
THEATRE 18 (226-47-47) (D., L.), 22 h. : Lettre au père.
THEATRE 347 (874-22-34), le 4, 20 h. : Noces de sang.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. Dim. 15 h et 18 h 30 : Chéri.

En région parisienne

ARGENTEUIL, C.C.A. (961-35-29), le 5 à 20 h. 45 : François le Fol, Rabelais le Sage.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), les 3, 4, 5, 6 à 20 h. 30 ; le 7, à 17 h. ; le 9, à 19 h. 30 : Susn.
BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54) (D., L.), 21 h. : Echange et cauchemar.
CHELLES, Théâtre (421-20-36), le 5, à 20 h. : Susan Buirgue Danse Theatre.
CHOISY-LE-ROI, Kiosque (852-27-54), le 7, à 18 h. ; les 8, 9, à 20 h. 30 : J. Chesta.
CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), le 7, à 15 h. : Magma.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 6, à 21 h. : Detroit.
CRETEIL, Maison des arts (899-94-50), le 4, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain. ; les 9 et 10, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Tanztheater, de Wuppertal.
IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43) (D. soir, L., Jeu), 21 h., mat., dim., 16 h. : la Funeste Passion du professeur Forenstein. — Studio (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : l'Ignorant et le fou.
FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. P.-Neruda, le 5, à 21 h. : F. Léa.
LEVALLOIS, C.C.L. (270-83-34), le 5, à 21 h. : A. Ionatos ; les 3, 4, à 21 h. : Miracle domestique.
MASSY, Centre P. Bailliart (920-57-04), le 5, à 21 h. : le Four solaire.
MONTREUIL, Studio Berthelot 858-91-49) (D.), 21 h. : les Etoiles se marrent doucement.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), les 3, 4, 5, 6, à 21 h. : la Muraille ; le 9, à 20 h. 30 : l'Opéra Buffa del Giovedì Santo.
NOISY-LE-SEC, Salle G.-Philipe (849-01-73) (J., D., L.), 20 h. 30 : Rêves sur le mont Gellert.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat., dim., 17 h. : Spaghetti Bolognese (dern. le 10) ; II : les 9, 10, à 20 h. 30 : les Oubliettes.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), le 5, à 21 h. : le Foulon.
SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), le 4, à 21 h. : E. Louiss.
LE VESINET, CAL (976-33-75), le 4, à 21 h. : Compagnie Magenia.
VILLEPREUX, Théâtre (462-49-97), le 5, à 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74) (Sam., dim. soir, mar.), 21 h., mat. dim., 18 h. : Sept pièces d. Courteline. — Petit Sorano (D. soir, L., Mar.), 21 h., mat. dim., 18 h. : Trois filles d'Eve.
VITRY, Th. J.-Vilar (680-85-20), le 5, à 21 h. : Ballet-Théâtre de l'Arche ; le 6, à 21 h. : Compagnie la main...

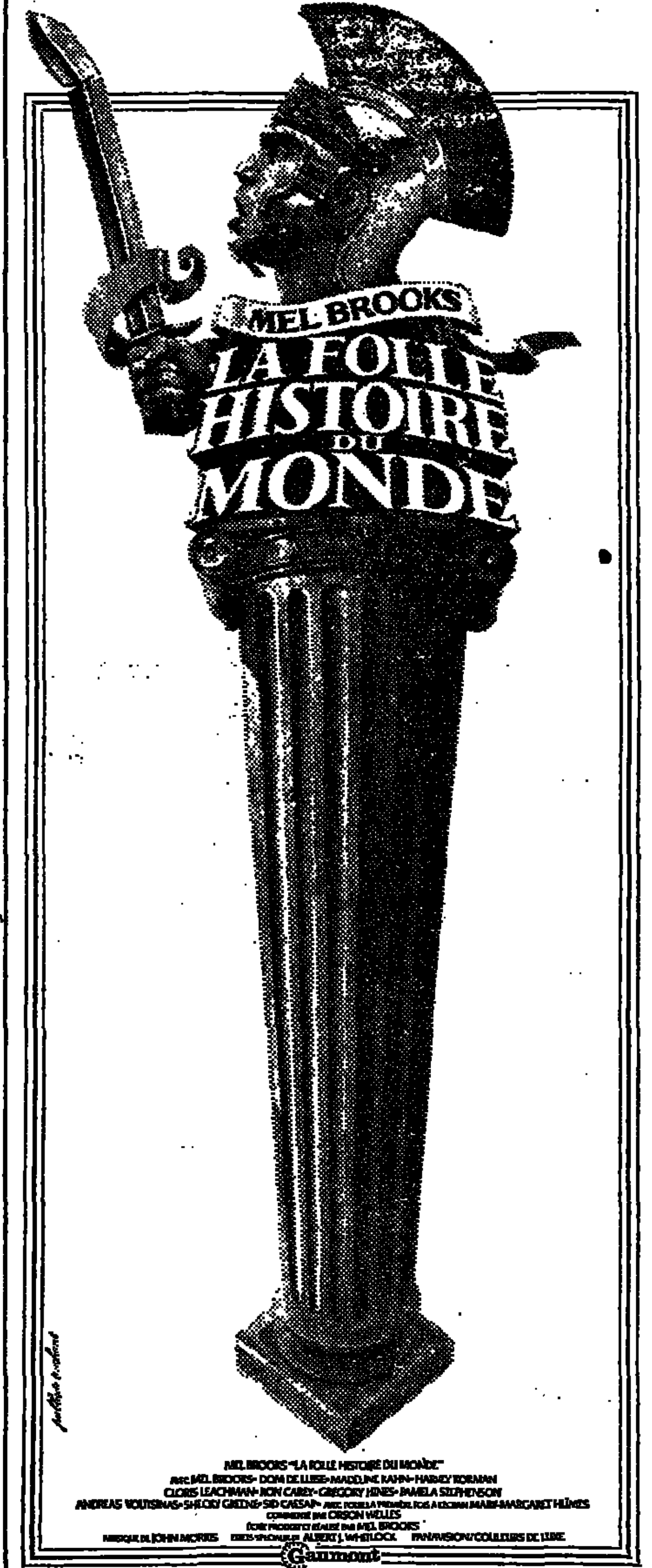
Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 19 h. : Théâtre chez Léautaud ; 20 h. 15 : Tohu-Bahut, (rel. excep. les 8, 9) ; les 3, 4, 5 et 6 à 22 h. 45 les 8, 9 20 h. 15 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. 30 : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I : 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : les Démones Loulou ; 22 h. 30 + S. 24 h. : Des bulles dans l'encrier ; II : 21 h. 30 + S. 24 h. : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h. 30 : Popote.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h. 15 : Demain, j'enlève le Noir (dern. le 8) ; II : 20 h. 30 : le Vendeur de son père ; 21 h. 45 : C'était ça ou le chômage.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) 22 h. 15 : le Chasseur d'ombre.
CONNETABLE (277-41-40) J., V., S., 20 h. 30 : Un jeté et deux boucles.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L., J.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D., L., Mar., Jeu.), 22 h. : Feydeau, Courteline, Labiche.
FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. : l'Amant ; 21 h. 15 : F. Blanche.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I : 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ?
POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h. 15 : Ça alors ; 21 h. 30 : Du ronron sur les bitnis ; 22 h. 30 : les Chocottes.
LA SOUPAP (278-27-54) les mer., jeu., vend., sam., 18 h. 30 : le Mur mort ; 21 h. 30 : Ch. Régnier.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), (D., L.) 20 h. 30 + ven., sam., 22 h. : Papy fait de la Résistance.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h. 30 : Phèdre ; 22 h. : Annonces matrimoniales.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 15 : Connaissez-vous cet escabeau ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.). 22 h. : P. Marques, C. Zarcate.
VINGT-CINQUIEME HEURE (439-36-59) (D., L. Mar.), ; 21 h. : Théophile ; 22 h. : Ripailleries.

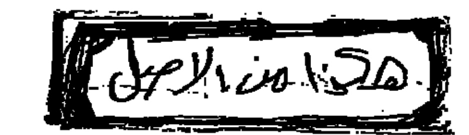
Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Achetez François.
DEUX ANES (606-10-26) (mer.) mat. dim. 15 h. 30 : C'est pas tout rose.









MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 3 FEVRIER

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. : B. Haitink (Haydn, Bruckner).
SALLE GAVEAU, 18 h 30 : Quatuor Enesco (Sauguet, Prokofiev) : 20 h 30 : Solistes de l'Ensemble orchestral de Paris (Debussy, Ravel).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : J. Menuhin (Mozart, Brahms, Debussy).
LUCERNAIRE, 21 h : D. Chivers (Bach, Britten, Albeniz).
CENTRE CULTUREL NEERLANDAIS, 18 h 30 : C. Van Tassel, M. Van Nieukerken (Rihm, Van Baaren, Escher).
CENTRE MUSICAL BOSENDORFER, 20 h 30 : R. Langner (Haydn, Beethoven, Schubert...).

JEUDI 4 FEVRIER

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 3.
SALLE GAVEAU, 21 h : B. Davidovitch (Haydn, Prokofiev, Beethoven).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h : Chœur et Orchestre Haendel, dir. : H. Niquet (Vivaldi).
LUCERNAIRE, 21 h : voir le 3.
EGLISE REFORMEE DU SAINT-ESPRIT, 21 h. : M.-C. Corsells, N. Spieth, D. Simpson.
CRYPTE SAINTE-AGNES, 21 h. : Concert dans l'œuf (musique médiévale).

VENDREDI 5 FEVRIER

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 : 18 h 30 : Ensemble Rameau (Telemann, Leclair, Milandre, Haydn, J.-Ch. Bach). - Grand Auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. : E. Krivine (Martin, Strauss, Beethoven).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : voir le 3.
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h 30 : Ensemble vocal G. de Machaut, dir. : A. Bedois (Dufay).
LUCERNAIRE, 21 h : voir le 3.
EGLISE DES BILLETTES, 20 h 30 : J.V. Del Perugia (Albeniz, Montsalvage, Monpou).
FIAP, 20 h 30 : F. Choveaux (Mozart, Beethoven, Schumann, Ravel).
HOTEL HEROUET, 20 h 30 : Duo P. Bournet, Ph. Paindavoine (Attaignant, Scarlatti, Granados).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 21 h. : voir le 4.

SAMEDI 6 FEVRIER

SALLE GAVEAU, 17 h : M. Dalberto (Bach, Schumann, Schubert) ; 21 h. : W. Parker.
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : F. Chaffiaud (Schubert, Beethoven).
LUCERNAIRE, 21 h : voir le 3.
HOTEL HEROUET, 21 h : P. De Los Cobos, D. Daigremont (Bach, Weber, Britten).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : A.-C. Gruel, E. Lestringant (airs de cour). - Grand Auditorium, 16 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : D. Epstein (Harbison, Epstein, Schoenberg, Drukman).
EGLISE SAINT-GERVAIS, 16 h 30 : A. Schroeder (Grigny, Corette, Muffat, Boëly, Mendelssohn).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 21 h : voir le 4.

DIMANCHE 7 FEVRIER

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Duo N. Nozawa, K. Koleva (Bartok, Prokofiev, Viotti).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : B. Verlet (Bach).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : O. Pierre (Bach).
EGLISE NOTRE-DAME, 17 h. 45 : H. Paget (Brahms, Vierne).
THEATRE DU ROND-POINT, 11 h. : I. et N. Gotkovsky (Schubert, Prokofiev, Stravinski).
THEATRE DE LA VILLA, 20 h. 30 : R. Troman, J. Frisch (Van Eyck, Bach, Dieupart, Haendel).
HOTEL HEROUET, 18 h. : P. de Los Cobos.
EGLISE SAINT-PIERRE DE MONTROUGE, 17 h. 45 : Ph. Sauvage (Buxtehude, Franck, Langlais).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : S. Darlington.

LUNDI 8 FEVRIER

RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 20 h. 30 : M. Olah (Bach, Haydn, Sriabine, Brahms).
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : S. Goodyear (Brahms, Schubert) ; 21 h. : P.-F. Truys (Mozart, Brahms, Debussy).
THEATRE DU ROND-POINT, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : Z. Pesko (Nono, Corghi, Donatoni, Maderna).
ATHENEE, 31 h. : Martti, Talvela, Gothoni.

MARDI 9 FEVRIER

SALLE GAVEAU, 21 h. : G. Kuhn (Scarlatti, Beethoven, Liszt, Chopin).
LUCERNAIRE, 19 h. 45 et 21 h. : Voir le 8.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : J. Leandre, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Quatuor de Tokyo (Haydn, Takemitsu, Mozart).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	342 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 16 h. : M. Sosa, Illapu.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim. 15 h. 30 : R. Didier.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 22 h. 30 : les Mimes électriques.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 22 h. : Lacombe, Asselin.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), mat. dim., 15 h. 30 : Mannick.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Grand Orchestre d uSplendid.
GALERIE PEINTURE FRAICHE (551-00-85), 20 h. 45 : R. Watter (der. le 6).
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 18 h. 30 : Nicole Vassel.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Nana Mouskouri.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), Grande salle, 20 h. 30 : H. Guedon (dern. le 7) ; 22 h. 15 : Romain Bouteille (à partir du 9).
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. : France Gall (à partir du 5).
POTINIERE (261-42-53) (D.), 20 h. 45, le 6, 21 h. 45 : Alex Métayer.
LA TANIERE (566-94-23), les 3, 4, 5, 6, 20 h. 45 : Ph. Garnier ; II : les 3, 4, 5, 6, 20 h. 45 : Abel et Bela.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) 21 h. + V., S., 23 h. 30 : Duo H. Salgan, U. de Lio.

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20) le 9, 21 h. : F. Rzewski, S. Lacy, G. List.
BAINS DOUCHES (887-34-40) le 9, 20 h. : Marine, P. Haig, R. Jobson.
BOFINGER (272-87-82) les 5, 6, 22 h. : De Villers, Fosset.
CAPTAIN VIDEO (265-58-00) le 3, 20 h. : E. Winter.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) 21 h. 30 : Benny Waters et G. Colliers.
CIRQUE D'HIVER (503-47-59) (D.) 21 h. : J. Higelin.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09) 22 h. 30 : les 3, 4, Mekea ; les 5, 6, 7 : Bovick ; le 9 : Stella Levitt.
DEPOT-VENTE (637-31-87) le 3, 22 h. : les Alligators ; le 6 : Amahutas.
DREHER (233-48-44) 22 h., les 3, 4 : M. Petrucciani ; les 5, 6, 7 : P. Motian ; les 8, 9 : Wooley the Newt.
DUNOIS (548-72-00) 20 h. 30, le 4, 5, 6 : E. Dean, K. Tiopett ; le 7 : Bekummernis.
L'ECUME (542-71-16) 22 h., les 3, 5 : Ph. Grancher, Tao ; les 4, 6 : P. Wetzel.
FEELING (271-33-41) (mar.) 22 h. 30 : E. Lelanne, M. Bertaux, M. Graillier, A. Ceccarelli.
HIPPODROME (205-25-69) le 6, 20 h. 30 : A. Cooper ; le 7, 20h. : Stray Cats.
JAZZ UNITE (776-44-26), 21 h. 30, les 3, 4 : J. Leandre, A. Nozati, I. Schweizer ; les 5, 6 : Manu Dibango ; les 8, 9 : Blue Air.
NEW MORNING (523-51-41) 21 h., le 3 : Machito ; les 4, 5 : Europamerica ; les 6, 7 : Triptyque Orchestra ; les 8, 9 : Amazonia.
PETIT JOURNAL (326-28-59) 21 h. 30, mer. : G. Laffitte, M. Fosset, P. Caratini, M. Vander, A. Levitt ; jeu. : Hommage à B. Coleman ; ven. : Watergate Seven + One ; sam. : Metropolitan Jazz Band ; lun. : New Jazz Off ; mar. : Benny Waters Quartet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h. : Ph. Petit, Zool Fleischer, D. Lemerle, O. Johnson (dern. le 7) ; les 8, 9 : Cl. Guilhot, M. Roques, G. Arvanitas, P. Michelot.
SLOW CLUB (233-84-30) 21 h. 30, les 3, 4, 5, 9 : Cl. Luter ; le 6 : Tin Pan Stompers.
THEATRE NOIR (797-85-15) 20 h. 30, le 4 : Ch. Ewantee ; les 5, 6 : Bonga ; le 7 : Azikmen ; le 9 : A. Suriam, R. Ester Wilson.
VIEILLE HERBE (321-33-01) 20 h., le 4 : Burn Champagne.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50) le 6 à 14 h. 30 et 20 h. 30, le 7 à 14 h. 30, le 5 à 20 h. 30 : Soleil d'Espagne.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20) les 4, 5, 6 à 21 h. : Sandy Walker, E. Webb.
CENTRE MANDAPA (589-01-60) le 5 à 20 h. 45 : Bharata Natyam ; les 8, 9 à 20 h. 45 : l'Amour sorcier.
GALERIE A. OUDIN (271-83-65) les 6, 9 à 19 h. : H. Basmadjian, O. Apert.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat dim. 14 h. 30 : la Belle au bois dormant.
QUATRE TEMPS (773-65-11) le 6 à 20 h., le 7 à 17 h. : Lila Greene.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. et dim. 15 h. : l'Ensemble de Pékin.
THEATRE 18 (226-47-47) (D., L.) 20 h., mat. dim. 16 h. : Mel Tem (dern. le 7), à partir du 9 : C'est comme ça qu'il faut faire.





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 3 FEVRIER

15 h. : Yoshiwara, de M. Ophuls ; 19 h. : Rétrospective Werner Schroeter : Salomé ; 21 h. : Courts métrages suisses du groupe G.D.S.

JEUDI 4 FEVRIER

15 h. : Deuxième bureau, de P. Billon ; 19 h. : Hommage à George Cukor : Hantise ; 21 h. : Rétrospective Werner Schroeter : Eika Katappa.

VENDREDI 5 FEVRIER

La route impériale, de M. L'Herbier ; 19 h. : Hommage à George Cukor : Winged victory ; 21 h. 15 : Rétrospective Werner Schroeter : l'Ange noir.

SAMEDI 6 FEVRIER

15 h. : Cœur de lilas, d'A. Litvak ; 17 h. : Hommage à George Cukor : la Femme de l'autre ; 21 h. : Rétrospective Werner Schroeter : Willow Springs.

DIMANCHE 7 FEVRIER

15 h. : Tartarin de Tarascon, de R. Bernard ; 17 h. : Bof... (Anatomie d'un livreur), de C. Faraldo ; 19 h. : Hommage à Georges Cukor : Edouard mon fils ; 21 h. : Rétrospective Werner Schroeter : la Mort de Maria Malibran.

LUNDI 8 FEVRIER

Relâche.

MARDI 9 FEVRIER

15 h. : les Loups entre eux, de L. Mathot ; 19 h. : Hommage à George Cukor : Madame porte la culotte ; 21 h. : Rétrospective Werner Schroeter : les Flocons d'or.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 3 FEVRIER

15 h. : Crainquebille, de J. Feyder ; 17 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : Anacrusa o de como la musica viene despues del silencio, d'A. Zuniga ; 19 h. : Tueurs de dames, d'A. Mackendrick.

JEUDI 4 FEVRIER

15 h. : le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 17 h. : Festival Nantes 1981 : le Grand voyage, de M. Tasi ; 19 h. : Une foule dans le vent, d'Y. Ozu.

VENDREDI 5 FEVRIER

15 h. : Salvation hunters, de von Sternberg ; 17 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : l'Hypothèse du tableau volé, de R. Ruiz ; 19 h. : Festival Nantes 1981 : Ils ne portent pas de smoking, de L. Hirszman.

SAMEDI 6 FEVRIER

15 h. : la Terre, d'A. Dovjenko ; 17 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : Genèse d'un repas, de L. Moullet ; 19 h. : Festival Nantes 1981 : les Chemins de la vie, de P. Dos Santos ; 21 h. : Lola Montès, de M. Ophuls.

DIMANCHE 7 FEVRIER

15 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : Amour de perdition, de M. de Oliveira ; 19 h. 30 : Liliom, de F. Lang ; 21 h. 30 : Une femme dont on parle, de K. Mizoguchi.

LUNDI 8 FEVRIER

15 h. : Sa majesté la femme d'H. Hawks ; 17 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : Mourir à tue-tête, d'A. Poirier ; 19 h. : l'Intruse, de C.H. Christensen.

MARDI 9 FEVRIER

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86).
ALL STARS FESTIVAL (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMERICAN POP (A., v.o.), Cluny Palace, 5e (354-07-76).
L'AMOUR DES FEMMES (Suis.-Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**) Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 13e (522-47-94).
ARTHUR (A.) v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : Caméo, 8e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A.), (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BLUE SUEDE SHOES (A., v.o.), Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A.) v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It.) (*) (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.F. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

LE DERNIER VOL DE L'« ARCHE DE NOE », film américain de Charles Jarrott, v.o./v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE, film américain de Mel Brooks, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-75) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

COUP DE TORCHON (Fr.), Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Git le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
DIVA (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88).
EAUX PROFONDES (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ESPION LEVE-TOI (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 2e (359-41-18) ; Helder, 2e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EXCALIBUR (A., v.f.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A., v.o.), Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (Suède) (*) (v.o.), Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.), Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
FONTAMARA (It., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
FORCE-5 (A.) (**) (v.o.), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 16e (606-34-25).
FRANCESCA (Port., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.), Ambassade, 8e (359-19-08).
LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'HIVER LE PLUS FROID A PEKIN (Chin., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). — V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
MAD MAX (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (725-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).
MAMAN TRES CHERE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.F. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MEPHISTO (Hongr., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 5e (633-43-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). —
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUAND TU SERAS DEBLOQUE... FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A.), (v.o.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70 ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
REPORTERS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. Sp.
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A.) (v.o.), Normandie, 8e (359-41-18).
LE ROSE ET LE BLANC (Fr.), Ciné Seine, 5e (325-95-99).
ROX ET ROUKY (A.) (v.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SALUT L'AMI, ADIEU LE TRESOR (A.) (v.f.), Marivaux, 2e (296-80-40).
SAYAT NOVA (Sov.) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).
SHE DANCES ALONE (A.-Aut.) (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
SI MA GUEULE VOUS PLAIT (Fr.) (*), Caméo 9e (246-66-44).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.), Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
STALKER (Sov.) (v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.), Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Caméo, 9e (246-66-44).
THE ROSE (A.) (v.o.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOTO APOTRE ET MARTYR (It.) (v.o.), Forum, 1er (297-53-74).
TOTO LE MOKO (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-34) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TRANSES (Mar., v.o.) : Saint Séverin, 5e (354-50-91).
LE TUEUR DU VENDREDI (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 15e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00).
VENIN (Angl.) (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

Les grandes reprises

L'AMERIQUE EN FOLIE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
CHUT, CHUT, CHERE CHARLOTTE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
LA FORET PETRIFIEE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Amér., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
INDISCRETIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La banque de l'image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97). H. Sp.
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Biarritz, 6e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
1900 (1re partie) (It., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).
1900 (2e partie) (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MOI CHRISTIANE F... (Allem., v.o.) (*) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MONTHY PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Boîte à films, 17e (622-44-21), H. Sp. ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
PANDORA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).
SABOTAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 3e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA SEULE FEMME SUR TERRE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
THE ROCKY HORROR PICTURES SHOW (A., v.o. (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TOUS EN SCENE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (633-22-13) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
YOYO (Fr.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

Les festivals

DOUGLAS FAIRBANKS : Marais, 4e (278-47-86) : Mer. : le Pirate noir ; J. : le Masque de fer ; V., D., Mar. : le Voleur de Bagdad ; S., L. : Les Trois Mousquetaires.
BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) ; mer. : la Croisière du Navigator ; J. : le Mécano de la General ; V. : Fiancées en folie ; S. : Steamboat Bill Jr ; L. : Sherlock Jr ; Mar. : les Trois Ages.
MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mer. : Chercheurs d'or ; J. : Monkey Business ; V. : Un jour aux courses ; S. : Explorateurs en folie ; D. : Noix de coco ; L. : Un jour au cirque ; Mar. : la Soupe au canard.
KUROSAWA (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-). J., Mar : Barberousse. V., D. : Vivre. Mer., S., L. : Rashomon.
MISOGUSHI (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). Mer. : la Vie d'O Haru femme galante. J. : les Amants crucifiés. V. : l'Impératrice Yang Kwei Fei. S. l'Intendant Sansho. D. : les Contes de la lune vague après la pluie. L. : la Rue de la honte. Mar. : le Héros sacrilège.
LES CESARS : Ambassade, 8e (359-19-08). Mer. : Beau-Père. J. : Hôtel des Amériques. V. : Possession (v.o.) (**). S. : Elephant Man. D. : Neige. L. : Malevil. Mar. : la Femme d'à-côté.
LA PREUVE PAR CENT (cent films et réalisateurs américains, v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : The Jazz Singer. J. : la Maison de bambou. V. : Portrait d'une enfant déchue. D. : Femmes. L. : la Fille nommée Lolly Madonna. Mar. : Les Verts P turages.
GEORGE CUKOR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer., J. : Sylvia Scarlett. V., S. : le Roman de Marguerite Gautier. D., L., Mar. : Liaisons coupables.
JULES BERRY, Studio 43, 9e (770-63-40) ; Mer., 20 h., S., 14 h., D., 16 h., L., 22 h. : l'Assassin a peur de la nuit ; Mer., V., 18 h. ; J., 22 h. ; S., 16 h. ; D., 20 h. : M. Personne ; Mer., D., 22 h. ; V., 20 h. ; S., 18 h. : Carrefour ; J., L., 18 h. ; V., 22 h. ; S., 20 h. ; D., 14 h. : Rigolboche ; J., L., 20 h. ; S., 22 h. ; D., 18 h. : le Crime de M. Lange.
HOLLYWOOD ANNEES 30 (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), Mer. : le Signe de la croix (v.f.) ; J., V. : le Roman de Marguerite Gautier ; S. : le Mouchard ; D. : l'Impossible M. Bébé ; L. : Mariage incognito (v.f.) ; Mar. : Je suis un évadé.
ROBBE-GRILLET/RESNAIS, Denfert, 14e (321-41-01), J., D., 21 h. ; S., L., 17 h. ; Mar., 14 h. 30 : l'Eden et après ; Mer., 14 h. 30 ; J., D., 17 h. ; S., Mar., 21 h. : le Jeu avec le feu ; Mar., Mer., 17 h. ; V., S., L., 14 h. 30 ; L'homme qui ment ; Mer., 21 h. ; J., D., 14 h. 30 : Glissements progressifs du plaisir ; V., 17 h. : Trans-Europ Express ; V., L., 21 h. : Muriel.
UNE HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : A chaque aube, je meurs ; J. : l'Enigme du Chicago-Express ; V. : Tony Rome est dangereux ; S. : Pendez-moi haut et court ; D. : les Bas-Fonds new-yorkais ; L. : Les films ne dorment pas la nuit ; Mar. : Né pour tuer.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMME



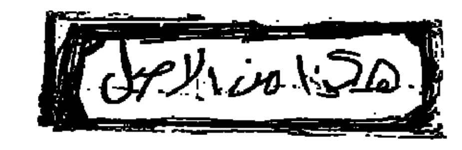






POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES





DOSSIER

Le rapport de la commission Bloch-Lainé

Après l'analyse de l'état de l'économie française établi par le rapport de la commission Bloch-Lainé (*le Monde* du 2 février), nous publions à partir d'aujourd'hui des extraits — et commentaires — du rapport concernant notamment des chapitres qui ne figuraient pas dans le prérapport rendu public au mois de septembre 1981 : l'action extérieure (politique étrangère), la défense, les institutions, la démographie, la politique culturelle, l'environnement et tout ce qui a trait au cadre de vie (logement, urbanisme, architecture), la presse écrite et l'audiovisuel, les transports, l'éducation nationale (1).

Ces analyses confirment le relativisme et la prudence du rapport sur l'état de l'économie française, prudence que l'on retrouve notamment dans les appréciations portées sur l'action extérieure de la France avant le 10 mai 1981.

(1) Les chapitres intéressant la recherche et la technologie avaient été analysés dans *le Monde* du 13 janvier.

ACTION EXTÉRIEURE

Des appréciations nuancées et...banales

Dans le domaine de l'action extérieure, le rapport Bloch-Lainé est sommaire nuancé — avec un réel effort d'objectivité — et banal. C'est, en dix pages, le survol essentiellement descriptif d'une vingtaine d'années. Une partie est consacrée aux rapports Est-Ouest et au maintien de l'indépendance nationale, une autre au dialogue Nord-Sud et à la montée de l'interdépendance, une troisième au rappel de quelques chiffres (aide au développement, vente d'armes, francophonie, Français à l'étranger).

Les auteurs soulignent (littéralement) que *« la politique extérieure est soumise à des contraintes très pesantes de la part d'un environnement international »* qui ne peut être modifié *« du jour au lendemain »*, ce qui est une évidence. Ils *« se demandent si »* (formule employée plusieurs fois) la France s'est adaptée *« à un monde de plus en plus conflictuel et interdépendant »* et si elle *« n'a pas négligé l'émergence de nouveaux pôles de puissance plus délimités que les pays producteurs de pétrole et les pays pauvres »*, sans répondre à ces questions.

Les jugements sont rares et vagues. Le plus net porte sur le Proche-Orient : la France *« a eu le mérite »* — lit-on — de faire adopter par les Européens *« une juste vision du seul cadre dans lequel le problème israélo-arabe pouvait trouver une solution, l'autodétermination palestinienne »* ; mais les rapporteurs relèvent aussitôt, comme pour atténuer ces louanges, la détérioration des rapports avec Israël ; les autres appréciations sont encore plus prudentes, comme on le verra ci-dessous :

« Des initiatives diplomatiques du président Giscard d'Estaing ont été vivement contestées, que ce soit la suppression de la célébration du 8 mai, l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel ou la rencontre de Varsovie : c'est la rançon inévitable de la personnalisation très marquée de la politique étrangère de la France.

« Mais, à l'inverse, la politique extérieure d'un pays est soumise à des contraintes très pesantes de la part d'un environnement international qu'elle ne peut, à l'évidence, modifier du jour au lendemain, même si sa raison d'être est d'essayer d'influer sur son évolution. La France n'échappe pas à ses contraintes. (...)

« Le bilan de la position française dans le monde doit pouvoir s'établir en essayant de voir si la réponse de sa diplomatie a été adaptée aux défis sans cesse renouvelés qui lui étaient adressés. Plus particulièrement, il faut se demander si, après avoir donné, dans un monde bipolaire né de la guerre froide, un certain type de réponse, calculé par rapport aux volontés hégémoniques prêtées aux super-puissances, elle s'est adaptée à un monde de moins en moins bipolaire, de plus en plus conflictuel et interdépendant.

(...) Le thème du retour des forces françaises dans *l'organisation intégrée de l'alliance atlantique* n'est plus guère crédible (...)

En fait, la stratégie militaire de la France, fondée sur la détention d'une capacité nucléaire autonome, se concilie avec l'appartenance à l'alliance. (...)

Le climat de détente (...) a disparu avec la montée en puissance militaire de l'U.R.S.S. et avec ses interventions extérieures. Dès lors, la volonté de poursuivre à tout prix dans la voie de la détente (...) a conduit (...) à des attitudes malheureuses, la plus regrettable étant sans conteste la mollesse des réactions à l'invasion de l'Afghanistan, suivie d'une démarche hasardeuse à Varsovie. (...) En revanche, la France a, dans l'affaire polonaise, enfin manifesté, vis-à-vis de l'U.R.S.S., une fermeté qui préservait ses chances de jouer un rôle positif dans l'évolution de ce pays vers plus de liberté.

(...) En matière de désarmement en dépit du rôle actif joué par la France à Genève, peu de progrès ont été accomplis. En matière de non-prolifération des armes nucléaires, la France, sans pour autant signer le traité, a pris des mesures rigoureuses en vue du renforcement du contrôle. (...)

Dans la construction européenne « un nouveau progrès a pu être fait avec l'institutionnalisation, en 1974, du conseil européen, issu des réunions de chefs d'Etat et de gouvernement des pays de la Communauté, initiative du général de Gaulle au début des années 60. »

Les rapporteurs relèvent que, après avoir pris l'initiative (qu'ils ne jugent pas) de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage direct, la France *« paraît s'en être désintéressée »*.

Entre 1955 et 1966, « la France a pu passer, grâce à la décolonisation achevée sous l'impulsion du général de Gaulle, du rang de puissance coloniale mise au ban du tiers-monde à celui d'ami des non-alignés.

(...) Mais la reconnaissance de la Chine populaire en janvier 1964, l'énorme succès du voyage entrepris la même année par le général en Amérique latine, auraient dû conduire la France, à la fin des années 60, à jouer un rôle important dans un monde de plus en plus marqué par l'écart entre pays nantis et pays pauvres. (...) ».

Les rapporteurs énumèrent les initiatives de M. Giscard d'Estaing pour un dialogue Nord-Sud et se demandent si la France « n'a pas négligé l'émergence de nouveaux pôles » :

« Trois régions du monde dans lesquelles la France avait, à l'orée des années 70, un capital de confiance ont été laissées en friche : l'Asie du Sud-Est, la Méditerranée et l'Amérique latine. Deux autres ont fait l'objet de soins plus constants avec un bonheur inégal, l'Afrique et le Proche-Orient. (...) »

Les rapporteurs relèvent l'insuffisance ou l'absence de contacts à niveau élevé avec la Chine, le Japon, l'Inde, l'Indonésie, l'*« échec »* de la visite de M. Giscard d'Estaing en Algérie, ses *« attitudes hésitantes »* face au comportement aventureux du colonel Kadhafi. En Amérique latine, ils estiment que *« le capital d'affinité culturelle* [de la France] *paraît avoir été laissé en friche »*, mais que la France a marqué *« des points non négligeables »* dans le domaine commercial et la coopération technique.

A propos du Proche-Orient, les rapporteurs écrivent : *« Si la France a eu le mérite de défendre et de faire adopter par ses partenaires européens une juste vision du seul cadre dans lequel le problème israélo-arabe pouvait trouver une solution, l'autodétermination palestinienne, ses relations se sont parallèlement détériorées avec Israël, même si la prudente réserve avec laquelle elle a accueilli le voyage du président Sadate à Jérusalem n'a pas affecté ses rapports avec l'Egypte. »*

Enfin, à propos de l'Afrique, les rapporteurs écrivent : *« L'innovation, introduite avec la réunion annuelle d'un sommet franco-africain, (...) d'élargir une coopération qui s'était trop resserrée dans le passé sur des partenaires privilégiés. (...) Une appréciation plus nuancée doit être portée sur les interventions militaires qui, outre leurs finalités humanitaires, ont, dans un certain nombre de cas, eu le propos justifié de s'opposer à la déstabilisation de certains pays amis, mais qui, dans le cas (...) du Tchad, ont connu beaucoup trop d'atermoiements. En revanche, l'intervention, plus nettement politique, en République Centrafricaine a été tout aussi préjudiciable à la réputation de la France que ne l'avait été la poursuite d'une coopération trop complaisante avec un régime déconsidéré. (...) »*

CULTURE

Une part modeste

Les crédits affectés au ministère de la culture ont augmenté de 250 % entre 1959 et 1978, c'est-à-dire de 40 % de plus que le total du budget de l'Etat. Cependant, leur part dans ce total est restée très modeste. (...) Qu'a fait un Etat plus intervenant que d'autres avec si peu de ressources ?

— De 1959, date de la création du ministère, à 1968, sous la conduite d'un ministre stable, la « démocratisation culturelle », à côté d'opérations qui conservaient un caractère plus élitiste, a été recherchée par le moyen principal des maisons de la culture. Mais le programme de construction de ces établissements est resté très inachevé (...) ; la crise que la plupart ont connue autour de 1968 a conduit à constater des défauts de conception ou de réalisation qui ont pratiquement interrompu l'expérience.

— A partir de 1969 (...), on a voulu diffuser la culture dans la vie quotidienne en « favorisant l'épanouissement de la créativité de chacun » (...) en même temps que l'on aidait de grandes réalisations exemplaires. Cette politique nouvelle (...) a mis l'accent sur une décentralisation menée en coopération avec les collectivités locales ; elle a donné la priorité aux projets et aux expériences par rapport aux institutions de la période précédente, l' « animation » étant promue au rang de fonction primordiale. Cette dernière notion, un peu ambiguë, a mal résisté à la crise économique et aux difficultés financières.

— La troisième phase, qui part de 1974-1975, marque donc un recul des grandes ambitions, en partie déçues. Le gouvernement semble avoir porté, dès lors, moins d'intérêt à l'action culturelle (dont *Démocratie française* parle peu). Il l'a couplée successivement, avec l'environnement et avec la communication, sans résultat sensible quant à son influence relative. On est ainsi revenu à la conception ancienne de la gestion des principales activités du secteur, en comptant sur l'essor des industries culturelles, suivant des mécanismes de marché plus ou moins régulés par l'Etat et en laissant aux collectivités locales la plus grande part des charges de la promotion publique. (...)

On a continué à faire moins de dépenses d'investissement que de dépenses d'entretien et de fonctionnement. (...) Cette permanence dans l'emploi de faibles ressources explique que les actions entreprises à différentes époques par des responsables de qualité aient eu relativement peu d'ampleur, laissant quelques stratifications qui ne forment pas, en définitive, un ensemble cohérent.

Trois domaines ont continué d'être l'objet des soins principaux : le théâtre, la musique, le patrimoine. D'autres ont été plus négligés : la lecture publique et l'action culturelle à l'étranger. Enfin, les résultats du côté des collectivités locales et des industries culturelles demeurent imparfaits.

Les restrictions budgétaires ont touché principalement les institutions décentralisées : la réduction de la participation de l'Etat à leur financement a coïncidé, ces dernières années, avec la priorité donnée aux institutions parisiennes de prestige. Si l'Etat a cru trouver des successeurs dans les collectivités locales, il n'a plus bien organisé sa succession.

L'autre relais, celui des industries culturelles, encouragé par les pouvoirs publics, n'a pas, non plus, contribué suffisamment à réduire les inégalités dans l'accès à la culture.

INSTITUTIONS

Stabilité gouvernementale

Le rapport porte un jugement global ainsi résumé :

« — Ce régime est le seul au monde qui ait su concilier prééminence présidentielle et bicéphalisme de l'éxécutif ;

— Ce régime est le seul de l'histoire de France qui ait su concilier parlementarisme et stabilité gouvernementale ».

Le rapport note le caractère incontestable de la prééminence présidentielle, mais constate que le rôle du premier ministre reste indispensable. Pour ce qui concerne le Parlement, ses auteurs écrivent :

« Au total, la procédure législative française est certainement moins respectueuse des *prérogatives parlementaires* que celle de nombreux pays européens. La différence apparaît, toutefois, moins au niveau de la proportion des lois d'initiative parlementaire (qui a décru partout, et, en France même, dès avant 1958) que des possibilités pour l'opposition de faire aboutir des amendements : l'opposition, en France, a le droit de contester, bien peu celui de participer à l'exercice de la fonction législative, même s'il lui est arrivé de voter certaines réformes libérales avec la majorité. »

Le rapport souligne les progrès du contrôle parlementaire sous le précédent septennat (recours aux commissions d'enquête et de contrôle, avec des pouvoirs accrus, parlementaires en mission, questions au gouvernement, saisie du Conseil constitutionnel).

En conclusion, les rapporteurs constatent *« les vertus d'efficacité »* du régime établi en 1958-1962 et *« son mérite essentiel : la souplesse »* Ils écrivent : « Alors qu'on avait cru pouvoir y déceler un habit taillé aux seules mesures du fondateur de la Vᵉ République, il s'est assez remarquablement adapté jusqu'ici à tous ses successeurs. Toujours interprété, à ce jour, dans un sens nettement présidentialiste, il peut, sans modification des textes constitutionnels, faire l'objet d'une « lecture » plus parlementariste si la majorité présidentielle le souhaite ou si la majorité parlementaire l'impose. »

Enfin, le régime n'a pas interdit l'alternance au pouvoir en 1981, qui s'est faite naturellement. Les auteurs du rapport insistent à ce sujet :

« Nul ne paraît s'être avisé qu'elle aurait pu être beaucoup plus délicate si, comme les textes le permettaient, le gouvernement, régulièrement nommé par le président sortant, avait attendu pour démissionner d'être mis en minorité par une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale. La lecture « présidentialiste » de la Constitution l'a alors heureusement emporté, mais l'évocation d'une solution inverse plus « parlementariste » montre que les ambiguïtés du régime actuel peuvent ne pas toujours être un facteur de force, et que la souplesse appelle la sagesse. »

DÉFENSE

Des armées solides et dévouées

« Nos armées peuvent se présenter aujourd'hui solides et dévouées », constate la commission du bilan, qui estime, néanmoins, que *« la part du budget consacrée au noyau dur de notre défense, la force nucléaire stratégique, ne paraît pas suffisante eu égard à la priorité que doit recevoir la dissuasion »*.

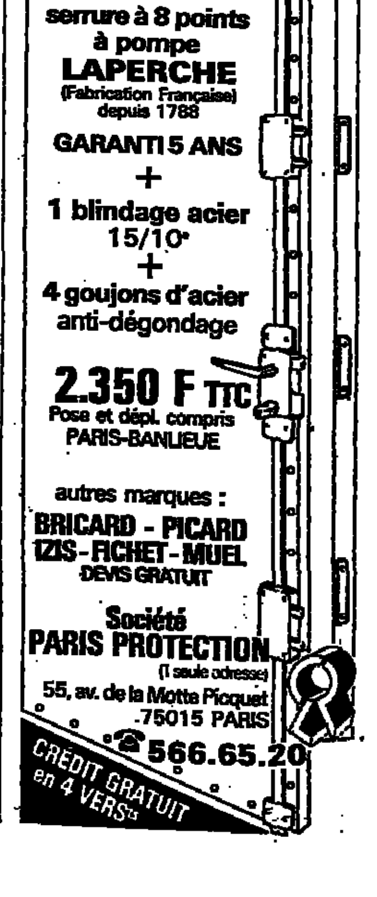
La France, observe encore la commission, reste *« le seul pays au monde, avec les deux Super-Grands et la Chine, à conserver toute la panoplie des instruments de la puissance militaire »*. Notant que *« les principales familles politiques adhèrent au principe d'une défense nationale indépendante fondée sur la dissuasion nucléaire »*, la commission indique que *« la puissance de feu de ces forces, entre 1974 et 1981, a été multipliée par quatre pour atteindre aujourd'hui quatre mille fois celle de la bombe d'Hiroshima »*.

A propos de l'emploi possible de la force nucléaire, la commission fait sienne la thèse selon laquelle *« la définition des intérêts vitaux justifiant l'engagement des forces nucléaires n'a pas à être donnée une fois pour toutes, dans la mesure où l'incertitude, en ce domaine, peut être, en soi, un élément de la dissuasion »*. La commission considère, cependant, que la défense civile reste, en France, très insuffisamment traitée.

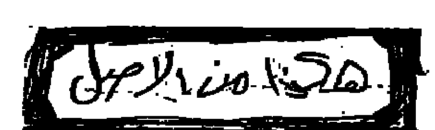
Examinant la situation de l'industrie d'armement, la commission relève que *« cette industrie exporte 40 % de sa production et réalise 12 % environ des échanges mondiaux dans ce domaine. Le taux d'exportation de l'industrie française d'armement a doublé depuis 1973. Le Proche-Orient absorbe à lui seul 45 % des exportations. L'armement français se trouve donc très dépendant des marchés extérieurs.*

La recherche militaire contribue pour 20 % à la dépense nationale de recherche publique. *« Les retombées de la recherche de défense sur l'industrie sont nombreuses »*, constate la commission, qui émet le vœu que soit accrue la concertation entre recherche militaire et recherche civile.









INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

La chaleur d'une cheminée

A l'agrément d'un feu pétillant dans la cheminée peut s'ajouter la récupération d'une partie de la chaleur qui s'enfuit vers le toit.

Outre les systèmes améliorant la combustion du bois, qui équipent la quasi-totalité des cheminées actuelles, des « récupérateurs de chaleur » peuvent s'installer sur des cheminées existantes. Les foyers ouverts ont un faible rendement thermique : guère plus de 10 % des calories sont « distribuées » dans la pièce, par le devant de la cheminée, 20 % sont absorbées dans le foyer et l'avaloir, et 70 % s'envolent en fumée.

Avec un récupérateur de chaleur, on peut espérer recueillir près de 20 % des calories d'un feu de bois. Il existe deux types d'échangeurs à placer dans le foyer d'une cheminée : à air ou à eau. Dans un récupérateur à air, celui-ci (pris dans la pièce) est réchauffé dans le foyer et sort par des bouches placées sur les côtés ou à la partie supérieure de la cheminée. Ce système apporte un bon appoint de chaleur, notamment dans une pièce très haute de plafond, et met rapidement en température le séjour d'une maison de campagne habitée en fin de semaine par exemple.

Parmi les plus récents des très nombreux récupérateurs à air pulsé proposé sur le marché, « Sirocco » de Cepim est une grille faite de cinq tubes d'acier, disposés en U couché, sur laquelle on pose les bûches. L'air entraîné par un petit ventilateur, circule à l'intérieur des tubes et sort à la partie supérieure de l'appareil (1 360 F) ; il se pose sans difficulté dans une cheminée existante. Même facilité d'installation avec le générateur d'air chaud « Turbo-Fonte » vendu en kit ; il se compose d'une plaque verticale (2 210 F) à laquelle on peut adjoindre un caisson de sol (1 350 F) pour former un appareil en L d'une puissance de 5 kW, avec un pulseur pour activer le débit d'air (706 F). Un autre appareil, d'une puissance de 12 kW, est une plaque verticale existant en différents décors.

Le « Turboflam » de Richard Le Droff est à combustion inversée, diminuant sensiblement la consommation de bois et donnant plus de chaleur. Ce récupérateur est une chambre de combustion horizontale avec grille en acier réfractaire, dans laquelle est inclus un échangeur de calories. Celui-ci peut être à air pulsé (puissance de 7 à 11 kW, 3 760 F) ou à eau (puissance de 10 à 12 kW, 3 250 F).

Nouvelle génération des récupérateurs de chaleur, les systèmes à circulation d'eau permettent d'alimenter des radiateurs de chauffage central, soit en autonome (comme une chaudière à bois), soit par raccordement au circuit de retour d'une chaudière existante. Dans ce cas, le thermostat arrête le brûleur lorsque la cheminée fournit assez de chaleur. Un récupérateur à eau, qui doit être installé par un chauffagiste, requiert un feu assez vif dans la cheminée et relativement continu.

« Castelâtre », de Castelas-Vérité, est en tubes d'acier ; il sert de chenets à l'avant et son réseau vertical, à l'arrière, peut être dissimulé par une plaque foyère (trois modèles, entre 2 511 F et 3 040 F). Le « Turbo-Fonte », déjà cité en récupérateur à air, existe également en grille ou plaque de foyer à eau. Ces éléments monoblocs ont une grande surface d'échange chaleur (de 3 280 F à 4 260 F). En fonte également, l'« Aquachenets » réunit en une seule pièce, coulée sans joint, une plaque verticale et trois (ou quatre) chenets de section triangulaire (2 550 F et 3 850 F).

JANY AUJAME.

CEPIM, 68, rue de Paris, Épinay-sur-Seine. Tél. : 823-47-47.

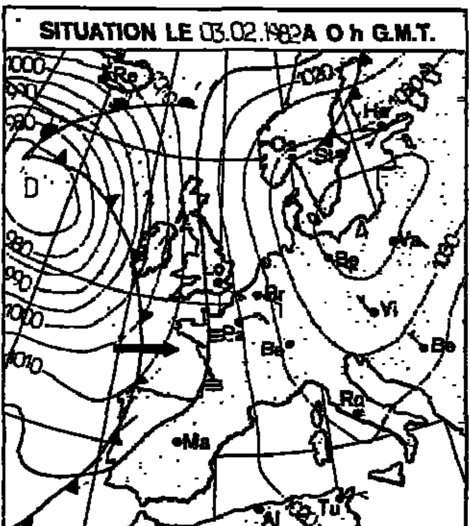
« Turbo-Fonte », société MARC, 9, rue de l'Aiguillon, 33120 Arcachon. Tél. : (56) 83-65-05.

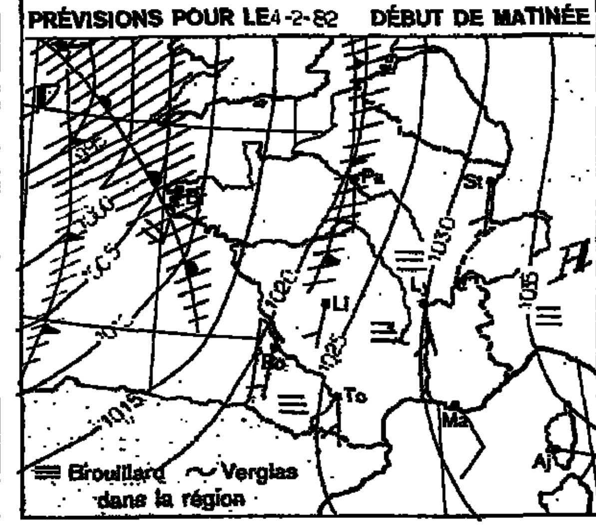
Richard Le Droff, Z.I. Saint-Guénault, Courcouronnes, 91002 Evry cedex. Tél. : 077-81-35.

Castelas-Vérité, 3, rue de la Rosière, 75015 Paris. Tél. : 578-80-37.

« Aquachenets », société Hogar, 20, av. de l'Escouvrier, 95200 Sarcelles. Tél. : 419-17-15.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 février à 0 heure et le jeudi 4 février à 24 heures :

Les hautes pressions persisteront sur l'Europe continentale et le flux perturbé océanique ne pénétrera que sur la façade atlantique de l'Europe ; l'activité des masses d'air humide s'atténuera en Méditerranée.

Jeudi, au nord-ouest d'une ligne Bordeaux-Bourges-Mézières, le temps sera doux et nuageux en matinée avec de faibles pluies sur le Nord et une zone pluvieuse plus organisée sur la Bretagne et la Vendée, qui se localisera progressivement au voisinage de la Manche dans la journée tandis que des éclaircies se développeront dans l'intérieur.

Au sud-est de cette ligne, temps ensoleillé favorisant une bonne remontée des températures après dissipation des bancs de brouillard parfois givrants dans l'intérieur ou des nuages bas sur le pourtour méditerranéen.

Les vents souffleront du secteur sud, modérés dans l'intérieur mais assez forts près des côtes atlantiques.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 3 février 1982 à 7 heures, de 1019,4 millibars, soit 764,6 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 février ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3 février) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 11 et 5 ; Bourges, 8 et 0 ; Brest, 8 et 7 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 6 et 2 ; Clermont-Ferrand, 13 et 0 ; Dijon, 8 et – 1 ; Grenoble, 11 et 0 ; Lille, 7 et – 1 ; Lyon, 12 et 2 ; Marseille-Marignane, 15 et 9 ; Nancy, 4 et – 5 ; Nantes, 11 et 4 ; Nice, 12 et 6 ; Paris-Le Bourget, 7 et – 1 ; Pau, 11 et 1 ; Perpignan, 14 et 11 ; Rennes, 7 et 3 ; Strasbourg, 4 et – 4 ; Tours, 6 et 2 ; Toulouse, 14 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

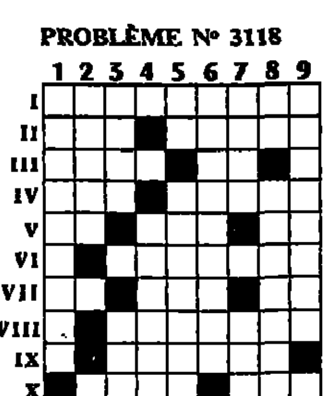
PRÉVISIONS POUR LE 4 FÉVRIER, A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 2 degrés ; Amsterdam, 5 et – 1 ; Athènes, 7 et 2 ; Berlin, 1 et – 6 ; Bonn, 6 et – 3 ; Bruxelles, 7 et – 1 ; Le Caire, 18 et 12 ; îles Canaries, 20 et 12 ; Copenhague, – 2 et – 3 ; Dakar, 25 et 17 ; Genève, 3 et 0 ; Jérusalem, 12 et 5 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 9 et 1 ; Madrid, 7 et 5 ; Moscou, – 6 et – 11 ; Nairobi, 30 et 15 ; New-York, 1 et 0 ; Palma-de-Majorque, 17 et 10 ; Rome, 11 et – 2 ; Stockholm, – 2 et – 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3118



HORIZONTALEMENT

I. Elle met en appétit en vous laissant sur votre faim. – II. Pronom. Son mandat est difficile à encaisser. – III. Ne fait preuve de ressort qu'après un bon coup de pompe. Début de compte ou de conte. – IV. Un « rouge » inconnu de la « grande bleue ». Mieux vaut les creuser par la suite que de les avoir creuses à l'origine. – V. Négation. Oiseau rare qui disparaît au premier froid. Au cœur de la nation. – VI. Point de projections en relief. – VII. Terme fondamental pour un calcul de probabilités. Participe passé qu'on ne saurait mettre à l'actif des passifs. Préfixe. – VIII. Taches sombres sur un organe laiteux. – IX. Trimer dans le faubourg. – X. Son esprit s'exprime avec un vocabulaire peu académique. Association d'anciens combattants. – XI. Démarreur de modèle hippomobile. Les dessous de la diplomatie de Louis XV.

VERTICALEMENT

1. Ne fait pas la conquête d'un piton sans en avoir planté quelques-uns. – 2. Jour donnant lieu à une reprise. Personnel. – 3. Prisonnière. Ce qu'une femme admet pour elle et refuse à son mari. – 4. Point de débarcadère d'une illustre croisière. – 5. Possessif. Théâtre de représentations pour enfants. – 6. Source de rayonnement de certaines lumières. – 7. Reçoit beaucoup les jours de consultation. Le dixième du nom fut en lutte avec Luther. – 8. Personnel. On peut les vider sur le plat quand on manque d'assiette. – 9. Courants alternatifs. Personnel.

Solution du problème nº 3117

Horizontalement

I. Langue. – II. Étudiante. – III. Manucures. – IV. Poêles ; Is. – V. Onde ; Sage. – VI. In. – VII. Immunisés. – VIII. Saint ; Eut. – IX. Eté ; Rosse. – X. Elles ; El. – XI. Or ; Bêtise.

Verticalement

1. Temporise. – 2. Taon ; Mâter (cf. perroquet). – 3. Lune de miel. – 4. Adule ; Un ; Lb. – 5. Nice ; Entrée. – 6. Gauss ; Ost. – 7. U.N.R. ; Aisés. – 8. Eteigneuses. – 9. Esse ; Stèle.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 3 février :

DES DÉCRETS

● Relatif au recouvrement de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité sur la succession de l'allocataire.

● Portant modification du décret du 12 avril 1945 modifié portant création d'un comité interministériel et d'un haut comité consultatif de la population et de la famille.

● Portant réaménagement de la tarification postale relative aux périodiques édités par l'administration et les établissements publics.

DES ARRÊTÉS

● Fixant les prélèvements à opérer, au titre des années 1978 et 1979, sur le produit de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi du 3 janvier 1970.

● Fixant la répartition des cotisations d'assurance vieillesse et d'assurance veuvage pour 1981.

● Fixant la répartition des cotisations d'allocations familiales pour l'année 1981.

● Relatif aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature.

BREF

EXPOSITIONS

FOSSILES A ASNIÈRES. – Sous l'égide de la municipalité, du jeudi 4 au dimanche 7 février, les apprentis de la Moineaudière, œuvre accueillant des jeunes gens en difficulté, de Xonrupt-Longemer, près de Gérardmer, dans les Vosges, viennent présenter à Asnières-sur-Seine, au Centre Robert-Lavergne, 11, rue R.-Lavergne, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h leur exposition-vente de pierres, minéraux, fossiles, insectes et coquillage.

FISCALITÉ

PRESTATIONS SOCIALES. – La Caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne rappelle aux assurés sociaux que l'article 76 de la loi de finances pour 1979 soumet à l'impôt sur le revenu les prestations en espèces versées pour l'année 1981. En sont exclues : les indemnités journalières de l'assurance maladie réglées à des personnes atteintes d'une affection comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse ; les indemnités journalières de l'assurance maternité ; les indemnités journalières d'accident du travail.

A cet effet, les assurés sociaux concernés par l'article 76 de la loi de finances pour 1979 recevront un relevé individuel et ce, avant le 22 février 1982. Ce relevé devra faire l'objet d'une déclaration à l'administration fiscale.

FORMATION PERMANENTE

ANIMATEURS DE CENTRES DE VACANCES. – La Formation de cadres de centres de vacances et de loisirs (F.C.V.F.) propose une session de formation d'animateurs de centres de vacance et de loisirs, organisé, du 7 au 14 février en Ile-de-France, en vue d'obtenir le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), délivré par le ministère du temps libre. Conditions d'inscription : avoir au moins dix-sept ans. Participation financière : 1 170 F.

★ F.C.V.F., 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris. Tél. : 233-05-17.

JEUNES EN DIFFICULTÉ. – Les « Cahiers de Beaumont » organisent les 8, 9 et 10 février, au Centre national de pédagogie, un colloque sur « la formation professionnelle des jeunes en difficulté ». Ce colloque, placé sous le double patronage du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la formation professionnelle, est destiné aux enseignants, universitaires, praticiens, chercheurs, responsables syndicaux, parents et organisations diverses.

Sont prévus des exposés en séance plénière, des « tables rondes » en groupes de réflexion, un rapport de synthèse. Inscription : 50 F.

★ Association amicale et coopérative du CNEFASES, 95260 Beaumont-sur-Oise. Tél. : (3) 034-32-20.

LOISIRS

ANIMATEURS DE NATURE ET D'ENVIRONNEMENT. – La direction régionale du temps libre, jeunesse et sports d'Ile-de-France, organise trois sessions d'une semaine chacune, agréées DEFA, destinées à former des animateurs intéressés par la nature et l'environnement. Du 1er au 6 février, du 24 au 30 avril (spécialement consacrée aux mares) et du 14 au 20 juin (consacrée aux forêts).

★ 6-8, rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris. Tél. : 584-12-05, poste 532 et 533.

VIE SOCIALE

RENTES ACCIDENTS DU TRAVAIL. – La Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France (17-19, rue de Flandre, 75019 Paris) informe les assurés de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, du Val-d'Oise, des Yvelines et de la Ville de Paris, que le paiement des rentes accidents du travail, majorées de 6,70 % à partir du 1er janvier 1982, sera effectué selon le calendrier suivant : 15 janvier, pour les assurés nés en janvier, avril, juillet, octobre, et pour tous ceux payés mensuellement ; 15 février : pour les assurés nés en février, mai, août et novembre ; 15 mars : pour les assurés nés en mars, juin, septembre et décembre.

★ Téléphone : 200-67-24.

RÉTROMANIE

LA COTE DES ANTIQUITÉS. – Au sommaire de *la Cote des antiquités* (janvier-février) : L'argus des coffres anciens. Les vedettes de 1981. Vrais et faux meubles, comment les reconnaître. Tendance et valeurs à suivre. Le numéro : 11 F, en vente à Drouot. *Envoi de spécimens gratuits sur demande.* Abonnement un an : 60 F, écrire à *la Cote des antiquités*, 76450 Cany.

AUTOMOBILE

UNE NOUVELLE VOITURE DE PRESTIGE CHEZ VOLVO LA 760 G.L.E.

La firme suédoise Volvo a présenté, le 2 février à Paris, un nouveau modèle de voiture de prestige baptisé 760 G.L.E. Il s'agit d'un véhicule très cossu, inspiré des modèles existants de la marque. D'une longueur de 4,78 mètres, d'une largeur de 1,76 mètres, la 760 G.L.E. reste très classique avec moteur à l'avant, roues arrières motrices et coffre important. Le nouveau véhicule reprend la base des modèles de la série 240. Toutefois, si l'essieu arrière reste rigide, la suspension a été modifiée et deux nouvelles boîtes de vitesses : manuelle (quatre rapports plus overdrive) et automatique (trois rapports plus overdrive) seront proposées. Le moteur sera au départ un V 6 en aluminium à injection d'essence de 2 849 centimètres cubes, fabriqué en France par P.R.V. (1) à Douvrin. Plus tard, viendra le 6 cylindres Diesel turbo et le 4 cylindres à essence turbo compressé déjà en exploitation sur certains modèles Volvo.

L'allure générale du nouveau véhicule reflète bien les intentions de la marque : prendre sa place dans le créneau des hauts de gamme déjà solidement occupé par Mercedes ou B.M.W. pour leurs plus prestigieux modèles. Les prix de vente de la 760 G.L.E. avoisineront les 125 000 F. – C. L.

(1) Peugeot, Renault, Volvo.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 5 FÉVRIER

« La crypte de Notre-Dame », 12 h 30, entrée, Mme Guillier.

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch.

« Hôtel du Cardinal-d'Amboise », 15 heures, place Paul-Painlevé, Mme Brossais.

« Hôtel de Miramion », 15 heures, 47, quai de la Tournelle, Mme Legrégeois.

« Montparnasse », 15 heures, métro Vavin, Mme Pennec.

« Lettres de doléances », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« La collection Thyssen », 15 heures, Petit Palais (Approche de l'art).

« La peinture flamande au quinzième siècle », 11 heures, musée du Louvre, Victoire de Samothrace, Mme Caneri.

« Les impressionnistes au Jeu de Paume », 14 h 30, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Beaubourg », 15 heures, 135, rue Saint-Martin, Mme Hager.

« De Manet à Matisse », 15 heures, 13, avenue du Président-Wilson (Paris et son histoire).

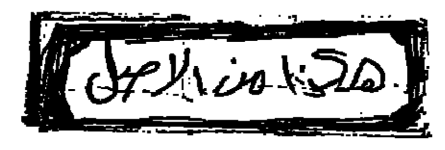
CONFÉRENCES

14 h 30 et 16 h 45 : 107, rue de Rivoli, M. R. Percheron : « L'Arménie et l'art arménien ».

15 heures : 12, rue du Renard, M. Schmitt : « Que faire de sa vie ? » (Cercle d'étude du Message du Graal).

18 h 15 : Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt : « Introduction et initiation à l'informatique ».

19 heures : 56, rue du Faubourg-Poissonnière, MM. A. Attelly et A.-Jeanne Rose : « La danse et l'expression primitives » (Kiron).



SCIENCES

EN CONFLIT DEPUIS TROIS MOIS AVEC LEUR DIRECTION

Les mécaniciens nucléaires de La Hague réclament une revalorisation de leur métier

De notre correspondant

Cherbourg. — En conflit avec leur direction depuis trois mois, les soixante et onze mécaniciens de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague (Manche) ont tenté de populariser leur action, samedi 30 janvier, en invitant les médias à assister à une démonstration fictive de leur savoir-faire.

Méconnu, selon eux, leur emploi consiste à entretenir et réparer les kilomètres de tuyauteries et les milliers de vannes et de pompes de l'usine de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogéma), tâches classiques *a priori* pour des mécaniciens. Une nuance cependant : les interventions ont lieu en milieu nucléaire. Il faut donc préparer longuement chaque mission, revêtir un scaphandre pour se protéger de la contamination et des irradiations, bref travailler dans des conditions éprouvantes.

Ces mécaniciens aiment leur métier ; certains l'ont affirmé avec force aux journalistes et à M. Louis Darinot, député socialiste et président de la commission locale de surveillance de La Hague. Ils n'ont pas peur de la radioactivité et reconnaissent que leurs conditions de travail se sont plutôt améliorées *« ayant appris par eux-mêmes à mieux se préparer au niveau de la technique et en matière de prévention radiologique »*.

Pourquoi cette mauvaise humeur qui les conduit à manifester dans l'usine et en ville, voire sur la route où ils ont déjà organisé par deux fois un bouchon ? *« Les mécanos du nucléaire sont plus que de simples mécanos,* disent-ils. *Il faut des aptitudes particulières pour pouvoir exercer ce métier sportif et risqué. L'usine vieillissant, nous devons sans cesse imaginer de nouvelles méthodes de travail. La production sans nous s'arrêterait. »*

Ils réclament donc la reconnaissance et la revalorisation d'un métier nouveau : mécanicien d'intervention en milieu nucléaire. A l'issue des négociations, la direction locale avait d'ailleurs accepté de relever leurs salaires de base, mais la Cogéma a évoqué une directive du gouvernement pour revenir sur cet engagement, d'autres personnels intervenant également en milieu nucléaire ayant revendiqué les mêmes avantages.

Les mécanos de La Hague réclament aussi plus de pouvoirs : celui d'échanger leurs expériences avec les techniciens des autres établissements du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) ; celui de découvrir les différentes activités de leur usine afin de mieux se situer dans la production. Surtout, ils demandent à être associés à la conception des nouvelles usines : *« Pour éviter les erreurs de conception qui rendent les tâches difficiles. »* Cette revendication catégorielle gagnerait sans doute à être présentée à la fois par tous les mécaniciens du nucléaire, mais la C.F.D.T. paraît déjà prête à en faire son nouveau cheval de bataille.

Discrets depuis quelques mois, les responsables cédétistes ont entraîné dans l'opération leurs collègues minoritaires de la C.G.T. Force ouvrière, grand bénéficiaire des dernières élections professionnelles à La Hague, aux dépens de la C.F.D.T., a refusé de s'associer *« pour ne pas courir le risque de voir l'action syndicale détournée de ses objectifs, les arguments parfaitement justifiés des mécanos pouvant servir d'éléments à la contestation nucléaire »*.

RENÉ MOIRAND.

VOYAGER-2 A PERMIS DE DÉCOUVRIR PLUSIEURS SATELLITES INCONNUS DE SATURNE.

Quatre et peut-être même six satellites naturels de la planète Saturne, jusqu'alors inconnus, ont été récemment découverts par une équipe du Jet Propulsion Laboratory sur des clichés pris par la sonde spatiale américaine Voyager-2. Bien que des doutes subsistent encore sur deux d'entre eux, on peut affirmer aujourd'hui que le nombre des lunes qui gravitent autour de la seconde planète du système solaire est compris entre vingt et un et vingt-trois.

Avant que l'exploration systématique des planètes massives — Jupiter et Saturne — par des sondes spatiales automatiques ne commence, on pensait encore en 1980, faute de moyens d'observation suffisamment puissants, que Saturne n'avait que neuf satellites naturels. Il est probable que d'autres phénomènes seront révélés par les clichés qu'ont pris les sondes Voyager, en attendant que Voyager-2 permette en 1986 l'observation rapprochée d'Uranus et, en 1989, celle de Neptune.

PRESSE

LES JOURNALISTES C.F.D.T. POUR UN STATUT DES ENTREPRISES DE PRESSE

Le Syndicat des journalistes français - C.F.D.T., qui vient de tenir son conseil national, confirme, dans sa résolution finale, sa *« volonté de voir instituer un statut des entreprises de presse écrite qui garantira le pluralisme de l'information et l'indépendance des journalistes, notamment par une réforme du système des aides à la presse et la reconnaissance de droits spécifiques aux équipes rédactionnelles »*.

L'élaboration d'un texte de loi en ce sens paraît au S.J.F.-C.F.D.T. d'autant plus urgente que *« les concentrations et les restructurations des groupes de presse se poursuivent (et) vont à l'encontre du pluralisme et de l'indépendance de l'information. Par ailleurs, elles menacent l'emploi des journalistes »*.

D'autre part, le S.J.F.-C.F.D.T. a décidé d'entamer *« une étude juridique à l'issue de laquelle sera porté plainte contre des patrons de la presse régionale, actuellement propriétaires de plusieurs quotidiens »*, en infraction à l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse en France.

Cette décision vise à *« élargir l'action engagée contre M. Robert Hersant »*, qui, lui, est déjà inculpé sur plainte de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. et F.O.).

● *Une nouvelle série de fascicules, éditée par Larousse,* paraît en kiosque sous le titre *la Seconde Guerre mondiale de A à Z,* dont une partie a paru en deux forts volumes sous le titre : *Dictionnaire de la seconde guerre mondiale.*

Cette série traite des opérations militaires, de l'armement, de la stratégie et aussi des problèmes économiques, politiques, culturels et religieux des nations impliquées dans le conflit. Soixante fascicules de quarante pages, avec une illustration originale en noir et en couleurs, sont prévus, regroupant environ mille cinq cents articles d'une centaine de spécialistes.

● La *Tribune des nouveaux politiques,* nouvelle revue mensuelle destinée plus spécialement aux clubs de réflexion et d'action qui se créent actuellement vient de publier son premier numéro. Le directeur, M. Daniel Durca, précise dans un éditorial qu'elle s'adresses *« à ceux qui ne sont à l'aise ni dans la majorité ni dans l'opposition »*.

(*) *Tribune des nouveaux politiques,* 26, rue d'Aumale, 75009 Paris (1 an : 300 F.).

CARNET

Naissances

— M. et Mme François BERTHELEMY ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent,

le 22 janvier.

108, boulevard Arago, Paris (14e).

— **Rémi**

a la joie d'annoncer son entrée dans la vie le 28 janvier 1982.

Sa mère, Catherine RENOUF, et son père, Lucien JEDWAB, sont eux aussi très contents.

Décès

— Nous apprenons le décès du

général de corps d'armée André BORGNIS-DESBORDES,

survenu le 31 janvier.

[Né le 1er décembre 1895 à Paris, le général de corps d'armée André Borgnis-Desbordes était un ancien élève de Saint-Cyr. Après avoir fait la première guerre mondiale, il effectue, entre 1919 et 1939, plusieurs séjours au Maroc, à Madagascar, en Afrique occidentale française et en Algérie. Ensuite élève de l'Ecole de guerre, il participe d'abord à la seconde guerre mondiale comme lieutenant-colonel. Après avoir été chef d'état-major de la 5e division d'infanterie coloniale, il est commandant des forces françaises du Morbihan et commandant de la 19e division d'infanterie entre 1944 et 1945, puis général commandant des troupes du Levant à Beyrouth (1946). Il devient ensuite général commandant supérieur des troupes de l'A.O.F. à Dakar (1949 - 1951), puis commande de la 1re région militaire à Paris (1951-1952), avant d'être inspecteur des troupes coloniales (1952-1955) et membre du Conseil supérieur des forces armées en 1955.]

— Mme Robert Ferradini, née Marguerite Triadou,

Christiane Ferradini,

Monique et Pierre Ferradini et leurs enfants,

Marie-Yvonne Ferradini,

Marie et Jean-Michel Ferradini et leurs enfants,

Annie et Marc Ferradini et leurs enfants,

Mme André Dupuis,

Les familles Cabantous, Triadou et Tassart,

ont la douleur de faire part du décès de

Robert FERRADINI,

ingénieur des ponts et chaussées,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier du Mérite
des arts et lettres,

survenu le 2 février 1982 en sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 février 1982, à 8 h. 15, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses.

L'inhumation aura lieu à Villeneuve-la-Comptal (Aude), le samedi 6 février, à 11 heures.

36, rue La Boissière,
92260 Fontenay-aux-Roses.
La Valbassette,
11400 Villeneuve-la-Comptal.

— Nous apprenons le décès de

Henri GAZEAU,

vice-président du conseil général du Maine-et-Loire.

[Né le 4 août 1925 à la Tourlandry (Maine-et-Loire), Henri Gazeau, licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures d'histoire, avait notamment été chargé de cours à l'université catholique d'Anvers, dont il avait été le doyen de 1967 à 1970. Henri Gazeau, qui avait préparé une thèse consacrée à « l'évolution religieuse des pays angevins de 1814 à 1870 », était maire de Combrée depuis 1977, après avoir occupé les fonctions d'adjoint pendant douze ans. Conseiller général du canton de Pouancé depuis 1961, Henri Gazeau (U.D.F.-C.D.S.) était vice-président de l'assemblée départementale depuis 1973.]

— M. et Mme Raymond Schmoll,

Mlle Simone Klein,

M. et Mme Rémy Zberg et leurs fils,

ses cousins et ses amis,

ont le grand chagrin de faire part du décès subit de

Mme Madeleine HEYMENDINGER,

survenu le 28 janvier 1982.

33, rue Fontaine, 75009 Paris.

— Mme Antoine Lemière, née Mira,

Le docteur Yves Lemière et ses enfants,

M. et Mme Jean-Claude Lemière et leur fille,

Mme Maria Lepinçon et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

colonel Antoine LEMIERE,

commandeur
de la Légion d'honneur,
ancien enfant de troupe,

survenu le 24 janvier 1982 à Aix-en-Provence.

Les obsèques ont eu lieu à Rannée (Bretagne) dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André MALVAL,

ingénieur chimiste ESCIL,
promotion 22,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le mercredi 27 janvier.

De la part de sa famille et de ses camarades.

14, rue Ferdinand-de-Lesseps,
Dijon.

— Le président,

Le conseil d'administration et le personnel de la Compagnie française des pétroles ont la douleur de faire part du décès, le 31 janvier 1982, de

M. Victor de METZ,

ingénieur du corps des mines,
commandeur
de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de la compagnie.

— Nous apprenons le décès de

Victor de METZ,

commandeur
de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de la Compagnie française
des pétroles,

survenu le 31 janvier, dans sa quatre-vingtième année.

[Né en 1902 à Vesoul (Haute-Saône), ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur du corps des mines, Victor de Metz, après avoir été détaché en Roumanie, est entré en 1937 à la Compagnie française des pétroles, où il est resté jusqu'en 1971. Il avait été nommé P.-D.G. de la compagnie en 1945.]

— **Jean-Pierre VERNIER**

est décédé subitement à Bihorel (76) le 31 janvier 1982.

L'inhumation a eu lieu à Bourg-Dun (76).

Frances Mc Farlane.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée à la mémoire du

Professeur Phrixos THÉODORIDÈS,

décédé aux Etats-Unis le 17 janvier 1982, à l'église orthodoxe grecque, 7, rue Georges-Bizet, Paris (16e), le mercredi 17 février, à 11 heures.

De la part de Marcelle, Jean et Fabrice Théodoridès.

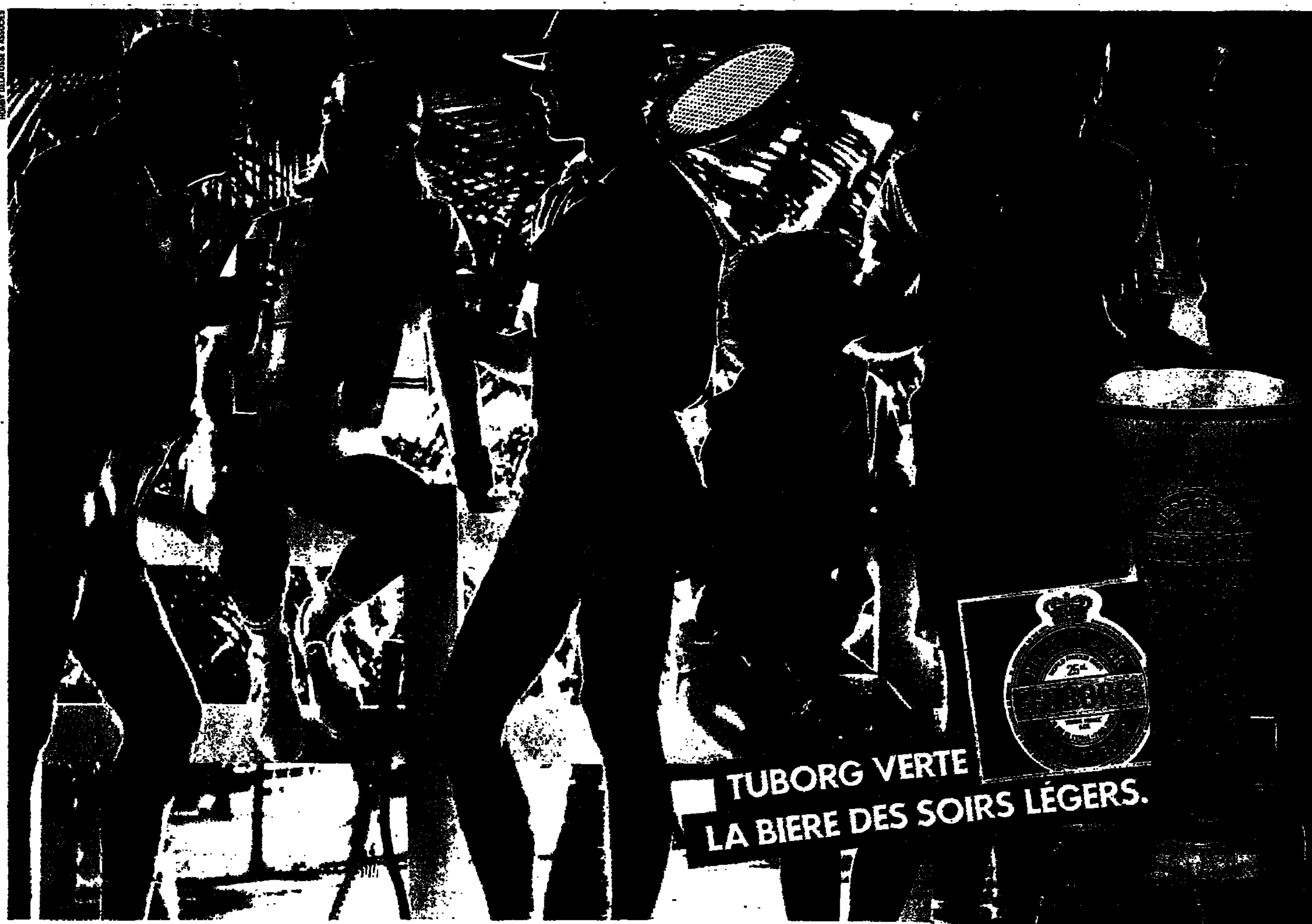
Colloques

— L'association Futuribles organise le jeudi 4 février, de 17 h. 30 à 20 heures, une « table ronde » sur « Réflexions prospectives sur la politique macro-économique des pays développés », introduite par Jacques Lesourne, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, auteur du livre « les Mille Sentiers de l'avenir »

55, rue de Varenne, 75007 Paris.
Tél. : 222-63-10.

DÉFENSE

● *Le réalisateur de cinéma Marc Simenon,* âgé de quarante-deux ans, fils du romancier Georges Simenon, a été retenu, lundi 1er février, durant plusieurs heures par la gendarmerie belge, alors qu'il se rendait de Bruxelles à Paris par le train. De nationalité française depuis quelques années, M. Marc Simenon était soupçonné de n'avoir pas accompli ses obligations militaires en Belgique. Les gendarmes belges se référaient à un signalement pour désertion en date de 1967. Ce document était caduc. Marc Simenon a finalement été relâché, la gendarmerie ayant constaté qu'il s'agissait d'une erreur. Le cinéaste, naturalisé français et libéré de ses obligations militaires en France, ne peut, en effet, être considéré comme déserteur en Belgique, en vertu d'un accord entre les deux pays. — *(A.F.P., A.P.)*





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

ASIAN DEVELOPMENT BANK

The Asian Development Bank is an international development finance institution based in Manila, Philippines and established for the purpose of lending funds, promoting investment and providing technical assistance to developing countries, and generally, for fostering economic growth in the Asian region. Its membership comprises of forty-four countries, thirty of which are from the Asian region and fourteen from Western Europe and North America.

The Bank offers challenging opportunities to highly qualified and experienced professionals who seek employment on a career or fixed-term basis and applications are for the following positions:

PROJECT ENGINEER (Irrigation, Mining and Electric Power)

Identification, preparation, appraisal and evaluation of technical and ececonomic viability of loans and technical assistance projects: determination of project feasibility including input-output analysis of proposed engineering systems; loan administration, including supervision of project implementation by executing agencies.

FINANCIAL ANALYST-PROJECT ECONOMIST (Agriculture, Social, Infrastructure, Demography, Fisheries and Livestock, Airport, Highways, Ports and Water Supply)

Identification, preparation, appraisal and evaluation of financial/economic viability of loans and technical assistance projects; provision of forecasts of project impact on the overall social/economic development of the recipient country, the development of the sector and its sectoral interfaces; financial/economic analysis including forecasting of financial/economic rates of return; evaluation of financial impact and viability repercussions of changes in project implementation conditions; administration of financial/economic aspects of loans and technical assistance projects.

EDUCATION SPECIALIST

Conducting the technical analysis of the education aspects/components of loan and technical assistance projects appraisal and evaluation; forecasting the effects of education policies and delivery systems; determining the projects' technical feasibility including input-output analysis and evaluation of technical work by contract consultants.

ENERGY SPECIALIST

Undertaking energy sector reviews and analysis of specific energy issues in developing countries. The identification of problems in the energy sector and the design of appropriate assistance proposals to resolve the subject problems. Primary work experience should be in the development and utilization of conventional energy resources, energy sector planning and pricing, and energy impact assessment analysis.

LAND USE PLANNER

In-depth analysis and sound formulation of: (i) systematic approach to optimization of land use based on both technical (soil, climate, etc.) as well as financial and economic (prices, costs, etc.) parameters; and (ii) appropriate policies relating to these aspects; evaluation of technical, economic, as well as institutional factors relating to agricultural development in a particular country or countries. Candidates should have a university degree in technical or economic aspects relating to land use planning and considerable experience in analysis and formulation of systematic approach to land use and identifying related policy requirements, preferably in developing countries. Knowledge of utilization of computer programs for integrated land use evaluation would be desirable.

WOOD PROCESSING SPECIALIST

Monitoring and assisting in the implementation of ongoing projects that have wood processing components; identifying future forestry projects in developing countries, with particular reference to wood processing; formulating technical assistance for wood projects in developing countries singly or as a component of forestry development projects; and assisting in appraisals of wood processing projects. Candidates should have a degree in Wood Technology with working experience in wood processing, particularly in sawmiling, panel products, wood seasoning and preservation and wastewood utilization. Experience in processing tropical and sub-tropical timbers and working knowledge in forest industries in developing countries of Africa or Asia will be an additional qualification.

ENVIRONMENTAL SPECIALIST

Technical analysis of possible negative impact (e.g., air and water pollution, societal deterioration, physical environment defacing) of loan and technical assistance projects; development of environmental impact consideration procedures for inclusion in project appraisal methodologies, information interchanges with environmental agencies and similar organizations for data accumulation on environmental preservation, advice on contract consultant selection and project implementation. Candidates should have a university degree in mechanical/civil engineering or urban/rural development planning.

Unless otherwise specified, candidates should have a university degree, or equivalent education, and a minimum of 5 years of professional experience in their particular field of expertise. Fluency in written and spoken English is essential. Staff will be based in Manila, Philippines, but most of the positions involve extensive international travel.

ATTRACTIVE SALARIES, NORMALLY FREE OF TAX, AND COMPREHENSIVE FRINGE BENEFITS ARE OFFERED TO SUCCESSFUL CANDIDATES.

Interested persons are requested to send their curriculum vitae, including salary details of their working experience, and quoting ref. n° FR 17 to:

HEAD, EMPLOYMENT UNIT
PERSONNEL DIVISION
ASIAN DEVELOPMENT BANK
P.O. BOX 789, MANILA, PHILIPPINES



THERMOPLASTIQUES TECHNIQUES, UN SPÉCIALISTE MARKETING POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

General Electric Plastics a fait preuve, ces trois dernières années, d'une expansion assez spectaculaire en ce qui concerne l'implantation de ses plastiques techniques dans l'industrie européenne automobile.

Afin de faire face à une demande sans cesse croissante, nous cherchons maintenant à élargir notre champ d'action.

Pour être retenus les candidats devront correspondre à des critères-clés tels que leur aptitude à pénétrer et à développer pleinement des marchés pour les matériaux dont G.E.P. dispose déjà, c'est-à-dire NORYL* résine thermoplastique, LEXAN* polycarbonate et VALOX* polyester thermoplastique.

Le candidat idéal sera âgé de 25 à 35 ans et aura déjà acquis de l'expérience dans l'industrie automobile et/ou dans l'industrie des plastiques.
Un formation universitaire en chimie, en technologie des plastiques ou d'ingénieur est souhaitable; cependant il est primordial que ce candidat fasse preuve d'une compréhension technique et commerciale qui lui permette de tirer profit des débouchés en constant développement.

De toute évidence pour certains postes il est essentiel d'avoir une bonne maîtrise des langues; dans tous les cas une connaissance approfondie de l'anglais est indispensable.

Les postes offerts se situent dans un des domaines les plus attrayants au sein d'une industrie en pleine évolution et par conséquent présentent l'occasion d'une carrière pleine d'avenir.

La portée mondiale de la section automobile à General Electric Plastics exige une certaine mobilité de la part des candidats qui veulent profiter pleinement de l'opportunité qui se présente pour leur carrière.

Rénumération et avantages refléteront l'importance des fonctions qui nous représentent dans ce marché caractérisé par son expansion rapide.

Veuillez adresser votre lettre de candidature en anglais avec curriculum-vitae et prétentions à:

Mr. N.G. Krul
Manager Employee Relations
General Electric Plastics Europe
P.O. Box 117
4600 AC Bergen op Zoom, Pays-Bas.

GENERAL ELECTRIC

GENERAL ELECTRIC PLASTICS EUROPE
P.O. Box 117, 4600 AC Bergen op Zoom, Pays-Bas

* Trademark of General Electric Company U.S.A. not connected with the English Company of a similar name.

Pour COTE D'IVOIRE, Société tuyauterie industrielle, rech.

ADJOINT

A RESPONSABLE LOCAL
Pour direction travaux. Anglais souhaité. Expérience indispensable en tuyauterie à un poste équivalent.
Réponse manuscrite avec C.V. et prét. sous la réf. 10.187 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220. 75063 Paris cedex 02, qui tr.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MSL international
3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Un établissement industriel, basé dans une ville agréable de la région Nord/Pas-de-Calais et dépendant d'un groupe français renommé dans le monde entier pour la valeur de ses techniques, vient de réaliser des investissements importants en vue de développer la fabrication de matériels destinés au transport d'énergie électrique. C'est pourquoi il renforce son encadrement technique en recrutant plusieurs ingénieurs.

Ingénieur études et méthodes

Le responsable du service Etudes et Méthodes recherche un adjoint pour lui confier, après une formation appropriée, la responsabilité technique de la mise en œuvre de machines d'extrusion sophistiquées dont il assurera préalablement le montage, les essais et les réglages avec une équipe de 2 à 3 techniciens. Ce poste convient à un jeune ingénieur (ECP, AM, IDN,...) possédant une double formation en mécanique et en métallurgie ou en chimie des alliages. Une première connaissance de la vie industrielle (1 à 2 ans) dans un service Méthodes ou Production est souhaitée. Une promotion importante est envisagée après une expérience réussie à ce poste. Ecrire à Daniel Landeau - Réf. M 20046 (Roubaix).

Jeunes ingénieurs de production

Pour seconder le Chef de Production de ce même établissement deux postes d'ingénieur débutant sont créés. Après une période d'intégration ils se verront confier la responsabilité d'un atelier travaillant en continu. Outre l'animation et la gestion de leur personnel (25 à 30 personnes) ils veilleront à l'enchaînement correct des différentes opérations de production et au respect de la qualité des produits. De nombreuses possibilités d'évolution de carrière dans des fonctions diverses, tant en France qu'à l'étranger, leur seront proposées par la suite. Ecrire à Hervé Adamski - Réf. M 30002 (Roubaix).

Discrétion totale assurée.

ORGANISME RÉGIONAL 500 PERSONNES
SECTEUR TERTIAIRE
recherche

CADRE ADMINISTRATIF
RÉGION LYONNAISE

pour animation et gestion équipe 40 personnes.

- Diplôme enseignement supérieur.
- Débutant ou 1re expérience.
- Notions base informatique.
- Sens organisation.

Adresser curric. vitae manuscrit à HAVAS Supports 5.271, 81, rue de la République. Lyon (2e).

ADMINISTRATION
proximité immeuble LILLE
recherche

2 UNIVERSITAIRES

débutants ou quelques années expérience (licence ou équiv.).
– 1 spécialiste en aménagement et ressource de l'eau.
– 1 spécialiste en biochimie et biologie appliquées aux problèmes de l'eau.

Envoyer lettre + curric. vitae à PONTS ET CHAUSSÉES, 92, avenue Pasteur, 59130 LAMBERSART.

Notre Société est à l'échelon national une **entreprise pilote** dans le domaine de la **PROMOTION** et de la **GESTION IMMOBILIERE.**
Nous cherchons pour notre agence de

MONTPELLIER

jeune cadre administratif et financier

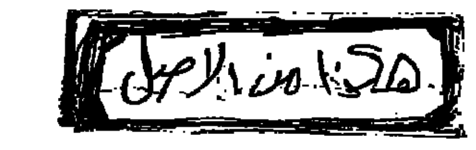
Formation : SUP. DE CO. - I.E.P.-SCIENCES ECO.
Placé au sein d'un groupe opérationnel, il sera chargé :

- d'assurer le suivi administratif et financier des opérations,
- de participer à l'établissement des bilans opérationnels,
- de préparer les dossiers de demande de financement ainsi que toutes les autorisations administratives nécessaires au déroulement des opérations,
- de suivre l'exécution des marchés et contrats.

Notre Société offre de réelles possibilités d'évolution de carrière pour un candidat de valeur.

Nous vous invitons à adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 7744 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANS



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEUR ou TECHNICIEN SUPERIEUR CONFIRME

Nous vous proposons un poste à

RESPONSABILITE AU SERVICE MATERIEL

de notre Siège Social à PARIS
où vous seconderez le Responsable Technique du Département Etranger.

Vous parlez l'anglais et vous avez moins de 30 ans.

Vos connaissances en mécanique sont du niveau : INGENIEUR OU TECHNICIEN SUPERIEUR.

Nous réalisons en Bâtiment et T.P. un C.A. d'environ 1,5 Milliard de Francs dont les 2/3 à l'étranger.

Ce poste impliquera, après formation, de nombreuses missions, de courte durée, sur nos chantiers de l'étranger.

Adresser C.V. et prétentions sous No 22.905 à CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

Membre du Groupe Bancaire International de l'A.B.N.
recherche
pour Agences Parisiennes

2 EXPLOITANTS CLIENTELE DEPOTS

UN EXPLOITANT CONFIRME ayant de bonnes connaissances en matière de placements et de services bancaires ainsi qu'une expérience générale même succincte des opérations de banque.

Le poste comporte à la fois la démarche active de la clientèle privée du secteur et la gestion d'une clientèle existante.

Il débouchera normalement à terme rapproché sur le poste de Second d'Agence.

UN JEUNE EXPLOITANT pour démarche de particuliers, commerçants, professions libérales.

Nous souhaitons un grand dynamisme, une bonne présentation et une certaine expérience du poste.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur C.V. et prétentions à Banque N.S.M. - Section Recrutement - BP. 466.08 75366 PARIS CEDEX 08

CONTESSE

MITSUI ET CIE EUROPE S.A.
recherche pour son service machinerie robot industriel

JEUNE HOMME DIPLÔMÉ

d'une école supérieure de commerce de province.
Bilingue Français-Anglais.
Libre de suite.
Env. C.V. et prétentions à M. Roulin
37, av. Pierre 1er de Serbie 75008 Paris



emplois régionaux

IMPORTANT ORGANISME IMPLANTÉ DANS LA RÉGION DE NICE
recherche
pour la réalisation de projets de GESTION en TEMPS RÉEL

ANALYSTES PROGRAMMEURS

DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS (MIAG, IUT)

Matériel utilisé : ordinateurs IBM 3033 et 168 fonctionnant sous MVS réseau de 500 terminaux. Langages de programmation : Assembleur et PL 1.
RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES DE 77.000 à 110.000 F fonction du niveau et de l'expérience.

Les candidats de la région parisienne seront reçus à PARIS.

Envoyer curriculum vitae et photo sous référence 9592 à VALENS CONSEIL, B.P. 359, 75064 Paris Cedex 02.

Entreprise importante de couverture industrielle, bardages, réhabilitation de bâtim., désirant dévelop. ses activités recherche.
INGÉNIEUR OU TECHNICIEN CONFIRMÉ
ayant une bonne connaissance de cette spécialité ou de la métallerie, susceptible d'assurer la direction de chantiers en France et éventuellement à l'étranger
- Goût pour les contacts commerciaux indispensable.
- Connaissance souhaitée de la langue anglaise.
- Lieu de travail : **NANTES.**

Env. C.V. + photo + prét. s/nº 7.788 *le Monde* PUB., service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ville de MARTIGUES (Bouches-du-Rhône). 40 000 habitants. recrute sous-bibliothécaires, par voie de concours sur titres ouvert aux candidats titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (option lecture publique). Adresser candidatures, c.v. et copies des diplômes à Monsieur le MAIRE, B.P. 101, 13694 MARTIGUES CEDEX, av. le 20 FÉV. 1982.

P.M.E.
implantée au plan national
recherche
pour diverses régions

CADRES DE SÉCURITÉ

Mission : Assurer la sécurité des biens et des personnes dans un organisme d'état. Activité non technique à caractère paramilitaire convend. à un homme de terrain, meneur d'hommes, apte relation tous niveaux. Rigueur discipline, organisation, disponibilité, Position cadre. Adr. C.V. + photo. Havas 1812, B.P. 297, 38044 Grenoble

---

Agence d'urbanisme Bretagne recherche

Architecte urbaniste

3 ans d'expérience en urban., pour études préalables, schémas de secteur études d'environnement, etc. Poste à pourvoir immédiatement.
Env. C.V et prétentions s/nº 7.772 *le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Agence immobilière 8e
recherche
NÉGOCIATEURS
H. ou F., excellente présentation, sérieux et responsable.
Tél. : 294-13-38.

Banque étrangère quartier Opéra, recherche
GRADÉ - BANQUE
Exp. gestion crédit euro-dev. crédit acheteur. Francs français. Bonne connaissance compta. Anglais appr. Ecr. avec C.V., photo, prétentions, T.D. Port de la Conférence, Paris (8e).

LE CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE (VAL-D'OISE) (20 km de Paris)
RECRUTE :
OUVRIERS CUISINIERS
Titulaires d'un ou deux C.A.P. Les candidatures et c.v. sont adresser à : Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier, 25, rue Pierre-de-Theilley, 95500 GONESSE.
Pour tous renseignements : Bureau du Personnel, poste 416.

Cabinet de CONSEILS JURIDIQUES DE L'OISE
cherche
collaborateur bonne formation en droit des affaires possédant expér. en cabinet. Ecr avec c.v., photo et prétent. Ecr. s/nº 7.784 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société de marchands de biens recherche
NÉGOCIATEURS(TRICES)
avec voiture. Même débutants. Statut agent coml. Se présenter SETIMO, 9, BD REUILLY, 12e. JEUDI DE 14 H A 15 H.

CABINET COMPTABLE
recherche STAGIAIRE ou COLLABORATEUR N 4.
Possibilité association
YTO, 6, rue des Ormes
94120 Fontenay-sous-Bois.

Entreprise importante de génie climatique recherche :
INGÉNIEURS
ECP, AM, ENSAIS, etc.
- Postes de bureau d'études, de fabrication, de direction de chantiers.

Lieu de travail : **NANTES.**
- Poste de conducteur de travaux.

Lieu de travail : **PARIS.**

Possibilités pour tous les postes de déplacements à l'étranger. Connaissance de la langue anglaise appréciée.
Envoyer C.V., photo et prétent. S/Nº 7.787 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société services recherche
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
- Deux ans d'expérience Assembleur. Mini 6.
- Disponible rapidement.

B.I.O. 53, rue Fondary. Paris (15e), 577-93-68.

Société de service
recherche pour PARIS

2 INGENIEURS en organisation et informatique

pour environnement industriel ou commercial.
Formation supérieure.
Expérience en informatique 3 à 5 ans.
Ils participeront dans le cadre d'une équipe, à des missions de conseil, assistance et audit auprès des filiales d'un Groupe multinational français.
Ces activités supposent de fréquents déplacements de courte durée et la pratique d'une ou deux langues étrangères.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV. et prétentions sous réf. 5286 à Media System "Emplois et Carrières", 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system



effectif 1200 personnes dont le réseau couvre l'Ouest de PARIS
recherche

CHARGES DE CLIENTELE

Leurs missions sera de développer et de gérer un portefeuille composé de particuliers et/ou d'entreprises avec le souci permanent de la sécurité et de la rentabilité.
- Si vous justifiez d'une expérience réussie de la NEGOCIATION COMMERCIALE (minimum 2 ans) et si vous souhaitez diversifier et approfondir vos connaissances et votre pratique de l' ANALYSE FINANCIERE et des PRODUITS BANCAIRES, cette annonce vous concerne.
- Ces postes offrent aux candidats de valeur et ouverts à une certaine mobilité géographique de réelles perspectives d'évolution.
- Ces postes sont à pourvoir dans un premier temps sur les régions de MANTES, PALAISEAU et le département des HAUTS DE SEINE.

Envoyez CV, photo et prétentions à la BPROP
Service du Personnel
2 Esplanade du Grand Siècle
78000 — VERSAILLES

Société de Courtage
ASSURANCES - REASSURANCES
travaillant dans 50 pays
spécialisée en MARITIME AVIATION
et très engagée dans les études techniques de financement de navires et de marchandises, recherche pour poste

TECHNICO - COMMERCIAL

comportant des contacts clientèle à niveau élevé 2 HOMMES, nationalité française, 32 ans minimum, études universitaires supérieures avec excellent anglais parlé, écrit indispensable, bonne connaissance allemand ou espagnol souhaitée.

• Nous apprécions spécialement les qualités humaines dynamisme, sens des responsabilités à l'intérieur d'une équipe, loyauté.

• Ce poste conviendrait plus particulièrement à des candidats ayant 10 ans expérience assurance, ligne internationale bancaire, shipowner's représentative, etc... Possibilité voyages à l'étranger après stage technique.

• Notre développement rapide de ces dernières années ouvre de sérieuses possibilités d'avenir.

Adresser C.V. en langue anglaise uniquement sous réf. 4120/FR à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres . 75015 PARIS

GRANDE BANQUE
installée à PARIS
recherche pour
son service EMISSIONS FRANCAISES

une collaboratrice

(CLASSE II ou III)

qui sera chargée du traitement administratif des opérations.

Expérience dans le poste, pratique de la dactylographie et connaissances comptables sont requises.

Adr. lettre manuscrite, photo et prétent. à N. 1799 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

LA CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'OISE
recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
Langage COBOL

B.T.S. ou D.U.T. Informatique
Deux à trois ans d'expérience
Connaissant matériel CII HB DPS 8/52

Envoyer lettre + curriculum vitae + photo au Chef du Personnel du Crédit Agricole de l'Oise, 18, rue d'Allone, B.P. 311, 60026 BEAUVAIS.



L'offre :
- sous la responsabilité du **chef de service marketing** vous devrez réaliser des études portant sur la connaissance de systèmes spécifiques français d'**informatique industrielle** et sur leur évolution à moyen et long terme.
- les travaux pourront être conduits à partir de la consultation d'études américaines dans le domaine considéré.

Vous êtes : un jeune ingénieur, de formation (A & M., ENI, etc.) **débutant(e)** ou possédant **une première expérience en marketing industriel dans le secteur de l'électronique appliquée,**
- la qualité de vos contacts, humains et techniques, doit vous amener rapidement à une large autonomie,
- **la connaissance de l'anglais est indispensable.**

Nous sommes : une société française tournée vers les technologies de pointe, essentiellement spécialisée dans l'électronique et les automatismes. Notre acquis technique et notre notoriété nous conduisent sur tous les continents.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 11136 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac-75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

AETA
TELECOMMUNICATIONS AUTOMATISMES
s'est installée en Zone Industrielle de VELIZY

Après avoir doublé son chiffre d'affaires en 1981, elle entame une nouvelle phase de croissance qui nous amène à créer les postes suivants au sein de notre Direction Technique :

CHEF DE DEPARTEMENT LOGICIEL

De formation supérieure, il aura une expérience de 5 ans en programmation de microprocesseurs.
Une expérience complémentaire sur les mini-ordinateurs (MITRA-SOLAR) serait appréciée.
Tout en participant lui-même aux études, il aura à animer une équipe d'Ingénieurs et gérer un parc de systèmes de développement. Il participera à la définition des projets et aux contacts avec la clientèle. Les problèmes traités portent sur les applications les plus modernes de la télématique.

INGENIEURS ELECTRONICIENS DE LABORATOIRE

Pour le développement de systèmes et de produits à base de microprocesseurs (8086, NSC 800, 6802, 8048) et de circuits télécom. Plusieurs postes sont offerts à des Ingénieurs de 1 à 5 ans d'expérience.

AT3 - ATP

Télécommunications et microinformatique pour Laboratoire et Plateforme.

Adresser C.V. à AETA
12, rue des Frères Caudron - 78140 VELIZY.

CONTESSE

---

cabinet d'experts comptables
Paris 8e

Nous sommes un jeune cabinet d'expertise comptable en forte expansion.
Notre philosophie : dynamisme, travail en profondeur, délégation, implication chez nos clients.
Notre équipe d'une quinzaine de personnes souhaite s'entourer

de collaborateurs ayant une expérience de 2 ou 3 ans en cabinet, possédant ou préparant le DECS.

de collaborateurs ayant une première expérience (1 an env.) et désirant évoluer.

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature sous référence 8950 à Média System 104, rue Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.
Mentionner sous double enveloppe le nom des sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise

média-system

Rechechons
ENSEIGNANTS (ES)
pour intervention en formation continue. Cours de logiciel de base et système d'exploitation, compilation, système d'information et base de données (méthode Meurise). Envoyer curriculum vitae à M. Weissberg, Centre de Formation Continue de l'I.U.T. de Villetaneuse, avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse.

INGÉNIEURS LOGICIEL
Vous êtes débutants (grande école ou école spécialisée), et les études d'application temps réel vous intéressent. Vous êtes expérimentés en (temps réel, en contrôle industriel). Vous souhaitez un changement.
Adressez votre curriculum vitae détaillé et vos prétentions à INFORELEC, 15, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9e), qui transmettra.

GRANDE ENTREPRISE
Banlieue Sud-Ouest recherche :
— TROIS JEUNES TECHNICO-COMMERCIAUX
dans le domaine de la RADIO-IMMUNOLOGIE et des produits RADIOPHARMACEUTIQUES.
Nombreux déplacements à prévoir. Niveau souhaité : maîtrise Biologie, Biochimie ou Chimie.

— JEUNE DIPLOMÉ
ESSEC, HEC, ESCL, EDHEC
pour des études commerciales et de marché tant en France qu'à l'étranger.
Déplacements à prévoir.
Env. C.V. et prétentions à : SAF/S.A., B.P. 21. 91190 Gif-sur-Yvette.

INGÉNIEUR débutant, dispon. imméd., mécanique des fluides. Envoyer C.V., M. MARTINON, Ecole des Mines, 60, bd Saint-Michel, Paris-6e.

Société de Conseils Paris
recherche

CHARGÉ DE MISSIONS

pour :
- études et diagnostics en matière sociale et salariale.
- conseils et procédures de financement de la formation.

Expérience industrielle souhaitée.
Nombreux déplacements en Province.

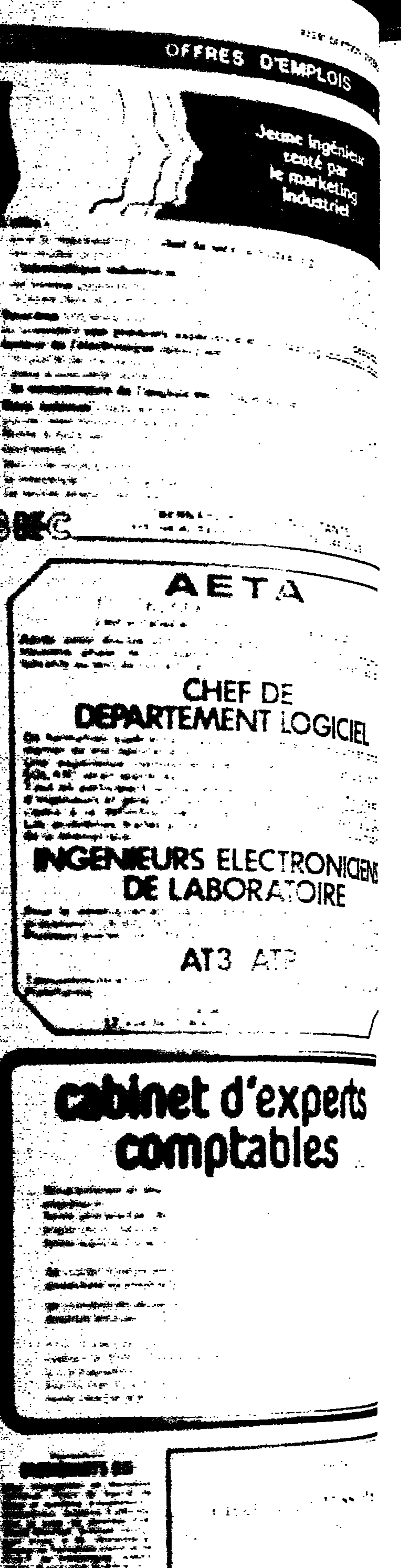
Env. let. man. avec C.V. dét., photo, prét. et dispon. à : SOFDI, 152, rue de Javel, 75015 Paris.

Pour renforcer ses équipes techniques, notre Société d'électronique, leader mondial dans son domaine, spécialisée dans l'étude, le développement et la fabrication de produits de haute technicité, recrute

PLUSIEURS INGENIEURS I et II

Diplômés Grande Ecole exclusivement, de formation électronique, physique électronique ou mécanique.
- Orientation en fonction des aspirations personnelles vers des postes d'avenir favorisant une évolution de carrière.
- Formation assurée par l'entreprise.
- Lieu de travail : PARIS SUD.

Adresser C.V., photo (retournée) ss no 22784 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.



L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

HALLES-PALAIS ROYAL. Très joli DUPLEX poutres, colomb., cheminée, beauc. de charme. 850.000 F. 548-44-06 ou ap. 18 h. 261-79-83.

4e arrdt

CŒUR MARAIS élégant 2 P. GD STAND. park. possib. 600.000 F. - 704-88-18.

FACE ILE SAINT-LOUIS

SITE EXCEPTIONNEL

Dans programme luxueux, derniers appartements disponibles entièrement équipés. Livraison immédiate.

Réception du mardi au samedi, de 11 heures à 13 heures, et de 14 heures à 18 heures, 22, quai des Célestins.

MARAIS – SAINT-PAUL

Dans immeuble luxueusement rénové et équipé avec sécurité électronique, appartement de 117 m². Grande entrée, séjour, 2 chambres, salles de bains, cuisine, lingerie. Jolie décoration. Double orientation, garage en sous-sol.

CIABA — 720-30-00.

5e arrdt

LUXEMBOURG. Imm. ancien, 1er ét., 5 p., cuis., bns, 106 m² + chbre bonne, chauff. central indiv. Occupé jusqu'en JUIN 83. Bail 3 ans. Prix : 950.000 F. Téléphone : 265-32-32.

11, Bd SAINT-GERMAIN

Très bel imm. pierre de t. ravalé, 4e ét., asc., tapis escalier, appt 148 m² environ, 5 P., tout cft. Prix 1.420.000 F. Voir sur place : jeudi 14 h 30 à 16 h 30, ou 720-89-18, pte 7.

Broca-St-Medard. 354-95-10.

TERRASSE 70 m²

séjour, 2 chbres, asc. Soleil.

MONTAGNE STE-GENEVIÈVE DUPLEX lux. aménagé dans bel imm. d'époque. T. 329-85-06.

6e arrdt

RUE DE TOURNON, 90 m², séjour + chbre, très bel imm. GARBI. Tél. : 567-22-88.

MONTPARNASSE. Part. vend ORIGINAL 90 m² TT CFT + jardinet 950.000 F. 322-70-12.

7e arrdt

38, RUE VANEAU

luxueux 65 m² nf. 608-11-64. Dble orientation. S/pl. 14/18 h.

8e arrdt

PRÈS MADELEINE, dans imm. de caractère, très bel appt de 130 m², refait neuf, 508-03-12.

10e arrdt

GARE DU NORD

Immeuble pierre de t. ravalé. En 1er ét. 2 poss OCCUPÉES. Prix 115.000 F. 227-74-80.

12e arrdt

12e (près) 100 m Bois de Vincennes et métro, vend sans intermédiaire luxueux duplex équipé et décoré dans rénovation de caractère et de standing. Idéal placement, locat. assurée net d'impôt 5 ans. EUROVIM, propriétaire, tél. : 723-41-00.

VENTE PAR NOTAIRE immeuble 1980, 3 P., tout cft, R. d. C. sur jardin, parking, 72 m², 600.000 F., ce jour de 14 à 16 h. Résidence Virginia, immeuble Manille, 6/10, rue des Jardiniers.

Mo REUILLY-DIDEROT, appt 2 P., 28 m². 168.000 F.

Directement sans Commission 764-93-42. L'Ordinateur immobilier.

appartements ventes

Pour profiter de Paris
Lisière de Paris
45 av. Jean Jaurès Gentilly
du 2 au 5 pièces
Bureau de vente sur place. (Métro Porte d'Italie à 1000 mètres)
SERCO Tél. 723.72.00

BEL-AIR - PICPUS récent, beau 4 poss, entrée, cuis., w.-c., bns, loggia, asc., soleil. 870.000 F. 344-71-97.

Mo GARE DE LYON

BERCY, urgent, petit 3 p., cft, 4e ét., sans ascenseur, plein sud. Prix : 300.000 F. SERTORIUS :723-78-20.

13e arrdt

Mo PORTE D'ITALIE

OFFRE PROMOTIONNELLE valable jusqu'au 1-3-1982
3 PIÈCES 494.000 F
4 PIÈCES 611.000 F
5 PIÈCES 733.000 F
Prêts conventionnés. Sur place CE JOUR et demain 14/19 h. Sam. et dim. 11/13 h et 14/19 h. « LISIÈRE DE PARIS » 45, av. J.-Jaurès, GENTILLY, 546-07-73 ou 723-72-00.

BUTTE-AUX-CAILLES maison raffinée, 120 m². Jardinet, grand living, cheminée, grande chambre, grand sous-sol aménagé. Téléph. : 325-10-56.

14e arrdt

Près PARC MONTSOURIS 13e ÉTAGE PLEIN CIEL très grand stand., 3 p., 80 m² + balc. + parking. Parfait état. Nombreux aménagements. 900.000 F. Tél. : 227-22-62.

ADORABLE MAISON 1930 3 NIVEAUX. — 1.700.000 F. Téléphone : 322-39-68.

15e arrdt

VAUGIRARD. 8e étage, asc. 2 pièces 50 m² + 2 terrasses. Vue imprenable. 222-89-50.

R. FREMICOURT grand stand. imm. 1979, étage élevé, 72 m², 3 P., balc., park. - 550-34-00.

DESNOUETTES près MÉTROS 1970, standing, bel appartem. liv. + chbre, cuis. équip., 6e ét., balcon-600.000 F-577-74-38.

CONVENTION Pte-Versailles, bel imm. stand., rue Vaugirard, plein soleil, 5e ét., asc., salon, sal. à manger sans vis à vis + 2 chbres s/cour claire et calme, 101 m², tt cft. Prix : 900.000 F. Achat garage possible. Tél. pptaire : 720-89-18.

MÉTRO VAUGIRARD Imm. p. de t., beau rez-de-ch., 4 p., cuis., bains, w.-c., cave. Px 630.000 F. T. 322-31-20.

16e arrdt

2, SQUARE MOZART APT D'ANGLE, SOLEIL Bel récept 50 m² + 3 chbres, box. Jeudi 14/17 h. 633-29-17.

JASMIN, 46 m² ENV.

... 3 pièces, petit mais coquet, cuisine, W.-C., bains, idéal placement. Parfait état. A saisir vue l'urgence PRIX 475.000 F. PROMOTIC. 553-14-14.

PRÈS PLACE V.-HUGO

(urgent) bel imm. moderne, appt 130 m² décoré et exceptionnel, dble séjour, 3 chbres, 3 salles de bns, cuis. équipée, rangements, placards, balcons, terrasse, chbre service, 2 parkings, sous-sol et cave. L.C.H. - Téléph. : 742-08-00.

AVENUE RAPHAËL

Pptaire, vend dans luxueux imm. moderne, 4e ét., gd liv. + 3 chbres, 175 m², balc., chbre serv., park. 553-00-21.

Mo PASSY

immeuble standing, 3e étage, ascens., 2 p. Prix : 685.000 F. SERTORIUS, 723-78-20.

17e arrdt

PEREIRE 130 m², dble séj., 3 chbres, 5e ét., asc., 2 chambres serv. GARBI, Tél. : 567-22-88.

BD DE COURCELLES 2 pièces, cuisine, salle de bains + chambre indépend., dernier étage sur cour, 10.000 F le m². SANTANDREA. 260-67-38/67-66

18e arrdt

R. GASTON COUTE gd séj., 2 chbre, tt cft, 95 m², bel imm. pierre de taille. Prix 750.000 F. Téléphone : 255-68-18.

PLACE DU TERTRE (18e) dans très bel imm. standing, gd studio, tout confort. 380.000 F. Tél. : 264-18-26.

20e arrdt

PARIS-20e

rue d'Avron particul. vend studio tout cft. bien ensoleillé. Prix : 145.000 F. Téléphone : 607-74-09.

92 Hauts-de-Seine

Mo Sceaux-Robinson, dans petit immeuble, 2 pces, 350.000 F. box inclus, 4 pces, 680.000 F. Téléphone : 547-62-62.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL

part. vend studio imm. récent. Tout confort, balcon. Prix : 150.000 F. Téléphone : 607-74-09.

Mo Eglise de Pantin, appt 5 p., 100 m², imm. réc. 550.000 F.

Directement sans commission. Téléphone : 764-93-42. L'Ordinateur immobilier.

95- Val-d'Oise

ST-OUEN-L'AUMONE, ap. 4 p., 73 m², 280.000 F.

Directement sans Commission Téléphone : 764-93-42. L'Ordinateur immobilier.

ENGHIEN 5 pièces 127 m² impeccable, 880.000 F. Tél. 412-24-14 ou 412-07-46.

Province

COTE D'AZUR

Beausoleil. Part. vd 3 p., cuis., b., parf. ét., vue soleil. 490.000. Téléph. repas (93) 78-75-52.

MANDELIEU

(pieds dans l'eau, bords Siagne) dans résidence très calme, exposition plein Sud, amarrage bateau, 2 pces, cuis. aménagée, 50 m² + rez-de-jardin, 40 m², indép. et paysagé. Gd garage. LE DIFFON Francis résidence Cap Sounion boulevard des Ecureuils MANDELIEU Téléphone 16 (93) 49-55-10, ou 16 (93) 48-11-61.

NICE. Appt meublé ou non 44 m² + terrasse 14 m². Prix : 340.000 F. sacrifié. Ecr. Dunand, Hôtel la Régence, 74700 Sallanche.

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPT., APPTS, ttes surf. et IMMEUBLE à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75.

PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE recherche, urgent, 2 à 3 pièces Paris, avec ou sans travaux. Mme LEULIER, tél. : 261-39-78 ou le soir au : 900-84-25.

RECHERCHE 1 à 2 pièces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou ss travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

URGENT - RECHERCHE

3 à 5 pièces, tt confort, 8e, 16e, 17e, Rive Gauche. M. Michel, SOGEVIM. Tél. : 293-36-82.

locations non meublées offres

Paris

PARIS-11e

Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF

SANS COMMISSION Immeuble tout confort

5 PIÈCES 100 m² loyer 3.020 F, charges 1.130 F, parking 180 F. S'adr. 63-61, av. Parmentier. Tél. : 355-52-46.

CABINET BOUCHARDON 26 rue de la Porte-Côté, 41000 BLOIS. Tél. (54) 78-10-31 loue studio 143, rue Saint-Dominique, 7e, 4e ét., 1.100 F mens. + ch. visite s/pl. jeudi 4 févr. de 10h30 à 12h30.

COURCELLES. Bel imm. gd liv. + 2 ch. s/jdin, cuis. éq., bns, parkg. 7.500 F net. 578-17-38.

Près PARC MONCEAU, grand standing 6 p., tt cft + service, 9.000 F/mens., 387-95-97.

Région parisienne

PARIS-EST 93 BAGNOLET SANS COMMISSION

4 PIÈCES 78 m² loyer 1.903 F, charges 892 F. Parkings sous immeuble inclus. S'adr. de 9 à 12 h au bureau de gérance du lundi au vendredi LES PARCS DE LA NOUE 1 à 13, rue de la Noue, Bagnolet. Tél. : 858-02-31. Métro : Galliéni. Bus 76 et 101 N.

SAINT-MANDE, RESIDENCE S/BOIS. Except. grand stand, imm. neuf pierre de taille, 7 appts de 45 m² à 100 m², gd cft, 2 bains, box de 3.000 net à 7.500 net. Tél. 283-37-29.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal cherche pour étudiante studio agréable Paris. Loyer raisonnable. Ecr. s/no 6.243 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris. Tél. : 585-69-58, 17 à 20 h.

Collaborateur journal cherche living double + chambre, cuis. s. de b. Paris 9e ou 2e uniquement. Tél. : 285-88-72, ou

Ecr. s/no 6.244 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit — 770-87-28.

Collaboratrice journal rech. appt. 3 chbres, Paris 3.000 F charges comprises, agences s'abstenir. Ecr. s/no 6.241 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 281-10-20.

AMERICAN SERVICE

cherche pour cadres banque et diplomates, du studio au 6 pces

LOYERS GARANTIS

ou meublés. 551-66-99.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, Villas, pav. ttes banl. Loy. garant. 5.000 F max. 283-57-02.

fonds de commerce

A vendre murs, fonds restaurant franco-oriental, Palma, Mali. T. Palma : 19-34-71, 26-51-77.

93 SAINT-DENIS

place du marché vend BAR pour rens. tél. 820-30-27 ou 827-70-02

PARIS 7e. Vendons restaurant de bonne renommée, mentionné dans les guides. Curieux s'abstenir. Pour rendez-vous tél. entre 16 h et 18 h ou : 551-24-90.

bureaux

Locations

Domiciliation secrétariat Champs-Elysées - Boulogne A partir de 100 F HT/mois Téléphone : 603-27-77.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique

355-17-50.

SAINT-GEORGES : 475 F

le m² annuel. H.P. 500 m² + ss-sol 100 m². Ecr. no 71.287, I.P.F., 12, rue de l'Isly (8e).

VOTRE SIÈGE SOCIAL (8e) TÉLEX SECRÉTARIAT CONSTITUTION SOCIÉTÉS

AGECO : 294-95-28.

boutiques

NATION, vends murs. Investisseur de grande bout. avec gde façade, bel imm. pierre de taille. Loyer : 44.892 F annuel. Prix : 400.000 F. 720-89-18 (pte 7).

Mo PYRÉNÉES, imm. rénové, murs de bout à vendre, loués 1.900 F/mois. Px 245.000 F. Téléphone : 742-43-48.

immeubles

Centre ville de QUÉBEC, 10 loyers, rapportant 180.000 F vendus 1 million. Une partie pouvant être payée en France. Tél. (19-1) 418-522-46-46.

hôtels particuliers

NEUILLY ARGENSON Ambiance campagne en plein centre de Neuilly, réception plain-pied, s/jardin sans vis-à-vis, 4-5 chambres, parking. LARGIER, 265-02-97.

pavillons

A VENDRE récent type F5 + garage. Sur 500 m² terrain

SITUÉ A MONTHYON

(7 km MEAUX). PRIX : 500.000 F. Tél. : 436-14-59 après 18 h 30.

maisons de campagne

MENORCA, BALÉARES, anc. maison paysanne isolée 120 m², bon état, à moderniser, 10 p., jardin 209 m², four au pain, charme, 10 minutes plages. 350.000 F. Tél. entre 8 h et 9 h 30 les matins au 354-94-15.

fermettes

ÉLEVEUR VEND FERME DE CARACTÈRE LUBERON (BONNIEUX). Ét., cour fermée + 5.000 m². Écrire : CH. ALLEGRE, Domaine de ST-CHRISTOPHE, Route du Vin, 83170 BRIGNOLES. Tél. (le soir) (94) 69-02-23.

propriétés

9 km Fontainebleau, ppté bord du Loing, réception, 110 m², 4 chambres, piscine intérieure, parc 3.600 m², parfait état. Prix : 1.600.000 F. Agence GRÉGOIRE, 424-91-97.

NOISY-LE-GRAND

10 mn Paris à vendre propriété bourgeoise + maison gardien, parc paysagé 3.800 m², 5 chambres, salon 60 m², s. à manger, cuisine, s. de jeux 60 m², 4 w.-c., 2 s. de bain, sous-sol total + court tennis en aménagement. Prix : 2.700.000 F. Tél. : 805-16-27 ou 355-19-21 h.b.

châteaux

BERGERAC - Château 16 P., grandes dépendances. Enclos de 7 ha, 2,8 millions. Ag. Desplat, 19, rue Libération, 24400 MUSSIDAN. Téléphone : (53) 81-21-55.

forêts

A V., CENTRE DE LA FRANCE, 32 ha de bois de chênes et charmes, 4 ha résineux. Prix intéressant. S'adresser : Société RELACOM. 32, rue Brault, 49400 SAUMUR. Tél : 16 (41) 38-21-46 (H. Bur.). 16 (41) 52-74-95 (après 21 h).

viagers

Pensez retraite Côte d'Azur. ach. un viager. Catalogue grat. Etude LODEL, 50, av. Jean-Médecin, Nice (93) 37-25-24.

Vaste séjour + 3 ch., 2 s. de bains, gd hall d'entrée, lingerie-penderie, balcon, terrasse, étage élevé, 120 m², imm. récent, tt confort + park. 350.000 F. + 4.500 F. Occupé femme 78 ans. F. CRUZ, tél. : 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00

8, rue La Boétie, Paris 8e. Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

LIBRE 1 TÊTE 88 ANS

COLOMBES

Près gare, appartement 70m², 4p., cuisine, bains, 323.500 F. Crédit possible + rente, 1.100 F - 805-33-87.

St-Cloud, vue panoramique. Gd appt. 4/5 p. park. imm. récent. Occupé couple 73-75 ans. Cpt 130 000 F + 4 000 F/mois. Viagers F. Cruz. 266-19-00.

OFFRES D'EMPLOIS

vous vendrez nos capitaux

- Sous forme de leasing ou de location qui sont les deux produits que nous offrons.
  Valeur moyenne des dossiers que vous recherchez : 1 MF dans différents secteurs industriels, immobiliers, etc...
- Nous sommes filiale d'une grande banque californienne (qui est une des plus profitables aux USA) et nous avons la mission de nous développer rapidement.
- Vous avez une expérience des biens d'équipement et des investissements qui vous permettra de réussir dans cette fonction commerciale.

Si vous désirez participer à ce recrutement envoyez votre C.V. sous réf. 146.18.

ONOMA . 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche

INGENIEURS

ou diplôme équivalent (maîtrise...) sortant école
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation remunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 21987, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

secrétaires

Propose travail temps partiel - 14e à ancienne SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE Notions artistiques et de classements. Bonne dactylo. Ecrire sous no 31.495 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

représentation offres

Recherchons

REPRÉSENTANT

expérimenté ou débutant pour vente de papier aux entreprises. Clientèle existante à développer Paris-8e (nord) 92, 95. Adresser c.v. et lettre manuscrite Papeteries Bellegarde, 134, rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE.

formation professionnelle

FORMATIQUE

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE vous forme

ANALYSTE PROGRAMMEUR

DE HAUT NIVEAU IMS-DL1/CICS EMPLOI ASSURÉ 1, rue de Choiseul, 75002.

296-65-08

information divers

EMPLOIS ET CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE No spécial de FRANCE-CARRIÈRES en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Canada, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75428 Paris Cedex 09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE Renault, 14 TL, couleur verte, année 80, 37000 km, état neuf. Prix Argus. Tél. 990-57-76, domicile.

de 8 à 11 C.V.

A vendre Volvo 345 DL Hut, gris métal., 11.000 km, 6 mois garantie constructeur. Prix 20 % de moins que neuf. Cause double emploi, tél. 467-93-82, apr. 18 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille 22 ans, employée de bureau, archiviste-dactylo, cherche situation stable. Téléphone : 859-17-81.

Jeune femme expérimentée, cherche frappe dactylo à domicile : thèses, manuscrits. Téléphoner après 20 heures : 603-66-41.

DIRECTEUR M.E.I. 30 années d'expérience. NEGOCIATEUR HAUT NIVEAU propose son assistance ponctuelle, temporaire, mi-temps à CHEF P.M.E. - P.M.I. Déplacements éventuels - Parle anglais, domicil. Paris Ecr. s/no 2.171 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FORMATION

Gestionnaire (fonctions finances, contrôle de gestion), 42 ans, Sc. Po droit + I.C.G., solide expérience animateur de formation, sens contacts et pédagogie, recherche poste responsab. dans organisme ou service formation. Ecr. s/no 2.188 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., libéré obligations milit., cherche place stable, bonnes connaissances législation Sécurité sociale, emploi bureau ou chauffeur-livreur, permis V.L. Léandre, 41, r. des Cévennes, 15e. Téléphone : 557-89-80.

J.F. analyste-programmeur, 3 ans expérience. Cobol, système 2000, cherche poste à Paris. Libre de suite. Ecr. s/no 6.246 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. stage maquette photo (Estienne) connaissance typographique, cherche apprendre métier. S.M.I.G. accepté. Ecr. s/no 6.242 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 25 ans, chauffeur tous permis, cherche emploi. Téléphone : 205-41-43. Libre de suite.

J.F. 21 ans, expérience 3 ans dans Cabinet/architectes, cherche poste

SECRÉTAIRE

Profession équivalente ou non. Proximité Opéra souhaitée. Ecr. s/no 6.245 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dessinatrice coloriste tissus cherche emploi stable mi-temps. Tél. : 558-06-52, après 19 h.

Dame 55 ans, ancienne gérante coiffure-parfumerie, sérieuse, bonne présentat., accepte propos. emploi stable. Delmas, 17, rue Buffon, 93100 Montreuil. Téléphone : 857-01-19.

MÉDECIN BILINGUE

Français, anglais, habitant EMIRATS Arabes Unis, cherche emploi avec Laboratoire pharmaceutique ou assurances. De passage à Paris le 15 février. Écrire HAVAS, 140, avenue Général-de-Gaulle, 95522 NEUILLY-sur-Seine, sous référence NICOT 0146.

Secrétaire traductrice (anglais-allemand), expérience et diplômes cherche poste fixe. Ecrire Mme Bourguet, 16, bd Jules-Verne, 44000 NANTES.

GRAPHOLOGUE diplômée S.F.D.G. cherche emploi recrutement ou entreprise. Ecr. COMA, 17, bd de Grenelle, 75015 Paris.

INGÉN. GÉNIE CLIMATIQUE aéraulique froid équipements collectifs. Conception suivis, ch. situat. Paris, Afrique préf. MARTIN, 116, av. Gambetta, Paris. Téléphone : 362-59-88.

J.F. distinguée, expérience de la vente, ayant eu magasin diététique, parfumerie, cherche poste. Téléphone : 345-46-33.

l'agenda du Monde

Ameublement

CLUB DES 10
Soldes meubles de luxe
MAGNIFIQUES CANAPÉS A PARTIR DE 2500 F
TABLES BASSES LAQUÉES A PARTIR DE 1500 F
LAMPADAIRES HALOGÈNES : 900 F, ETC.
CRÉDIT GRATUIT
DAVID-SHIFF · CLUB DES 10
43, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS
3e étage · Tél. : 266.43.67

Animaux

GARDE ANIMAUX

Vie de famille. 731-36-11.

Antiquités

Vends VASTE bureau acajou pour cause départ. Urgent. Téléphone : 012-29-13.

Artisans

Tous travaux bât. du ss-sol à toiture, int. ext. longues expér., exact, loyauté, meill. réf. Entr. Keukdjian, 18, rue Marbeuf, Paris-8e, tél. : 723-34-65, 66. Conservez mon adresse

Nettoyage express Moquette, sièges, lessivage. Prix défi. 359-19-17.

Bijoux

ACHAT TOUS BIJOUX

Diamants, pierres fines, or. 50 F à 100 F le gramme, montres anciennes, argenterie. REXMAX, 97, av. de Clichy, Paris (17e), métro Brochant. Ouvert du lundi au vendredi.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER

Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro : Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi 225-47-77.

ACHAT DIAMANTS

Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo, ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS).

Bijoux anciens et occasions Or, argent, plaqué or anciens. Vente - Achat - Echange AU DIAMANT ROSE 94, av. Italie, Paris. Mo Tolbiac

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenteries. PERRONO JOAILLERS-ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

Cours

AMÉRICAINE, profess. anglais. Exp. form. Cont. donne cours en ENTREPRISE Téléphone : 544-00-31.

L'AMÉRIQUE à 80 km de Paris

ADVANCED ENGLISH

Cinq jours intensifs DANS LE VENT. 404-78-61.

Cours d'anglais aux U.S.A. L'Association EXPÉRIENCE DE VIE INTERNATIONALE organise des sessions de 4, 6, 8 et 10 semaines de cours suivies d'un séjour en famille dans ses trois centres universitaires Vermont, Floride, Californie. EVI 89, rue de Turbigo, Paris-3e - 278-50-03.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m, 2.300 F. Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e). Ouvert le samedi, 222-44-44.

Linge de maison

FABRIC. LINGE DE MAISON

SOLDE AUX PARTICULIERS
- Housses de couettes
- Draps et parures de lit

Tissage de l'Étoile. 10, rue de Cléry - 75002 Tél. : 233-94-11

Literies

MATELAS : DES PRIX DE TOUT REPOS.

Pour acheter un très bon matelas de grand luxe garanti 5 ans, il faut compter 2.500/3.000 F. pour un 2 places en 140 cm. Maintenant C.A.P., spécialiste des prix directs vous propose son matelas catégorie grand luxe pour 1.590 F. (en 140 cm), garanti 5 ans. Version normale ou ferme, toutes les dimensions de largeur et longueur. Sommiers et dosserets assortis, couvertures piquées, couettes.

Votre sommeil mérite cette visite. C A P 37, rue de Citeaux. 75012 Paris. Tél. 307-24-01.

Instruments de musique

Vend Harpe celtique Aoyama, 34 cordes. 2.400 F. Téléphone : 011-25-26.

Maisons de retraite

Pens. retr. « Les Camélias » vie fam., très gd conf. 10 pensionnaires maxi. 77320 - Jouy-sur-Morin Tél. : (6) 404-05-75

Moquettes

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
pure laine et synthétique
ET REVÊTEMENTS DE MURS
prix d'usine, pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

Séjours linguistique

un séjour linguistique OUI avec le CSLC
Centre de Séjours Linguistiques & Culturels Association de Professeurs, loi 1901, agréée par Secrétariat d'État Jeunesse et Sports (53124) et Commissariat Général au Tourisme (74366)

Tapis

A vendre

Tapis Bagdad, velours 100 % laine peignée, antimite, bleu foncé 140 X 200 avec dessins chinois (pure laine), tout neuf, prix : 1.300 F. 1 tapis de bridge, tt nf. 150 F. Ecr. s/no 6.239, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Théâtres

Transformer le « SI » de l'imagination en réalité spectatorielle.

COURS EDEN-THÉATRE

(direct. d'acteur : J.-M. Noirat). Théâtre du RANELAGH 5, rue des Vignes, Mo Muette. Lundi/mardi, de 19 h à 22 h, vendredi, de 19 h à 23 h, samedi, de 11 h à 14 h (mimes, commedia dell'arte).

Vacances Tourisme Loisirs

LE CLUB VERT, 20 km de Paris, mixte 6/15 ans. Stages 6/22 février. Equitation, photo, danse. Tél. 903-50-80.

CORSE, locations à la semaine st./app. de mai à oct. Charter Paris/Ajaccio, 900 F 92 - Pelleport, Paris-20e, 362-54-19.

LA PLAGNE

Part. loue STUDIO 3/4 pers., Sud, pied pistes, mars/Pâques. Prix intéress. Tél. : 901-08-05.

TIGNES (VAL CLARET) Part. loue à Inter-Résidences studio 4 personnes, tout confort. Du 20 au 27 mars et du 11 au 18 avril. 451-45-41

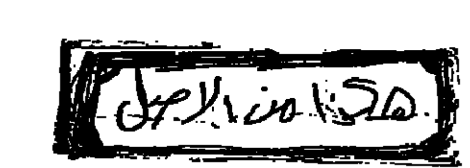
Particulier loue grand studio meublé, Nice, vue mer, panoramique, piscine, jard. Au mois. Ecrire sous no T 031373 M, à RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

NICE. Part. de préf., à louer appt gd stand. meublé 3 p. + cuis. + s. de bs, à 300 m de la Promenade des Anglais, juin, juillet, août, 8.000 F. (93) 37-29-85.

LOUE STUDIO 4/5 personnes. Vacances février, zone Paris et Grenoble à HOLINES SAINT-VERAN Tél. 383.52.28, après 19 h.

Vidéo

LOCAT. CASSETTES VIDEO **15 F** PAR 24 HEURES ADHESION AU CLUB GRATUITE HAUSSMANN CINE PHOTO VIDEO 25, RUE TAITBOUT-75009 PARIS Tél. : 246-59-31



SOCIAL

LES DIFFICULTÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SEMAINE DE TRENTE-NEUF HEURES

Extension des grèves

L'entrée en vigueur, au 1er février, de l'ordonnance gouvernementale sur la semaine de travail ralisation de la cinquième se- de trente-neuf heures et la généralisation de la cinquième semaine de congés payés continue de provoquer conflits et polémiques. Ainsi, l'application des dispositions sur les congés payés suscite une querelle juridique entre le ministère du travail et le C.N.P.F.

Le patronat considère, en effet, que le calcul des congés supplémentaires pour 1982 doit être effectué à partir du 1er février — date de la mise en place de l'ordonnance. M. Jean Auroux a, de son côté, répété, mardi 2 février à Antenne 2, que la date du départ devrait être fixé au 17 juillet 1981 — jour de la signature du protocole national d'accord entre le C.N.P.F. et les syndicats C.F.D.T., F.O., C.F.T.C et C.G.C. — et que la cinquième semaine des congés payés doit donc *« s'appliquer pleinement en 1982 »*

Après la fédération C.G.T. de la métallurgie, qui veut faire de la première quinzaine de ce mois *« une période nationale de développement des luttes revendicatives dans toutes les entreprises »* autour du problème de la réduction du temps de travail (*le Monde* du 3 février), la fédération C.F.D.T. de la métallurgie organise à son tour une « semaine d'action », du 8 au 12 février, pour tenter de faire pression sur les négociations dans cette branche, qui doivent reprendre le 16 février avec l'Union (patronale) des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.).

Tandis que les négociations entre les douaniers et l'administration ont échoué mardi matin (voir ci-dessous), la grève, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., se poursuit à l'usine Kodak de Vincennes, touchant quelque cinq cents salariés sur mille huit cents. Elle s'est transformée, mercredi, en débrayages quotidiens de deux heures, malgré un accord conclu lundi entre la direction et les syndicats F.O., C.F.T.C. et C.G.C.

Dans les grands magasins, le personnel a cessé le travail, à l'appel de tous les syndicats, mardi matin aux Galeries Lafayette, à Paris, bloquant les escaliers mécaniques, et les personnels de plusieurs établissements des Nouvelles Galeries, ainsi que des Monoprix ont fait grève à Orléans et Evry pour protester, notamment, contre le « ratissage » des congés payés. Une reprise des négociations sur le temps de travail dans l'ensemble de la branche est prévue pour le 16 février.

L'usine des glaces Motta, à Argentan (Orne), est toujours occupée par une partie de ses 518 salariés, qui refusent les semaines d'hiver de 34 heures et les semaines d'été de 43 heures proposées par la direction. Des discussions sont en cours à l'usine Soguintel de Guingamj (Côtes-du-Nord) occupée par 300 des 1 000 salariés.

A côté de ces conflits d'importance, dans lesquels il faut inclure la filiale Renault de Maubeuge, de nombreuses entreprises ont été affectées lundi et mardi par des mouvements, souvent avec occupation des locaux et toujours pour des revendications liées à la réduction de la durée du travail B.R.M. (mobilier scolaire, 300 salariés), à Bressuire (Deux-Sèvres) ; Compagnie européenne d'accumulateurs (440 salariés), à Vierzon (Cher) ; AEG-Telefunken (électroménager, 200 salariés), à Marne-la-Vallée (Val-de-Marne); soudure électrique Languepin (350 salariés), à La Plaine-Saint-Denis ; Caterpillar (1 460 salariés), à Grenoble ; usine I.T.T. de Lannion (Côtes-du-Nord, 1 300 salariés).

Dans les usines Dassault de Martignas (660 employés) et Mérignac (1 700 personnes), en Gironde, des arrêts de travail sont observés depuis début janvier, car la réduction des horaires n'a été compensée qu'à 66 % sur le plan du salaire.

Enfin, dans les P.T.T., la C.F.D.T. a lancé, mardi, un ordre de grève en Île-de-France, qui n'a été suivi, selon l'administration, que par 7 % du personnel. Ce syndicat s'élève, en particulier, contre l'insuffisance des créations d'emplois consécutives à l'instauration des 39 heures.

D'autre part, 43 des 44 postiers de la recette principale de Laval se sont mis en grève illimitée mardi pour réclamer la création de 26 postes supplémentaires et des débrayages, toujours dans les P.T.T., sont prévus mercredi en Gironde, jeudi dan sles Pyrénées-Atlantiques et vendredi en Dordogne. Dans une interview accordée lundi à Radio Monte-Carlo, M. Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a déclaré : *« Les 39 heures doivent constituer, dans la fonction publique, le droit commun qui ne doit pas souffrir d'exception ».* Il a ajouté qu'il revenait à ses autres collègues au gouvernement *« de prendre toutes les dispositions nécessaires »* pour combiner au mieux *« dans leur ministère, l'abaissement de la durée hebdomadaire du travail à 39 heures, le bon service au public — en quantité et en qualité — et les créations d'emploi. »*

Quatre accords importants

Sans contrebalancer la multiplication des conflits, il faut cependant noter que des accords, parfois importants, continuent de se conclure :

Dans l'industrie du papier-carton (95 000 salariés), l'accord, qui a été signé par la C.F.D.T. et F.O. (tandis que la C.G.T. réserve sa réponse), prévoit que l'horaire hebdomadaire, qui était auparavant de 40 h. 30 en moyenne, passe à 39 heures pour l'ensemble des salariés, 38 heures pour ceux en continu, 38 h. 30 pour ceux en semi-continu, sans diminution de salaire ni remise en cause des temps de pause de 20 minutes par jour. La cinquième semaine est acquise dès 1982 sans « ratissage » des jours de repos déjà existants. Un contingent de 94 heures supplémentaires est laissé à la disposition du patronat à condition d'être programmé annuellement et un autre contingent de 36 heures soumis à l'autorisation du comité d'entreprise.

Dans le verre mécanique, le texte, approuvé par la C.F.D.T. et la C.G.C., instaure la semaine de trente-neuf heures (trente-huit pour les ouvriers postés en continu travaillant en « 4×8 »), sans perte de salaire, et la cinquième semaine de congés payés sans remise en cause des congés d'ancienneté. Mais il introduit le décompte annuel de la durée du travail : c'est la raison pour laquelle la Fédération F.O. de la chimie n'a pas signée cet accord.

Chez Peugeot, toutes les organisations (C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C. et C.S.L.), sauf la C.G.T., ont paraphé l'accord, qui comprend les principales dispositions suivantes : semaine de travail de trente-neuf heures, sans perte de salaire pour les rémunérations les moins élevés, mais avec une compensation salariale descendant jusqu'à 75 % pour les autres. cinquième semaine de congés payés, en conservant les congés d'ancienneté, garantie salariale complémentaire en cas de chômage partiel.

A la SNIAS (trente sept mille travailleurs), F.O. a signé, seule, avec la direction, un accord qui instaure : les cinq semaines de congés payés auxquelles s'ajoutent les congés payés d'ancienneté à raison de un jour par cinq ans jusqu'à vingt-cinq ans pour cinq jours ; la réduction d'une heure de la durée du travail avec effet au 1er janvier 1982, et, pour le personnel travaillant en équipe, une réduction d'horaire qui varie de une demi-heure à une heure selon la durée effective de travail. Ces diminutions s'effectuent avec maintien de la rémunération brute.

LA RENCONTRE ENTRE M. MAIRE ET M. GATTAZ

Un constat de divergences

« Courtoise » et très franche, la rencontre, mardi 2 février, entre M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., et M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., a aussi révélé les profondes divergences entre ces deux organisations.

Après avoir rappelé que la C.F.D.T. ne veut pas que l'Etat se subsitue aux négociateurs du secteur privé, M. Maire a souhaité que *« le patronat entre positivement dans le changement en cours »*. Le dirigeant cédétiste a jugé inadmissible le comportement de certains chefs d'entreprise qui *« veulent maintenir le même horaire en payant une heure supplémentaire de plus »* ou en compensant la réduction d'une heure par la récupération des pauses. A ce propos, il a recommandé, à la sortie de cette réunion, que *« l'action syndicale se réveille avec force »* et qu'elle se développe *« dans les mois à venir »*.

Pour le SMIC, M. Maire a fait état du *« maintien du désaccord avec le C.N.P.F. »*. La C.F.D.T. réclame des augmenntations du pouvoir d'achat du SMIC de 7 % en 1982 et en 1983, et une renégociation des grilles de classification.

A propos des droits nouveaux, il a dénoncé la *« conception rétrograde »* du patronat, qui laisse à l'écart du droit syndical les millions de salariés des P.M.E. La C.F.D.T. a réaffirmé aussi sa volonté de voir fixer à 25 % la représentation du patronat au sein des conseils d'administration de la Sécurité sociale au lieu de 50 % actuellement. Ce que conteste le C.N.P.F. en menaçant de se retirer de ces conseils.

De son côté, M. Gattaz a indiqué que l'ordonnance sur la durée du travail n'accorde pas une *« réduction automatique »* d'une heure par semaine, mais quelle fixe la *« durée légale »* à trente-neuf heures au lieu de quarante.

M. Chotard, premier vice-président de l'organisation patronale, a précisé à ce propos que les négociations paritaires *« ne sont pas terminées ou doivent reprendre »* dans certaines branches professionnelles afin de faire appliquer l'ordonnance.

Aucune offre précise de négociation nouvelle au niveau national n'a été présentée par le C.N.P.F. Il est vrai qu'avec d'autres interlocuteurs, notamment la C.G.C., le patronat a annoncé l'ouverture de discussions sur le « statut de l'encadrement » et sur la formation.

La colère des douaniers

Après l'échec des négociations entre les syndicats et la direction générale des douanes, mardi 2 février, le conflit des douaniers est toujours dans l'impasse. Un mouvement de grève générale est prévu pour le jeudi 4 février à l'échelle nationale. Les quelque vingt-deux mille agents de cette administration protestent notamment contre la suppression de certains avantages acquis, consécutive à l'application de l'ordonnance sur les trente-neuf heures

Ce mouvement, qui a débuté le 24 janvier et se traduit par une grève du zèle, provoque d'importantes perturbations aux postes frontières et dans les aéroports internationaux. A Roissy, seules peuvent sortir des entrepôts les marchandises ayant subi les formalités administratives. En ce qui concerne les autres denrées, les agents observent une stricte application des règlements, ce qui occasionne de nombreux retards. D'importants bouchons sont signalés à la frontière franco-allemande à Sarrebruck, ainsi que dans les Pyrénées-Atlantiques, à la frontière espagnole. Seules les voitures particulières franchissent les postes de douane sans encombre.

« Nous qui rapportons tant d'argent à l'État... »

De notre envoyé spécial

Hendaye. — *Les douanes sont à l'image de l'uniforme que portent leurs agents, elles datent de la dernière guerre »* disent les fonctionnaires d'Hendaye qui estiment que la coupe est pleine. Ils n'ont pas encore « digéré » le *« coup de jarnac »* des autorités qui les ont contraints d'évacuer leur lieu de travail. *« On n'a jamais vu ça dans l'histoire de la douane et ça s'est produit à deux reprises depuis le début du conflit, au tunnel du Mont-Blanc et ici ».*

La majorité du personnel a cependant décidé de reprendre le travail mardi après-midi 2 février, mais en continuant la grève du zèle ce que les douaniers appellent par un bel euphémisme *« l'application stricte des règlements »*. Ce qui a provoqué de nouveaux embouteillages, notamment au poste de Biriatou sur l'autoroute et la colère des routiers qui se sont mis en travers de la route. Le trafic a pu reprendre mercredi matin, après de longues négociations avec les pouvoirs publics, mais la circulation s'effectue lentement.

Après l'échec des négociations au niveau national, les douaniers semblent plus que jamais déterminés. Dans la région d'Hendaye ils vont même jusqu'à qualifier les policiers de la PAF (police de l'air et des frontières) de *« briseurs de grève »* et s'insurgent qu'on ait réduit les dimensions de leur conflit à une suppression des avantages acquis consécutifs à l'application de l'ordonnance sur les 39 heures. Certes, ils refusent que les temps de repas ou les délais de route inclus dans leurs 41 heures hebdomadaires soient « rognés » sous prétexte d'appliquer la législation nouvelle. Pourquoi, disent-ils, nous reprendre d'une main ce qu'on nous donne de l'autre. Mais ce n'est pas tout. Et les douaniers d'énumérer une série de revendications qui se sont accumulées au fil des ans *« devant l'intransigeance de l'administration. Et cela continue malgré le nouveau pouvoir »*, ajoute l'intersyndicale.

Pour ne reprendre que quelques-unes d'entre elles, les fonctionnaires de cette administration réclament par exemple *« trois mois de primes pour tous et l'intégration de celles-ci dans le calcul des pensions et des retraites ; une redistribution équitable des remises accordées aux receveurs (1 franc pour 1 000 francs de taxes perçues) ; un taux unique pour les indemnités de mission, de tournée et de déménagement ; la bonification d'un an tous les cinq ans comme dans la police ; le non décompte des samedis dans les congés ; l'intégration des agents brevetés..., etc. »*

D'une manière générale, les douaniers estiment qu'ils sont *« les laissés pour compte de l'administration, les parents pauvres de la fonction publique. Alors que nous rapportons énormément d'argent à l'Etat, nous ne voyons rien venir en retour »*. Ils comparent leur situation à celle qu'ils considèrent comme nettemment plus avantageuse de la police. *« Notre administration est vétuste et mal adaptée. Nos conditions de travail sont déplorables. Nos radios ont vingt-cinq ans d'âge et les rares véhicules que l'on possède ont plus de 100 000 kilomètres »*, indiquent les membres de l'intersyndicale. De plus, estiment les douaniers, nos effectifs sont netement insuffisants pour faire face à l'accroissement du trafic et à Hendaye on veut supprimer la brigade de surveillance maritime de Saint-Jean-de-Luz et la recette centrale de Boucau.

Les douaniers en ont assez. Leur mécontentement est quasi général. Et la colère qu'ils manifestent depuis le 24 janvier n'est, semble-t-il, pas prête de s'apaiser. Ce qui provoque d'importantes difficultés aux postes frontières et dans les aéroports. La grève générale prévue pour jeudi 4 février risque de provoquer d'importantes perturbations sans parler des conséquences sur le plan économique. A cela s'ajoute l'irritation croissante des transporteurs routiers qui subissent de graves préjudices en raison des retards imposés. Dans un communiqué la Fédération nationale des transports routiers déplore *« qu'en dépit d'interventions pressantes auprès des plus hautes instances compétentes, aucune solution n'ait été apportée par les pouvoirs publics, pour mettre fin à des revendications catégorielles qui s'expriment au détriment des intérêts de notre commerce extérieur et aux dépens de milliers de conducteurs routiers dont les camions et les cargaisons sont immobilisés voire détruits ».* Mais pour l'instant l'impasse est totale et le conflit des douanes se durcit.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LES SYNDICATS VEULENT OBTENIR UNE RÉDUCTION EFFECTIVE

(Suite de la première page.)

Les difficultés d'application des mesures gouvernementales — les syndicats entendent obtenir une réduction effective du temps de travail, sans perte de salaire et sans « ratissage » des congés existants — se doublent d'une polémique juridique entre le C.N.P.F et le ministre du travail sur l'entrée en vigueur de la cinquième semaine de congés payés.

Au 1er février — date d'application de l'ordonnance, — dit le patronat, ce qui supprime plusieurs jours de congés pour 1982. Au 17 juillet 1981 — jours de la signature du protocole d'accord national entre les partenaires sociaux, — dit la Rue de Grenelle, qui confirme que la cinquième semaine est entièrement due aux travailleurs dès cette année.

La multiplication des conflits n'empêche pas, cependant, que des accords continuent d'être conclus : cela vient d'être le cas dans deux branches professionnelles, le papier-carton et le verre mécanique, et dans deux grandes entreprises, Peugeot et la SNIAS.

AGRICULTURE

L'AGITATION PAYSANNE

L'entretien entre MM. Mitterrand et Guillaume a consacré la représentativité de la F.N.S.E.A.

En visite officielle dans le Calvados, Mme Cresson, ministre de l'agriculture, a été prise à partie mardi 2 février, en début d'après-midi, par des manifestants qui l'ont contrainte à prendre un hélicoptère pour se retirer. Peu après, à 15 heures, M. Mitterrand recevait à Paris M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A. L'entretien a duré quatre-vingt-dix minutes. Il a porté sur le revenu agricole, la concertation et la négociation agro-budgétaire européenne. Le chef de l'Etat a renouvelé son engagement de maintenir une attitude de fermeté dans cette négociation. Il s'est montré aussi préoccupé par le contentieux existant entre le gouvernement et la F.N.S.E.A., cette question ayant occupé, selon M. Guillaume, les deux tiers du temps qu'a duré l'entretien. L'Elysée n'a pas fait de commentaires, mais, pour le président de la F.N.S.E.A., cette rencontre est de nature à améliorer les relations entre les agriculteurs et le pouvoir, même si leurs manifestations doivent continuer.

A sa sortie de l'Elysée, M. Guillaume a répondu à nos questions.

« Nous avons été écoutés »

« Quelles sont selon vous les chances de la France d'obtenir une augmentation des prix agricoles, je ne dis pas de 16 % comme vous le demandez, mais au moins égale à l'inflation ?

— Du côté chances, il y a d'abord le fait que tous les agriculteurs européens ont besoin d'une augmentation de prix. Il est d'ailleurs fort possible que nous ayons cette année une manifestation européenne. Côté difficultés, nous sommes partis dans une négociation qui réunit les problèmes agéicole et budgétaire. J'ai dit au président mon regret à ce sujet, tout en appréciant sa fermeté au sommet de Londres. La Commission européenne a manqué à son devoir d'imagination et de proposition, et le gouvernement n'a pas pris, lui, d'initiatives en cette matière. Le président a été intéressé par notre position déjà exposée l'an passé : les pays de la C.E.E. qui veulent l'expansion de leur agriculture apportent, au-delà des règles communes, un plus au financement de la politique agricole.

— Quelle serait l'attitude de votre centrale si les prix n'étaient pas fixés à Bruxelles le 1er avril ? Est-ce que ce blocage vous fait peur ?

— Oui, il me fait peur pour les producteurs de lait et de viande, qui subiront les conséquences immédiates de cette non-fixation (pour ces produits, la hausse des prix de campagne doit intervenir dès le 1er avril). Nous risquons d'être piégés par le chantage britannique. Dans ce cas, et en dernière extrémité, nous demanderons au gouvernement de prendre des mesures conservatoires. Je n'ai pas rencontré d'opposition du président sur ce thème.

— L'entretien que vous avez eu avec M. Mitterrand a-t-il été de nature à modifier les rapports jusqu'à présent franchement mauvais entre la F.N.S.E.A. et le gouvernement ?

— Les deux tiers du temps de l'entretien ont porté sur la concertation, et ce débat a été abordé par M. Mitterrand, qui m'a demandé des exemples précis sur la volonté de nuire à la F.N.S.E.A. Je les lui ai donnés.

— Quelle est la mesure immédiate que vous voudriez voir prendre par le ministère de l'agriculture pour améliorer vos rapports ?

— Que, par des exemples concrets, on montre qu'une organisation de sept cent mille adhérents — six cent vingt-cinq mille selon le chiffre transmis à M. Mitterrand — n'a pas le même poids que les autres dans les négociations. J'ai dit au président de la République que j'étais sans illusion sur la réforme du mode de scrutin pour les élections aux chambres d'agriculture. Il sera pour nous aussi défavorable que possible, mais je lui ai demandé s'il tirerait les conséquences des résultats de ces élections au niveau de la représentation syndicale. Il m'a répondu : « Cela paraît logique. »

— Le président de la République a-t-il pris des engagements précis à votre égard ?

— Non, mais nous n'étions pas là pour cela. Il a écouté et pris de nombreuses notes. »

Propos recueillis par
JACQUES GRALL.

● *Les importations de vins italiens en France « n'ont pas été arrêtées mais ralenties en vue de revenir à un rythme mensuel plus normal »*, indique un communiqué publié le 2 janvier par les services du premier ministre, qui répond ainsi aux protestations *émises par la Commission* de Bruxelles contre les mesures prises par Paris le 30 janvier. *« Préoccupé par l'inadaptation des règlements communautaires sur le vin »*, le gouvernement français, précise le communiqué, a fait valoir à la Communauté européenne *« son souci d'observer la réglementation communautaire, mais aussi son vif désir de voir améliorer le fonctionnement de son marché ».*

La rude journée de Mme Cresson

De notre correspondant

Caen. — Rude journée normande pour Mme Edith Cresson. Mardi 2 février, le ministre de l'agriculture a dû être arraché à la colère des manifestants qui s'étaient rassemblés à la faveur de sa visite dans le Calvados. L'incident a eu lieu sur l'exploitation de M. Letorey à Airanh.

La tournée de Mme Cresson, faite en compagnie de M. Feuilloley, préfet de région, se présentait au départ sous les meilleurs auspices. Un échange courtois avait d'abord eu lieu avec le porte-parole de la F.D.S.E.A. du Calvados, à la sortie du Centre interprofessionnel du lait à Hérouville-Saint-Clair. A la ferme d'Airan, les agriculteurs étaient plus nombreux à attendre le ministre. Quelques cris à son passage Mme Cresson put déguster tranquillement pommeau (nouvel apéritif normand) et galette en parcourant les installations. Les rangs d'agriculteurs avaient cependant grossi autour des personnalités officielles. Lorsque le ministre voulut les rejoindre, elle fut vite entourée d'une masse d'interlocuteurs, dont certains n'étaient pas en veine d'amabilités. Attendue pour le déjeuner officiel à la préfecture à 13 heures, Mme Cresson tenta néanmoins de discuter, de convaincre.

Deux heures d'échanges impossibles ; quelques centaines d'agriculteurs semblaient surtout décidés à la « retenir » le plus longtemps possible. Certains placèrent une charrette pour empêcher l'accès à la RN 13 vers Caen. Bousculades, malgré les appels au calme du responsable syndical. Mme Cresson dut battre en retraite vers la ferme avant d'être évacuée par hélicoptère. Sous la protection de gendarmes mobiles, Mme Cresson dut courir à travers un pré vers la zone d'atterrissage préservée par les forces de l'ordre.

L'après-midi, avec courage, elle sera présente au rendez-vous avec les responsables syndicaux et économiques pour s'expliquer à nouveau et confirmer la compensation de 40 millions de francs pour les pertes provenant de la collecte laitière. Aussitôt après, elle regagnait Paris pour une réunion interministérielle sur les coûts de production. Un rude mardi pour Mme Cresson...

DANIEL MORNET.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Mme Thatcher refuse toute politique de relance visant à réduire le chômage

De notre correspondant

Londres. — *Mme Thatcher restera-t-elle seule en Europe à refuser toute politique de relance visant à réduire le chômage ? Bien que les pressions augmentent de toute part, du côté du patronat, des syndicats, de quelques députés conservateurs, la « dame de fer » paraît inflexible. Le budget pour l'année fiscale commençant le 1er avril sera présenté le 9 mars. Des premiers débats au sein du gouvernement, il ressort que ce sera tout au plus un budget neutre destiné à « accompagner une reprise naturelle de l'économie », selon l'expression du chancelier de l'Echiquier. Les dépenses publiques devraient augmenter de 9,5 % seulement, alors que la hausse des prix de cette année se situera plutôt au-dessus de 10 % et les allègements fiscaux que le gouvernement pourrait introduire dans son prochain budget devraient se limiter à tenir compte de l'inflation.*

Pour la Confédération de l'industrie britannique (C.B.I.), c'est largement insuffisant. L'organisation patronale, qui a reçu le mardi 2 février le soutien d'un groupe de députés conservateurs, envisage les prochains mois avec un certain pessimisme. Si la situation des entreprises s'est sensiblement améliorée dans la dernière période grâce à une hausse de la productivité et à l'abaissement des coûts de production, on n'enregistre aucun signe de reprise de la demande. La C.B.I. réclame donc au chancelier de l'Echiquier une légère augmentation de 1,8 milliard de livres de l'endettement de l'Etat, qui doit atteindre cette année 9 milliards de livres, soit 99 milliards de francs. Cette somme serait utilisée à la fois pour un allègement des charges pesant sur les entreprises et pour un accroissement des investissements publics.

Le contre-projet de budget présenté le même jour par les syndicats est beaucoup plus ambitieux. Le TUC demande un « paquet » de 8,3 milliards de livres comprenant notamment 2,9 milliards d'investissements supplémentaires dans les secteurs public et nationalisé, 1,7 milliard pour la formation des jeunes et le recyclage des chômeurs, 1,5 milliard pour augmenter les retraites et les diverses prestations sociales ainsi qu'une diminution de deux points et demi de la T.V.A. (taux moyen actuel : 15 %). De ce programme, les syndicats attendent une croissance de 5 % par an sur cinq ans qui permettrait de créer à terme quatre millions d'emplois alors que le nombre officiel des sans-travail dépasse maintenant trois millions.

Les députés conservateurs et certains ministres qualifiés de « *mous* » par Mme Thatcher proposent pour leur part une augmentation d'environ 5 milliards de livres des dépenses publiques. Pour résister à ces différents assauts contre leur politique « *monétariste* », le premier ministre et le chancelier de l'Echiquier mettent en avant le redressement de la situation économique. Ils considèrent que le gouvernement est en train de gagner la partie, que la fermeté commence à porter ses fruits, le fond de la récession aurait été atteint à la fin du second trimestre 1981, la reprise serait là, liée à l'augmentation de la productivité, à la diminution des coûts salariaux, à l'amélioration de la balance commerciale, à la baisse des taux d'intérêt et à la maîtrise de l'inflation. Ce n'est donc pas le moment de relâcher l'effort.

Mais cet optimisme modéré a trouvé un contradicteur de poids en la personne de M. Francis Pym, membre du cabinet, leader de la Chambre des Communes, chargé de la coordination de l'information gouvernementale. Devant des hommes d'affaires, M. Pym vient de souffler le froid : à court terme, le niveau de vie des Britanniques ne peut que baisser, a-t-il dit, et à moyen terme il faudra se battre pour simplement retrouver le niveau actuel. Il faut cesser de raisonner en termes de croissance, de plein emploi, d'amélioration constante des services sociaux. Le public attend trop du gouvernement et des partis politiques. Ceux qui prétendent avoir un moyen facile pour sortir de la crise « *ne méritent pas le respect du peuple britannique* », a-t-il conclu.

A la Chambre des Communes, M. Pym mis en cause par l'opposition travailliste, a reçu le soutien réticent de Mme Thatcher, mais, par ses propos peu populaires, il a provoqué le mécontentement de ses collègues du gouvernement. En envisageant à mots couverts un échec de l'expérience actuelle, ce conservateur traditionnel ne s'est peut-être pas posé en rival immédiat du premier ministre ; il a en tout cas pris date pour le lendemain des élections qui promettent d'être difficiles pour son parti.

DANIEL VERNET.

En R.F.A.

Le gouvernement fédéral aiderait les investissements privés grâce à une majoration de la T.V.A.

De notre correspondant

Bonn. — *Le cabinet fédéral met en principe la dernière main, ce mercredi 3 février, à un programme de relance économique qui, depuis des semaines, a été l'objet de controverses passionnées au sein de la coalition. Le débat entre sociaux-démocrates et libéraux a même pris la forme d'un véritable marathon qui touche à sa fin. Le chancelier avait d'ailleurs laissé entendre qu'il pourrait jeter l'éponge si un accord n'intervenait pas cette semaine. Même si cette menace de démission n'a pas été brandie pour la première fois par M. Schmidt, elle a néanmoins pesé sur la discussion.*

La forme définitive du plan de relance n'est pas encore établie. Ses dispositions doivent aussi être soumises aux groupes parlementaires du S.P.D. et du F.D.P. Or beaucoup de députés sont mécontents d'avoir été tenus à l'écart d'une discussion menée en tout petit comité par une poignée de dirigeants des deux partis.

Une décision importante paraît toutefois acquise : la T.V.A. devrait être portée de 13 à 14 % à partir du 1er juillet 1983. Cette mesure rapporterait quelque 8 milliards de marks (1) par an. Elle a été combattue par les libéraux, qui ont toujours refusé jusqu'à présent d'admettre un accroissement de la fiscalité. Afin d'apaiser leurs scrupules, il semble que l'on veuille recourir à ce qui pourrait en fin de compte n'être qu'un tour de passe-passe : le gouvernement s'engagerait à réduire l'impôt sur les salaires et sur les revenus à partir du 1er janvier 1984, mais rien ne garantit que dans deux ans cette promesse puisse être respectée.

D'autres mesures, réclamées par les libéraux (et aussi par les chrétiens-démocrates), ont des chances d'être adoptées. Il s'agit d'assouplir les dispositions en vigueur afin de faciliter une augmentation des loyers. Une initiative de ce genre paraît indispensable pour encourager la construction qui souffre d'un marasme sans précédent.

Les mesures de relance, elles, ne sont connues que dans leurs grandes lignes. Tout d'abord, les investissements publics seraient intensifiés, alors qu'ils viennent d'être réduits de 9 % par rapport à 1981. Mais les nouvelles recettes de l'Etat serviront surtout à stimuler les investissements privés : les entrepreneurs, prêts à investir plus qu'ils ne l'ont fait en moyenne durant les trois dernières années, pourraient se voir accorder des primes allant jusqu'à 10 % du montant investi. Cette mesure serait rétroactive. En outre, la Banque de reconstruction se verrait concéder les ressources nécessaires pour être en mesure d'accorder des prêts à un taux privilégié dont bénéficieraient surtout les petites et moyennes entreprises.

En dehors des difficultés politiques qui peuvent encore se poser au sein du gouvernement et des partis de la coalition, une incertitude continue de planer sur l'élément essentiel de ce plan de relance. Une augmentation de la T.V.A. n'a, en effet, aucune chance d'être approuvée sans l'accord des Lander chrétiens-démocrates qui détiennent la majorité du Bundesrat. Pour l'instant, la C.D.U.-C.S.U. continue de condamner cette augmentation de la fiscalité. Toutefois, dans le cours d'une année qui verra quatre élections régionales très importantes, les chrétiens-démocrates ne tiennent pas non plus à être dénoncés devant les citoyens comme ceux qui s'opposent à la lutte contre le chômage.

JEAN WETZ.

(1) 1 mark = 2,5 F.

● *Près de deux millions de chômeurs en R.F.A.* L'Allemagne fédérale comptait 1 950 000 demandeurs d'emploi recensés en janvier, soit 8,2 % de la population active salariée (7 % de l'ensemble de la population active). En un mois, le chômage a augmenté de 14 % et en un an, par rapport à janvier 1981, de 49 %. En données corrigées des variations saisonnières, la R.F.A. comptait 1 590 000 demandeurs d'emploi fin janvier, en accroissement de 1,7 % seulement par rapport à fin décembre, mais de 52 % par rapport à janvier 1981. — *(A.F.P.)*

En Italie

La première grève générale depuis six ans a paralysé la région piémontaise

De notre envoyé spécial

Turin. — *Toute la région du Piémont a été paralysée, le mardi 2 février, par une grève générale, la première de cette ampleur depuis six ans. A l'appel des trois grandes confédérations syndicales (C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L.), toutes les catégories professionnelles ont cessé le travail pour protester contre le chômage et ce que les syndicats appellent l'« inertie » du gouvernement.*

Cette grève était aussi un test de la combativité ouvrière, après les grandes réorganisations opérées au cours des quinze derniers mois par la société Fiat, et marquées notamment par la mise en « cassa integrazione » (sorte de chômage technique) de vingt-trois mille travailleurs.

A l'optimisme affiché chez Fiat, qui effectivement a bouclé 1981 avec un bilan encourageant démontrant, selon la direction, le bien-fondé des mesures prises, les syndicalistes opposent une analyse bien différente étayée par des chiffres alarmants. « *Le bilan positif de la Fiat n'est qu'un maquillage de la réalité,* explique M. Fausto Bertinotti, secrétaire régional de la C.G.I.L., *la crise est profonde : le moteur du développement est enrayé et la « mise en ordre » dans la maison Fiat repose sur la peur des employés de se retrouver sur les prochaines listes de la* « casso integrazione. »

Le tableau économique et social du Piémont n'encourage guère *a priori* ceux qui ont du travail à contester la politique patronale : 341 entreprises en difficulté ; 141 000 chômeurs ; 49 000 travailleurs en chômage technique ; 9 000 sur les listes de mobilité. En un an, les industries ont renoncé à 49 000 postes de travail et recouru à 150 millions d'heures de la « *cassa integrazione* ».

Ce que les autorités appellent le « *cas Piémont* » — une expression rejetée par les syndicats — préoccupe le gouvernement. Celui-ci vient de faire voter 3 400 milliards de lires (1) de crédits aux entreprises pour développer des technologies nouvelles. Mais les syndicats critiquent une mesure prise sans que soit clairement établie la relation entre l'utilisation qui sera faite de ces fonds et l'emploi : « *Nous attendons une véritable politique de programmation, et non pas un empirisme palliant les difficultés sans essayer d'y remédier* », dit-on dans les milieux syndicaux. Autre revendication : mettre sur pied une politique d'aide aux petites et moyennes entreprises qui leur permette d'acquérir une autonomie, et non de s'enfermer un peu plus dans le processus de la sous-traitance, une manière pour les grandes firmes de « récupérer » le travail noir en l'incorporant à leur production.

La grève de mardi était aussi pour les syndicats un test de la combativité de leurs adhérents, notamment chez Fiat. Alors que vont commencer les négociations annuelles pour la reconduction des contrats de travail, les employés du groupe étaient soumis, dit-on dans les milieux syndicaux, à une forte pression de l'encadrement pour ne pas suivre la grève. Depuis quinze mois, par une série de mesures d'épuration touchant non seulement des éléments faisant effectivement régner un climat de crainte et de violence dans les ateliers, mais aussi des militants syndicaux, la direction a clairement posé une alternative à ses employés : « *Etre avec Fiat pour le travail ou contre Fiat et pour la grève.* » Malgré cette mise en garde, la grève a été suivie par près de 60 % des effectifs.

PHILIPPE PONS.

(1) 1 lire = 0,005 franc.

CONJONCTURE

Mauvais indice

L'Institut national de la statistique a publié il y a quelques jours l'indice de la production industrielle de novembre (*le Monde* du 29 janvier). Celui-ci ne fait apparaître aucune progression depuis septembre, stagnant au niveau 131 sur la base 100 en 1970. Si l'on remonte un peu plus loin en arrière, on s'aperçoit que le niveau 131 avait déjà été atteint en juin et que l'indice était à un niveau très voisin (130) dès le mois de février. Ainsi donc la production industrielle serait restée à peu près étale depuis le début de l'année, ne progressant que très lentement au rythme de 2 % l'an.

Cette évolution est très différente de celle que l'indice mensuel de l'INSEE faisait apparaître. L'Institut de la statistique s'en explique dans une note reconnaissant que « *depuis janvier 1981 les corrections effectuées pour tenir compte du nombre de jours normalement ouvrables avaient été affectées d'erreurs* ». L'INSEE souligne avec fair play les « *modifications du profil d'évolution* » qui résultent des rectifications apportées.

En clair, au lieu d'une évolution fortement contrastée en 1981 (poursuite de la baisse de la production industrielle au cours de la première partie de l'année, puis vive remontée au cours de la seconde partie), l'indice recalculé fait apparaître un profil presque plat tout au long de l'année. Passons sur l'exploitation politique que l'opposition fera de cette erreur : « *Vous voyez que la gestion socialiste ne débouche sur aucune reprise.* » Même corrigé, l'indice de la production industrielle reste un mauvais instrument de mesure qui, en l'occurrence, sous-estime très probablement une reprise que soulignent à l'envi les enquêtes effectuées chaque mois par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise, qui savent tout de même de quoi ils parlent...

Le véritable problème est ailleurs. Il est dans la nécessité d'une amélioration de notre information statistique. L'erreur commise par l'INSEE, si elle est grave, n'est pas catastrophique puisqu'elle ne semble pas remettre en cause l'analyse de la situation conjoncturelle de la France, même si elle la modifie quelque peu. Peut-être cette erreur aurait-elle pu être évitée par plus de contrôles et de vérifications, mais qui ne commet pas d'erreur ?

En revanche, l'incident attire à nouveau l'attention sur la mauvaise qualité de certaines statistiques qui, en permanence, risquent de brouiller la perception de la réalité. Chacun est convaincu depuis longtemps que l'indice mensuel de la production industrielle doit être profondément modifié. Cela est si vrai que, en 1977 déjà, M. Barre avait décidé de confier au ministère de l'industrie la collecte des statistiques de base effectuée depuis la libération par les syndicats professionnels. La décision de l'ancien premier ministre n'a été suivie que de peu d'effet. L'équipe actuellement au pouvoir devrait accélérer la passation des pouvoirs du privé vers la puissance publique. Mais elle devrait aussi donner à l'INSEE les moyens financiers nécessaires pour calculer un bon indice de la production industrielle. — *Al. V.*

ÉNERGIE

L'accord franco-algérien sur le gaz se veut exemplaire pour les relations Nord-Sud

(Suite de la première page.)

En revanche, l'Algérie, « *pays souverain* », pourra disposer comme il l'entend de cet argent. Autant dire que l'idée d'un fonds de développement, base des travaux des deux ages désignés au mois d'août, MM. Jeanneney et Hadj Yala, reprise ensuite par M. Cheysson, est abandonnée.

Cela n'empêchera pas les relations entre les deux pays de reprendre « *dans un cadre nouveau et très ambitieux, exemplaire* », dit-on au Quai d'Orsay. Et de rappeler la confirmation, lors de la visite à Alger de M. Rocard, de ce qui a été très largement ébauché par M. Dreyfus, à savoir l'affectation d'une quinzaine de projets industriels à des entreprises françaises pour 12 milliards de francs rapatriables (*le Monde* du 21 janvier). Un accord global de coopération sera d'ailleurs conclu dans les prochaines semaines.

Les deux ministres français ont aussi souligné la nécessaire diversification des approvisionnements énergétiques de la France : diversification par source qui justifie « *un effort considérable dans le domaine électro-nucléaire* », et un recours accru au gaz naturel pour amoindrir la dépendance à l'égard du pétrole ; diversification géographique qui explique la signature du contrat franco-soviétique comme l'accord du 3 février avec l'Algérie.

Ces deux pays couvriront néanmoins 68,2 % de la consommation française de gaz en 1990 si la part du gaz est de 13,5 % du bilan énergétique (bas de la fourchette des objectifs gouvernementaux) et de 52,9 % si la part du gaz atteint 17,2 %. Avec les contrats signés jusqu'à présent les objectifs bas ne sont pas encore assurés (*le Monde* du 26 janvier)).

Cet accord, s'il met heureusement fin à un contentieux qui empoisonnait les relations entre les deux pays et affectait les liens privilégiés entre Paris et Alger, n'en pose pas moins dans le domaine de l'énergie un certain nombre de questions.

La stabilisation des cours des matières premières est, à n'en point douter, un des objectifs majeurs des pays industrialisés les plus avancés en matière de dialogue Nord-Sud. Et M. Cheysson a raison de souligner que peu jusqu'à présent a été fait.

Les cours des matières premières énergétiques n'ont cependant plus rien à voir avec ceux des produits vitaux pour de nombreux pays (cuivre, café, cacao, etc.). Le prix du gaz — s'il n'a pas augmenté aussi rapidement que celui du pétrole brut — n'en a pas moins été multiplié par quinze en francs courants, en moins de dix ans.

La France redistribue ainsi au pays producteurs d'énergie quelque 150 milliards de francs chaque année. D'où les risques, en aceptant un prix supérieur de 15 à 20 % de ceux des principaux contrats gaziers en cours dans le monde (aussi bien les ventes soviétiques que celles du Canada ou du Mexique aux Etats-Unis) d'une contagion à la hausse des cours du gaz. Car cette politique « *exemplaire* » à l'égard de l'Algérie sera applicable à tous les autres contrats en cours de négociation avec des pays du tiers-monde : Cameroun, Nigéria et bientôt le Congo, l'Angola, Trinidad et Tobago. Seule la publication des termes du contrat — prix et modalités d'indexation — sera de nature à apaiser ceux qui craignent qu'en acceptant l'essentiel des revendications algériennes la France n'ait pris le risque de casser le marché du gaz.

BRUNO DETHOMAS.

Deux logiques

« *L'accord franco-algérien n'est pas un simple accord commercial, mais un accord fondamental de codéveloppement.* » C'est en ces termes et dans cet esprit que M. Cheysson, ministre des relations extérieures, le décrivait avant même de le signer.

Fondamental, parce que les Algériens attachent une importance particulière au développement de leur principale ressource. Ils en faisaient quasiment une condition d'une coopération vraiment confiante avec la France. Celle-ci, de son côté, en raison du poids du passé, du poids de l'Algérie dans le Maghreb, dans le monde arabe, dans le tiers-monde et dans les négociations Nord-Sud, tenait pour essentiel un assainissement définitif des relations franco-algériennes, l'établissement d'une base incontestable ne prêtant à aucune accusation de « *néo-colonialisme* », et sur laquelle l'avenir pourrait être construit. La tentative de rapprochement avec l'Algérie entreprise par M. Giscard d'Estaing avait tourné court, faute, justement, d'une base concrète solide.

Accord fondamental aussi parce que exemplaire. La coopération Nord-Sud, l'absolue nécessité pour le monde développé, et en particulier pour l'Europe, qui détiennent la technologie et l'équipement et manquent de ressources naturelles, d'organiser avec le monde non développé, qui a ces ressources et manque de technologie et d'équipements, des échanges complémentaires, est la grande idée du septennat de M. Mitterrand, comme elle fut, avec des résultats médiocres, celle du septennat précédent. Une telle coopération ne peut être établie que si l'Occident renonce à spéculer sur les matières premières du tiers-monde, celui-ci assurant en retour à l'Occident un approvisionnement régulier. « *Vous entendrez cette idée pendant tout le septennat de M. Mitterrand* », avait dit M. Cheysson, le 27 janvier

Accord de « *codéveloppement* », disait encore le ministre, car mutuellement profitable (sous réserve, bien entendu, qu'il soit économiquement équilibré). Dans une certaine mesure, la France devient dépendante de l'Algérie et l'Algérie dépendante de la France, mais pour l'une et l'autre (comme d'ailleurs pour à peu près tous les pays du monde), il n'y a d'indépendance que dans l'organisation et la diversification des dépendances. L'accord franco-algérien est destiné à assurer « *une sécurité réciproque* ».

Accord politique, donc, qui (sous réserve qu'il demeure dans des limites de prix acceptables) ne prêterait pas à la critique, ou y prêterait beaucoup moins, si le gouvernement n'avait justifié la semaine dernière la conclusion d'un autre accord sur le gaz, avec l'U.R.S.S., par des considérations essentiellement économiques. « *Il ne faut pas mélanger les problèmes* », avait alors dit M. Mauroy, c'est-à-dire compromettre notre approvisionnement en gaz pour l'amour de la Pologne. M. Jospin, premier secrétaire du P.S., avait posé ce postulat : « *Il faut séparer la logique des droits de l'homme et la logique économique.* » Peut-être, bien que cette définition d'une Realpolitik s'apparente beaucoup plus à celle des précédents dirigeants de la France qu'aux grands principes remis en honneur par la gauche. Encore faudrait-il surtout que le gouvernement fasse clairement savoir à laquelle de ces deux logiques il obéit en priorité.

MAURICE DELARUE.

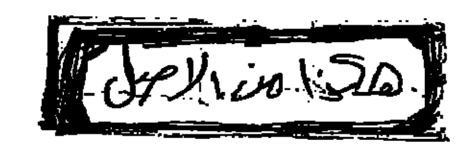
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép	UN MOIS	DEUX MOIS Rep + ou Dép	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep + ou Dép	SIX MOIS
$ E.-U. ..	5,9680	5,9710	— 40	pair	— 75	— 15	— 115	+ 10
$ can. ..	4,9502	4,9540	— 35	+ 26	— 47	+ 30	— 61	+ 85
Yen (100)	2,5630	2,5654	+ 160	+ 190	+ 345	+ 385	+1080	+1155
DM	2,5423	2,5446	+ 85	+ 110	+ 190	+ 225	+ 615	+ 685
Florin ...	2,3213	2,3233	+ 80	+ 105	+ 170	+ 205	+ 565	+ 627
F B (100)	14,9349	14,9499	— 400	— 130	—1120	— 770	—3000	—2430
F S. ..	3,1745	3,1786	+ 160	+ 205	+ 315	+ 380	+ 990	+1100
L. (1000)	4,7519	4,7558	— 305	— 240	— 640	— 555	—1770	—1600
£	11,1351	11,1449	+ 15	+ 130	+ 85	+ 230	+ 400	+ 670

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 15/16	10 15/16	10 1/16	10 7/16	10 1/16	10 7/16	10 1/16	10 7/16
$ E.-U	15 1/4	15 3/4	15 7/16	15 13/16	15 9/16	15 15/16	15 11/16	16 1/16
Florin	9 7/8	10 1/2	10 13/16	10 1/2	10 15/16	10 5/8	10 1/16	10 3/4
F B (100)	12 1/4	14 3/4	15 1/8	17 3/4	18 3/8	19 7/8	18 3/4	19 7/8
F S. .	3 1/8	4 1/8	7 7/8	8 1/4	8 3/8	8 3/4	8 9/16	8 15/16
L (1000)	19 3/4	22 1/4	22	23 3/4	22 1/2	23 1/2	23 1/8	24 1/4
£	14 1/8	14 7/8	14 1/4	14 7/8	14 5/16	15 15/16	14 3/8	15
F français	14 3/4	15 1/2	14 7/8	15 5/8	15 1/4	16	16 3/8	17 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Le Monde

régions

LA PROTECTION DU PATRIMOINE

Douze grands sites touristiques vont être classés

Ce sont finalement douze grands sites d'intérêt national, et non huit comme l'avait annoncé le ministère de l'environnement en novembre 1981 (le Monde du 27 novembre 1981), dont les alentours vont être classés pour améliorer leur protection. Cet important programme, qui bénéficie d'une priorité absolue, porte au total sur des dizaines de milliers d'hectares. Il sera présenté au comité interministériel pour la qualité de la vie qui se réunira à Matignon, le 9 février.

L'idée n'est pas nouvelle. Il y a longtemps que sur les sites en question, comme le ballon d'Alsace, la presqu'île de Crozon ou Alésia, certaines parcelles sont déjà classées. Mais on s'aperçoit à présent que cette barrière juridique couvre des espaces trop restreints pour être réellement efficace. Il faut donc l'étendre.

Déjà, en août 1980, M. Michel d'Ornano, alors ministre de l'environnement et du cadre de vie, avait annoncé qu'il allait financer le nettoyage et la réhabilitation de quinze grands sites touristiques en commençant par les caps Gris-Nez et Blanc-Nez dans le Pas-de-Calais. On pensait alors que la protection assurée par les plans d'occupation des sols des communes environnantes suffirait. Il s'agissait plutôt de mener des travaux d'aménagement pour cicatriser les plaies les plus voyantes : parkings abusifs, marchands de frites, etc.

M. Michel Crépeau a repris cette idée des grands sites nationaux dont la préservation est indispensable, mais il en a sensiblement modifié la liste et il table plutôt sur le classement de leurs alentours rendu possible par la loi de 1930 sur les « sites remarquables ». Cela suppose l'assentiment des communes concernées et la mise en œuvre d'une procédure lente et lourde passant par une enquête publique, un avis du Conseil d'État et un décret ministériel.

Les projets de construction, de recherches minières, de routes, d'équipements et d'installations de lignes E.D.F. sur le site ainsi préservé doivent être, dès lors, soumis à l'avis de la commission départementale des sites et à l'accord du ministère de l'environnement.

Voici la liste des sites qui vont être plus largement protégés.

● *Le ballon d'Alsace* : ce sommet que se partagent trois communes et trois départements (Vosges, Haut-Rhin, Territoire de Belfort) est actuellement menacé par un lotissement, encombré d'un remonte-pente et sous le coup d'une demande de recherche d'uranium. Six cents hectares vont être classés sur la crête et sur les pentes. la réhabilitation des lieux entreprise. L'enquête publique est achevée.

● *Le cap de la Chèvre* (Finistère) : plusieurs milliers d'hectares sont concernés à l'extrémité de la presqu'île de Crozon. Ils se raccorderont au site déjà classé de Camaret. L'enquête publique s'ouvrira dans les semaines qui viennent.

● *Les gorges de l'Ardèche* : l'enquête publique qui porte sur 300 hectares et intéresse trois communes est terminée. Le site protégé viendra en complément d'une réserve naturelle déjà existante.

● *Alésia* (Côte-d'Or) : la célèbre bataille d'encerclement au cours de laquelle César triompha de Vercingétorix s'étendit sur plus de 7 000 hectares. C'est l'ensemble qui, avec l'approbation des onze communes concernées, devrait être mis à l'abri, à l'exception du bourg industriel des Laumes.

● *Le Puy-Mary* (Cantal) : cet ancien volcan, défiguré par des cabanes et un parking, est soumis par le piétinement à une érosion intense. Après classement d'une vaste zone allant jusqu'aux crêtes voisines, le site sera nettoyé.

● *Le Canigou* (Pyrénées-Orientales) : ce sommet qui domine de 2 700 mètres tout le Roussillon est déjà classé, mais ses pentes, menacées par une mine de tungstène, ne le sont pas. Plusieurs centaines d'hectares et dix communes sont touchées.

● *La presqu'île de Saint-Tropez* (Var) : une des dernières zones naturelles de la Côte d'Azur. Trois caps (Camarat, Lardier et Cartaya) et quatre communes (Ramatuelle, La Croix-Valmer, Gassin et Saint-Tropez) sont affectés par le projet de protection qui date de 1977. On s'attend à des difficultés locales.

● *La baie du Mont-Saint-Michel* : le Mont lui-même est depuis longtemps classé monument historique. Sur les rivages de la baie qui lui sert d'écrin, certaines zones sont protégées (falaises, pointes, embouchures). Mais des porcheries et des installations d'éleveurs de moules commencent à miter le reste. La zone à classer, immense, touchera deux départements : Manche et Ille-et-Vilaine.

● *La pointe du Raz* (Finistère) : l'abandon du projet nucléaire de Plogoff rend possible la protection du cap tout entier au titre des sites naturels. Il faudra encore supprimer ou dissimuler les parkings et les commerces qu'on a laissés s'installer sur ce promontoire unique au monde. L'opération de réhabilitation s'annonce fort coûteuse.

● *Le massif des Alpilles* (Bouches-du-Rhône) : cette célèbre montagnette provençale dont quelques parcelles sont « inscrites » est menacée par des projets immobiliers, les exploitations minières, les lignes haute tension et les prospecteurs pétroliers. Il s'agit de classer la zone centrale et d'établir alentour un périmètre de moindre protection.

● *La montagne Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône)* : autour des quelques parcelles déjà classées sur ce massif qui inspira le peintre Cézanne, on va étendre la protection à toute la montagne et au plateau qui s'étend à ses pieds. La plaine bénéficiera de mesures moins contraignantes.

● *Les gorges du Verdon (Var et Alpes-de-Haute-Provence)* : E.D.F. ayant abandonné le projet de barrage du Chasteuil, le périmètre du classement déjà prévu va être étendu. Il touche six communes.

L'État gardera le dernier mot

précise le ministre de l'urbanisme et du logement

« *La décentralisation des responsabilités de droit commun en matière d'urbanisme va opérer une révolution fondamentale* », a déclaré M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, en précisant ses intentions en matière de protection du patrimoine devant la commission supérieure des sites, le mardi 2 février.

Parlant de la communication sur la politique urbaine qu'il fera au conseil des ministres ce mercredi 3 février, M. Quilliot a confirmé que les collectivités locales, « *devenues majeures* », seront prochainement responsables de l'élaboration des plans d'urbanisme et de l'instruction des permis de construire, assurées jusqu'ici par les services de l'État, conjointement avec les communes.

« *L'État conservera des responsabilités éminentes dans le domaine de la protection du patrimoine national et des sites* », a déclaré M. Quilliot. Les élus seront associés aux décisions mais « *l'État gardera dans les cas graves le dernier mot et saura faire prévaloir l'intérêt général* ».

Des moyens nouveaux

Souhaitant que la « *doctrine soit exposée clairement de manière à éviter les hésitations ou les tâtonnements* » (M. Jack Lang, ministre de la culture, avait exprimé une requête similaire devant la commission des abords, en octobre dernier, le ministre a promis de donner aux agences des bâtiments de France des moyens en « *personnels bien formés, compétents et volontaires* », qui apporteront aux élus « *une incontestable valeur ajoutée faute de laquelle leur intervention sera toujours mal reçue* ». Constatant le retard accumulé depuis vingt ans pendant lesquels « *les crédits en faveur des sites n'ont pas augmenté en francs constants alors que les superficies protégées faisaient plus que tripler* », et condamnant par avance les « *protections de circonstance* », le ministre a déclaré : « *Les sites classés ne doivent subir aucune atteinte sans autorisation exceptionnelle du ministre. Mieux vaut classer moins, mais défendre les classements contre toutes les tentations.* »

[Ces déclarations très fermes sur la nécessaire protection du patrimoine national devraient rassurer ceux qui avaient eu des craintes à l'automne en entendant le ministre de l'urbanisme exprimer d'abord les préoccupations d'un maire de grande ville irrité par les interventions parfois abusives ou maladroitement présentées des services de l'État.

M. Quilliot avait surpris et déçu les architectes des bâtiments de France, investis d'une autorité inversement proportionnelle à leurs moyens; il avait même jeté un trouble profond parmi les directeurs de l'équipement, en les invitant à ne plus se mêler de bon et de mauvais goût...

Il reste que la remise aux maires des pleins pouvoirs sur l'urbanisme sera difficile à concilier quotidiennement avec l' « intérêt national ». Il semble que le gouvernement n'envisage pas de toucher aux lois de 1913 sur les monuments historiques, et de 1930 sur les sites (deux mille cinq cents sont protégés). Mais des aménagements pourraient y être apportés par décret : par exemple, les maires ne sont pas actuellement consultés lors du classement ou de l'inscription d'un monument (trente-deux mille sont protégés actuellement) mesure qui entraîne pourtant la création d'un rayon de protection de 500 mètres o l'État a « le dernier mot ». — M. Ch.]

Corse

LA TRÊVE DES ATTENTATS SERA-T-ELLE ROMPUE ?

« L'État français doit annoncer et engager un processus de décolonisation »

nous déclare un représentant du F.L.N.C.

Le Front de libération nationale de la Corse, le F.L.N.C., mouvement indépendantiste clandestin, après avoir indiqué qu'il allait respecter une trêve des attentats, ne s'est guère exprimé depuis le 10 mai. Un de ses porte-parole s'est entretenu avec notre correspondant à Bastia.

« On enregistre depuis le début de l'année une certaine reprise des attentats contre des continentaux déjà plastiqués. Le F.L.N.C. continue-t-il à appliquer la trêve décrétée depuis le 3 avril dernier, ou l'a-t-il subrepticement rompue ?

— Le Front continue de tenir ses engagements. Ce n'est pas toujours le cas du nouveau pouvoir de l'État français.

— Estimez-vous que, avec la dissolution de la Cour de sûreté de l'État, la libération de tous les prisonniers politiques, l'annonce de l'amnistie, la révision approfondie des listes électorales et l'élection au suffrage universel et proportionnel de l'Assemblée de Corse, les conditions de l'expression démocratique sont réunies en Corse ? Envisagez-vous de mener la lutte politique dans le cadre légal ?

— Il ne faut pas faire de confusions. La dissolution de la Cour de sûreté de l'État, déjà demandée en 1963 par les socialistes français, n'est pas une affaire corse. Ce serait mentir que de présenter cette question ou toute autre semblable comme une réponse au problème corse. Et encore moins une solution. C'est la nature de l'État colonial français qui est en cause ; pas le sort de telle ou telle institution spécifique.

» Quant à la démocratie en Corse, elle ne peut commencer que par la reconnaissance politique du fait national corse. Ensuite, rien n'interdit que soient avancées des propositions sérieuses, cette fois, pour l'expression démocratique. Refuser encore cette nécessité réduirait encore plus la crédibilité du pouvoir français.

» La lutte de libération nationale du peuple corse ne s'est jamais limitée à une expression clandestine. Cependant, l'aboutissement d'une lutte « légale » ne peut être concevable tant que ne sera pas annoncé et engagé un processus de décolonisation.

— La présence de listes nationalistes aux prochaines élections régionales n'est-elle pas de nature à marginaliser votre combat ?

— L'ensemble du peuple corse s'est reconnu globalement dans la lutte de libération nationale. C'est le peuple corse qui suscite ce combat, l'alimente, le soutient et le justifie. Les perspectives politiques actuellement proposées à la Corse par l'État français, quelles qu'en soient les raisons profondes, en sont la preuve irréfutable. C'est bien le système colonial lui-même qui marginalisera ceux qui voudraient se compromettre avec lui.

— Quelle analyse faites-vous du statut particulier tel qu'il a été adopté par l'Assemblée nationale ?

— Les débats au Parlement français ont été significatifs : il apparaît qu'une bonne moitié du peuple français, du moins sa représentation politique, se reconnaît dans la politique coloniale menée en Corse depuis deux siècles et en souhaite le maintien. L'autre moitié, apparemment plus soucieuse de l'intérêt national français que des grands principes généreusement affirmés par ailleurs, l'a rejointe avec énergie pour défendre et renforcer l'unité nationale française. Les uns et les autres se retrouvent pour réglementer leur possession du peuple corse.

» Atermoiements et précipitations ne sont pas une politique respectueuse du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les contradictions de la société française et de ses forces politiques ne peuvent retarder la lutte de libération nationale du peuple corse. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE ANTONI.

Franche-Comté

Les projets de la DATAR sèment la zizanie entre Belfort et Montbéliard

De notre correspondant

Besançon. — La Franche-Comté n'est plus en tête des régions pour la progression des demandes d'emploi non satisfaites. Avec un taux d'augmentation de 30,5 % par rapport à décembre 1980, elle est redescendue à la fin 1981 au troisième rang après l'Alsace et la Lorraine. Cette « *sensible amélioration* », selon les termes du préfet, M. Jean Amet, le 1er février devant le conseil régional de Franche-Comté, n'empêchera pas l'établissement public régional de consacrer une part importante de son budget à des actions en faveur de l'emploi, conformément aux orientations prises en septembre dernier et que M. Jean-Pierre Chevènement a rappelées avant de céder la présidence régionale à M. Raymond Forni, député socialiste du Territoire de Belfort.

C'est ainsi que la part du budget régional consacrée au développement économique et à l'emploi se trouve augmentée de 122 % par rapport à l'année dernière. La prise en charge par la région (avec l'aide des ASSEDIC et de l'État) de vingt-cinq cadres chômeurs qui seront mis à la disposition des P.M.E. constitue sans doute la mesure la plus originale.

Cependant certains élus se plaignent de la façon dont la DATAR a défini — dans un premier projet — les zones pouvant bénéficier des aides au développement industriel. De vives réactions ont été enregistrées dans le Doubs, département exclu du bénéfice de ces aides. M. Guy Bêche, député de Montbéliard, et le maire de cette ville, M. André Lang, tous deux membres du parti socialiste, rejoignent M. Louis Souvet, sénateur apparenté R.P.R., pour protester contre l'inscription du Territoire de Belfort sur la carte établie par la DATAR. Ils estiment en effet, que la situation de l'emploi n'est pas plus favorable dans le pays de Montbéliard. « *Décision technocratique* », a lancé M. Bêche, tandis que M. Souvet parlait de « *décision inique* ».

Fief socialiste, le Territoire de Belfort se voit encore accusé par le député de Montbéliard (lequel a été écarté de la candidature de la présidence du conseil régional), d'« *accaparer le pouvoir* ». On ne serait pas loin de voir dans le choix de la DATAR le fruit de démarches influentes du ministre de la recherche et de la technologie M. Jean-Pierre Chevènement s'en défend, et son successeur à la présidence du conseil régional, Belfortain lui aussi, s'est empressé de remettre le cadeau empoisonné entre les mains de l'assemblée régionale puisqu'une session spéciale du conseil régional devrait, le 26 février, redistribuer les cartes avant les élections cantonales. Et comme il ne saurait être question, en excluant la ville de Belfort, de favoriser le secteur de Montbéliard, on s'achemine vers une répartition qui profiterait à la zone de Gray (Haute-Saône) et à une partie du Jura.

CLAUDE FABERT.

Faits et projets

LA C.F.D.T. ET M. FITERMAN.

C'est un jugement nuancé que la Fédération générale des transports (F.G.T.E.) et de l'équipement C.F.D.T. porte sur les six premiers mois de présence de M. Charles Fiterman au ministère des transports. A l'actif du bilan qu'il en a établi, le 1er février, M. Gaston Bessay, secrétaire général de la F.G.T.E., inscrit le principe d'une loi d'orientation sur les transports *(« il n'y avait pas eu de réflexion globale sur le sujet depuis 1949 »)*, la mise en place d'une commission de réflexion sur les transports, les seize réunions tripartites (administration, direction, syndicats) prévues d'ici au printemps pour évoquer l'avenir de la S.N.C.F. et certaines avancées sociales *qui vont globalement dans le bon sens* ».

Quant aux accusations de « noyautage » lancées par Force ouvrière à l'encontre du parti communiste, la Fédération les écarte : aucun des faits évoqués ne lui paraît inquiétant.

Au passif, M. Bessay compte l'intervention du ministre, le 26 octobre dernier, qui qualifiait de « *provocatrices et dangereuses* » certaines actions menées dans diverses entreprises publiques (S.N.C.F., Air France) principalement à l'appel de la C.F.D.T. : « *D'autres conflits menés par d'autres organisations syndicales n'ont pas donné lieu à de telles mises en garde* », a observé le secrétaire général de la F.G.T.E. Il a d'autre part reproché à M. Fiterman d'en être toujours aux « *promesses* » à l'égard des travailleurs les plus défavorisés, et notamment les routiers, ainsi que l'ajournement des échéances de la loi d'orientation, à laquelle la C.F.D.T. croit beaucoup et dont la discussion parlementaire, prévue pour le printemps, « *semble repoussée à octobre* ».

Les rapports de la C.F.D.T. avec M. Fiterman sont, a expliqué M. Bessay, placés sous le triple signe de l'égalité de traitement « *quelle que soit l'origine du ministre* », de l'indépendance syndicale (« *pas de remise en cause de notre capacité de réflexion et d'action* »), et de la vigilance, notamment « *par rapport à la remise en cause de certaines règles démocratiques ou de représentativité en vigueur dans les entreprises de ce pays* », et à l'égard des « *apprentis sorciers* » qui veulent « *minimiser le rôle des syndicats* ». — J. Sn.

● *M. Gérard Delfau, sénateur socialiste de l'Hérault, a été élu président du CEPRACO, le Centre de promotion de l'agriculture par la coopération en Languedoc-Roussillon.* — Élu à l'heure même où les viticulteurs se rassemblaient à Béziers, M. Delfau a déclaré : « *Nous nous trouvons au milieu du gué. Le gouvernement de Pierre Mauroy a entrepris avec la mise sur pied des Offices une politique de revenus et de protection de nos productions. Notre tâche est de tout faire pour que ces Offices voient le jour au printemps et qu'ils soient réellement le régulateur de l'agriculture méridionale...* — *(Corresp.)*

Ile-de-France

Un « forum » sur le projet de loi Quilliot

Dix organisations professionnelles de l'immobilier se constituent en « intersyndicale »

Répondant à l'appel de dix organisations professionnelles de l'immobilier d'Ile-de-France (1), plus de quatre mille personnes se sont retrouvées mardi 2 février au grand auditorium du Palais des congrès, porte Maillot, à Paris, au forum organisé sur le thème : « Défense de l'habitat : propreté, construction, emploi »

L'essentiel des propos des dix orateurs avait trait aux conséquences néfastes et fâcheuses pour les propriétaires, les promoteurs, les entreprises de bâtiment, les administrateurs de biens, les agents immobiliers, des dispositions du projet de loi sur les rapports entre propriétaires et locataires (dit projet de loi Quilliot), qui a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 27 janvier) : remise en cause du droit de propriété par la création d'un droit à l'habitat, perte de confiance des investisseurs dans la pierre en raison de la limitation de la hausse des loyers, diminution de la construction neuve conduisant à l'augmentation du chômage. Représentant trois cent mille emplois en Ile-de-France, les dix organisations professionnelles se sont constituées en intersyndicale, qui demande « *à être systématiquement consultée avant l'élaboration de toute nouvelle disposition législative ou réglementaire concernant l'habitat* ».

M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional d'Ile-de-France, qui avait apporté la caution de sa présence à ce forum, a longuement critiqué le projet de loi Quilliot mais aussi la nouvelle loi sur la décentralisation qui « *comporte des risques certains d'ingérence directe des collectivités locales dans la vie des entreprises* ».

(1) Chambre syndicale parisienne des propriétaires (UNPI), Chambre syndicale des promoteurs constructeurs de la région d'Ile-de-France, Fédération parisienne du bâtiment (P.P.B.), Fédération interdépartementale du bâtiment et des travaux publics d'Ile-de-France, Chambre des professionnels immobiliers de la région parisienne (F.F.P.I.C.), Chambre syndicale des administrateurs de biens, syndics de copropriété et experts immobiliers de Paris et de l'Ile-de-France (C.S.A.B.), Chambre des experts immobiliers de France, Chambre interdépartementale des professions immobilières FNAIM de Paris et d'Ile-de-France, Chambre des mandataires en vente de fonds de commerce (COTRAC), Chambre professionnelle nationale des conseillers de l'économie privée.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 FÉVRIER

Hésitant
Nouvelle hausse du dollar

Le très net regain de tension observé sur les taux d'intérêt après le relèvement du prime rate américain pèse incontestablement sur les places boursières mais Paris se tient à l'écart.

Alors que le Dow Jones a perdu près de 20 points, lundi soir, à Wall Street, notre indicateur instantané se contente de « coller » à la barre d'équilibre, variant de 0,01 à 0,02 % de part et d'autre !

Un certain nombre de titres sont tout de même assez malmenés, telles les valeurs sidérurgiques où Usinor perd 8 % tandis que Sacilor et Marine Wendel abandonnent 6 % à 7 %.

L'hésitation est visible au hasard des tableaux et les écarts sont généralement limités. Presses de la Cité et SAT ont d'autant plus de mérite à s'adjuger respectivement 6 % et 5 % de hausse.

Sur le marché de l'or où l'ambiance est plus sereine que la veille, le lingot regagne 95 F, à 72.260 F, mais le napoléon perd encore 6 F, à 650 F.

Le cours du métal fin régresse beaucoup plus sensiblement puisqu'il s'est négocié à 376,25 dollars l'once au « fixing » de Londres, alors qu'il s'établissait encore à 381,25 dollars lundi midi.

Les mines d'or font marche arrière, mais c'est surtout l'envolée du dollar qui intéresse les familiers du palais Brongniart.

A 6,0075 F en séance officielle, le billet vert est un peu en retrait par rapport aux premiers cours de la matinée (6,02 05 F) mais il marque une très forte hausse par rapport aux 5,9585 F de lundi.

Conséquence logique, le dollar-titre a bondi un instant à 7,35 F avant de se stabiliser à 7,25/27 F.

NEW-YORK

Léger mieux

Après sa très forte baisse de la veille (près de 20 points pour le seul indice Dow Jones des industrielles), le marché s'est sensiblement repris, mardi, jusqu'à s'adjuger près de 5 points en séance, un gain qui devait toutefois être ramené à 0,86 point au son de cloche final, le D.J. clôturant la journée sur un niveau de 852,55, après que les hausses eurent supplanté les replis, par 820 contre 608.

Pour les spécialistes, il s'agit là d'une correction purement technique, dans la mesure où de nombreux opérateurs ont considéré que la chute de la veille avait été exagérée, l'accélération de la hausse des taux d'intérêt étant assez prévisible après les dernières statistiques sur la masse monétaire américaine.

A ce propos, la quasi-totalité des banques se sont maintenant alignées sur un taux de base bancaire à 16,50 %, seule la Chase Manhattan Bank optant pour un « prime rate » de 16,25 %. Cette généralisation a été jugée « décourageante » par le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan. Celui-ci continue à penser que l'accroissement de la masse monétaire, qu'il estime être la seule cause du renchérissement du loyer de l'argent, ne devrait être qu'un phénomène passager, poussant l'optimisme jusqu'à établir un parallèle avec le passé, en déclarant : « *Bien souvent, les taux d'intérêt connaissent une fièvre provisoire avant les premiers frémissements de la reprise économique.* »

VALEURS	Cours du 1er janv.	Cours du 2 fév.
Alcoa	22 3/8	22 1/4
A.T.T.	58 1/8	58 7/8
Boeing *	20 3/4	20 3/4
Chase Manhattan Bank	57	57 7/8
Du Pont de Nemours	35 7/8	36 1/4
Eastman Kodak	73 1/2	74 1/4
Exxon	30 1/8	30 3/8
Ford	18	18 1/8
General Electric	61 3/8	62 1/8
General Foods	29 3/4	30 1/2
General Motors	36 1/2	37 1/4
Goodyear	19 1/2	20
I.B.M.	62 1/2	62 7/8
I.T.T.	28 3/4	28 5/8
Mobil Oil	23 1/8	22 3/4
Pfizer	56 1/8	54 3/8
Schlumberger	50 7/8	51
Texaco	30 7/8	30 1/8
U.A.L. Inc.	15 3/4	16 1/8
Union Carbide	46 3/4	46 5/8
U.S. Steel	24 3/4	24
Westinghouse	25 3/8	25 1/4
Xerox Corp.	39 3/8	39 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MICHELIN. – Les redevances et dividendes encaissés en 1981 par la Compagnie générale des établissements Michelin ont totalisé 550 millions de francs contre 559 millions pour le précédent exercice, cette somme ne comprenant pas les « intérêts et produits divers » qui n'apparaîtront que dans les comptes définitifs et qui ont représenté 66 millions de francs en 1980.

CIMENTS FRANÇAIS. – Compte tenu de la progression de 10 % de sa marge brute d'autofinancement constatée en 1981, la société envisage de proposer une augmentation du dividende du même ordre (il était de 12 francs net par action au titre de 1980). Ciments Français prévoit également que son bénéfice net consolidé devrait pour l'année dernière être voisin des 132 millions de francs de 1980, le chiffre d'affaires (hors taxes) dépassant les 2,6 milliards de francs au précédent exercice.

GOLDFIELS OF SOUTH AFRICA. – Le groupe annonce pour le premier semestre de son exercice au 30 juin un bénéfice imposable de 52,8 millions de rands, en baisse de 40 % sur le résultat dégagé en 1980 à pareille époque.

Le bénéfice net attribuable diminue davantage encore (– 42 %) et n'atteint que 50 millions de rands contre 87,1 millions précédemment. Cette contraction des profits est essentiellement imposable à la forte baisse des prix de l'or.

Un second dividende intermédiaire de 165 cents sera payable le 26 mars prochain.

La compagnie compte maintenir à 320 cents le dividende global pour l'exercice entier à condition que la baisse de l'or ne se poursuive pas.

RADIOTECHNIQUE. – Pour l'exercice 1981 la société annonce un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs (+ 12,9 %). Le chiffre d'affaires consolidé atteint pour sa part 4,18 milliards de francs (+ 10,1 %). Cette progression provient presque essentiellement de l'augmentation des ventes en volume.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	1er janv.	2 fév.
Valeurs françaises	108,9	108,5
Valeurs étrangères	108	106,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	97,3	96,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 fév. 15 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/2	3/2
1 dollar (en yens)	233,10	234

BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24 80	1 027
5 %	34 70	0 027
3 % amort. 45-54	71	1 529
4 1/4 % 1963	97 50	1 627
Emp. N. Eq. 6 % 67	104 60	4 060
Emp. 7 % 1973	6325	..
Emp. 8,80 % 77	93 25	6 172
Emp. 9,80 % 78	78 55	5 531
E.D.F. 7,8 % 61	122 50	0 382
E.D.F. 14,5 % 80-82	82 50	8 938
Ch. France 3 %	214	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	169	....
Aciers Peugeot	85 10	81 70
Actibail	138 30	136
Agence Havas	302	300
A.G.F. (St Cent.)	387	387
A.G.P. Vie	2870	2870
Agr. Inc. Madag.	64	....
Air-Industrie	15	....
Alfred Herlicq	52	52 50
Allobroge	343	329 50
Alsacienne Banque	270	....
Amrep	965	985
André Roudière	111 20	115
Applic. Hydraul.	213	216
Arbel	128 80	126
A. Thiéry-Sigrand	18 45	18 45
Artois	280	279
At. Ch. Loire	43	43
Aussedat-Rey	20	20
Bain C. Monaco	101	....
Banania	341	351
Banque Hervet	183 50	....
Banque Hypoth. Eur.	247	245
Banque Nat. Paris	444	....
B.O.I.C.	28 55	28
Banque Worms	170	....
Bénédictine	780	778
Bernard-Moteurs	60	60
Biscuit (Génér.)	377	384
Bongrain S.A.	840	827
Bon-Marché	72 50	73
Borie	750	720 o
Bras. Glac. Int.	471 10	461 60
Bretagne (Fin.)	75 20	....
B. Scalb. Dup.	133 50	....
B.S.L.	71 30	76 20 d
Cambodge	160	160
C.A.M.E.	95	95
Campenon Bern.	225	230
Caout. Padang	299	300
Carbone-Lorraine	48	47
Carnaud S.A.	72 90	73
Caves Roquefort	541	540
Cedis	761	780
C.E.G.Frig.	115	115
Centen. Blanzy	423	422
Centrest (Ny)	110	....
Cerabati	141 50	147 20
C.F.F. Ferrailles	170 10	175
C.F.S.	505	525 d
C.G.I.B.	10	....
C.G.Maritime	18 20	13 o
C.G.V.	100	102
Chambon (M.)	220	220
Chambourcy (M.)	680	653
Champex (Ny)	115 50	....
Chim. Gde Paroisse	71	71
C.I. Maritime	325	....
Ciments Vicat	224 50	224 60
CIPEL	79 90	78
Citram (B)	112	124 70
Clause	350	350
Cl. MA (Fr.-Bail)	312	311
CMM-Mar Madag.	30 60	33 50 d
Cochery	86	86
Cofradel (Ly)	495	....
Cogifi	136 50	138 80
Comindus	352	350
Comiphos	130	131
Comp. Lyon-Alem.	151	152
Concorde (La)	268	279
C.M.P.	29 80	12 50 o
Conte S.A. (Li)	23 50	....
Crédit (C.F.B.)	153	152
Créd. Gén. Ind.	202 10	204
Crédit Lyonnais	711	....
Crédit Univers.	305	306
Créditel	90	90
C. Sabl. Seine	145 50	....
Damart-Servip	980	980
Darblay S.A.	23 50	....
De Dietrich	398	400
Degremont	105	109

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	145	150
Delmas-Vieljeux	410 10	410 10
Dév. Rég. P.d.C (Li)	118	119
Didot-Bottin	289	285
Dist. Indochine	388	390
Drag. Trav. Pub.	219	215
Duc-Lamothe	247	244
Dunlop	5 75	5 85
Eaux Bass. Vichy	1120	1120
Eaux Vittel	568	591
Ecco	793	801
Economats Centre	465	456
Electro-Banque	160 10	160 10
Electro-Financ.	282 60	294 d
Elf-Antargaz	224	....
E.L.M. Leblanc	307	308
Entrepôts Paris	169	169 90
Epargne (B)	1198	....
Epargne de France	314	315
Escaut-Meuse	181 10	181
Eurobail	128 50	128 50
Euromarché	894	880
Europ. Accumul.	75	74
Félix Potin	844	847
Ferm. Vichy (Ly)	199	199
Files-Fourmies	4 80	4 80 d
Finalens	75 50	75 50
FIPP	134	....
Fisso	319	319 50
Focep (Chât. eau)	1400	1430
Foncière (Cie)	151 50	153
Fonc. Agache-W.	342	86 50 o
Fonc. Lyonnaise	1220	1221
Foncina	105 90	105
Forges Gueugnon	18 80	19 30 o
Forges Strasbourg	120 50	120 50
Fougerolle	159	150
France I.A.R.D.	136	136
France (La)	481 50	480 10
Frankel	230	224 50
Fromageries Bel	315	318
From. P.-Renard	345	350
GAN	680	685
Gaumont	412	410
Gaz et Eaux	650	....
Gén. Géophysique	1550	1535
Generale	182	180
Gér. Arm. Hold.	22 50	23 40
Gerland (Ly)	315	318
Gévelot	55	....
Gr. Fin. Constr.	140 10	142
Gds Moul. Corbeil	110	112
Goulet-Turpin	244	254
Gds Moul. Paris	265	256
Groupe Victoire	244	245
G. Transp. Ind.	100	98 80
Huard-U.C.F.	85	85
Hutchinson Mapa	26	25
Hydro-Energie	39 90	39 40
Hydroc. St-Denis	91 90	94 70
Immindo S.A.	122 20	122 20
Imminvest	102 20	....
Immobail	160	160
Immobanque	245	....
Immob. Marseille	1152	1190
Immofice	216	210 30
Imp. G.-Lang	5 30	5 50 d
Industrielle Cie	314	314
Interbail	198	198
Intertechnique	800	825
Jaeger	114 80	110
Jaz S.A.	50 70	55 20 d
Kinta S.A.	311	301
Lafitte-Bail	153 90	153 90
Lambert Frères	64 30	66 80
Lampes	129 80	130
La Brosse-Dupont	91 80	....
Lebon Cie	323	317
Leroy	24	24
Lille-Bonnières	259	252
Locabail Immob.	257	253
Loca-Expansion	127	127
Locafinancière	143	142
Locatel	379 80	377
Lordex (Ny)	107 30	....
Louvre	227	220
Luchaire S.A.	142	140
Lyonnaise Immob.	102	102
Magasins Uniprix	56	57
Magnant S.A.	50	....
Maritimes Part.	91 30	90 60
Marocaine Cie	25 50	....
Marseille Créd.	150	....
Maurel et Prom.	30 30	26 70 o
Merlin-Gerin	540	544
Métal Déployé	270	275 30
Mic	228	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	200	198
Nadella S.A.	14 15	14 70
Naval Worms	105	105
Navig. (Nat. de)	68	68
Nicolas	416	411 50
Nodet-Gougis	339	326
Optorg	112 50	108
Origny-Desvroise	125	125
Palais Nouveauté	292	294
Paris-Orléans	93	89 70
Paris-Réescompte	315	315
Part. Fin. Gest. Im.	146 70	152 50
Pathé-Cinéma	72	72
Pathé-Marconi	38 20	37 20
Piles Wonder	118 70	....
Piper-Heidsieck	269 80	265 10
Porcher	220	219
Profils Tubes Est	11 30	13 40 d
Promodès	1110	1103
Prouvost ex-Lain.R.	24	24
Providence S.A.	288	288
Publicis	473	489
Raff. Souf. R.	201 50	205 10
Ressorts Indust.	141	140 50
Ricqlès-Zan	104	104 20
Ripolin	63 50	56 60
Riste (La)	11 80	12 90 d
Rochefortaise S.A.	165	182
Rochette-Cenpa	18 10	18 80 d
Rosario (Fin.)	112 30	....
Rougier et Fils	89	89
Rousselot S.A.	210	214
Sacer	40	39 50
SAFAA	38 50	....
Safic-Alcan	182	182
SAFT	315	315 50
Sainrapt et Brice	144	145
Saint-Raphaël	85	85
Salins du Midi	275	275
Santa-Fé	114 50	117
Satam	82	85
Savoisienne (M)	83	79 70
SCAC	196	195
SCDB (Cent. B.)	93 80	....
Sellier-Leblanc	189	195
Senelle Maubeuge	98 80	95 10
S.E.P. (M)	79	....
Séquanaise Banq.	312	....
Serv. Equip. Véh.	26 10	27 10
Slim	839	820
Sicli	80	79
Sicotel	138	137
Sitra	464	464
Sirovim	117 50	113 80
Siph (Plant. Hévéas)	140	140
Slminco	260 50	250
SMAC Acléroid	168 80	172
Société Générale	316	....
Sofal financière	364	364
Soffo	126	127 90
Soficomi	223 10	222
S.O.F.I.P. (M)	90	91
Sofragi	356	360
Sogepal	300	291
Soudure Autog.	120	122
Sovabail	270	....
S.P.E.G.	148	....
Speichim	186 10	189 50
S.P.I.	132	132
Spie Batignolles	204	196
Stemi	310 50	310 50
Synthelabo	90	90
Taittinger	388	385
Testut-Aequitas	94	94
Thann et Mulh.	48 30	50
Tissmétal	38 50	38 50
Tour Eiffel	200	197
Trailor S.A.	181	182
Ufimeg	66	64
Ufiner S.M.D.	77	78 50
Ugimo	125	125
Unibail	261 50	261 50
Unidel	64	66 50
U.A.P.	560	561
Union Brasseries	39	40
Union Habit.	188	188
Un. Imm. France	167	167
Un. Ind. Crédit	211	216
Union Ind. Ouest	275	....
Unipol	143 90	....
Vinay Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	46 50	46
Waterman S.A.	177	182 70
Brass. du Maroc	172	173
Brass. Ouest-Afr.	21 60	21 60

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	125	....
Akzo	87	88
Alcan Alum	145	140
Algemeine Bank	785	785
Am. Petrofina	400	398
Arbed	150	....
Asturienne Mines	52	52
Bco Pop Espanol	113	117
B. N. Mexique	23 05	23
B. Régl. Internat.	44000	45000
Barlow Rand	54	....
Bell Canada	105	105
Blyvoor	74	....
Bowater	29 50	29 40
British Petroleum	38	37 10
Br. Lambert	215	235 d
Caland Holdings	86 50	88
Canadian-Pacific	226	220 10
Cockerill-Ougre	16 10	....
Cominco	305	....
Commerzbank	404	....
Courtaulds	9 50	11 d
Dart. and Kraft	362	366
De Beers (port.)	45 50	....
Dow Chemical	178 50	175
Dresdner Bank	400	405
Est-Asiatique	57	....
Femmes d'Auj.	72	....
Finoutremer	181	....
Finsider	0 40	....
Foseco	21 80	21 80
Gén. Belgique	198	213
Gevaert	240	260 d
Glaxo	61	60
Goodyear	135	135
Grace and Co	317	314
Grand Metropolitan	26 40	28 50
Gulf Oil Canada	96 50	90
Hartebeest	325	320
Honeywell Inc.	555	547
Hoogovens	44 50	43 d
I. C. Industries	224	230
Int. Min. Chem	231 50	228 50
Johannesburg	503	....
Kubota	10 20	10 30
Latonia	170	....
Mannesmann	460	....
Marks-Spencer	18 50	....
Matsushita	42 50	40 20
Mineral-Ressourc.	50 05	48 50
Nat. Nederlanden	305	....
Noranda	127	124 80
Olivetti	13 45	13 30
Pakhoed Holding	105 50	....
Petrofina Canada	640	....
Pfizer Inc.	385	....
Phoenix Assuranc.	30	....
Pirelli	8 20	7 60
President Steyn.	200	200
Procter Gamble	600	595
Ricoh Cy Ltd	21 40	21 30
Rolinco	604	616
Robeco	638	627
Shell fr. (port.)	50	47 50
S.K.F. Aktiebolag	180	170
Sperry Rand	235	....
Steel Cy of Can.	173	173
Stilfontein	108 50	105
Sud. Allumettes	143	....
Tenneco	225	226 50
Thorn EMI	80	....
Thyssen c. 1 000	185	....
Vaal Reefs	447	449 90
Vieille Montagne	160 10	175
Wagons-Lits	160	180 d
West Rand	15 40	15

HORS-COTE
Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Entrepose	194 90	195
Métallurg. Minière	137	140 10
Novotel S.I.E.H.	....	....
Sarakreek N.V.	180 10	182
Sicomer	135	140
Sofibus	214	....
Rodamco	343	340

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	124 50	....
Cellulose du Pin	21	22 10
Coparex	368	380
Ernault-Somua	....	....
F.B.M. (Li)	70	42 o
Iena Industries	13	....
La Mure	75	....
M.M.B	186	182 10
Océanic	6 40	6 40
Petrofigaz	445	....
Pronuptia	215	....
Radar For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Total C.F.N.	75	130 d
Ufinex	185	....
Voyer S.A.	1 60	....
Rorento NV	390 60	384
S.K.F. (Applic. méc.)	61	....

SICAV

2/2	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9272 60	8852 12
Actions France	159 04	151 83
Actions-Investiss.	184 88	176 48
Actions sélectives	212 18	202 56
Aedificandi	233 24	222 66
A.G.F. 5000	182 87	174 58
Agfimo	262 11	250 22
Altafi	183 02	174 72
A.L.T.O.	173 54	165 67
Amérique Gestion	314 81	300 53
Bourse-Investiss.	199 59	190 54
C.I.P.	602 93	575 59
Convertimo	196 64	187 72
Cortexa	680 44	649 58
Credinter	245 70	234 56
Croiss. Immobil.	221 62	211 57
Drouot-France	179 88	171 72
Drouot-Investiss.	414 41	395 62
Energie	190 59	181 95
Epargne-Croiss.	894 15	853 60
Epargne-Industr.	322 28	307 65
Epargne-Inter	437 26	417 43
Epargne-Oblig.	147 36	140 68
Epargne-Unie	546 43	521 65
Epargne-Valeur	247 51	236 29
Euro-Croissance	258 36	246 64
Financière Privée	587 45	560 81
Foncier Investiss.	429 61	410 13
France-Garantie	241 86	237 12
France-Investiss.	266 90	254 80
Fr.-Obl. (nouv.)	331 93	316 88
Francic	172 54	164 72
Fructidor	174 53	166 62
Fructifrance	314 73	300 46
Gestion Mobilière	405 78	387 38
Gest. Rendement	385 02	367 56
Gest. S&L France	250 43	239 07
I.M.S.I.	244 96	233 85
Indo-Suez Valeurs	401 31	383 11
Interoblig.	6790 58	6482 65
Intersélect France	179 47	171 33
Intervaleurs Indust.	293 03	279 74
Invest. St-Honoré	442 78	422 70
Laffitte-France	146 10	139 46
Laffitte-Oblig.	123 40	117 80
Laffitte-Rend.	161 07	153 77
Laffitte-Tokyo	504 22	481 36
Livret portefeuille	314 68	300 41
Multi-Obligations	331 47	316 44
Multirendement	113 60	108 45
Mondial Investiss.	221 61	211 56
Natio.-Epargne	10206 33	10105 28
Natio.-Inter.	627 45	599
Natio.-Valeurs	381 06	363 78
Oblisem	123 82	118 21
Pacifique St-Honoré	290 85	277 66
Paribas Gestion	333 57	318 44
Pierre Investiss.	286 16	273 17
Rothschild Expans.	484 69	462 71
Sécur. Mobilière	318 53	304 09
S&.court terme	10160 88	10085 04
Sélec. Mobil. Div.	225 78	215 54
S.P.I. Privinter	164 47	157 01 c
Sélection-Rendem.	138 11	131 85
Sélect. Val. Franç.	151 01	144 16
S.F.I. fr. et étr.	284 68	271 77
Sicavimmo	322 34	307 72
Sicav 5000	150 96	144 13
S.I. Est	677 85	647 11
Slvafrance	233 80	223 20
Slvam	208 18	198 74
Slvarente	163 71	156 29
Slvinter	214 89	205 24
S.I.G.	508 94	485 31
S.N.I.	713 23	680 89
Sofrindex	289 18	276 07
Sogepargne	263 83	251 96
Sogevar	541 11	516 57
Sogintar	695 79	664 24
Soleil Investiss.	322 11	307 50
U.A.P. Investiss.	228 81	218 43
Unifrance	177 10	169 07
Unifoncier	442 19	422 14
Unigestion	403 61	385 31
Uni-Japon	638 67	609 71
Unirente	1390 52	1344 80
Valorem	264 78	252 77
Valreal	101092	100991
Worms Investiss.	465 18	444 09

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1845	4,5 % 1973	1835	1825	1800	1808
2672	C.N.E. 3 %	2580	2580	2581	2562
465	Air Liquide	457	455 50	455 50	463 10
315	Als. Superm.	321	327	327	327
100	A.L.S.P.I.	96	97 50	97 50	95 60
151	Alsthom-Atl.	163 30	162	161 60	160
167	Applic. gaz	172	171	171	169 50
109	Arjom. Prioux	112 10	113 50	113 50	112 10
870	Aux. Entrepr.	908	880	885	871
525	Av. Dass.-Br.	543	535	535	525
155	Bail-Equipem.	160 20	160 20	160 20	163
183	– (obl.)	185	186	186	186
270	Bail-Investiss.	283 80	292	292	288
191	Cie Bancaire	191	194 90	195	191 10
218	B. Rothschild	218 50	....	....	....
120	Bazar H.-V.	121	121 50	121 50	122
84	B.C.T. Midi B.	88 90	88 90	88 90	88 90
210	Béghin-Say	230	227	230 80	222 80
405	Bic	418	413	414	406
240	B.I.S.	221 40	218	215	215
1130	Bouygues	1125	1116	1138	1136
1320	B.S.N.-G.D.	1325	1329	1329	1325
1300	– (obl.)	1325	1326	1326	1325
1600	Carrefour	1595	1589	1590	1580
280	– (obl.)	284	284	284	285
1200	Casino	1210	1210	1201	1210
163 60	C.C.F.	163	....	....	....
780	– (obl.)	780	....	....	....
36	CEM	48 50	47 10	45 50	48 20
146	Cetelem	167	167	167	164
590	C.F.A.O.	586	577	577	577
51	C.F.D.E.	55 50	54	54 90	53 20
190	Charg. Réunis	201	201	201 50	197
13	Chiers-Châtill.	14 90	14 60	14 65	14 36
242	C.I.A.L.	242	....	....	....
157	C.I.C.	157	....	....	....
152	Ciments franç.	145	150	145	150
148	– (obl.)	141	141	141	141
121	C.I.O.	121	....	....	....
830	C.I.T. Alcatel	860	875	888	860
530	Club Méditerr.	567	560	559	558
90	Codetel	92	91	92	91
120	Cofimeg	114	113 60	114	111 50
240	Colas	264	256	256	261

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
600	Europe n° 1	600	597	601	590
520	Facom	505	505	505	495
156	Finextel	156 50	156	156	155
130	Fives-Lille	146	145	145	142 20
99	Fonderie (Gén.)	92	89 50	90	89 50
95	Fraissinet	90	85	85	85
126	Gal. Lafayette	134	134 50	134 50	132
325	Gén. d'Entrep.	340	335	335	328 30
480	G.T. Mars.	513	513	507	513
390	Guyenne-Gasc.	412	410	410	404 90
405	Hachette	420	408	408	408
340	Hénin (La)	380	359 80	357	352 60
80	Imétal	91 50	91	90 50	91
160	Ind. et Particip.	162 90	160	160	159 60
725	Inst. Mérieux	787	819	810	802
145	J. Borel Int.	146	146	146	143 50
230	J. Lefebvre	240	245	250	249 90
162	Jeumont Ind.	180	177 90	177 90	174 40
28	Kléb.-Colombes	27 60	27 55	27 55	28
285	Lab. Bellon	296	295	296	295
275	Lafarge-Coppée	269	269 50	269 50	269 50
305	– (obl.)	292	295	295	295
1680	Legrand	1632	1652	1655	1620
2290	– (obl.)	2220	2225	2225	2225
820	Lesieur	837	842	842	842
156	Locafrance	163 20	160 50	160 70	160 50
335	Locindus	330	335	334 90	335
405	Lyonn. Eaux	393	393	393	390 50
28	Machines Bull	31 60	31 10	31 25	31 05
300	Mais. Phénix	304	300	300	299
1490	Majorette (Ly)	1482	1492	1492	1480
425	Manurhin	403	400 80	400 80	405
41	Mar. Wendel	44 50	41 80	42	42 50
47	Mar. Ch. Réun.	50 25	50 25	50 25	49 25
860	Martell	818	829	828	829
850	– (obl.)	830	831	831	831
984	Matra	1215	....	....	....
20	Mét. Nav. D.-N.	22 50	22 60	22 60	22 20
700	Michelin	711	700	701	686
545	– (obl.)	560 20	562	562	562
660	Midi (Cie)	625	628	628	639
93	Mines Kali (Sté)	95	95	96	95
51	M.M. Penarroya	61	58	57 60	56 90
610	Moët-Hennessy	613	612	612	601

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
285	Pernod-Ricard	319 50	311	313 50	308
135	Pétroles (Fse)	129 50	129	129 50	127 80
161	– (obl.)	163	163	163	162 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
6	Usinor	7 60	6 95	6 95	6 85
94	– (obl.)	95	95	95	95
158	U.T.A.	171	171	171	167 60
120	Vallourec	119	115 20	117	113
990	V. Clicquot-P.	989	999	999	999
695	Viniprix	750	748	748	733
1080	Elf-Gabon	1118	1076	1085	1060
275	Amax Inc.	255 10	254 20	254 30	254 20
295	Amer. Express	317 20	318	318	318
410	Amer. Teleph.	424	423 50	423 50	423 60
81	Anglo Amer. C.	87 10	86 40	86 40	85 10
460	Amgold	499	490	490	492
575	B. Ottomane	595	590	590	590
405	BASF (Akt)	420	425	425	425
345	Bayer	363	363	354	351
215	Buffelsfont.	237	230	232	234
30	Charter	35 20	33 10	33 10	32 60
385	Chase Manh.	417	410	410	407 50
139	Cie Pétr. Imp.	137 40	134	133	133
45	De Beers	46	45 80	45 40	45 50
810	Deutsche Bank	836	822	822	811
92	Dome Mines	99 90	97 30	98	96 50
150	Driefontein Ctd	159 50	150	151 20 c	150 80 c
250	Du Pont-Nem.	263	263	263	260 10
495	Eastman Kodak	534	524	527	520
83	East Rand	89 10	87 70	88 30	89
275	Ericsson	265	259	260	254
206	Exxon Corp.	217	213	213	212
127	Ford Motors	128 50	128 30	128 30	129 10
200	Free State	228 90	220	221	221 40
117	Gencor	128	125 50	126 50	128
406	Gén. Electr.	448	448	449	439 20
270	Gen. Motors	276	266 50	267 50	269
58	Goldfields	62 90	61 85	61 50	61

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
72	Harmony	81 50	79 60	79 90	80
22	Hitachi	22 70	22 10	22 10	22 10
345	Hoechst Akt.	351	348 10	349	345
92	Inco. Limited	100 30	98	97 80	96
425	IBM	449 50	445 50	448	443
197	ITT	208	206	206	205 60
580	Merck	600	599	602	598
380	Minnesota M.	395	385	383	382
163	Mobil Corp.	170	165 50	165 50	165 10
11800	Nestlé	12050	11960	11980	12000
455	Norsk Hydro	460 20	450 10	449	443 20
675	Petrofina	734	729	739	725
325	Philip Morris	352	347	346	344
61	Philips	63 90	62 40	62 60	62 40
205	Pres. Brand	231 50	225	226	224
705	Quilmès	720	716	714	710
380	Randfontein	378	368 50	369	371
225	Royal Dutch	237	233	234	229
55	Rio Tinto Zinc	62 50	60	60 20	61
194	St Helena Co	213 50	207 20	208	207 60
345	Schlumberger	377 50	366 80	369 90	366 80
48	Shell transp.	50 10	48 80	49 10	48 15
615	Siemens A.G.	641	639	639	638
111	Sony	122 20	120	120	122
420	Unilever	437	431	431	....
100	Un. Min. 1/10	121 50	120	121 50	118
270	Unit. Techn.	289 80	278	280	280
205	West Deep	216	214 80	213	217
270	West Hold.	295 10	291 50	296	294 50
285	Xerox Corp.	284	283	283	277 50
2 50	Zambia Corp.	2 70	2 71	2 70	2 70

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/2	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 958	6 007	5 760	6 020
Allemagne (100 DM)	254 320	254 310	248	260
Belgique (100 F)	14 939	14 946	13	13 800
Pays-Bas (100 fl.)	232 250	232 140	226	237
Danemark (100 krd)	77 620	77 640	75 600	80 500
Norvège (100 k)	101 460	100 700	97	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 136	11 145	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 885	9 880	[illegible]	[illegible]
Italie (1000 lires)	4 765	4 759	4 460	4 850
Suisse (100 fr.)	319 560	318 760	312	325
Suède (100 krs)	104 440	104 390	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 285	36 270	35	37
Espagne (100 pes.)	6 095	6 033	5 800	6
Portugal (100 esc.)	8 810	8 810	7 750	8 750
Canada ($ can 1)	4 967	4 982	4 830	5 080
Japon (100 yens)	2 578	2 575	2 480	2 610

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/2
Or fin (kilo en barre)	71500	72000
Or fin (en lingot)	72260	72355
Pièce française (20 fr)	656	650
Pièce française (10 fr)	500	480
Pièce suisse (20 fr)	584	[illegible]
Pièce latine (20 fr)	[illegible]	540
Souverain	665 10	660 10
Pièce de 20 dollars	3000 40	3000 40
Pièce de 10 dollars	1570	[illegible]
Pièce de 5 dollars	781	[illegible]
Pièce de 50 pesos	3294 50	3247
Pièce de 10 florins	570	580



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 février 1982 a été tiré à 547 633 exemplaires.

A B C D E F G

LE VINGT-QUATRIÈME CONGRÈS DU P.C.F.

M. Marchais : nous sommes restés prisonniers d'un modèle de socialisme inadapté à notre pays

Le 24e congrès du parti communiste français s'est ouvert mercredi matin 3 février à Saint-Ouen. M. Georges Marchais a présenté dans la matinée la première partie du rapport du comité central, la seconde partie de ce rapport devant être lue par le secrétaire général à la tribune, dans l'après-midi.

Devant les deux mille délégués rassemblés sous le vaste dôme du centre sportif de l'île Saint-Denis à Saint-Ouen, Mme Paulette Fost, maire de cette commune, a présenté les membres du bureau du congrès, qui siégeront pendant cinq jours, jusqu'au dimanche 7 février, à la tribune, devant un immense calicot qui affirme la volonté du P.C.F. de « construire le socialisme aux couleurs de la France ». Des ovations ont salué l'appel des noms de M. Georges Marchais, secrétaire général, des quatre ministres communistes, MM. Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Marcel Rigout et Jack Ralite, de M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., et de M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T.

Dès le début du rapport du comité central, M. Georges Marchais s'efforce de tirer *« les leçons du passé »*. Il souligne *« l'important recul électoral »* subi par le parti communiste à l'élection présidentielle de mai et aux élections législatives de juin. Le P.C.F., remarque-t-il, n'est pas parvenu à atteindre l'objectif qu'il s'était fixé, à savoir *« gagner le maximum de travailleurs et de travailleuses, de citoyens à une politique qui permette de sortir le pays de la crise »*. *« Le rassemblement »* autour du P.C.F. *« s'est rétréci »*, reconnaît-il. M. Marchais ne nie pas que *« tel ou tel comportement »* dans la bataille électorale ait pu avoir un effet négatif sur le résultat final, mais il estime que ce serait *« se fourvoyer »* que de chercher là les causes déterminantes du recul de son parti. Les résultats des deux derniers scrutins nationaux » *ont prolongé et accentué brutalement une tendance à l'érosion de notre influence électorale que nous observons, au fil des scrutins, depuis 1973 »*, ajoute-t-il ; ils constituent, selon lui, *« l'aboutissement d'une évolution plus longue commencée dès 1958 »*.

Le secrétaire général indique qu'il ne s'agit en aucune façon *« de rejeter les responsabilités su rles dirigeants et les militants qui nous ont précédés »*. *« Chez nous, communistes*, dit-il, *les responsabilités sont collectives. Nous les assumons tous. »*

Dressant une sorte de bilan de la réflexion qui s'est engagée dans le parti, depuis notamment la publication du rapport d'orientation préparatoire au congrès, en octobre dernier, M. Marchais réaffirme que *« les problèmes auxquels nous avons été et sommes confrontés découlent avant tout de retard apporté par notre parti à définir et à proposer une perspective de marche au socialisme, et un socialisme réondant bien aux conditions générales d'un pays comme le nôtre à l'époque où nous sommes »*. Ils découlent aussi *« du retard apporté à traduire cete politique par une pratique favorisant sa compréhension et son soutien par toutes celles et tous ceux que nous voulons et pouvons gagner à ce combat »*.

Le secrétaire général note qu'il a fallu aux communistes français vingt années *« pour définir de manière concrète un socialisme à la française et une voie française pour y parvenir »*. Mais cette définition a été mise au point lors du vingt-deuxième congrès en 1976. *« Pendant ces vingt années*, ajoute-t-il, *nous sommes, peu ou prou, restés prisonniers d'un « modèle » de socialisme inadapté à notre pays et à notre époque. »*

A partir de 1972 l'existence d'un programme commun du gouvernement de la gauche n'a fait qu'approfondir les difficultés du P.C.F. dans la mesure où en proposant *« une étape intermédiaire vers un objectif insuffisamment bien défini et renvoyé à plus tard »*, il a contribué à affaiblir, *« voire à évacuer »* la *« bataille autour du contenu des transformations nécessaires à la société française »*.

« En signant dans ces conditions un programme commun, le P.C., selon M. Marchais, a contribué à estomper les différences entre lui et le parti socialiste et à « pousser » vers le P.S. de larges fractions du mouvement populaire ».

M. Marchais rappelle une analyse déjà ancienne selon laquelle ce mouvement a été accentué par la bipolarisation de la vie politique osus la VIe République, notamment depuis la mise en place en 1962 de l'élection présidentielle au suffrage universel.

« En ne plaçant pas à temps et au premier plan de notre combat la question du contenu élevé des solutions que l'intervention des travailleurs doit imposer, nous nous sommes mis en état de faiblesse face à ceux qui encourageaient l'attentisme, la passivité, la délégation de pouvoirs aux états-majors. » (...) En ne définissant pas à temps et de manière précise le socialisme français (...) nous nous sommes mis en état de faiblesse face à ceux qui attaquaient les pays socialistes et entretenaient la confusion sur nos objectifs ; en n'affirmant pas lors de chaque bataille politique le rôle original, indépendant de notre parti, nous nous sommes mis en état de faiblesse face aux agressions de la droite et du patronat. Et aussi face au parti socialiste qui ne cachait pas son objectif de parvenir à un affaiblissement significatif du parti communiste français. »

Pas de soutien passif au gouvernement

Le secrétaire général évoque les grands traits de la transformation socialiste que son parti entend promouvoir. Il souligne *« les gaspillages et les gâchis capitalistes de tous ordres. Cela suppose*, dit-il, *qu'on frappe les profits excessifs et les revenus abusifs »*.

Evoquant les nationalisations, il indique : *« Elles sont indispensables pour répondre efficacement aux besoins actuels d'un pays développé comme le nôtre. Penser pouvoir réaliser la nouvelle croissance avec le grand capital aux commandes, c'est absurde. »* Mais M. Marchais souligne que, à côté du secteur public, d'autres formes de propriété sociale, et une structure économique fondée sur la propriété privée doivent demeurer.

Le rapporteur insiste ensuite sur l'attachement du peuple français et des communistes aux libertés, y compris *« celles qu'on appelle encore parfois les libertés bourgeoises »*. Il rappelle la condamnation du stalinisme prononcée par le parti communiste et il déclare : *« Nous, communistes français, de génération en génération, où que nous nous soyions trouvés, dans les assemblées ou dans les usines, au gouvernement ou dans les camps, nous n'avons jamais porté atteinte aux libertés. Tous les partis ne peuvent pas en dire autant en France. »*

M. Marchais rappelle que le P.C.F. s'est depuis dix ans prononcé pour l'alternance au pouvoir, contre la notion de parti unique, pour l'indépendance des syndicats et pour les libertés individuelles et collectives dans tous les domaines et qu'il a abandonné la notion de dictature du prolétariat. *« Evidemment*, ajoute-t-il, *cela ne correspond pas au « modèle » de socialisme que nos censeurs nous reprochent et qu'ont en tête, il faut bien le dire, beaucoup de gens qui ne connaissent pas la vérité sur notre politique et sur notre projet de société. »*

Détaillant les libertés que le P.C.F. entend promouvoir, le secrétaire général insiste en particulier sur *« des élections à la représentation proportionnelle, seul système électoral assurant une représentation exacte des électeurs »* et sur un *« véritable pouvoir régional et le développement d'une autogestion communale »*. Evoquant la liberté d'information, il critique *« cette télévision, service public français qui se rend dans les usines de Pologne pour y interroger les ouvriers sur leurs libertés — ce qui est une information — mais n'entre jamais dans une entreprise française pour y poser la même question aux salariés de chez nous, ce qui est un refus d'informer »*.

M. Marchais opse la question : *« Comment et avec qui avancer ? » populaire ne peut déléguer à aucune instance de sommet sa fonction nécessaire d'acteur de transformation sociale. Il ne le pouvait pas hier à l'égard des états-majors des formations politiques de gauche. Il ne le peut pas aujourd'hui à l'égard du gouvernement, même si celui-ci comporte des ministres communistes. Il ne le pourra pas plus demaine, quelle que soit la position des forces politiques. »*

M. Marchais ajoute : *« Cantonner le mouvement populaire dans un rôle de soutien passif à un gouvernement qui serait chargé de changer la société à sa place, ce serait mettre les choses à l'envers et se condamner à l'échec. »*

● *Plusieurs coups de feu* ont été tirés, dans la nuit du 2 au 3 février, dans les Hauts-de-Seine, contre des locaux du parti communiste. A 2 h 15, des hommes circulent à bord d'un véhicule ont tiré deux ou trois coups de feu à l'aide d'un fusil de chasse sur le bâtiment de la fédération locale du P.C.F., rue Sadi-Carnot, à Nanterre. Simultanément, le siège du journal local communiste *l'Eveil*, rue Volant, à Nanterre, était également la cible des tireurs. Un quart d'heure plus tard, plusieurs coups de feu ont été tirés sur les vitres de l'hôtel de ville de Châtillon-sous-Bagneux, dont le maire est communiste. Dans tous les cas, les dégâts sont peu importants. Samedi 30 janvier, trois grenades d'entraînement au plâtre avaient été lancées contre le local de la fédération du parti communiste à Nanterre.

UN LYCÉEN DE LENS EST BLESSÉ PAR UN COUP DE FEU

Un élève du lycée privé Saint-Paul de Lens (Pas-de-Calais) a été blessé par une balle tirée par un inconnu, mardi 2 février à 17 heures, alors qu'il attendait son autobus devant le lycée. L'état du jeune lycéen, seize ans, n'inspire pas d'inquiétude, bien qu'il ait été touché à la tête, au cuir chevelu. Selon les services de police, la balle qui a blessé le jeune homme a été tirée de loin et était en bout de course.

Ce grave incident intervient alors que les lycéens de Lens se mobilisent depuis une semaine contre la violence et plus particulièrement les agressions « gratuites » dont ils ont été, à plusieurs reprises, les victimes (*le Monde* du 3 février). Ils avaient manifesté en criant *« Sécurité dans les lycées »*, samedi 30 janvier, dans les rues de la ville. Les délégués des lycées Saint-Paul et Condorcet ont été reçus, le 1er février, par l'adjoint au maire de Lens, chargé des questions scolaires, et par le commissaire central de la ville.

Ce mercredi 3 février, les lycéens de l'établissement Saint-Paul se sont réunis en assemblée générale. Ils précisent dans un tract que l'autodéfense n'est en aucun cas la solution.

Concentration dans l'industrie agro-alimentaire

Liebig, Viandox et Materne entrent chez B.S.N.-Gervais-Danone

B.S.N.-Gervais-Danone, le numéro un français de l'industrie agro-alimentaire avec 17 milliards de francs de chiffre d'affaires, va racheter pour 80 millions de francs, au groupe britannique Brooke Bond, un des leaders européens des sauces et potages, ses trois filiales alimentaires implantées en France, en Italie et dans le Benelux.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique définie par le président Antoine Riboud visant à faire de B.S.N. un groupe à vocation essentiellement agro-alimentaire, une politique qui l'avait conduit à la fin de décembre dernier à parachever son désengagement de l'industrie du verre en cédant à la firme américaine P.P.G. Industries le contrôle de Boussois S.A. (*le Monde* du 23 décembre 1981).

Les trois entreprises qui vont passer dans son orbite sont en effet très solidement implantées sur le marché européen de ces produits, avec les marques Liebig, Viandox, Oxo mais aussi, pour les confitures et les compotes, avec notamment Materne et Villard Vasselet (Viva). Au moyen de cette opération M. A. Riboud va combler les vœux des pouvoirs publics, soucieux de franciser, autant que faire se peut, les activités exercées en France par des sociétés étrangères. De ce fait, la filiale française de Brooke Bond est de loin la plus importante avec 250 millions de francs de chiffre d'affaires, deux usines, l'une à Boué (Aisne), l'autre au Pontet (Vaucluse). Elle détient en outre des parts importantes du marché national : 80 % des potages en boîtes et 75 % des extraits de viande, qui, ensemble, représentent 60 % de ses ventes, les 40 % restant étant constitués par les confitures.

Mais le patron de B.S.N. va aussi, grâce aux filiales belge et italienne, pourtant d'un poids moindre, considérablement élargir le champ d'activité de son groupe, l'une possédant 93 % du marché belge des bouillons liquides (Oxo) et 45 % du marché des cubes à bouillon (Liebig), la seconde près de la moitié du marché de la péninsule dans ces spécialités. Il reste que B.S.N. va devoir remonter ces affaires dont la dette, d'après les milieux financiers londoniens, totaliserait 6,5 millions de livres (72 millions de francs). Mais contrairement à Brooke Bond, le groupe B.S.N. en a largement les moyens avec le trésor de guerre qu'il s'est constitué (plus de 1,5 milliard de francs) par la revente de ses dernières activités dans le verre plat. M. Riboud n'a pas du reste l'intention d'en rester là, puisque son plan de développement dans l'agro-alimentaire prévoit pour 1982 1,4 milliard de francs d'investissements, dont 1 milliard en France dans les produits frais, et 400 millions hors des frontières.